SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

NEUVIÈME ANNÉE. — TOME VI.

FASCICULE XXVIII. — JANVIER-MARS 1886.

SO[illegible]AIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 13.

1886

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

NEUVIÈME ANNÉE. — TOME VI.
FASCICULE XXVIII. — JANVIER-MARS 1886.

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 13.
1886

MONOGRAPHIE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

PAR

J. CANAL, agent voyer d'arrondissement

AVERTISSEMENT

La géographie de l'arrondissement de Tlemcen est un petit ouvrage de vulgarisation sans prétention scientifique.

En le présentant à mes concitoyens j'ai pris à tâche de faire connaître et aimer un coin de l'Algérie.

Il est à constater que, malgré la publication d'une grande quantité d'ouvrages historiques ou géographiques écrits sur l'Afrique septentrionale, et spécialement sur l'Algérie, notre pays est peu connu.

Même en France, on se fait encore des idées erronées sur la grande colonie africaine « la nouvelle France, » comme l'a nommée dernièrement Edmond About, sur sa valeur, ses richesses, ses productions, sur la vitalité de son sol, l'intelligence et les mœurs de ses habitants.

Faire connaître l'Algérie, déchirer le voile qui la cache, encore aujourd'hui, aux yeux de nos concitoyens, m'a paru devoir être une œuvre patriotique de nature à intéresser tous les amis de l'Algérie.

J'apporte donc ma petite pierre à cet édifice, à peine ébauché, en m'inspirant des remarquables travaux déjà publiés par les initiateurs intellectuels de la vie algérienne, anciens ou contemporains.

Les grandes lignes sont connues. C'est maintenant par les détails qu'il faut poursuivre l'œuvre de la vulgarisation.

En entreprenant de décrire la géographie de l'arrondissement de Tlemcen j'ai pour but de faire connaître, dans tous ses détails, une contrée qui m'est familière et que je parcours depuis nombre d'années dans ses moindres recoins.

Les lecteurs y trouveront des renseignements que je me suis efforcé de relater avec sincérité et une scrupuleuse exactitude.

Mon but sera largement atteint si je parviens à intéresser le lecteur en lui inspirant un noble enthousiasme en faveur de notre chère Algérie.

Tlemcen, le 15 mai 1885.

CANAL.

RUINES ROMAINES

à 6 kilomètres au S.-E. d'Aïn-el-Arba, sur la rive gauche de l'oued Tsléta

---

M. Mairin, instituteur à Aïn-el-Arba, nous écrit ce qui suit à la date du 28 juillet 1885 :

« Je viens de constater la présence de ruines romaines à en-
« viron 6 kilomètres d'Aïn-el-Arba, près de l'oued Tsléta. Ces
« ruines sont, à ce que je crois, les restes d'une citerne qui me-
« surait au moins 15 mètres de long sur 3^{m}50 de large. Cette ci-
« terne qui se dirige du sud au nord était coupée en trois parties
« dans le sens de la largeur. La voûte de deux des compartiments
« se trouve entièrement effondrée ; seule, celle de la partie centrale
« est encore assez bien conservée. Les murs latéraux ont plus
« d'un mètre d'épaisseur. Du côté est du réservoir central on
« trouve, traversant le mur, un tuyau en terre de 0^{m}15 environ
« de diamètre, qui devait donner passage aux eaux des sources
« supérieures de la rivière.

« Quelques jours après, muni d'un pic et d'une pelle, j'y suis
« retourné avec le garde-champêtre et mon adjoint. Nous avons
« creusé une tranchée d'environ 1^{m}50 de profondeur dans le sens
« de la largeur et sans atteindre le fond. J'ai constaté que bien des
« générations avaient vécu sous ces voûtes : l'existence de foyers
« placés par couches horizontales, à des profondeurs successives
« de 0^{m}20, 1^{m}10, 1^{m}35, 1^{m}50, ne laisse aucun doute à cet égard. J'ai
« consulté au sujet de ces ruines un vieil arabe de ma connais-
« sance. Il m'a répondu que ses parents, ses grands parents les
« avaient toujours vues en cet état et qu'il y avait longtemps, bien
« longtemps qu'elles existaient ; autrefois les arabes y logeaient
« avec leurs troupeaux. Il a ajouté qu'on avait enlevé à quelques

« mètres de là des pierres énormes et que sous l'une d'elles, cou-
« verte d'inscriptions, on avait trouvé une amphore contenant
« beaucoup d'or. Il n'en savait pas davantage.

« Je suppose être en présence d'un poste romain fortifié assez
« important et destiné à protéger la route d'Ad-Regias (Arbal), à
« Safar (Aïn-Temouchent.) »

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE — DESCRIPTION DU LITTORAL ET DES DIFFÉRENTS BASSINS HYDROGRAPHIQUES

CHAPITRE I

SITUATION — LIMITES — ÉTENDUE — POPULATION
TEMPÉRATURE — CLIMAT

I. Situation. — Limites.

L'arrondissement de Tlemcen occupe la partie occidentale du département d'Oran.

La Méditerranée le borde au nord, entre l'oued (1) Kiss ou Adjeroud, qui le sépare du Maroc, et le Chabet (2) Tralimet qui débouche dans la petite baie de Tenikren, entre Beni-Saf et Camerata, et forme sa limite avec l'arrondissement d'Oran.

Le littoral a un développement de côtes de 45 milles marins, soit environ 83 kilomètres, depuis le Kiss jusqu'à Tenikren, et sa situation géographique à l'ouest du méridien de Paris se trouve placée entre 4° 32′ et 3° 40′ de longitude.

A l'est, la limite est formée par les territoires des arrondissements d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès.

De la mer elle s'infléchit au sud-est jusqu'au pied du Dra-el-Berdj, montagne conique, en suivant l'oued Tralimet. De ce point la limite se dirige du nord au sud, en suivant une ligne de crêtes

(1) Oued, — Rivière, cours d'eau plus ou moins important.
(2) Chabet, — Dépression ou ravin souvent à sec pendant l'été.

qui sépare les Beni-Fouzech des Ouled-Khalfa, jusqu'à la pointe nord du territoire d'Aïn-Tekbalet.

Suivant toujours la même ligne de crêtes, qui circonscrit à l'est le bassin de l'Isser, la limite sépare ensuite les Ouled-Sidi-Abdelly et Ouled-Mimoum (côté de Tlemcen) des Ouled-Zeïr et du territoire de Sidi-Daho jusqu'à la rencontre de la route nationale de Relizane au Maroc, laquelle passe par Mascara, Bel-Abbès et Tlemcen.

La direction générale de cette partie de la limite est se dirige du nord-ouest au sud-est, depuis le djebel Djnadir (692^{m}) jusqu'à l'ancien télégraphe aérien d'Anchez ou Sidi-Daho (890^{m}).

A partir de la route nationale la limite reprend sa direction primitive nord-sud, passe un peu à l'est d'Aïn-Tellout (hameau et source), touche à Tatfaman (source), et sépare le territoire des Beni-Snisel (commune mixte de Lamoricière) de celui des Ouled-Sidi-Ali-ben-Youb et des Ouled-Balagh.

Ces derniers confinent à la ligne séparative du Tell et des Hauts-Plateaux.

L'arrondissement civil se termine là, et le territoire militaire, ou de commandement, commence à la crête nord des Hauts-Plateaux.

Les territoires limitrophes qui prolongent la limite plus au sud sont alors : dans la subdivision de Tlemcen, les Angad, et dans la subdivision d'Oran, dont dépendent les tribus au sud de Bel-Abbès, les Beni-Mathar, situés tous deux sur les Hauts-Plateaux couverts d'alfa du sud Oranais.

Le territoire civil de colonisation au sud-est de l'arrondissement ne s'étend pas au delà des Ouled-Ouriach et des Azaïl, qui dépendent de la commune mixte de Sebdou ; mais le territoire de commandement se prolonge sur tout le pays récemment occupé (1882) dans les Hauts-Plateaux sahariens. Il comprend le nouveau cercle d'Aïn-Sefra avec les Ksours (1) de Sfissifa, Mograr-Tahtani, Mograr-Foukani, Aïn-Sefra, Tiout et Asla.

A l'ouest, nous n'avons pas, à proprement parler, de limite bien définie ; celle qui a été déterminée, jusqu'au 32e parallèle, par le traité du 18 mars 1845, conclu entre le général français comte de

(1) Ksours, pluriel de Ksar, château-fort, village fortifié dans les oasis du Sahara peuplés de gens sédentaires qui servent de fermiers, ou plutôt de gardiens d'entrepôt aux populations nomades des territoires Sahariens.

la Rüe et Sidi-Hamida-ben-Ali, plénipotentiaire de l'empereur du Maroc, n'est pas une frontière naturelle. Elle est si incertaine et si peu respectée par les populations marocaines limitrophes qu'elle donne lieu à de perpétuels conflits.

Cette frontière politique, qui sépare l'Algérie occidentale de l'empire du Maroc, est fixée sur la mer par l'oued Kiss, petite rivière qui a son embouchure à environ 5 kilomètres à l'ouest du cap Milonia (le fromontorium magnum des Romains (1); ses points principaux passent : à Souk (2) Adjeroud, où le bureau arabe de Marnia a fait construire un petit bordj (3) ou maison de commandement en 1881, à Ras-el-Aïoun (tête des sources), à Dra-ed-Doum-El-Aouedj, à Lalla-Aïcha, à Sidi-Aïed, point situé à 1 kilomètre 1/2 environ à l'ouest du barrage en construction de Raz-Mouïllah, à Djerf-el-Baroud, Sidi-Hamza et Sidi-Zaher, où l'on voit une petite tour ronde et un bordj (qui sert de poste à un peloton de spahis). Sidi-Zaher a souvent servi de lieu de réunion pour l'entrevue de certains ambassadeurs ou plénipotentiaires des deux pays. Il a aussi servi de campement ou bivouac à plusieurs colonnes d'observation. La frontière passe ensuite toujours en se dirigeant du nord au sud, à Raz-Asfour (tête d'oiseau), sommet qui domine Gar Rouban ; à Teniet-el-Mechamich, à Sidi-Aïssa, à Kreneg (4) Ahda, et enfin à Teniet (5) es-Sassi.

Ce dernier point est un col situé vers le milieu de la chaîne de montagnes connue sous le nom de Djebel (6) Si-el-Abed, au sud-ouest d'El-Aricha.

La limite fixée par le traité de 1845 s'arrête à Teniet-es-Sassi, un peu au sud du 34e parallèle.

De là au 32e parallèle, situé au-dessous de Figuig, aucun point précis n'a été indiqué, la limite suit une ligne sinueuse indéterminée qui traverse le Chott (7) el-Gharbi (c'est le Salinæ Nubonenses

(1) D'après Mannert ; l'Amiral Mouchez, etc.
(2) Souk, marché forain indigène
(3) Bordj, petite redoute ou forteresse arabe, à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom de caravansérail.
(4) Kreng, étranglement ; rapprochement encaissé des deux rives d'un cours d'eau ou d'un torrent.
(5) Téniet, défilé, sentier étroit au sommet des montagnes.
(6) Djebel, montagne
(7) Chott, littéralement rivage, bord. Chott-el-Gharbi veut dire proprement, rivage de l'ouest. Les chotts sont pour la plupart de grands bassins ou cuvettes à fonds de sable où viennent se perdre, pendant les pluies, les eaux des versants circonvoisins. Quelques-uns sont à fonds argileux ; Ce sont en général des lacs salés sans profondeur.

de Ptolémée et d'Antonin), et s'arrête conventionnellement au 32e parallèle. Cette limite, on le voit, est fort indécise ; elle n'est déterminée par aucun accident naturel, il n'est donc pas surprenant qu'elle fasse naître de perpétuels conflits.

La vraie limite géographique, celle qui, pendant les sept siècles de la domination Romaine, a séparé la maurétanie Tingitane de la Césarienne, celle qui plus tard marqua la frontière du royaume de Tlemcen, puis de la régence d'Alger, c'est le cours de la Moulouïa, la Malva des Romains.

C'est aussi cette limite qu'aurait dû adopter l'absurde et à jamais regrettable traité de 1845.

II. Étendue.

L'étendue de l'arrondissement de Tlemcen est d'environ 85 kilomètres de largeur, de l'ouest à l'est, sur 120 de profondeur nord-sud, soit approximativement 10.200 kilomètres carrés ou un million vingt mille hectares, non compris les Hauts-Plateaux.

C'est la superficie (moyenne) équivalente à deux départements de France.

Cette superficie se décompose comme suit, par nature de territoires :

1° Dans le Tell (1).

Territoire civil :

Communes de plein exercice		35.500	hect.
Communes mixtes	Remchi	31.600	»
	Lamoricière	33.469	»
	Sebdou	74.565	»
	Nedroma	62.334	»
	A reporter	237.468	hect.

(1) On nomme Tell la région voisine du littoral Méditerranéen, la zone colonisable cultivée par les colons européens qui trouvent dans ses vallées, et à différentes altitudes, des terres fertiles propres aux cultures et des conditions climatériques analogues à celles du midi de la France. Le Tell est la terre par excellence (alma tellus des latins), qui produit les aliments nécessaires à la vie humaine. L'Algérie se divise en trois zones ou échelons : le Tell, les Hauts-Plateaux, le Sahara. On appelle Hauts-Plateaux la zone intermédiaire entre le Tell et le Sahara, laquelle est couverte de pâturages et de terres de parcours. Le Sahara est le pays des plaines et des grands espaces déserts impropres à la culture.

COMMUNES	POPULATION NORMALE OU MUNICIPALE — FRANÇAIS — Citoyens Français — d'origine	Israélites naturalisés	Sujets Français Indigènes musulmans	ÉTRANGERS	TOTAL	Population comptée à part Art. 2 du décret du 3 novembre 1884 — Militaires des garnisons	POPULATION totale
TERRITOIRE CIVIL							
Plein exercice — Hennaya	370	25	481	110	986	»	986
Plein exercice — Nemours	631	55	978	771	2.435	292	2.727
Plein exercice — Tlemcen	2.966	3.745	15.337	2.069	24.117	1.253	25.370
Mixtes — Lamoricière	379	74	9.563	851	10.867	»	10.867
Mixtes — Nedroma	39	267	20.072	75	20.453	»	20 453
Mixtes — Remchi et Beni-Saf	712	29	26.251	2.474	29.466	»	29 466
Mixtes — Sebdou	368	26	6.701	118	7 213	»	7.213
Totaux pour le territoire civil	5 465	4.221	79.383	6.468	95.537	1.545	97.082
TERRITOIRE MILITAIRE DU TELL							
Cercles — Marnia	121	131	19.002	272	19.526	266	19.792
Cercles — Sebdou	»	32	14.349	57	14.438	135	14.573
	121	166	33.351	329	33.964	401	34.365
Report du territoire civil	5.465	4.221	79.383	6.468	95 537	1.545	97.082
Totaux généraux pour le Tell	5.586	4.387	112.734	6.797	129.501	1.946	131.447
POPULATIONS DU SUD							
Hauts-Plateaux — Ouled en Naar (Habaedea)	»	»	2 569	»	2.569	»	2.569
Hauts-Plateaux — Id. (El-Ibel)	»	»	5.955	»	5.955	»	5.955
Hauts-Plateaux — Hamyan (Gharaba)	»	»	4.550	»	4.550	»	4.550
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Sfissifa	»	»	1.500	»	1.500	»	1.500
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Aïn-Sefra (Cercle)	»	»	800	»	800	860	1.660
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Tiout	»	»	700	»	700	»	700
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Asla	»	»	400	»	400	»	400
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Moghrar (Foukani)	»	»	600	»	600	»	600
Ksours sahariens formant le Cercle d'Aïn-Sefra — Moghrar (Tahtani)	»	»	800	»	800	»	800
Hauts-Plateaux et ksours - Totaux	»	»	17.874	»	17.874	860	18.734
Report des totaux du Tell	5 586	4.387	112.734	6 797	129.501	1.946	131.447
Totaux généraux	5.586	4.387	130.608	6.797	147 375	2.806	150.181

N. B. — Dans ces chiffres ne sont comprises que les populations sédentaires à l'exclusion des nomades.

Report........	237.468	hect.
Territoire militaire........................	428.300	»
Superficie totale dans le Tell	665.968	»
2° Hauts-Plateaux :		
Superficie approximative.............. ...	354.032	»
Soit pour l'ensemble......................	1.020.000	»
Si à cette étendue on ajoute les Ksours sahariens, environ.........................	1.091.700	»
On arrive à trouver pour la superficie totale occupée dans la région Tlemcenienne.....	2.111.700	hect.

III. — Population.

La population civile se compose de français et d'étrangers d'origine européenne (Espagnols, Italiens, Anglo-Maltais, etc.), d'Israélites naturalisés et d'indigènes musulmans, sujets français.

Le dernier recensement a été effectué le 28 décembre 1881, nominativement dans chaque commune constituée, et numériquement dans les tribus du territoire de commandement.

Le tableau ci-contre donne les résultats de cette opération :

IV. — Température. — Climat.

Par sa position accidentée, montagneuse, la région Tlemcenienne réunit pour ainsi dire tous les climats, mais plus particulièrement celui du midi de la France.

Sur le littoral et dans les parties élevées et pourvues d'eau, elle présente la végétation du printemps et les fruits de l'automne répandus à profusion dans tout le Tell ; et sur les Hauts-Plateaux du sud, les tempêtes de sirocco de l'été et les neiges de l'hiver.

On récolte déjà à Marnia, Nemours, Rachgoun, Beni-Saf et dans la plaine de la Tafna, lorsqu'on sème encore sur les plateaux de Terni et de Sebdou.

Le climat en général est doux et salubre. La température moyenne sur le littoral est de 12 à 15° au-dessus de zéro de janvier à mai ; elle s'élève de 28 à 32° en juillet, août et septembre.

Sur les Hauts-Plateaux, les chaleurs de l'été sont moins tempérées et les hivers beaucoup plus rigoureux.

Toutefois pris dans son ensemble et surtout à Tlemcen et ses abords, le climat est sain et des plus agréables ; l'air est vif, pur et salubre.

Des stations d'observations météorologiques sont installées à Nemours, à Beni-Saf, à l'île de Rachgoun et à Tlemcen.

D'autres observations sont également faites dans les postes du sud par l'autorité militaire.

Le tableau ci-dessous résume les renseignements recueillis et donne les moyennes :

DÉSIGNATION DES LIEUX		Pression barométrique moyenne	TEMPÉRATURE MOYENNE Thermométrique			Quantité de pluie tombée (millimètres)
			Janvier	Août	Générale	
Zone maritime...	Nemours....	765.5	12.9	28.7	19.30	364.6
	Rachgoun (île).	751.4	11.6	29.8	20.0	360.1
	Beni-Saf....	762.0	12.5	27.4	19.4	408.0
Région montagneuse.	Tlemcen.....	693.0	8.7	26.3	17.5	574.2
	Sebdou......	692.2	7.2	27.8	16 2	634.3
Hauts-Plateaux...	El-Aricha ..	658.5	7.9	29.2	15.4	241.1
Ksours sahariens..	Aïn-Sefra ...	680.3	13.6	33.1	22.0	58.4

En résumé, les maladies sont bénignes et rares ; la fièvre paludéenne, qui sévissait avec intensité lors des premiers défrichements du sol, n'est plus guère constatée que dans le voisinage des marais assez clair-semés dans l'arrondissement.

Les affections épidémiques, variole, fièvre typhoïde, typhus, etc., ne présentent que des cas isolés, parfois dans les hôpitaux où les centres de garnison.

La santé publique est en somme excellente et les cas de longévité, très fréquents.

Ainsi qu'on le verra plus loin, dans la description des différents bassins, la région Tlemcenienne est pourvue d'une grande quantité de sources minérales, thermales, d'une grande vertu, dont les indigènes seuls font un fréquent usage, les européens préférant rester tributaires des établissements thermaux de la métropole, qui présentent plus de confortable et une grande variété de distractions.

Les grands vents assez fréquents sont dus au voisinage du détroit de Gibraltar.

Les directions dominantes sont celles de N. O. et O.

Ce vent est généralement sec et froid ; il fait baisser le baromètre et élever le niveau des eaux sur la côte.

Lorsqu'il est modéré, l'air est d'une transparence remarquable, et les montagnes se distinguent à de très grandes distances avec leurs contours nettement accusés ; lorsqu'il est fort, le ciel est encore clair et parsemé de nuages blancs légèrement dentelés ; lorsqu'il est violent, le ciel se couvre de gros nuages bruns, qui amènent souvent la pluie.

Le vent d'est ou de nord-est est plus rare. En hiver, il est humide et chaud, fait monter le baromètre et baisser le niveau des eaux. En été, il est plus fréquent et se fixe généralement au N. E.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DU LITTORAL ET DES BASSINS MÉDITERRANÉENS

La côte du littoral Tlemcenien est généralement élevée et montagneuse, surtout entre Nemours et Beni-Saf, où les hautes chaînes des Trara abaissent leurs contre-forts jusqu'à la mer et y forment les principaux caps.

Vue du large, cette côte est remarquable et facile à reconnaître pour le navigateur.

En venant des côtes d'Espagne ou du détroit de Gibraltar, la vue s'étend, à l'ouest, jusqu'aux îles Zaffarines et, à l'est, sur une côte dentelée composée de mamelons dont l'altitude varie entre 300 et 700 mètres.

« Les parties saillantes sont formées de falaises à pic, souvent bordées d'écueils. Les parties rentrantes forment des plages de sable ou de galets.

« Les embouchures des rivières situées au fond des baies sont barrées par des bancs de sable pendant l'été. En hiver, ces barres se creusent et permettent quelquefois le passage des embarcations. (1) »

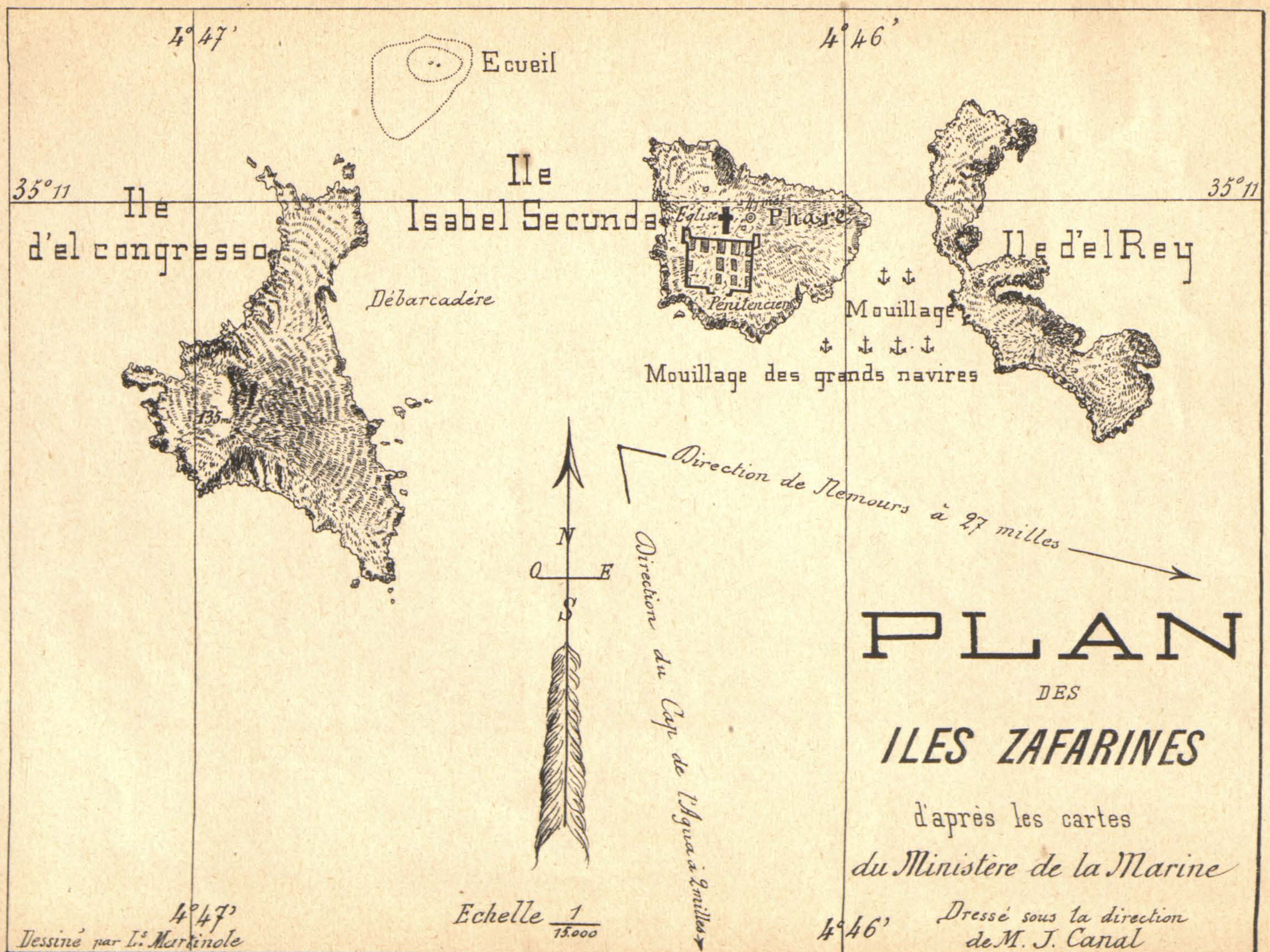
La côte Tlemcenienne touche presque à l'Europe, par l'Espagne. Le point le plus rapproché de Rachgoun est le cap de Gâte qui borne à l'est la baie d'Alméria. La distance entre ces deux points est de 38 lieues.

Les ports espagnols de Malaga, Almeria, Carthagène et Alicante, le port anglais de Gibraltar, les ports marocains de Tanger et Melilla font un grand commerce avec les ports de notre littoral, Nemours et Beni-Saf.

Le tableau ci-dessous donne les distances, exprimées en lieues marines, des différents ports étrangers à ceux de Nemours et de Beni-Saf.

DÉSIGNATION des PORTS ÉTRANGERS	DISTANCE EN LIEUES	
	à Nemours	à Beni-Saf
Melilla (Maroc)......................	$29^{l}6$	$40^{l}0$
Almeria (Espagne)...............	43.0	42.1
Carthagène (Espagne)............	60.2	54.4
Malaga (Espagne)................	66.0	72.5
Gibraltar (Anglais)..............	78.3	86.0
Alicante (Espagne)...............	89.0	72.0
Tanger (Maroc).....................	90.2	98 2

(1) Amiral Mouchez. — Instruction nautique sur les côtes de l'Algérie.



PLAN
DES
ILES ZAFARINES
d'après les cartes
du Ministère de la Marine

AUT. P. PERRIER, ORAN.

A l'exception des environs des villes et lieux habités, la zone maritime est en général peu peuplée ; on y rencontre cependant, de loin en loin, des cultures et quelques habitations.

Le gibier y abonde : la caille, la perdrix, le lièvre, le lapin y sont communs. On y chasse aussi le sanglier.

Quelques hautes falaises creusées en grottes naturelles sont peuplées de bandes nombreuses de pigeons ramiers.

La mer y est très poissonneuse et nourrit toutes les espèces les plus recherchées pour la consommation. Aussi, de nombreuses usines pour les salaisons s'établissent-elles sur le rivage.

La pêche et la préparation de la sardine, très fructueuse, est déjà une industrie importante.

Les îles Zaffarines (Tres insulae). — Avant de décrire la côte, nous parlerons des îles Zaffarines, bien qu'elles n'appartiennent pas à la France, mais parce qu'elles sont une dépendance naturelle de notre littoral.

« Quand on approche de la frontière occidentale de l'Algérie en
« venant, soit du côté de l'Espagne, soit du détroit de Gibraltar, on
« rencontre, après avoir doublé le cap *Tres Forcas* (cap des trois
« fourches, promontorium Rusadir), très facile à reconnaître par
« le massif de hautes terres qui le domine, un vaste golfe au fond
« duquel est situé le petit groupe des 3 îles Zaffarines. (1) »

Les caboteurs et même les navires d'un moyen tonnage peuvent trouver un abri momentané, en cas de mauvais temps, derrière ces îles qui forment une excellente rade abritée dans toutes les directions du vent et de la mer, et qui constitue le meilleur mouillage de cette partie de la côte.

Elles sont sur le prolongement du cap de *l'Agua* (cap de l'eau), à la distance de 2 milles et un peu à l'ouest de l'embouchure de la Moulouïa, laquelle n'est séparée de celle du Kiss (notre frontière actuelle), que par la plage sabloneuse de Tazagraret, d'une longueur d'environ 12 kilomètres.

Les îles Zaffarines (les Espagnols prononcent : *Djaffarinas*), offraient un solide point d'appui sur notre frontière maritime de l'ouest (elles étaient libres et inoccupées) à l'époque de la conquête. En 1847, le gouvernement français se décida à en prendre posses-

(1) Amiral Mouchez. — Instruction nautique sur les côtes de l'Algérie.

sion. Il fallut encore deux autres années de tergiversations pour organiser la petite expédition combinée dans ce but, et qui partit d'Oran en 1849, sous le commandement du colonel de Mac-Mahon.

L'Espagne était aux aguets ; prévenue du départ de la colonne par ses agents consulaires, et profitant des retards qui se produisirent dans la marche de cette petite expédition, elle détacha promptement du port de Malaga un vaisseau de guerre qui arriva aux Zaffarines quelques heures avant les troupes françaises, en prit possession au nom d'Isabelle II et y planta le drapeau espagnol.

Les îles qui coûtaient si peu à prendre, furent perdues pour nous, et le petit corps expéditionnaire dut rentrer à Oran, confus de cette déception, au grand mécontentement des marins et des soldats qui le composaient.

Pour en justifier la possession, l'Espagne y a depuis construit un *presidio* (pénitencier).

Le phare des îles Zaffarines se trouve par 35° 11′ 7″ de latitude et 4° 44′ 36″ de longitude, ouest de Paris.

Entre le cap de *l'Agua* et l'oued Kiss, la plage de Tazagraret s'aligne régulièrement.

Au-dessus s'étend la vaste plaine des Beni-Snassen, peuplée de nombreux villages et campements.

La Moulouïa. — Cette rivière, une des plus grandes du Maroc, a son embouchure à 4 milles à l'est du cap de l'*Agua*.

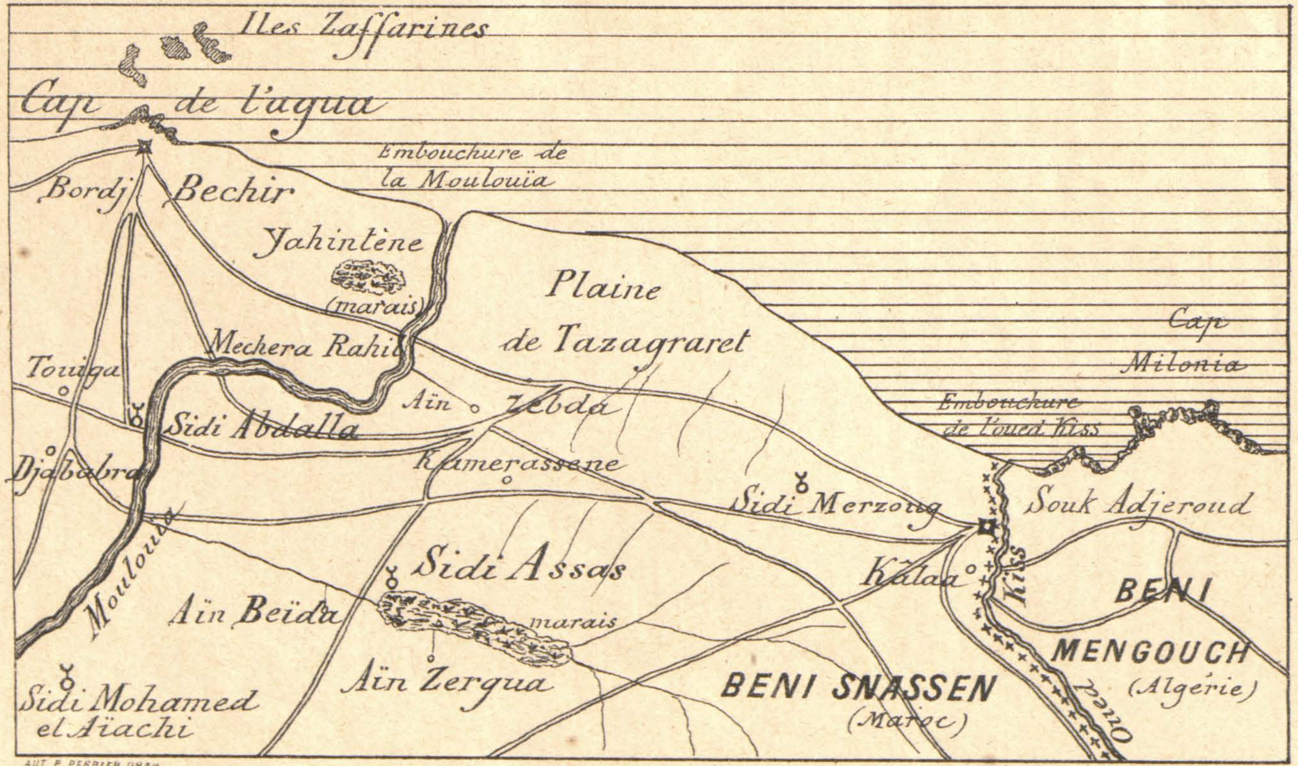
Son cours présente une longueur de 648 kilomètres. Elle prend sa source sur le versant nord de la chaîne du grand Atlas, à environ 30 lieues à l'est de la ville de Fez.

La vallée de la Moulouïa est une des plus fertiles et des plus peuplées du Maroc.

Les versants de la rive droite qui longent notre frontière actuelle sont sillonnés de nombreux affluents qui contribuent puissamment à la fertilité de cette contrée. De gras pâturages permettent l'élevage des troupeaux, une des branches les plus actives de l'industrie marocaine.

Indépendamment des villes principales Ouchda et Debdou, situées sur la rive droite de la Moulouïa, il existe une grande quantité de petits centres qui sont le lieu d'importants marchés hebdomadaires.

Echelle de $\frac{1}{200.000}$ 0 1 2 4 6 8 10 Kil^es^



J. Canal

CÔTE OCCIDENTALE.
(entre la Moulouïa et le Kiss)

Enfin, cette contrée renferme des forêts d'oliviers en plein rapport.

Les Beni-Snassen. — Les Beni-Snassen (Beni-Iznacen) sont les peuplades les plus rapprochées de notre littoral et de la frontière. Ils sont de race kabyle, et leurs villages ou campements sont élevés sur les montagnes confinant jusqu'au Riff.

Ces populations à demi barbares vivent dans la plus complète indépendance, et l'empereur du Maroc n'exerce sur elles qu'une puissance tout à fait nominale.

Les Beni-Snassen furent châtiés en 1859 de la façon la plus rude par l'armée française.

Les Riffains assiégeaient les espagnols dans leur forteresse de Ceuta; ils voulurent faire « parler la poudre » du côté de Marnia; ils violèrent notre territoire, surprirent des convoyeurs et des soldats isolés, puis ils attaquèrent un gros de chasseurs et de spahis qui opéraient une reconnaissance.

Le mouvement fut bientôt général. Les bandes marocaines battues à Tiouly (1) le 11 septembre, furent contraintes de repasser la frontière. Afin d'éviter le retour de pareilles incursions, une expédition fut résolue. On en donna le commandement au général de Martimprey.

Elle se composait de deux divisions d'infanterie et une de cavalerie qui furent promptement réunies sur les bords du Kiss, en face des Beni-Snassen.

Ces troupes ne commencèrent leurs opérations qu'après s'être appuyées sur une base solide composée de deux fortes redoutes rapidement construites sur l'oued Kiss, et pouvant contenir vingt jours de vivres et d'approvisionnements pour toute la colonne.

Le 5 novembre 1859, les colonnes d'attaque s'ébranlèrent, et la brigade Deligny enleva brillamment la clef du pays, le col de Aïn-Taforalt, près du village de Tagma.

Les autres brigades suivirent le mouvement et contribuèrent à infliger aux Beni-Snassen une sanglante défaite. Ils furent contraints de subir toutes les conditions que le général en chef crut devoir leur imposer.

---

(1) L'oued Tiouly, petit cours d'eau, affluent de la rive droite de l'oued Kouarda, dans les M'sirda, au pied du versant nord du Kerkour.

L'oued Kiss. — L'Oued-Kiss (appelé aussi Adjeroud), est une petite rivière qui coule à l'extrémité est de la plage de Tazagraret, dont nous venons de parler. C'est ce petit cours d'eau insignifiant qui a servi de base au général de la Rüe pour la délimitation de notre frontière en 1845.

L'embouchure du Kiss débouche à 5 ou 6 kilomètres à l'ouest d'un massif montagneux occupé par les Beni-Mengouch et formé par une série de mamelons boisés de 200 à 400 mètres de hauteur, dont l'extrémité forme le cap Milonia. *(Le promontorium Magnum de Ptolémée).* Ce cap est très saillant et facilement reconnaissable du large.

Nous reviendrons ultérieurement sur les lieux remarquables qui sont situés dans le bassin du Kiss.

Entre le cap Milonia et Nemours, la distance est de 14 milles marins (25 k. 728 m.), la côte est toujours rocheuse et hérissée de falaises.

Pointe Bou-Madane. — A 3800 mètres environ à l'est du cap, on trouve la pointe de Bou-Madane, ou pointe nègre qui est reliée à une autre pointe très élevée, appelée *Raz-Klab* (tête de chien), par une belle plage de sept kilomètres de longueur, dite des M'Sirda, nom de la tribu voisine.

En arrière de la plage, le terrain s'élève rapidement et se couvre de mamelons. C'est la fraction des M'Sirda Fouaga (1).

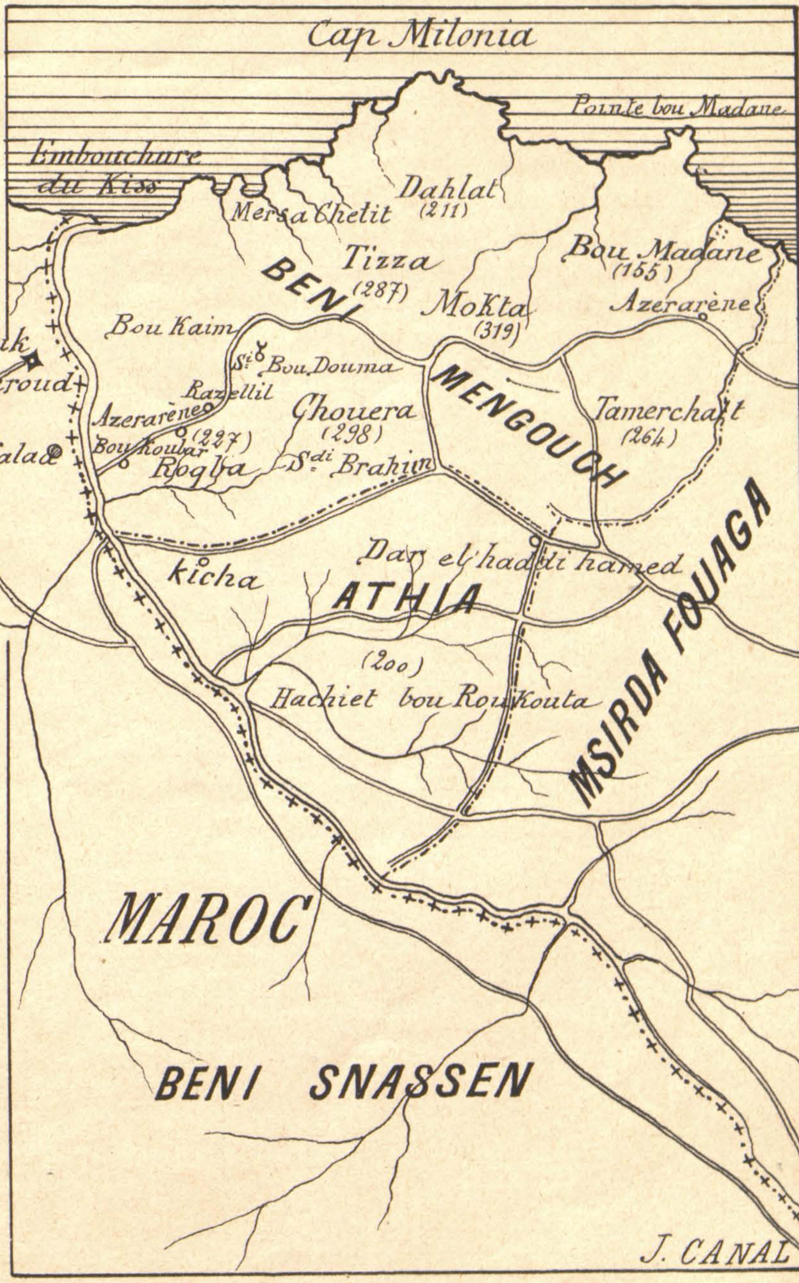
Massifs montagneux des Beni-Mengouch et des M'Sirda. — Le sol du pays est très tourmenté dans les Beni-Mengouch, touchant le Kiss, et dans les M'Sirda.

Plusieurs grands mamelons, des pitons la plupart de forme conique, se voient à de très grandes distances.

En partant de l'embouchure du Kiss pour se diriger vers l'est, on remarque, au premier plan formant le sommet du cap Milonia, le *Dahlal,* haut de 211 mètres. Un peu en arrière, sur la crête du massif des Beni-Mengouch : le rogba *Sidi-Brahim* (227^{m}), le *Choucra* (298^{m}), le *Tizza* (287^{m}), et le *Tamerchalt* (264^{m}). Au fond, dans le territoire des Athia, une série de mamelons secondaires entoure le sommet principal, appelé *Hachiet-bou-Roukouta,* qui

---

(1) Fouaga veut dire d'en haut ; tahta, d'en bas.



Frontière du Maroc

Bassin du Kiss.

s'élève d'environ 200 mètres au-dessus des mamelons qui l'environnent.

Baie de Lemnis. — A l'est de la pointe *Bou-Madane*, on distingue un enfoncement bien abrité des vents d'ouest formant une baie « connue des anciens sous le nom de Lemnis (1). »

A 1800 mètres à l'ouest de la même pointe, on voit une autre baie plus profonde, au fond de laquelle des industriels ont installé des dépôts d'alfa que l'on embarque aisément à l'abri de deux îlots.

Raz-el-Klab (la tête de chien). — Ce petit cap très élevé est situé à 9 ou 10 kilomètres à l'est de la pointe Bou-Madane.

C'est entre ces deux promontoires que se trouve la belle plage des M'Sirda, sur laquelle viennent déboucher quatre petites rivières : les oueds *Garek, Yetef, Menafen et Rhezel.*

A l'est du Raz-el-Klab, on rencontre un petit port que les caboteurs désignent par le nom de *Mersa* (2) *Beni-Aïad,* et au fond duquel débouche une importante rivière, l'oued *Kouarda* « qui serait le popletum flumen des Romains (3). » Divers chantiers pour l'exploitation de l'alfa sont établis sur cette côte saine, profonde et facilement abordable par les beaux temps. Un seul écueil formé par quelques roches à fleur d'eau, que les marins appellent les *Fourmis,* existe un peu à l'est de la plage de Beni-Aïad.

En arrière de ces plages, dans la direction S. O. — N. E. la chaîne des M'Sirda sépare les deux petits bassins des M'Sirda Fouaga et des M'Sirda Tahta.

L'axe de cette chaîne de montagnes est dentelé ; le pied de ses contre-forts s'abaisse à l'ouest jusque sur les bords du Kiss.

Ce grand massif prend, de ce côté, son point d'appui au djebel *Tizi-Aïcha,* haut de 513^{m}.

Viennent ensuite, en allant vers l'est-nord-est, le *Bourkrirat* (624^{m}), le *Nador* des M'Sirda (590^{m}), le *Zendel,* cône aigu qu'on aperçoit de toutes les directions (615^{m}), le *Teresmouïl* (597^{m}). De ce dernier faîte, la ligne des crêtes se retourne vers le nord et vient justement aboutir au sommet du Raz-el-Klab, dont l'altitude est de 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(1) D'après l'amiral Mouchez.
(2) Mersa ou Marsa, en arabe petit port, enfoncement, baie, anse.
(3) D'après l'amiral Mouchez.

Entre cette chaîne principale et la mer, une petite chaîne secondaire et parallèle à la première, coupe le territoire des M'Sirda fouaga à 3 ou 4 kilomètres de distance, formant ainsi deux échelons de l'ouest à l'est. Les sommets qui la composent sont : le *Hallouïa* (408^{m}), le *Bou-Alahoum* (295^{m}), le *Hadjaren* (462^{m}), et le *Adham* (240^{m}).

Du Raz-Klab à Nemours. — Entre ces deux points la côte est élevée et rocheuse. Elle présente quelques enfoncements formés par le débouché de trois ou quatre ravins dont les principaux sont : l'oued *Aïn-el-Arcoub* et l'oued *Abdallah.* Ce dernier contourne le pied du mamelon sur lequel est établi le phare de Nemours.

En arrière de la côte et à l'est des M'Sirda, se trouve le territoire des Souhalia, qui forme un petit bassin baigné par les deux rivières ci-dessus, dont la première, l'oued El-Arcoub a un affluent important, l'oued *El-Bir* (rivière du puits). Ce bassin de l'Arcoub et de l'oued Abdallah est bordé à l'ouest par une ligne de mamelons, dont les sommets principaux sont : le *Taourit* (282^{m}), le *Rogba-Eïdour* (525^{m}), le *Ali-el-Mokreun* (302^{m}), le *Souf el-Biod* (595^{m}), le *Dar-Salah* (538^{m}), le *Dar-Rouïssen* (420^{m}) et le *Frass* (305^{m}).

A l'est, la ligne de mamelons est formée par les sommets suivants : le *Kerkour* (476^{m}), sur le flanc oriental duquel on a élevé une colonne commémorative destinée à perpétuer la mémoire des héros du combat de *Sidi-Brahim*, commandés par le colonel de Montagnac (23 septembre 1845) et dont on trouvera plus loin le récit ; le *Si-Lambar* (325^{m}), le *Koudiat* (447^{m}), et le *Bou-Rekiout* (381^{m}), ce dernier situé près du village de Beghaoun.

Les détails de la côte et des montagnes qui la bordent étant esquissés à grands traits entre le Kiss et Nemours, revenons aux divers bassins méditerranéens, aux territoires qu'ils occupent et aux centres de population qui les couvrent.

Bassin de l'oued Kiss. — Il résulte de ce système orographique que le petit bassin méditerranéen le plus occidental de l'arrondissement et de l'Algérie, est celui de l'oued Kiss, rivière qui nous sépare du Maroc.

L'oued Kiss, sur sa rive droite, baigne le pied des Beni-Mengouch.

Son cours est d'environ 20 kilomètres. Ses affluents sont cons-

titués par des ravins peu importants, qui ne donnent de l'eau qu'en temps du crue.

Les Beni-Mengouch. — L'embouchure de la rivière est navigable sur un petit parcours de bras de mer, et les embarcations peuvent s'y abriter. A deux ou trois kilomètres, on voit sur la rive droite *(le côté français)* quelques villages bâtis dans le genre kabyle, qui sont assis sur les flancs des coteaux : Razeltil, Sidi-bou-Douma, Azerarene, Oued-bou-Koubar, etc. D'autres petits villages kabyles se voient sur le versant nord du Djebel-Tizi-Aïcha ; ce sont : Azeranene, Dar-el-haddi-Hamed, Kriezez, El-Ouzazda, Sebabna, Skouna, etc. Près de la mer, entre les mamelons Tamerchalt et El-Adham, on voit la mosquée de Beïder, sur un monticule de 216 mètres de hauteur.

Le pays des Beni-Mengouch est très pittoresque, couvert de bois et de végétation. Il possède une grande quantité de sources d'une eau claire et limpide. Sa population, de 325 habitants, est fractionnée en six douars ; elle est de race Kabyle, habite des maisons et est parfaitement stable.

Les sources étant très abondantes, chaque village est établi auprès d'une petite fontaine généralement suffisante pour l'alimentation de la population et du bétail et même pour les irrigations des jardins et vergers, situés sur les deux rives de petits cours d'eau formés par l'écoulement de ces sources.

Les Athia. — En remontant la rive droite du Kiss, on rencontre le territoire des Athia, à peu près semblable au précédent et peuplé de la même façon. Les principaux villages kabyles des Athia sont : Kicha et Dar-el-Haddi-Hamed.

Les Athia, dont la population est à peu près la même que celle des Beni-Mengouch, se subdivisent également en six douars (1).

A quelque distance au sud de Menasseb-Kiss, se trouve le *Raz-el-Aïoun* (la tête des sources) ; en face, sur la rive gauche (marocaine), on voit une petite redoute en maçonnerie et terre. Plus haut, l'oued Kiss est constamment à sec, sauf pendant les crues ; il ne présente plus aucun intérêt.

(1) Douar, au pluriel Douaeur, réunion de maisons formant village, ou de tentes disposées en rond, qui se compose d'un certain nombre de familles réunies par communauté d'origine, ou par des intérêts particuliers. C'est ainsi que l'on désigne les fractions de tribu groupées, par cantonnements.

Sur la rive gauche du Kiss, à deux kilomètres de la mer, se trouve un lieu remarquable appelé Souk (1) Adjeroud, en face duquel, sur la rive française, l'autorité militaire a fait construire en 1881 un petit bordj servant de poste de surveillance à un piquet de spahis, et de pied-à-terre aux officiers du bureau arabe de Marnia quand ils sont en tournée.

Les affluents de la rive gauche du Kiss, côté du Maroc, sont insignifiants. Quant aux populations frontières, on distingue sur le littoral les Beni-Mansour, et plus loin, sur les deux versants d'une grande chaîne de montagnes, les Beni-Snassen, peuple guerrier et indépendant dont il a déjà été parlé.

Le M'Sirda. — Bassin de l'Oued-Kouarda. — Cette petite rivière, connue des anciens sous le nom de *Popletum flumen,* arrose le territoire des M'Sirda Tahta c'est-à-dire d'en bas. Son cours est d'environ dix kilomètres ; il a son origine au pied du Nador des M'Sirda et débouche dans la mer à l'est du cap Raz-el-Klab.

Elle a deux affluents assez importants sur la rive droite : l'oued *Bendafan* qui descend du djebel Rogba-Eïdour, et l'oued *Tiouly* qui a son cours, parallèle à la mer, entre les montagnes du Dar-Ali-Mokreun au nord, et le Kerkour au sud.

Deux sanglants combats ont eu pour théâtre les bords du Tiouly : l'un le 23 septembre 1845 entre la colonne Montagnac et les réguliers d'Abd-el-Kader. *(Sidi-Brahim)* L'autre le 11 septembre 1859 entre nos avant-postes et un parti de 3000 marocains, la plupart des Beni-Snassen, conduits par le chérif (2) Mohamed-ben-Abdallah.

L'oued Kouarda est à sec une partie de l'été. Les eaux qui séjournent sur son parcours sont saumâtres et insalubrès.

Les M'Sirda n'ont pas besoin d'y avoir recours pour leur alimentation, car ils possèdent des sources nombreuses et importantes.

La tribu des M'Sirda se subdivise en treize douars couvrant une superficie de 16,600 hectares et contenant une population de 2,462 habitants, logés dans 423 maisons kabyles ou gourbis.

---

(1) Souk, au pluriel Souak, marché forain généralement en plein vent. Le souk des villes est permanent ; celui des campagnes est périodique, souvent hebdomadaire.

(2) Chérif, au pluriel Cheurfa, titre de noblesse spécial aux descendants du prophète. Certaines tribus se prétendent entièrement Cheurfa.

Chaque petit centre ou douar possède sa Kouba (1), appelée improprement marabout, placée sous l'invocation d'un saint personnage.

On distingue aussi dans les M'Sirda quelques *Zaouïas* (2) dont les plus importantes sont celles de : Ouled-Ben-Yaya et Oulad-Bourzin. Ajoutons qu'un des lieux les plus remarquables par le souvenir historique qui s'y rattache, est le monument funéraire et commémoratif connu sous le nom de *Colonne Montagnac,* située à l'angle S. E. des M'Sirda, confinant aux Djebala et aux Souhalia.

Ce petit monument a été élevé sur un monticule connu sous le nom de *Rokbat Mezzoudi,* au lieu dit Guerbous, à 6 kilomètres à l'ouest du marabout de Sidi-Brahim, à l'endroit rendu célèbre par la lutte inégale et funeste soutenue contre les contingents d'Abd-el-Kader par le chef d'escadrons Corby de Cognord, avec les débris de la colonne du colonel Montagnac. Ce combat homérique ayant eu pour principal théâtre le marabout de Sidi-Brahim, dans les Souhalia, on en trouvera un peu plus loin le récit.

La Colonne. — Comme tant d'autres qui portent dans leur cœur le culte du devoir et de la gloire nationale, attiré par ces lieux immortalisés, où le sang de nos soldats a été répandu si généreusement, nous aussi, nous avons fait un pélerinage à la colonne érigée en 1853 sur le lieu même du combat.

Avant cette époque, il n'existait qu'un simple ossuaire couvert d'un massif de maçonnerie en pierres sèches, où, quelques jours après le désastre, le général Cavaignac avait recueilli les cadavres de nos soldats.

Le monument est situé sur l'ancien ossuaire ; il se compose d'une base formée de trois marches de 0,25 de hauteur en maçonnerie brûte, supportant un grand piédestal quadrangulaire de $2^{m}00$ de hauteur avec socle de $0^{m}40$.

---

(1) Kouba, petit tombeau ou mausolée élevé à la mémoire d'un marabout ou d'un personnage pieux. Elle se compose généralement de 4 murs dont un percé d'une porte, surmontés d'une coupole, le tout blanchi à la chaux. C'est par erreur qu'on donne souvent le nom de marabout à ces édifices, confondant ainsi la construction avec le personnage à la mémoire duquel elle a été édifiée.

(2) Zaouïa, chapelle, ermitage. La zaouia est bâtie sur le tombeau ou en l'honneur d'un marabout vénéré. Les écoles arabes se tiennent généralement dans des bâtiments annexés à la chapelle. Les grandes zaouïas ont quelque analogie avec nos séminaires. On y enseigne les doctrines du Koran, la jurisprudence islamique. Les étrangers ou passagers y reçoivent l'hospitalité gratuitement.

Les angles sont ornés de pilastres en pierre de taille se détachant en saillie sur les quatre faces, dont le parement forme panneau.

Le remplissage du piédestal entre les pilastres est en maçonnerie brute recouverte d'enduits.

Une corniche saillante en pierre de taille couronne ce massif, sur lequel se dresse une pyramide quadrangulaire, tronquée à son sommet, de cinq mètres de hauteur. Le tout donne une élévation de 8^{m} 75. Sur chacune des faces est une inscription gravée dans l'enduit au ciment :

Face est. — Sidi-Brahim, 23 septembre 1845.

Face nord. — Lieutenant-colonel Montagnac, commandant supérieur.

Face ouest. — 8e Bataillon de Chasseurs à pied, Froment Coste, commandant.

Face sud. — 2e de Hussards, Gentil de St-Alphonse, capitaine commandant.

Zaouïet-el-Mira. — Petite tribu qui occupe une superficie de 800 hectares, située entre les M'Sirda et les Souhalia, près de la mer. Elle a la forme allongée d'une botte ; sa longueur nord, sud, est de 10 kilomètres, et sa largeur est-ouest, de 2 kilomètres.

Elle tire son nom d'une zaouïa dirigée par des marabouts descendants d'une famille pieuse des M'Sirda.

Cet établissement religieux a été fondé par le vénéré Sidi-Lhassen, personnage dont on remarque le tombeau à Tlemcen, à côté de l'Ecole arabe-française.

Un village s'est formé autour de la chapelle. Il porte le nom de Dechera-el-Kebira *(le grand village)*, titre un peu exagéré pour son importance.

D'autres hameaux kabyles, Hadj-Hadjem et Dar-bou-Medine constituent les autres centres de population dont le chiffre total s'élève à 520 habitants.

Les Souhalia. — Bassin de l'oued Sidi-Brahim. — Le territoire des Souhalia compris en entier dans le bassin de l'oued Sidi-Brahim, affluent de l'oued Gazaouanah, d'une superficie de 7991 hectares, forme une section de la commune mixte de Nedroma. Il est borné, au nord, par les M'Sirda et la mer ; à l'ouest, par

Zaouiet-el-Mira ; au sud, par les Djebala ; à l'est, par les territoires de Nemours et de Nedroma.

La population se compose de 3393 habitants de race kabyle, logés, soit dans des villages, soit dans des petites maisons ou gourbis éparpillés au milieu des terres de culture.

Deux fractions principales composent cette tribu : les Souhalia Fouaga (d'en haut), et les Souhalia Tahta (d'en bas).

Il existe des sources d'excellente eau, très limpide, et des jardins fruitiers dans presque tous les ravins.

Les villages ou centres de population des Souhalia Fouaga sont : *Ouled-Ali*, situé sur un mamelon à l'origine de l'oued Bou-Snina, affluent de l'oued Gazaouanah, près duquel on voit les deux koubas de Chebar et Hammo-bel-Hadj, et, un peu à l'ouest, sur le flanc d'un ravin, le moulin de l'Aïn M'Sirda.

Ouled-Hammi. — Petit hameau à un kilomètre au sud du précédent.

Beghaoun. — Village important, à un kilomètre à l'ouest de Ouled-Ali, et à 5 kilomètres sud de Nemours, situé sur le chemin qui conduit de Nemours au Kerkour de Sidi-Brahim *(colonne Montagnac)*, et sur la rive gauche du cours supérieur de l'oued Abd-Allah ; possède une source qui débite 40 à 45 litres à la minute.

Seffra. — A un kilomètre plus à l'ouest sur le chemin de Zaouiet-el-Mira à Nemours.

Gamès. — Village très important à peu de distance au nord-ouest du précédent, sur un mamelon dont le pied est entouré, à l'est par l'oued Gamès, et au nord, par la rivière Oued-el-Bir, affluent rive gauche de l'Arcoub.

Ce village possède des sources importantes, qui servent aux irrigations des jardins et des vergers ; il est entouré d'une grande quantité de maisons indigènes, sorte de petites fermes bâties au milieu des massifs de verdure, et ombragées d'oliviers.

Au sud et à un ou deux kilomètres de Gamès ,se trouvent des petits hameaux de peu d'importance: *Dar-Thazi, Kedia, Ben-Zahni.*

Enfin, le point qui présente pour nous le plus grand intérêt historique, c'est le célèbre marabout de *Sidi-Brahim,* situé à

6 kilomètres au sud de Beghaoun et de Tient et à 14 de Nemours. La kouba est construite sur un plateau où convergent les chemins de Gamès, de Beghaoun et des Ouled-Ali. Un autre chemin qui se dirige vers le sud-ouest conduit à *Sidi Boudjenan*, dans le cercle de Marnia. On trouve dans les environs du marabout de Sidi-Brahim des gîtes de marbre onyx opaque, vert-crêmé et jaune veiné de blanc, d'une grande beauté, susceptibles d'être utilisés pour la confection d'objets d'art.

Plusieurs carrières sont à découvert, mais non exploitées. Au bas du mamelon du côté sud, un petit cours d'eau qui vient du pied du Guerbous, traverse toute cette partie méridionale des Souhalia Fouaga et va se jeter dans l'oued Cazaouanah, au lieu dit *Djama-Sakra*. L'origine de ce cours d'eau (à environ 5 kilomètres au sud-ouest du marabout), se termine par deux petites branches qui entourent le pied du mamelon élancé, au sommet duquel s'élève la colonne, à 476 mètres d'altitude.

J. CANAL.

(A Suivre.)

CORRESPONDANCE

M. le lieutenant Du Paty de Clam, du 1er régiment étranger actuellement en garnison dans le Sud Oranais, à Aïn-ben-Khelil, nous a adressé un relevé des températures du *1er trimestre de l'année à Ben-Khellil,* obtenues au moyen d'un thermomètre minima.

M. De Clam est un des membres les plus dévoués de notre Société, nous nous proposons de publier dans notre prochain numéro des observations fort intéressantes qu'il a faites sur une bouche volcanique située à environ 25 kilomètres au sud-ouest de Ben-Khelil.

Mois	Relevé		Valeur	Moyenne
JANVIER	Minimum de la nuit	—	1.048	Moyenne + 6.681
	Midi	+	10.210	
	2 heures du soir	+	10.484	
	5 heures	+	7.306	
FÉVRIER	Minimum de la nuit	+	1.410	Moyenne + 8.855
	Midi	+	11.890	
	2 heures du soir	+	12.620	
	5 heures	+	9.500	
MARS	Minimum de la nuit	+	6.846	Moyenne + 15.227
	Midi	+	18.870	
	2 heures du soir	+	19.645	
	5 heures	+	15.548	

EXTRAIT DES SÉANCES

DU

COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 4 JANVIER 1886

Sous la Présidence de M. MONBRUN

Lecture et discussion du rapport relatif à l'installation des Mosaïques de St-Leu au Musée d'Oran. Examen du questionnaire présenté par la Société de Géographie commerciale de Nantes pour le Congrès de 1886. Échange accordé du Bulletin de la Société avec la Revue du Portugal et de ses colonies, publication rédigée en français à Lisbonne. Lecture d'une lettre de M. Canal sur la découverte faite par M. Cazegros des vestiges d'une grande cité romaine dans l'arrondissement de Tlemcen. — Admission de membres nouveaux.

SÉANCE DU 1er FEVRIER 1886

Sous la présidence de M. COUSIN

Désignation de M. Trotabas pour représenter la Société à la réunion des délégués des Beaux-Arts à Paris le 28 Avril. Communication d'une décision municipale aux termes de laquelle la Commune d'Oran prend à sa charge la dépense de l'installation du Musée et celles concernant les Mosaïques de St-Leu.

Communications diverses du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Demandes d'échange de notre Bulletin avec les Sociétés de Géographie de Milan et de l'Institut Canadien : Accordé. — Admission de membres nouveaux.

SÉANCE DU 1er MARS 1886

Sous la présidence de M. MONBRUN

Communication d'un rapport de l'Institut national de Bruxelles relatif à une carte de l'Afrique centrale, discussion de ce rapport. Proposition d'échange du Bulletin avec la Société d'études des Hautes-Alpes : Accordé. — Admission de membres nouveaux.

Pour extrait :
Le Secrétaire général,
BOUTY.

ADMISSIONS

MM. Gallereu, notaire, à Tlemcen.
Delmas, huissier, à Tlemcen.
Nogaro, entrepreneur, à Lamoricière.
Bresson, huissier, à Lamoricière.
Cheylard, capitaine-commandant le Pénitencier militaire de Douéra.
Boissin, directeur de l'École de Noiseux, Oran.
G. Moulin, directeur du Crédit foncier, à Oran.
Levy, inspecteur des forêts, à Oran.
Flahaut, chef de bureau à l'Ouest-Algérien.

DÉMISSIONS PAR SUITE DE DÉCÈS, DEPART, ETC.

MM. Ausset, J. L., à Paris.
Bion, sous-lieutenant du 2e Zouaves.
Couret, adjoint à l'Administrateur de Tiaret.
Balisony, journaliste.
Rosenthal, entrepreneur.
Maitre, entrepreneur.
Menetret, chef de bureau de Préfecture.
Gachet, entrepreneur.
Perelle, pharmacien.
Moynier, chef de gare.
Delarue, capitaine de Zouaves.
Toulza, ex-économe de l'Hôpital civil.
Guin, sous-préfet.

TABLEAU *des quantités de pluie tombée à Oran, depuis 1865 jusqu'à 1885 relevées mensuellement d'après les observations faites à l'Hôpital militaire, avec indication des moyennes annuelles et mensuelles*

(Les quantités sont exprimées en millimètres et dixièmes de millimètres)

	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875
Janvier	108.8	75.9	51.4	81.2	18.8	40.6	119.5	34.5	33.5	9.5	5.»
Février	26.2	7.»	8.»	119.1	56.1	92.6	11.»	33.»	84.5	20.5	82.5
Mars	60.4	53.3	41.7	8.6	140.4	120.»	6.»	106.5	49.5	110.5	53.»
Avril	139.»	5.»	2.»	70.8	6.3	23.»	».5	191.»	252.5	12 »	52.7
Mai	32.»	16.5	1.5	30.3	1.2	87.5	46.2	102.»	13.8	48.»	35.5
Juin	17.8	15.»	3.6	21.7	1.8	13.5	20.»	2.»	2.»	» »	» »
Juillet	» »	» »	» »	3 2	» »	» »	» »	1.»	1.»	» »	» »
Août	1.»	» »	» »	».5	14.»	1.»	» »	» »	» »	» »	3.»
Septembre	» »	3.5	92.»	8.»	» »	18.»	7.5	46.»	» »	» »	» »
Octobre	25.»	85.9	5.6	77.5	32.4	46.3	91.5	31.»	142.»	19.»	5.»
Novembre	6.»	24.6	11.1	81.8	113.»	94.5	97.»	32.»	15.5	55.»	58.4
Décembre	114.»	14.4	28.8	29.7	114.9	101.»	188.»	12.»	32.5	114.7	98.5
Totaux	530.2	301.1	245.7	532.4	498.9	638.0	587.2	591.0	626.8	389.2	393.6
Moyennes annuelles	44.1	25.1	20.5	44.4	41.6	52.9	48.9	50.0	52.2	32 4	32.0

	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	TOTAUX	MOYENNES MENSUELLES
Janvier	135.»	7.9	87.4	56.»	56.»	45.»	12.5	14.1	38.7	64.2	1.105.9	52.6
Février	19.5	64.»	54.8	48.4	34.»	24.3	37.1	8.4	44.1	3.»	868.1	41.3
Mars	28.»	67.»	30.3	49.»	124.»	16.»	51.8	59.5	121.1	34.8	1.331.4	63.4
Avril	31.5	16.3	».2	12.2	35.»	16.9	31.8	24.7	29.1	72.»	1.024.5	48.8
Mai	35.5	15.6	62.6	59.»	70.5	2.7	8.9	41.3	53.1	18.»	781.7	37.2
Juin	» »	10.6	».2	1.»	1.»	11.1	6.4	1.»	17.»	4.6	150.3	7.1
Juillet	3.7	».1	3.»	» »	» »	4.3	» »	».1	» »	1.5	17.9	0.9
Août	» »	1.»	» »	1.»	5.»	» »	«.1	» »	» »	».7	27.3	1.3
Septembre	17.»	31.3	17.»	12.»	3.»	».5	30.4	9.2	22.4	16.1	333.9	15.9
Octobre	52.»	106.2	18.8	16.5	12.6	82.5	».1	31.5	73.9	38.6	993.9	47.3
Novembre	» »	85.5	87.8	11.8	94.9	5.6	19.4	7.»	98.1	32.6	1.031.2	49.2
Décembre	127.»	100.»	79.2	38.1	44.2	183.2	77.9	94.6	101.6	3.»	1.697.3	80.8
Totaux	449.2	505.5	441.3	305.0	480.2	392.1	286.4	291.4	599.1	289.1	9.363.4	44.6
Moyennes annuelles	37.4	42.1	36.2	25.4	40.0	32.7	23.9	24.3	50.0	24.1		

Mouvement de la navigation dans le port d'Oran pendant l'année 1885

PAVILLONS.	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Équipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français .... / Français-Algériens ..	679	422.461	21 314	19 991	432	24 578	875	»	1.111	447.039	22 189	19.991
Espagnols....	195	64 374	3 604	11.923	519	19 257	3.210	448	714	83 631	6.814	12 371
Anglais	132	112.221	2 764	54	32	13.620	344	»	164	125 841	3 108	54
Belges	23	16.793	403	»	»	»	»	»	23	16.793	403	»
Norvégiens	7	3 129	181	»	17	7.556	101	»	24	10 685	282	»
Suédois.	3	2.273	60	»	»	»	»	»	3	2 273	60	»
Hollandais.	1	668	23	»	»	»	»	»	1	668	23	»
Allemands	2	1.385	36	»	»	»	»	»	2	1 385	36	»
Roumains...	1	831	21	»	»	»	»	»	1	831	21	»
Italiens	»	»	»	»	20	6.618	200	»	20	6.618	200	»
Autrichiens..........	»	»	»	»	8	2.663	85	»	8	2 663	85	»
Portugais.....	»	»	»	»	40	3.368	347	»	40	3.368	347	»
Grecs.	»	»	»	»	7	2 141	57	»	7	2.141	57	»
Américains	2	736	63	»	»	»	»	»	2	736	63	»
Russes	»	»	»	»	1	309	9	»	1	309	9	»
Marocains........ ..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX en 1885....	1.045	624.871	28.469	31 968	1 076	76.110	5.228	448	2 121	704.981	33.697	32 416
TOTAUX en 1884....	1.039	584.633	23.500	22.219	762	83.095	5.221	1.508	1.801	667 728	28.721	23 727
Différence { en plus ...	6	40.238	4.969	9.749	314	»	7	»	320	37.253	4 976	8 689
Différence { en moins ..	»	»	»	»	»	6.985	»	1 060	»	»	»	»

Mouvement de la navigation dans le port d'Arzew pendant l'année 1885

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français........	391	257.106	12 632	159	41	5 414	273	6	432	262.520	12.905	165
Français-Algériens	34	4 591	360	19	275	12 686	1 400	14	309	17.277	1.760	33
Anglais	94	78.411	1.892	37	»	»	»	»	94	78.411	1 892	37
Suédois	2	1 438	38	»	»	»	»	»	2	1.438	38	»
Espagnols	2	438	34	»	81	2.611	569	8	2	438	34	»
Italiens	»	»	»	»	9	3 102	96	1	9	3.102	96	1
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	4	1.250	40	»	4	1.250	40	»
Allemands	8	4 192	118	»	»	»	»	»	8	4 192	118	»
Belges	4	4.114	84	»	»	»	»	»	4	4 114	84	»
Norvégiens ..	8	3.396	110	»	2	934	22	»	10	4 330	132	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	4	1.080	32	»	4	1 080	32	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX 1885..	543	353 686	15 268	215	416	27.077	2 432	29	959	380.763	17 700	244
TOTAUX 1884...	422	237.148	12.215	206	364	38 865	2.267	61	786	276.013	14 482	267
Différence en plus.	121	116.538	3 053	9	52	»	165	»	173	4 750	3 318	»
Différence en moins	»	»	»	»	»	11 788	»	32	»	»	»	23

Mouvement de la navigation dans le port de Beni-Saf pendant l'année 1885

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français	83	47.647	2 181	165	»	»	»	»	83	47 647	2.181	165
Français-Algérien	»	»	»	»	65	1.696	302	6	65	1.696	302	6
Anglais	160	144 866	3.224	16	»	»	»	»	160	144 866	3,224	16
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	8	164	49	3	8	164	49	3
Italiens	»	»	»	»	2	560	18	»	2	560	18	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	1	351	11	»	1	351	11	»
Allemands	2	2.323	46	»	1	260	8	»	3	2.523	54	»
Belges	17	13 367	314	3	»	»	»	»	17	13 367	314	3
Norvégiens	»	»	»	»	1	288	9	»	1	288	9	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	1	12	8	»	1	12	8	»
Totaux en 1885	262	208 203	5 765	184	79	3.331	405	9	341	211.534	6.170	193
Totaux en 1884	236	173.679	5 042	477	92	1.895	435	57	328	175.574	5 477	534
Différence en plus	26	34 524	723	»	»	1 436	»	»	13	36.960	693	»
Différence en moins	»	»	»	293	13	»	30	46	»	»	»	341

Mouvement de la navigation dans le port de Mostaganem pendant l'année 1885

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Équipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Équipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Équipage	Passagers
Français	163	96 984	5.249	288	»	»	»	»	163	96.984	5.249	288
Français-Algériens	»	»	»	»	46	2.280	245	12	46	2.280	245	12
Anglais	5	2.698	83	6	»	»	»	»	5	2 698	83	6
Suédois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	4	84	24	»	4	84	24	»
Italiens	»	»	»	»	1	254	10	»	1	254	10	»
Américains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Allemands	3	1.627	47	»	»	»	»	»	3	1 627	47	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Norvégiens	»	»	»	»	3	1.127	30	»	3	1.127	30	»
Danois	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Néerlandais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Grecs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux en 1885	171	101.309	5.379	294	54	3 745	309	12	225	105.054	5.688	306
Totaux en 1884	159	88 489	5.316	221	41	2.805	231	8	200	91.294	5.547	229
Différence en plus	12	12.820	63	73	13	940	78	4	25	13 760	141	77
Différence en moins	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Mouvement de la navigation dans le port de Mers-el-Kebir pendant l'année 1885

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Équipages	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Équipages	Passagers
Français	4	2.105	658	62	»	»	»	»	4	2.105	658	62
Français-Algériens	»	»	»	»	18	841	104	2	18	841	104	2
Anglais	5	4 810	97	»	1	799	13	»	6	5.609	110	»
Espagnols	»	»	»	»	6	165	39	»	6	165	39	»
Italiens	»	»	»	»	2	743	23	»	2	743	23	»
Belges	1	717	18	»	»	»	»	»	1	717	18	»
Russes	»	»	»	»	1	215	7	»	1	215	7	»
Totaux en 1885	10	7 632	773	62	28	2.763	186	2	38	10.395	959	64
Totaux en 1884												
Différence en plus												
Différence en moins												

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

du Mouvement commercial maritime des Ports de la Province d'Oran en 1885

	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers
Oran	1 045	624 871	28 469	31.968	1.076	76 110	5 228	448	2 121	704 981	33.697	32 416
Arzew	543	353 686	15 268	215	416	27.077	2 432	29	959	380.763	17.700	244
Beni-Saf.	262	208 203	5.765	184	79	3 331	405	9	341	211 534	6 170	193
Mostaganem	171	101.309	5 379	294	14	3 745	309	12	225	105.054	5.688	306
Mers-el-Kebir ...	10	7.632	773	62	28	2 763	186	2	38	10.395	959	64
TOTAUX........	2 031	1.295 701	55.654	3.423	1.613	113.026	18.560	500	3.684	1.412.727	64.214	33.223

La Récapitulation générale du Mouvement commercial maritime était composée et tirée, lorsque nous avons reçu le Mouvement du port de Nemours; nous en avons fait l'objet d'une feuille spécial, que nous ajoutons à la suite de la Récapitulation.

Mouvement de la navigation dans le port de Nemours pendant l'année 1885

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnage	Equipage	Passagers	NOMBRE de NAVIRES	Tonnage	Equipage	Passagers
Français	168	94.818	6 015	1 204	»	»	»	»	168	94 818	6 015	1 204
Français-Algériens	188	22 276	2 107	918	119	3.766	557	59	307	26.042	2.664	977
Espagnols	22	6.898	398	4	29	809	183	2	51	7.707	581	6
Belges	2	1.488	38	»	»	»	»	»	2	1 488	38	»
Portugais	»	»	»	»	56	2.920	564	12	56	2 920	564	12
Marocains	»	»	»	»	4	48	36	»	4	48	36	»
Totaux 1885	380	125.480	8.558	2 126	208	7.543	1.340	73	588	133.023	9 898	2.199

De sorte que, le tableau du Mouvement commercial doit être ainsi rétabli :

	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Equipage	Passagers
Totaux de la Récapitulation	2 031	1.295 701	55.654	3.423	1.613	113.026	8.560	500	3.684	1.412 727	64.214	33.223
Totaux du port de Nemours.	380	125 480	8 558	2.126	208	7.543	1 340	73	588	133.023	9 898	2.199
Totaux réels	2.411	1 421.181	64 212	5.549	1.821	120 569	9 900	573	4 272	1.545 750	74 112	35 422

Les tableaux qui précèdent tant en ce qui concerne la quantité de pluie tombée à Oran, que le mouvement des ports ont été dressés par M. Bouty, d'après les renseignements fournis par l'Hôpital militaire et par la Direction des Ports.

Le Secrétaire général,

J. BOUTY.

NOUVELLES BORNES MILLIAIRES

Trouvées près d'Altava (Lamoricière)

Il y a quelque temps un laboureur au service de M. Merlo, propriétaire d'une ferme située à 5 kilomètres environ au N. E. de Lamoricière, heurta sa charrue contre un obstacle qu'il voulut faire disparaître et mit au jour cinq bornes milliaires enfouies sur le même point. Instruit de cette découverte par deux lettres que M. Cureyras, voisin de M. Merlo, venait d'adresser à M. Canal, notre zélé correspondant de Tlemcen, je me mis en route, et, le 19 décembre dernier, j'arrivai chez M. Cureyras, venu de France depuis peu de temps et que je n'avais pas encore l'honneur de connaître. Je me trouvai en présence d'un homme d'une grande érudition, passionné pour les choses du vieux temps et appelé par suite à rendre d'éminents services dans cette région à peine explorée. Comprenant la tâche qui lui est dévolue sur ce sol littéralement jonché de restes antiques, il fouillera les ruines d'Altava, en exhumera les trésors archéologiques qu'elles recèlent, fera bonne garde autour de l'antique cité pour la défendre contre le terrible marteau des Vandales modernes, enrichira le Musée d'Oran de tout ce qui lui paraîtra digne d'être recueilli et conservé et publiera dans notre bulletin le résultat de ses observations et de ses découvertes.

Son attention se portera aussi sur les stations néolithiques voisines de sa propriété et dans lesquelles il a déjà recueilli des silex taillés et une hâche polie, qu'il s'est empressé d'offrir à notre musée.

Je reviens au but de mon voyage, aux bornes milliaires récemment découvertes. Le terrain d'où elles ont été extraites est situé au pied des derniers contreforts des hauteurs qui ferment, au sud, la plaine des Ouled Mimoun, presque à égale distance des

fermes Courtot, Merlo et Cureyras et à 4 à 5 kilomètres des ruines romaines auxquelles les Arabes ont donné le nom d'Hadjar-Roum, près de Lamoricière. Voici les inscriptions que j'ai relevées sur ces bornes :

N° 1045. IMP · CAES · M · AV
REL · ANTONIN · M · PIVS
FELIX · AVG · PARTH ·
MAX · BRITTANIC ·
MAX · GERMANIC ·
MAX · P · P · TRIB ·
POT · XV · COS ·
IIII M · P · II

Cette pierre, dont les caractères se lisent nettement, est demi-cylindrique, haute de 1^{m}31, large de 0^{m}40 ; la partie épigraphique est légèrement aplatie.

La 15e année de la puissance tribunitienne de Caracalla fait remonter la date de cette inscription à l'année 212 de J.-C.

N° 1046. IMP · C · IVLI · AVR ·
MAXIMINO PIO FE
LICE AVG · ET C · IVLIO
VERO MAXIMO NOBIL
5 LISSIMO CAES · MILI
ARIA NOVA POSVIT
PER Q · VALER · PROC ·
SVVM AB ALTAV ·
II

Cette borne, demi-cylindrique, mesure 1^{m}20 de hauteur, 0^{m}58 de largeur et une épaisseur moyenne de 0^{m}27. La hauteur des lettres est de 5 centimètres. La partie épigraphique est légèrement aplatie.

Lettres liées :

4e ligne : MA de MAXIMO.

5e id. AE de CAES.

7e id. PE de PER.

Ce milliaire remonte, comme on le voit, à Maximin, qui a régné de l'année 235 au mois de mai 238 de J.-C., époque à laquelle il a été assassiné à Aquilée avec son fils Maxime, qu'il avait associé à l'empire, et dont le nom figure également sur l'inscription.

Le procurateur Q. VALERIVS, qui a fait poser cette borne, sans doute à la suite d'une réparation exécutée à la voie, n'était pas connu jusqu'ici. Nous le recommandons à M. Pallu de Lessert, pour qu'il lui rende les honneurs dus à son rang dans une nouvelle édition de l'excellente étude qu'il vient de publier, sous le titre de « *Les Gouverneurs des Maurétanies* » dans le bulletin des Antiquités Africaines (Tome III, n°s 12 et 13).

Q. VALERIVS est très probablement le successeur de P. SALLVSTIVS SEMPRONIVS VICTOR, qui était procurateur de la Maurétanie Césarienne à la fin du règne d'Alexandre Sévère et au commencement de celui de Maximin, ainsi que le constate la borne milliaire trouvée en 1884 par M. Sabatier, de Tlemcen, à 1 mille d'Altava, sur la route de POMARIA (Tlemcen, n° 580 du bulletin des Antiquités Africaines).

N° 1047. Ce milliaire ne porte plus que quelques lettres, mais elles sont assez bien conservées pour nous autoriser à essayer la restitution suivante :

imp. caes.
m. aurelius severus
alexander pius felix
aug. divi magni
ANT*onini fili*
divi severinepos
MILI*aria nova*
PO*s. per t. aelium*
DECR*ianum proc.*
SVV*m ab altava*
m. p. II

Le procurateur T. AELIVS DECRIANVS exerçait ses fonctions sous Alexandre Sévère. Les bornes milliaires qui consacrent son souvenir sont aujourd'hui au nombre de 8, dont 3 trouvées aux environs de Lamoricière (n°s 10,461 et 10,462 du corpus et celle ci-dessus).

Les deux autres bornes sont tellement détériorées que l'œil a de la peine à en saisir quelques lettres, le reste ayant été complètement effacé par le temps.

Ainsi qu'on le voit, ces milliaires marquaient le 2e mille d'une

voie qui partait d'Altava et se dirigeait vers l'est. Mais cette distance ne correspond pas à celle qui les sépare d'Hadjar-Roum : ils en sont à plus de 3 kilomètres, même à vol d'oiseau. Convaincu que ces bornes, dont la moindre pèse de 4 à 5 quintaux, n'avaient jamais été déplacées, qu'elles ont été trouvées à leur emplacement primitif et qu'elles ne pouvaient mentir, M. Cureyras a exploré le terrain et découvert à l'ouest des bornes, dans la plaine et à la distance exacte qu'elles indiquent, des ruines romaines importantes, couvrant une superficie de plus de 350 hectares, où il a observé des pierres de taille, des moellons, des substructions de maisons, une profonde citerne, 15 ou 20 pierres de grand appareil formant la première assise des murs d'un édifice dont il est difficile de déterminer la nature. Il y a trouvé aussi des débris de poterie, deux meules à huile, de petites meules à blé, enfin les fragments d'un anneau en bronze avec une petite main du même métal.

Une description détaillée de ces ruines, avec plan à l'appui, sera publiée par M. Cureyras dans le prochain numéro de notre bulletin. Leur existence permet de supposer que l'ancienne Altava, d'où partait la voie jalonnée par les bornes qui nous occupent, a été détruite ou abandonnée, vers la fin du 5e siècle, dans les luttes qui ensanglantèrent le pays à cette époque. Et ainsi s'explique l'inscription trouvée dans les ruines de la citadelle de la nouvelle Altava, située sur le plateau, à 3 kilomètres de l'ancienne, dans une position militaire admirablement choisie. Cette inscription publiée au corpus sous le n° 9,835 rappelle qu'en l'année 508 de J.-C., sous le règne du roi vandale Trasamond, un certain Maxime, procurateur d'Altava, a achevé cette citadelle, qui avait été commencée par Masgivin, préfet de Safar, pour la sécurité de Masuna, roi des Maures et des Romains.

Ce Masuna n'est autre que le roi maure mentionné par Procope sous le nom de Massonas. On sait qu'après la mort de Genséric, les Vandales enrichis par le butin, propriétaires de terres qu'ils faisaient cultiver, s'amollirent dans le repos. Leur domination en Afrique dut reculer de jour en jour et l'anarchie fut bientôt portée à son comble, depuis la Byzacène jusqu'aux confins des Maurétanies. Les Berbères reprirent le pays lambeau par lambeau et se constituèrent en royaumes. Procope nous indique les noms de leurs principaux chefs. C'étaient Antalas dans la Bysacène,

Cutzinas, entre la Byzacène et l'Aurès, Yabdas, qui était roi de la région de l'Aurès, Orthaïas, qui commandait aux populations à l'ouest de l'Aurès, enfin Massonas ou Masuna, qui était le chef des tribus maurétaniennes. Il y eut alors des incursions, des pillages, des dévastations, d'épouvantables carnages entre les populations soumises encore aux Vandales et celles qui avaient secoué le joug et recouvré leur indépendance. Procope nous apprend que le père de Masuna succomba dans une de ces luttes et fut mis à mort par ordre de Yabdas, qui s'était sans doute mis à la tête des envahisseurs. C'est à cette époque, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que la vieille Altava, située en plaine, dut être détruite ou abandonnée de ses habitants, qui élevèrent la nouvelle ville, celle désignée sous le nom d'Hadjar-Roum et si bien décrite par M. Mac-Carthy dans la *Revue Africaine* (Tome 1er, pages 96 et suivantes).

Altava est mentionnée par le géographe Ptolémée, sous le nom d'ALTAÔ et dans la *Notitia Episcoporum de 484*. Les inscriptions trouvées dans ses ruines nous apprennent que, sous le règne de Caracalla et Géta, la 2e cohorte des Sardes y tenait garnison, que le culte de Diane y était en honneur et que deux grandes voies, construites ou réparées sous Caracalla, Alexandre Sévère, Maximin, Pupien et Philippe, se dirigeaient l'une vers Pomaria (Tlemcen) et l'autre vers l'est. Enfin nous voyons par l'inscription 9,870 du *Corpus* que la nouvelle Altava existait encore en l'an 583 de J.-C., sous le règne de Maurice Tibère.

L. DEMAEGHT.

D M S IVLIA
MONNATA VI
XNIS XV DISC
V NONAS OCT
OMBRES NOP
CC XX VIII . (408 P.C.)

D M S
FLAVIA
FORTV
MATRI PIA
PIENTIS
SIMAE

(trouvées à Hadjar Roum en Xbre 86 (élargissement du chemin des Beni Smiel)

SAFAR (Aïn-Temouchent)

On vient d'ouvrir à Aïn-Temouchent un chemin d'accès de la ville à la gare. Ce chemin traversant un monticule formé par l'accumulation de matériaux antiques et qui n'est autre qu'une vaste nécropole romaine, les travaux de déblais ont mis à découvert des sarcophages, des débris de colonnes, des monnaies, plusieurs objets ayant servi aux usages domestiques, enfin 4 pierres tumulaires que M. le Directeur de la Compagnie de chemin de fer de l'Ouest-Algérien, toujours empressé lorsqu'il s'agit de contribuer à une œuvre utile, a bien voulu faire transporter au Musée d'Oran.

Nous y avons relevé les inscriptions suivantes :

N° 1048. Sur un dé d'autel, longueur, 0 m 43 ; largeur, 0 m 40 ; épaisseur, 0 m 40 ; épaisseur, 0 m 26 ; lettres de 0 m 04 de hauteur.

D M S
MEMORIA AU
RELI MACER
SUMIS QUI UIC *(sic)*
XIT ANNIS LXU
ET DISCESIT IN
PACE D̅M ANNO
CCCCXXX (469 de J. C.)

Les D sont représentés par des deltas et les V sont arrondis.

Le nom de Macersvmis appartient à l'onomastique indigène.

N° 1049. Sur un fragment de dé d'autel auquel manque la partie inférieure et qui, dans son état actuel, mesure 0 m 43, de hauteur ; 0 m 40, de largeur et 0 m 26, d'épaisseur, avec lettres de 0 m 04 de hauteur.

MEMORIA V
ALERI QVINTO
SI QVI VICSIT *(sic)*
ANNIS PLVS
5 MINVS LX ET
(sic) SVSCESSIT IN
PACE D̅OMINI

La cassure de la pierre a emporté les dernières lignes de cette inscription. A la 3e ligne, I et T de VICSIT sont liés.

Les caractères mal formés et l'E qui, à la 5e ligne, a la forme de l'epsilon marquent une époque fort basse. A la dernière ligne, le D de DOMINI est surmonté d'un trait horizontal.

Cette épitaphe et la précédente sont chrétiennes.

N° 1050. Sur une stèle de 0^m^ 97, de hauteur ; 0^m^ 52, de largeur et 0^m^ 14 d'épaisseur.

D M S
FABIVS
VICTORI
NVS FRE
S VALERIO
NESTORI
BENEME
RENTI
FECIT

L'écriture de cette épitaphe marque aussi une époque très basse. Les lettres sont mal faites, les F ont la forme cursive, et la barre transversale des L descend au-dessous de la ligne.

N° 1051. Sur un dé d'autel de 0^m^ 52, de hauteur ; 0^m^ 54, de large et 0^m^ 30, d'épaisseur ; lettres de 0^m^ 06 de hauteur.

D M S ·
VALERIO VA
LERIANO VIX ·
AXIII GENIA
LE VALEN · FILIO

Les lettres LE de VALEN à la dernière ligne sont liées.

Cette inscription est beaucoup plus ancienne que les précédentes ; les caractères sont de belle facture, très corrects et parfaitement gravés.

Les monnaies trouvées dans les deblais dont il s'agit sont restées pour la plupart entre les mains de l'entrepreneur. Une seule a été offerte au Musée ; nous la devons à M. Delorme d'Aïn-Temouchent, dont le concours empressé nous est acquis depuis longtemps. Elle est d'Antonin-le-pieux, en argent, à revers com-

mun : le *Modius* avec quatre épis et un pavot et la légende ANNONA AVG. Elle a été frappée sous le 3ᵉ Consulat d'Antonin, de 140 à 143 de J. C.

Nous n'avons plus retrouvé à Aïn-Temouchent, où nous avait amené la découverte des épitaphes ci-dessus, les cinq inscriptions publiées par nous dans le *Bulletin* (année 1881, pages 126 et 127). Le passage suivant d'une lettre d'un de nos correspondants, datée du 16 juin dernier, donne l'explication du fait : « J'ai visité, il y a « quelque temps, l'emplacement du Temouchent antique. Vous « n'ignorez pas qu'il y a 4 ans la municipalité fit niveler un ma- « melon qui masquait la ville du côté droit en venant d'Oran. Les « travaux mirent au jour tout un quartier de l'ancienne cité ro- « maine, mais on ne respecta rien. On découvrit des amphores, « des pierres tombales avec inscriptions, des piédestaux, des fûts « de colonnes, de chapiteaux, etc. Tout cela a été vendu à un pro- « priétaire et les débris de l'art romain ont été employés comme « de vulgaires moellons. »

Quand donc une bonne loi viendra-t-elle mettre un terme à ces actes de vandalisme, qui révoltent tous ceux qui s'intéressent à l'art antique et à l'histoire encore si incomplète de la domination romaine dans le nord de l'Afrique ?

L. DEMAEGHT.

TIARET

M. Montière, adjoint à l'administrateur de Tiaret, membre de notre Société, nous a adressé les estampages des deux inscriptions suivantes :

N° 1052. MEMOR
IA AVRELIAE FELIC
IA *(sic)* VIXIT ANNOS
LXX RECESSIT DIE
III IDVS DECEM
(sic) RES AN CCCCXXXVI (11 décembre de l'an 475 de J. C.)

Cette inscription chrétienne est gravée dans un cadre à queue d'aronde sur une pierre mesurant 0^m 88 de long sur 0^m 53 de large. Elle a été trouvée à 800 mètres à l'est du camp baraqué de Tiaret, sur un terrain appartenant à M[me] Delrieux.

L'année de la mort d'Aurelia Felicia a été marquée par l'avènement de Romulus Augustule, dernier empereur romain, renversé l'année suivante par Odoacre, roi des Hérules, qui mit ainsi fin à l'empire romain.

N° 1053. MEMORIA IVLIVS DONATVS VI
XIT ANIS XX MORITVR XU KA
LENDAS AVGVSTAS ANO PRINSE
CCCCLXX (18 juillet de l'an 509 de J C.)

Cette inscription, également chrétienne, est incrustée dans le mur d'une maisonnette située à 3 kilomètres au nord de Tiaret et appartenant à M. Jean Hau.

Le mot PRINSE pour PROVINCIAE est à remarquer, ainsi que le V, qui est représenté par U dans la date XV des kalendes d'août, alors que les V ne sont pas arrondis dans le reste du texte

M. Niel, dans sa géographie de l'Algérie, s'appuyant sans doute sur une certaine analogie de nom, identifie Tiaret avec l'ancienne Tingartia ou Tingarta, siège d'un évêché au Ve siècle. Aucune inscription n'est venue jusqu'ici confirmer cette synonymie. Il ne faut s'aventurer qu'avec beaucoup de précaution sur le terrain des analogies de noms, car il n'est pas toujours solide. Ainsi Mers-el-Kebir n'est pas Portus Magnus, Tipasa de l'est n'est pas Tebessa, pas plus que Timici n'est Temouchent.

Au mois de mai dernier, dans une excursion à Tiaret, nous avons relevé, par la photographie, les inscriptions trouvées dans cette ville ou aux environs et conservées dans le jardin du pavillon du Génie. Elles sont au nombre de six, toutes publiées au *Corpus I. L.* sous les numéros 9727, 9728, 9729, 9730, 9733 et 9735, mais le numéro 9729 n'y est pas reproduit exactement. Voici ce qui existe réellement sur la pierre :

N° 1054. DIS MAN
NIBVS TE
RRIS QVI
CVMQVE
VIATOR
TRANSIE
RIS ET DI
XERIS VI
TVMVLO
AVFIDI A
VE SIT TI
BI AER LE
VIS ET POS
T OBITVM
ITE TVE SIT
TIBI TERR
A LEVIS
V. A. LXII

Dis Manibus. Terris quicumque viator transieris et dixeris vi tumulo Aufidi (i) : « Ave, sit tibi aer levis », et post obitum ite (m) tue (pour tuum) sit tibi terra levis. V (ixit) a (annis). LXII.

M. l'Adjoint du Génie a bien voulu nous laisser prendre copie du plan des ruines romaines de Tiaret dressé au moment de la prise de possession de cette place en 1843. Ces ruines sont en grande partie recouvertes par les constructions de la ville actuelle, et il ne reste plus aujourd'hui que les substructions du Castellum, qui devait être un édifice considérable, flanqué de deux tours avec des murs de $2^{m}50$ d'épaissenr. Nous reproduirons le plan de cette antique cité dans la monographie de Tiaret, que nous comptons publier prochainement.

ARBAL (Ad Regias ?)

M. l'Abbé Pollaci, à qui le *Bulletin* est déjà redevable de nombreuses communications épigraphiques, a découvert dans les fouilles qu'il fait exécuter dans la propriété de MM. de St Maur, les quatre nouvelles inscriptions suivantes :

N° 1055. MOM
JULIE CELSE
QUI NOS PRE
CESSIT IN P
ACE DOMI
NICA UICSIT A
NIS PLUS MINU
S XXX ET DISCES
SIT TERSI ///
////// NO PR
OUINCIA CCCCXXX (an 469 de J. C.)

Cette inscription est gravée sur une stèle de grès ayant un mètre de hauteur, et $0^{m}60$ de largeur. Les lettres n'ont pas la même hauteur : les unes ont 3 centimètres, les autres 5.

En tête de cette épitaphe, il y a bien MoM et non MEM (memoria.)

Cette formule MoM est nouvelle. On ne peut l'attribuer à une erreur du lapicide, car elle se retrouve dans l'inscription suivante, dont la date est antérieure de 10 ans à celle du numéro précédent.

N° 1056. MoM
AVRELIVS LV
CIVS QVI NOS
PRECESSIT IN
PACE DOMINICA
VICSIT *an*NIS
PLVS MINVS XL
PR CCCCXX (an 459 de J. C.)

La pierre qui porte cette inscription est haute de 0m60, large de 0m50. Les lettres ont 5 centimètres.

N° 1057.

D M S
MEMORIA IVLI FELICIS
QVI VIXIT ANNIS LXXXV ET CE
CILIA////////// QVI VIXIT
ANNIS LXXX IVLIVS VENVS
*tu*S FILIVS EORVM FE
cit PRO CCCLII (an 391 de J. C.)

Cette inscription est gravée sur un mauvais grès qui mesure 0m95 de largeur et 0m50 de hauteur ; les lettres sont de 4 centimètres.

N° 1058.

MEMORIAE AVRELIE
SORORIS QVI NOS PR
ECESSIT IN PACE DOMI
NICA ET VICXIT ANNIS
PLMLV ET DISSIT *(sic)* X K IV
LIAS ANNO PRO CCC
LXXI EMILIVS VICTORI
NVS VNA CVM FILIS
SVIS MESAM FECER
VNT (22 Juin de l'an 410 de J. C.)

Les D sont représentés par des deltas.

Cette épitaphe se lit dans le cadre gauche d'une pierre à deux compartiments. L'inscription de droite est presque entièrement effacée et, par suite, ne peut être déchiffrée.

Les quatre inscriptions ci-dessus sont chrétiennes.

L. Demaeght.

NOTE

sur la découverte d'un ancien barrage romain à Remchi

M. Canal, nous écrit de Tlemcen à la date du 1er février 1886 :

« Monsieur l'Administrateur de la commune mixte de Remchi,
« accompagné d'une quinzaine des principaux colons de ce village,
« m'a amené dimanche dernier sur les bords de l'Isser pour me
« faire constater l'existence, sur ce cours d'eau, d'un ancien
« barrage romain.

« L'origine de cet ouvrage me paraît incontestable, et je n'hésite
« pas à reconnaître qu'il ne peut avoir été construit par les arabes.

« A quatre kilomètres environ au nord-est du village de Rem-
« chi, dans un endroit boisé, très resserré par de hautes assises
« de grès, au tournant d'un des coudes les plus capricieux de la
« rivière, existent, en effet, les traces d'un vieux barrage.

« Sa longueur a dû être d'environ soixante-dix mètres, sa lar-
« geur de cinq à six.

« La hauteur actuelle des maçonneries qui subsistent et émer-
« gent au-dessus des eaux est en moyenne de un mètre.

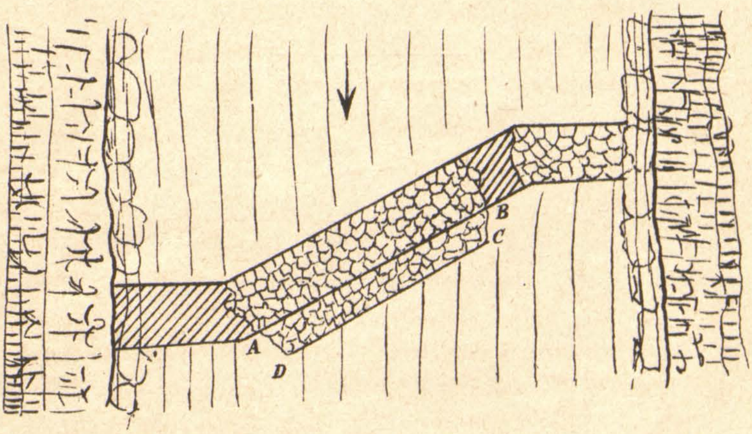
« On peut donc examiner tout à son aise les vestiges de ce
« grand travail, qui a dû porter jadis la prospérité sur les deux
« rives de l'Isser jusqu'à son confluent avec la Tafna, lequel est
« situé à cinq ou six milles mètres en aval vers l'ouest.

« Ce travail n'est pas d'origine berbère incontestablement, car
« les maçonneries sont confectionnées à l'aide de gros moellons,
« élevés par assises et reliés par cet inimitable mortier de chaux
« vive dont nous n'avons jamais pu retrouver le secret.

« Les barrages arabes ou berbères sont au contraire tous en
« pisé, c'est-à-dire en petits matériaux concassés pilonnés dans
« des caissons. Ils sont de plus, presques tous, établis perpendi-

« culairement aux berges des cours d'eau, et le mortier qui a
« servi à la confection des bétons de pisé est un mélange renfer-
« mant une forte proportion de terre rouge végétale.

« Ici, la facture romaine s'étale dans ses formes habituelles les
« plus apparentes ; le mortier est de chaux vive et sable, les
« matériaux sont de gros appareil, savamment agencés et dispo-
« sés en lignes d'une parfaite rectitude. De plus l'ouvrage n'est
« pas établi normalement aux berges, du moins dans toutes ses
« parties ; le milieu, sur une trentaine de mètres, est biais par
« rapport au fil de l'eau, et les extrémités seules forment un
« angle d'environ 20 degrés avec la partie centrale pour s'encas-
« trer perpendiculairement dans les berges, ainsi que l'indique le
« croquis ci après :



« Dans la partie A B C D on voit encore une portion de déver-
« soir parfaitement conservée.

« Toutes ces raisons nous confirment dans la pensée que le
« barrage dont nous avons visité les vestiges est d'origine
« romaine.

« Avec très-peu de frais on pourrait le relever, ce qui permet-
« trait d'irriguer une zone d'environ 800 à 1000 hectares et de
« porter la richesse dans le pays. En parcourant les berges de la
« rivière, dont le débit est très-considérable en ce moment
« (environ 3000 litres à la seconde), nous avons constaté un fait

« assez curieux. Un immense bloc de maçonnerie ayant 18 mètres « de long, 3 de large et 2 de haut, soit environ 108 mètres cubes, « d'un seul morceau, a été détaché du barrage et déposé au pied « de la berge de la rivière à cent mètres en aval, sur la rive « droite.

« Ce monolithe semble avoir été détaché de la partie qui manque « au barrage sur la rive droite. »

N. B. — Les parties du barrage figurées par des hachures ont été enlevées par les eaux et n'existent plus ; les autres émergent d'environ un mètre au-dessus de l'eau.

LA SABLIÈRE DE TERNIFINE

Il y a cinquante ans à peine, quelques géologues signalèrent, pour la première fois, l'homme fossile ou quaternaire ; mais cette découverte fut niée énergiquement et combattue avec violence par les partisans *des saines doctrines*, parce qu'elle détruisait, de fond en comble, les traditions bibliques.

Depuis vingt-cinq ans, et grâce surtout aux travaux de Boucher de Perthes, les preuves se sont accumulées et le fait est définitivement acquis à la science.

L'homme existait donc à l'époque quaternaire et, dans toutes les parties du monde, on a exhumé ses outils, ses armes, les produits de son industrie et différentes parties de son squelette.

En Algérie, les découvertes de ce genre sont peu nombreuses ; pourtant, on a signalé quelques stations de l'homme quaternaire, et parmi celles-ci, la plus importante est, sans contredit, la sablière de Ternifine.

Cette sablière appartient au quaternaire le plus ancien et renferme de nombreux fossiles dont quelques espèces sont éteintes.

M. Balavoine, maire de Palikao, a le premier attiré l'attention sur ces fossiles, et c'est lui qui a récolté les échantillons les plus intéressants.

Quelques-uns de ces ossements présentent des entailles faites par la main de l'homme, et, en effet, à côté des os, on trouve l'outil avec lequel ces entailles ont été faites.

Cet outil est ce qu'on appelle vulgairement une hache en pierre taillée, ou bien instrument Chelléen.

L'instrument Chelléen de Ternifine est en quartzite, roche que l'on trouve abondamment dans les montagnes qui bordent, au nord, la plaine d'Eghris.

Il présente la forme amygdaloïde ; sa longueur varie de quinze à vingt centimètres et sa plus grande largeur, de huit à douze.

Le poids de l'instrument est de quatre cents à six cents grammes. Il est taillé à grands éclats. Généralement, une de ses faces est plane et formée par la surface d'éclatement sans aucune retouche ; quelquefois les deux faces sont également bombées et taillées.

Cet instrument est le seul outil trouvé dans la sablière, si ce n'est quelques rares éclats de silex, qui devaient servir de racloirs. Il représente admirablement l'industrie la plus ancienne du quaternaire ; d'ailleurs les animaux fossiles associés à ces quartzites sont les représentants et les équivalents de la faune à *éléphas antiques* de la station typique de Chelles.

On trouve en effet dans la sablière :

Un éléphant, qui présente des caractères spéciaux et auquel M. Pomel a donné le nom *d'éléphas atlanticus*,

Un hippopotame,

Un rhinocéros,

Un cheval,

Deux grands ruminants,

Un grand félin.

Il y a quelques temps des ouvriers, occupés à extraire du sable, découvrirent un crâne humain. Malheureusement, en voulant l'extraire, ils le brisèrent en plusieurs morceaux, et croyant ces fragments inutiles, il les abandonnèrent sur le sol, où ils furent piétinés et dispersés. Cette trouvaille n'a donc été d'aucun profit pour la science.

Espérons qu'on sera plus heureux une autre fois et qu'un jour viendra où les anthropologistes pourront étudier les caractères crâniens de l'homme quaternaire de Ternifine. Mais il est urgent que cette sablière, si intéressante au point de vue scientifique, soit l'objet d'une mesure de conservation, sinon l'œuvre de destruction depuis longtemps commencée s'accomplira à bref délai.

Oran, 6 Mars 1886.

Dr Tommasini,

Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le Musée d'Oran doit à la libéralité de M. le Maire Balavoine et à celle de M. le docteur Tommasini un certain nombre d'objets du temps quaternaire provenant de la sablière de Ternifine ; ce sont :

Quatre molaires *d'éléphas atlanticus ;* une molaire de rhinocéros ; trois dents de lion ; plusieurs ossements et molaires d'Equus Caballus et 6 hâches en quartzite du type Chelléen.

N. D. L. R.

LA SECONDE VIE

DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

L'ESPOIR D'UNE RÉSURRECTION a si puissamment servi à dominer presque tous les mondes civilisés qu'on ne s'aurait l'oublier, même longtemps après qu'une connaissance moins imparfaite de ce que nous sommes l'aura fait abandonner.

Alors, on sera peut-être plus curieux qu'aujourd'hui d'apprendre comment un tel espoir a pu être formé, qui a inspiré une foi si profonde qu'elle a permis d'asservir les plus grands esprits.

Malheureusement, il est peu probable que l'origine puisse être jamais déterminée avec exactitude de cette idée d'UNE SECONDE VIE, car elle nous semble déjà remonter au delà des temps incertains oú notre espèce n'était point capable de laisser de sa métaphysique une trace assez durable pour subsister jusqu'à nous.

Mais, à défaut de mieux, les études philologiques nous ont récemment révélé quelques uns des premiers effets de la pensée de REVIVRE et ce sont ces effets qu'on aura peut-être souci de connaître pour mieux comprendre, en même temps que le développement de l'idée de résurrection, la part qu'il faudra attribuer à cette croyance dans l'histoire universelle.

*
* *

Les amulettes de l'ancienne Egypte sont actuellement les plus antiques monuments figurés qui portent et résument à la fois l'idée de la résurrection.

Considérés en même temps comme un symbole et comme un préservatif, ces objets étaient répandus en grand nombre dans toute la vallée du Nil avant qu'existassent les constructions des plus basses époques. Ils demeurèrent en crédit jusqu'aux dernières transformations des idées religieuses de cette civilisation et l'on peut croire qu'une vertu prépondérante leur était attribuée,

car lorsqu'il avait merveilleusement embaumé ses morts, lorsqu'il les avait protégé par une épaisse enveloppe de bandelettes, par une gaîne hermétiquement close et par un sarcophage presque indestructible, avant de les enfermer dans des tombes qui défient le temps, le vieil égyptien ne croyait pas avoir assez fait pour les conserver intacts en prévision de la SECONDE VIE ; il leur formait un suprême rempart de ces objets magiques et consacrés.

*
* *

De tous ces amulettes, les plus propres à nous renseigner sur la pensée qui les a produit sont ceux sur lesquels un texte a été gravé ou qui représentent des formes clairement symboliques ; or le nombre est assez petit, de ceux là, pour qu'il soit possible de les passer en revue sans y consacrer beaucoup de temps. Mais il est nécessaire, auparavant, de rappeler les opérations qui précédaient le revêtement d'amulettes :

Quand l'égyptien avait exhalé son dernier souffle, l'embaumeur appelé s'emparait du cadavre refroidi pour lui faire subir la cérémonie de la *momification*.

Hérodote (liv. II, LXXXVI et suiv.) a décrit assez exactement les différents genres d'embaumement qui variaient avec la qualité et la richesse du défunt. Aux corps des personnages remarquables ou de haute naissance, une incision était faite au côté gauche afin d'enlever le cœur, les entrailles, le foie, les poumons, tous les principaux viscères où se developpent aussitôt après la mort les premiers germes de décomposition. Le cerveau était ensuite dissout par des liquides spéciaux ou retiré par le nez au moyen de longues aiguilles recourbées.

Quatre *Canopes* de pierre, de marbre ou de bois peint, sortes d'urnes qui portaient sur le couvercle la figure des génies funéraire sous l'invocation desquels ils étaient placés, recevaient ensuite ces différents organes. Les conserver « *intacts et sans dissolution jusqu'au jour du reveil* » était la mission de ces génies funéraires: les déesses Isis, Nephtis, Neith et Selk. (1)

(1) Isis et Nephtys, c'est la terre qui reçoit les semences dispersées, les restes d'Osiris, et qui les fait refleurir. Elles remplissent envers le défunt, identifié avec Osiris, le même rôle. Dans les vignettes, on les voit en leur office de *couveuses*, avec un corps d'oiseau et une tête humaine, au-dessus de la momie couchée et immobile. (E. Ledrain).

Quand le cadavre était ainsi vidé, on le plongeait pendant 70 jours dans un bain de natron, d'où le prêtre le retirait pour l'embaumer, l'oindre de parfums et l'entourer enfin des amulettes qui devaient le protéger jusque dans le *Douaou*. (1)

Les détails de toutes ces opérations fort curieuses ont été fournis en dehors du *Rituel de l'embaumement* (contenu dans le papyrus 5158 du Louvre et dans le papyrus 3 de Boulaq) par un assez grand nombre de textes égyptiens. Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, d'en exposer ici le résumé suivant. M. E. Ledrain, conservateur du Musée Assyrien du Louvre, qui s'est occupé longtemps de l'ancienne Égypte et auquel on doit le remarquable catalogue de la collection égyptienne de la Bibliothèque Nationale.

« Il y avait parfois, aux environs de Memphis ou d'une grande cité égyptienne, cinq ou huit cent corps couchés dans le natron, tout une ville de cadavres en préparation autour desquels se pressaient des prêtres avec des ouvriers nombreux. Les vivants qui circulaient dans cette ville étrange et qui étaient condamnés à y apprêter sans cesse des corps *pour la maison d'éternité*, s'acquittaient de leur travail avec un art infini. Ils faisaient du cadavre cette momie élégante, souriante, qui, loin d'effrayer le regard, l'attire, et que la mort ne semble pas avoir touché. .

En même temps que l'art savant du préparateur, la liturgie s'emparait du corps. Le Kherheb (prêtre) est là, tenant à la main le Rituel de l'embaumement. Il y a deux mille ans, le papyrus du Louvre et celui de Boulaq ont été à la disposition de quelque Kherheb inconnu, contemporain de Cléopâtre (2).

Pénétré de son néant, l'égyptien n'ose presque jamais se montrer en personne dans les cérémonies religieuses. Ici, ce sont les dieux et les déesses qui, par une fiction, semblent répandre les parfums et réciter les formules. Ils sont là, autour du mort ; ils le veulent revêtir de force et de beauté pour le voyage dans le Nouter-Kher (Hémisphère inférieur) (3). La route est longue : « *Je suis venu*

---

(1) Hémisphère inférieur, ou Elysée des anciens égyptiens.

(2) On a retrouvé le tombeau du personnage pour lequel fut faite la copie du Rituel de l'embaumement qui est à Boulaq. (Brugsch, *monuments*, pl. XVII, XXXV et XXXVI). Heter était un prêtre qui tomba entre les mains des embaumeurs à 33 ans.

(3) Voir planche I, fig. 1, une scène extraite du papyrus de Luynes représentant l'osiris défunt coiffé, par assimilation, du diadème atew et placé dans le signe *Dou* emblème de la perpétuité. En face de lui Horus et derrière lui Anubis, qui présidait plus particulièrement à l'embaumement, sont placés des bandelettes aux mains pour la toilette funèbre.

des extrêmités de la terre ; j'ai pris mon *chemin vers les pylônes sacrés ;* » (chap. 74 du Livre des Morts). Avant d'atteindre l'Héliopolis mystique, la cité du renouvellement avec son temple d'Habenben, l'Osiris ne pourrait-il pas défaillir ? (1) Est-ce que le corps ne risquerait pas de se dissoudre ? Aussi les dieux et les déesses sont là, à l'heure importante de l'embaumement. Cette tête, tant soignée, qui avait livré si souvent ses belles tresses de cheveux empruntés aux parfumeurs de Thèbes ou de Memphis, est baignée des parfums d'Arabie, si doux qu'ils semblent une émanation du dieu Ra, « *âme odorante du dieu Ra,* récite le Kherheb, *tu receles en toi un parfum delicieux, si bien que ta figure ne s'altère pas et ne périt pas. Osiris N., tes membres se rajeunissent dans l'Arabie.* »

Avec une riche composition de dix espèces de parfums, on oignait ensuite le corps du défunt depuis le cou jusqu'à la plante des pieds. « *Osiris N., tu a reçu un baume de fête qui rend tes membres parfaits..... Elle vient a toi l'onction, elle t'assainit quand tu te couches au grand ciel inférieur..... tu reçois l'huile de cèdre dans l'Ament* (hémisphère inférieur). »

Après ces premières opérations et ces prières, on couchait le défunt sur la longue bandelette *Sebek ;* on lui tournait la face vers le soleil qu'il allait accompagner dans sa course (Livre des Morts, Chap. XV) et vers ces étoiles avec lesquelles il devait *fraterniser.* Des parfums apportés par les vaisseaux de Byblos et par ceux de Pount, des fleurs choisies, de la verdure étaient encore répandus sur lui avec des prières : « *O Osiris N., elle vient à toi la résine venue d'Arabie, la poix venue de Byblos... O Osiris N., elles viennent à toi les plantes vertes sorties de la terre, les guirlandes des prés d'Aalou* (nom de l'Elysée), *les herbages excellents des champs d'Hàà* (des champs du pays de l'allégresse.)

Chargée de beaumes et de fleurs, le visage tourné vers le ciel, au milieu des dieux et des déesses qui l'aiment, la momie, suivant le rit traditionnel, abandonne sa main aux doreurs ; on lui dore les ongles, et on enveloppe ses doigts d'une tresse de lin tissée par les filles de Saïs.

---

(1) Le défunt étant assimilé dans les textes a Osiris, le souverain des dieux, partageait son existence et prenait son nom d'où les titres d'Osiris ou d'Osirienne appliqués aux morts.

« *O Osiris, tu reçois ton ongle d'or,* poursuit le Kherheb, *tes doigts d'or... tes doigts rayonnent dans la demeure d'Osiris... il vient à toi l'or sorti des montagnes... les habitants de la demeure souterraine t'accueillent .. les habitants de la chapelle funéraire se réjouissent.* »

O imagination charmante ! il leur semble qu'en préparant ainsi le corps, l'âme elle-même en bénéficie et qu'elle déploie des ailes d'or dans l'hémisphère inférieur : « *Tu as vu les âmes d'or, voyageant en or, tu as pénétré au milieu d'elles.* »

La tête et le corps bien parfumés, les ongles dorés, on procédait à l'emmaillottement de la momie. Ce sont encore les dieux et surtout les douces mains des déesses qui font la toilette funèbre.

« *Elle vient à toi Hathor* (la Vénus égyptienne) *la belle face, dame de On... Elle vient à toi, Osiris N. Elle vient à toi Sekhet* (déesse solaire) *la grande, amie de Ptah, elle t'apporte un vêtement dans la chapelle funéraire. Les bandelettes des dieux entrent vers tes bras, le grand vêtement des déesses vers tes membres... O Osiris N., les dieux et les déesses t'on revêtu de bandelettes, les dieux vaillarts t'ont vêtu comme Harus fit lui-même pour Osiris.* »

La plupart du temps les bandelettes, qui portent des noms divins avaient été fabriquées dans les temples, dont quelques uns, d'après l'inscription de Rosette, avaient le monopole de tisser le lin. « *Tu reçois la bandelette sacrée de Pa-Râ et la pièce d'étoffe fabriquée dans les temples.* »

C'était par la tête que commençait l'emmaillottement ; on pressait ensuite de longues bandes d'étoffe les mains et les bras ; la toilette suprême se terminait par les jambes et les pieds. L'emmaillottement était fort long, si l'on en juge par le *Rituel,* qui cependant ne semble indiquer que les cérémonies essentielles. Ce qu'il fallait d'étoffe pour un défunt distingué, à certaines époques, est incroyable. Une momie, développée au Louvre, a littéralement couvert de ses bandelettes toute la grande et belle salle du Conservateur. Sur une autre, M. Mariette avait trouvé environ cinq mille mètres d'étoffe d'une grande finesse.

En couvrant le cadavre on faisait l'onction de chaque partie du maillot ; la fleur *ankhamou* (une variété de l'acacia), la résine de Coptos, l'eau de rose, le natron, l'huile parfumée étaient versés

sur les bandelettes. Le dieu qui avait composé le livre que Khamous dans l'étrange *Roman de Setné* (traduit par M. Brugsch), découvrit au fond du fleuve de Coptos et avec lequel il charma la nature, Thoth l'enchanteur, ne manque pas plus à ces dernières préparations qu'à l'emmaillottement. Ne doit-il pas communiquer aux bandelettes des qualités magiques et à l'osiris « les vertus qui lui permettront de subir, sans péril, les épreuves de l'Hémisphère Inférieur ? »

C'est au cours de l'emaillottemment qu'on plaçait les amulettes, que nous allons maintenant décrire, entre le corps et le maillot.

*
* *

LE SCARABÉ (Voir planche II, fig. *a*)

A la place du cœur du défunt, renfermé dans une des canopes, se mettait *le Scarabé* en jaspe, en serpentine ou en basalte. Le *Livre des morts* contient tout un chapitre en texte hiéroglyphique qu'on gravait sur cet amulette et dont voici la traduction :

« Mon cœur qui me vient de ma mère.. (dit l'Osiris que la vignette représente en adoration devant le Scarabé) ô mon cœur de quand j'étais sur la terre (l'amulette a pris la place du cœur et est invoqué sous son nom) ne me repousse pas... Salut, ô ce cœur d'Osiris... Salut à toi viscère... salut à vous ces dieux... qui êtes muni de votre électrum. Dites : bien ! à l'Osiris, faites le germer... que je ne meure pas dans l'Ament, mais que j'y brille pour l'éternité. O mon cœur qui me vient de ma mère, mon cœur pour mes transformations. » (1)

...*faites le germer*... Dans presque tous les textes qui traitent de la résurrection, ce terme est employé pour exprimer la revification ; le corps à l'état de momie est déposé dans la tombe *pour des siècles sans nombre, mais au jour du réveil ses chairs germeront*. Certaines vignettes religieuses représentent la momie d'oú surgissent des graines en végétation. Cette représentation semble avoir plu surtout aux basses époques car elle y est plus fréquente. J'en ai pu voir notamment en 1877 un exemple curieux sur une gaîne de momie Greco-Égyptienne du IIe siècle qui appartient à la

(1) Trad. de E. Ledrain.

Bibliothèque Nationale. (J'ai même relevé à cette époque le dessin de cette gaîne qui a été reproduit dans la *Gazette archéologique* avec un article spécial de M. E. Ledrain.) *Faites le germer* est une formule par laquelle le défunt invoque les dieux pour qu'ils le fassent revivre dans le Douaou (séjour des morts.)

... *Que je ne meure pas dans l'Ament mais que j'y brille pour l'éternité*. Parmi les grands châtiments de l'hémisphère inférieur, celui d'une seconde mort était certainement le plus redouté. Très fréquemment, dans les textes égyptiens, le défunt prie les dieux de ne point frapper son âme sur le billot infernal *le jour de peser les paroles*. « Son âme, dit le chap. 129 du *Livre des Morts*, son âme (du défunt) est vivante pour toujours sans qu'il meure une seconde fois dans le Nuter-Kher (1), sans qu'il soit retranché le jour de peser les paroles (2), (E. Ledrain.)

Le Scarabé doit aider à préserver le défunt des chances d'une seconde mort dans l'Ament et le faire vivre éternellement.

Cette idée d'une seconde mort est très développée dans le *Livre de l'hémisphère inférieur* qui a été traduit une première fois par M. Devéria, et publié plus tard par M. Pierret (Etudes égyptologiques, 2e livr.)

... *Mon cœur pour mes transformations*... L'âme du défunt subissait dans l'hémisphère inférieur un grand nombre de métamorphoses empruntées à des formes végétales ou animales comme les transformations en *brillant épervier d'or*, en *épervier rajeuni*, en hirondelle, en *blanc lotus*, en ibis, en vanneau, en dieu Ptah comme aussi parfois en vipère ou en crocodile.

L'une des plus charmante de ces métamorphoses est la transformation en lotus ; elle est représenté dans le *Livre des Morts* par une vignette qui montre un lys ou lotus épanoui d'où sort la tête du défunt. (3) Le texte dit au-dessous : « Je suis le lys pur qui embaume le nez de Ra, qui parfume les narines d'Hator, je fais

(1) Hémisphère inférieur.

(2) Après la mort, l'âme du défunt comparaît dans la salle du jugement devant Osiris le souverain des dieux et ses quarante-deux assesseurs. Là, elle fait une confession négative à l'issue de laquelle un jugement est prononcé.

(3) Voir planche I, une scène, extraite du papyrus de Luynes, qui est semblable à la vignette du *Livre des Morts*. Au dessus du lit de l'osiris défunt repose une fleur de lotus épanouie montrant la tête du defunt qui semble en sortir ; deux vautours qui représentent l'idée de « mère » et qui semblent veiller sur la transformation de l'osiris sont sans doute là pour représenter sous une seconde forme les déesses Nout et Neith qui sont de chaque côté du lit funèbre.

les émanations que recherche Horus, je m'élève du champs de Ra.

Le lys, cette fleur si élégante, était fort aimée de l'Egyptien ; dans sa demeure, il déposait sur les guéridons en marqueterie les boutons de lotus odorants, il en parfumait la salle pendant les repas. Un grand nombre de monuments témoignent de cette prédilection pour le lotus. La plupart des stèles funéraires nous montrent le défunt plaçant des bouquets de lotus parmi les offrandes qu'il fait aux dieux.

Le musée du Louvre possède un damier (1) parfaitement conservé qui porte le nom d'Amen-Mes. Un proscynème gravé sur ce monument indique qu'il fut envoyé comme cadeau mais on ne saurait préciser si Amen-Mes est le nom de celui qui l'offre ou de celui qui doit le recevoir. Dans le proscynème qu'il adresse aux dieux en faveur de son ami, le donateur lui souhaite entre autres joies d'avoir dans sa maison et pour ses fêtes des boutons de lotus : « Proscynème à Hamachis, dieu grand, à Toum, au paout des dieux, pour qu'ils donnent, vie, santé, force, la joie du cœur pendant la durée de la vie, une bouche saine, d'aller vers une place (?) où il y a une heure de plaisir et pas de violence à l'... (?) .. Amen-Mes, véridique ; pour qu'ils lui donnent de bien s'asseoir, d'être joyeux dans ta maison, à cause des parfums, des essences de gomme, DES BOUTONS DE LOTUS que l'on trouve chez toi lorsque tu fais un jour de fête. » (E. Ledrain.)

Mais, est-ce bien l'apparence matérielle qu'enviait le défunt dans la transformation en lys ? N'y a-t-il rien au-delà de cette forme charmante ? Si l'on veut bien se pénétrer des textes religieux de la vieille Egypte, le doute, ici, n'est pas possible. Pour l'egyptien cette métamorphose est un symbole ; le lotus blanc, sans tache, c'est l'Osiris en état de pureté.

Le défunt, après la mort, paraît dans la salle redoutable du jugement en présence d'Osiris et de ses quarante-deux assesseurs. Là, s'il peut en vérité faire la confession négative *devant le souverain Juge à qui tous les cœurs sont ouverts et qu'on ne trompe pas* s'il peut s'écrier ensuite : « Je suis pur ! je suis pur ! je suis pur ! » c'est alors qu'il est digne de la transformation tant

(1) Le jeu d'échec, très différent d'ailleurs de ce qu'il est aujourd'hui, était très répandu dans l'ancienne Egypte ; il remonte aux plus anciennes époques et la tradition rapporte que jouant aux échecs avec la lune le dieu Toth gagna 5 jours de plus sur l'annee,

aimée ; c'est alors qu'il revêt la forme de la fleur délicate qui parfume les narines d'Hator, la grande déesse des joies ; qu'il devient enfin le lys pur qui embaume le nez de Ra. Car, qu'importe au dieu les sacrifices de taureaux et de génisses dont la fumée monte jusqu'à lui, ce qu'aime Ra ou Horus, c'est le parfum qui se dégage d'une âme pure et douce comme le lotus, aussi quelle joie pour le défunt lorsqu'il pourra s'écrier : « Je fais les émanations que recherche Horus ! »

L'âme qui ne se trouvait pas rigoureusement pure n'était cependant pas rejetée sans retour et pouvait encore espérer. D'après la sentence d'Osiris elle subissait dans l'hémisphère inférieur une sorte de purgatoire qui effaçait ses dernières souillures. — Ce jugement du souverain des dieux, les cynonéphales (1) étaient chargés de le faire exécuter. *Le livre des Morts* dans une vignette en tête du chap. XIV les représente veillant autour d'un bassin de flammes et le texte du chapitre reproduit la supplication que leur adresse l'osiris ou défunt. « O ces quatre singes qui résidez sur le devant de la barque du soleil ! Vous qui apportez la justice du Seigneur Universel, juges de mon châtiment et de mon triomphe ; vous qui (purifiez) par le feu de vos bouches ! (vous) qui recevez les offrandes des dieux et les dons destinés aux Khons (glorifiés) ; vous qui vivez de justice, qui vous nourissez d'une vérité sans détour et qui abhorrez les iniquités ! Effacez toutes mes souillures, détruisez toutes mes iniquités. — Vous qui ne conservez aucune tache accordez-moi d'éviter le billot infernal, d'entrer dans le Ro-Set (sépulture) et de traverser les portes mystérieuses de l'Ament. Donnez-moi donc les deux pains sacrés (Schensou et Peresou) comme aux autres esprits. » répondant à cette prière les cynocéphales reprennent : « Entre et sors dans le Ro-Set, traverse, viens. Nous effaçons toutes tes souillures, nous détruisons toutes tes iniquités. » Plus tard ces génies puissants réciteront pour le défunt la litanie solaire adressée à l'âme mystérieuse du soleil, leur voix juste priant la divinité s'élèvera en faveur de l'osiris défunt purifié. (Voir le papyrus de Luynes de la Bibliothèque Nationale publiée par E. Ledrain) (2.)

---

(1) Génies chargés d'exécuter les sentences prononcées par Osiris contre les défunts.

(2) Voir planche I, fig. 1, à l'une des extrémités, quatre cynocéphales en adoration devant le disque du soleil.

Le défunt à l'instant critique du jugement comptait sur l'appui de tous les dieux. Une scène que nous avons extraite du papyrus de Luynes (Voir planche I, fig. 3), montre *Toth*, le secrétaire des dieux, qui correspond au Mercure des Grecs, dieu de l'éloquence, avec le long bec divinatoire de l'ibis, intercédant auprès d'Osiris pour le défunt. *Ma*, la Justice, fille d'Osiris qui tient d'une main la croix ansée, symbole de vie, est derrière son père, le suppliant pour l'âme qu'il va juger.

La tranformation en lys qui, parmi tant d'autres exemples, témoigne une fois de plus de l'excessive et poétique délicatesse des idées de la vieille Égypte, comme aussi de la portée morale qui les distingue, le scarabé sert à la produire; cet amulette doit aider le défunt à l'accomplir dans le *Douaou*.

Préférée peut-être à toute autre, la transformation en *Bennou* était un état glorieux et divin; le *Livre des morts* lui a réservé un chapitre où le défunt s'exprime à cet égard sur un ton tout à fait triomphant : « Je me suis envolé comme un membre du cycle divin, je me suis transformé en dieu Khépra, j'ai germé, je suis venu en ce jour, je me lève, je suis parmi les dieux. Je suis Khonsou écrasant tous ses adversaires ! »

Le Bennou était le *phénix* des anciens qui, brûlé sur le bûcher d'Héliopolis, renaissait de ses cendres. Sous cette forme, l'Osiris défunt voyage dans l'hémisphère inférieur, en visite les localités mystiques, se promène rajeuni et remonte vers Abydos, la demeure d'Ounnowré (l'Être bon) : « *Je descends le fleuve en âme vivante et je le remonte en bennou* » (papyrus de Luynes). Abydos était la ville préférée d'Osiris, celle où on l'adorait le plus particulièrement; or, assimilé à Osiris, le défunt en recherche naturellement le séjour.

Si charmante et si gracieuse, cette transformation qui va permettre à l'Osiris les beaux voyages dans le Donaou, l'amulette du Scarabé, qu'invoque le défunt, par ses vertus magiques sert à l'amener.

« Réciter ces mots, ajoute le texte en parlant du chap. XXX du *Livre des morts*, réciter sur ce scarabé fait d'une pierre purifiée dans l'or, et qu'on place dans l'intérieur du cœur de la personne quand on lui a fait les cérémonies de l'onction en parfums de première qualité. » Pendant qu'on versait sur le cadavre les

huiles et les essences parfumées, le prêtre, le kherheb saisissant le scarabé, récitait sur lui les formules sacrées qui précèdent et qui, consacrant en quelque sorte l'amulette, le revêtait du pouvoir magique.

Il ne faudrait pas confondre l'amulette qui nous occupe avec la foule de petits scarabés parsemés dans le sarcophage et dont les musées offrent tant de variétés; il ne s'agit ici que de celui qu'on mettait à la place du cœur et qui a seul les vertus de résurrection et de transformation.

*
* *

LE DOU (Voir planche II, fig. *b.*)

Attaché au cou de la momie, l'amulette *Dou* n'était pas moins précieux aux yeux de l'égyptien.

Symbole de la perpétuité, le *dou* devait protéger le corps et le rendre éternel; c'est du moins ce que Toth garantit au défunt dans la formule gravée sur l'amulette: « Ton dos est à toi, ô l'être au cœur immobile (l'osiris-momie).... Voilà que je t'ai apporté le Dou, réjouis-toi en lui. (E. Ledrain, chap. 155 du *Livre des morts.)*

Le dieu promet à l'Osiris la conservation de son corps. Son cou gracieux, ses épaules d'un galbe si parfait, sa taille élégante et souple, toutes ses beautés cachées qui la rendait si fière et dont le type s'est gravé dans l'Histoire sous la forme exquise de Cléopâtre, tous ses charmes plastiques séduisants, l'égyptienne les retrouvera dans le Douaou, la protection du dieu les aura gardé contre la corruption (1).

La promesse de Toth répond à l'attachement de l'habitant de la vallée du Nil, pour son enveloppe terrestre et à ses croyances; ne faut-il pas, en effet, conserver avec soin *ce corps qu'on reprendra au jour du réveil ?*

L'égyptien, dans ce but de conservation, n'épargne aucune précaution: inscriptions religieuses pour lui attirer la protection des dieux; sarcophages, gaines et bandelettes, rien n'est oublié pour isoler la momie de tout contact extérieur, le cercueil même

(1) Les carnations frêles et délicates préférées de nos jours n'étaient guère estimées de l'égyptien; ce qu'il appréciait davantage c'est la beauté plastique gracieuse, la force jointe à l'élégance.

est caché dans une chambre mortuaire séparée du tombeau par un puits profond creusé dans le sol ; mais où l'habitant de la vieille Égypte marque le mieux sa sollicitude pour ses morts, c'est dans cet art merveilleux qu'il a su créer, la momification et l'embaumement.

On ne pouvait se défendre d'éprouver un profond étonnement devant cet admirable type de conservation qu'offrait encore, il y a quelques années, le Musée de Turin. C'est une momie de femme, contemporaine de Moïse, dont les chairs et notamment celles des seins, étaient resté aussi souples qu'au jour des funérailles : l'élasticité s'en pouvait constater à la pression du doigt. Aujourd'hui, loin du ciel pur et chaud de l'Égypte, et peut-être aussi faute de soins intelligents, le pauvre corps s'est desséché, dix ans de séjour sous ce froid climat, l'ont plus altéré que les trente-deux siècles pendant lesquels elle a reposé paisiblement au bord du grand fleuve où le vent harmonieux gémit dans les roseaux.

L'amulette *Dou* n'avait pas seulement pour objet la conservation des corps et de la beauté, mais préparait aussi la perpétuité de cette vie bienheureuse et enchantée dont l'égyptien devait jouir dans l'hémisphère inférieur, après que son corps aurait retrouvé avec l'âme la vie et le mouvement.

Néanmoins, quelqu'éclairé qu'il fut, l'égyptien était encore bien loin du monde tout idéal que devaient imaginer plus tard les sociétés chrétiennes ; pour lui, le Douaou n'était guère autrement que l'Égypte ; il devait y retrouver les bons repas, l'odeur délicieuse des boutons de lotus exposés sur les guéridons, les parfums d'Arabie, les souffles frais du Nord qui, par les jours de chaleur torride, étaient si bienfaisants, et les bonnes barques dans lesquelles on montait et descendait le Nil d'Abydos, à Mendès. Enfin tout ce qu'il avait rencontré d'agréable dans la vie terrestre, il s'imaginait le retrouver là-bas.

*
* *

LES COLONNETTES DE NESCHEM

(Voir planche II, fig. *c*.)

A côté de l'amulette *Dou,* il faut placer les *Colonnettes de Neschem ;* elles sont comme lui pour empêcher la dissolution.

« *Dure comme le diamant* » et de forme élancée, la colonnette de spath vert qui symbolise l'indestructibilité des chairs du défunt, est dressée debout dans le tombeau, à côté de la momie, et semble veiller à sa conservation. Voici le texte du *Livre des morts* qui s'y rapporte : « Je suis cette colonnette de Neschem..... si elle n'est pas endommagée, si elle est entière je suis entier, si elle n'est pas détruite je ne suis pas détruit, si elle n'est pas frappée je ne suis pas frappé. » (E. Ledrain).

Semblable à la colonnette de spath vert, ferme et inaltérable, le corps du défunt résistera « *pendant des millions d'années* », tandis que son âme absente subira dans l'hémisphère inférieur l'épreuve redoutable du jugement, suivie parfois de la purification par le feu, sous la surveillance des cynocéphales.

Après les beaux voyages dans le Douaou, sur le Nil céleste et vers les cités mystiques où résident les dieux, après ses transformations multiples et charmantes, l'âme retrouvera son corps intact le jour de la réunion à la chair ; que les belles égyptiennes s'endorment en paix, les colonnettes de Neschem conserveront sans aucune altération toutes leurs perfections physiques.

*
* *

LE CHEVET (Voir planche II, fig. *d*.)

Protéger la tête du défunt de la corruption, la préserver dans l'hémisphère inférieur du billot infernal et contre ses ennemis, tel était l'objet que se proposait l'egyptien en attachant au cou de la momie l'*Oreiller* ou *Chevet*.

Les textes concernant cet amulette diffèrent entre eux, mais voici, en les critiquant l'un par l'autre, ce qui devait y être gravé : « Tu renverses tes ennemis, tu es fait véridique par les cérémonies qu'a ordonné qu'on te fit Horus qui venge son père (ailleurs : Horus fils d'Hathor). Coupant les têtes de tes ennemis, ils ne t'enlèvent pas ta tête pour toujours, tu tranches les têtes de tes ennemis, ils ne t'enlèvent pas ta tête pour l'éternité. »

Tu renverses tes ennemis est une idée qui, rapprochée de celle d'*Horus qui venge son père,* va nous donner le sens de tout le morceau. Dans la mythologie égyptienne Osiris (le soleil couché),

représente le bon principe (1). Il est vaincu est tombe déchiré par Set, le mauvais principe dont les ténèbres sont l'image, mais Osiris reparaît au matin sous la forme d'Horus, son fils (le soleil levant), qui triomphe à son tour de la nuit et venge ainsi la défaite de son père — Le papyrus de Luynes, traduit et publié par E. Ledrain en 1877, contient une longue litanie solaire et plusieurs morceaux du plus haut intérêt, où la lutte de Ra (le soleil), contre l'esprit du mal représenté par les serpents Hem-Hem et Apap, est très nettement retracée : « Tu es vrai de parole, ô Ra, contre le serpent Hem-Hem, tu as renversé le serpent Apap. O dieux qui êtes dans la barque, équipage d'Horus combattant pour lui dans le Douaou, voyez Ra-Harmakhis illuminant les habitants de l'Ament. »

Ra ou Horus soutenu par son équipage, combat dans l'hémisphère inférieur contre le mauvais principe, le renverse et illumine au matin le Douaou. — C'est alors que le défunt, assimilé à Osiris, prend part à ses luttes dans la barque solaire ; il frappe avec les dieux et va triompher comme Horus : « Tu renverses tes ennemis. »

Suspendu au cou du défunt le petit *Chevet*, protégera sa tête de la corruption ; loin de permettre qu'elle soit retranchée sur le billot infernal ou coupée par ses ennemis, il fera l'osiris vainqueur et glorieux contre eux.

*
* *

LE VAUTOUR D'OR (Voir planche II, fig. *e*.)

Cependant Horus dans ces combats sans cesse renouvelés, lorsqu'il marche contre la nuit sombre, à l'avant de sa barque, une lance à la main (2), est protégé par sa mère Isis. Le chapitre 157 du *Livre des morts*, parle des protections dont Isis couvrit Horus « *lorsqu'il fit le bras* » (lorsqu'il combattit) *dans la grande bataille et créa ses terreurs*. Mais si Horus malgré sa puissance divine est encore aidé par sa mère, combien à plus forte raison,

(1) Dans les textes égyptiens Osiris est nommé l'Etre bon (Osiris Ounnouvré).

(2) Voir pl. II, fig. 2, une scène ou Horus à tête d'épervier est représenté à l'avant de la barque solaire frappant avec sa lance le mauvais principe Set sous la forme d'un hippopotame qu'il tient enchaîné.

le simple défunt qui prend part aux mêmes luttes par assimilation, doit-il, pour triompher comme lui, être aidé par Isis !

Cet aide si nécessaire lui est apporté par le *Vautour d'or*, qui dans les hiéroglyphes représente l'idée de mère, et comme amulette sur la momie est l'emblème d'Isis.

Muni de ce talisman auquel sont attachées les vertus de la déesse, l'égyptien peut s'endormir sans crainte, son corps sera conservé, son âme dans le Douaou remportera la victoire sur ses ennemis et jouira en récompense de la vie éternelle dont le Vautour tient dans ses serres le symbole (sceau).

« Réciter, ajoute l'ordonnance liturgique, réciter le chap. 157 du *Livre des morts*, sur le vautour d'or qu'on place au cou du défunt pour que viennent les protections (d'Isis) à ce Khon (glorifié) parfait, au jour où il se réunit à la terre dans le vêtement de vérité. » (E. Ledrain).

*
* *

LE TAT (Voir planche II, fig. *f*.)

Après ces deux amulettes dont le but est d'assister l'osiris dans ses combats, on peut placer l'amulette *Tat* ou *boucle de cornaline* qui se rattache aux précédents, par la faculté qu'il possède de soutenir moralement.

Le texte de cet amulette a été traduit par M. Maspero, qui en les comparant a pu constater entre les papyrus des musées du Louvre et de Turin, des différences précieuses : « Le sang d'Isis, les conjurations d'Isis, les vertus d'Isis sont des amulettes qui protègent le dieu immobile (osiris-momie), et brisent ce qui lui fait horreur ou le fait défaillir », dit le texte.

Muni du *Tat*, le défunt affrontera sans peur les monstres impurs de la nuit : c'est le cœur fort et d'un esprit assuré qu'il engagera la bataille avec les serpents Hem-Hem et Apap, et qu'il en pourra triompher. « Si l'on accomplit pour le défunt cette prescription, il est serviteur d'Ounnowré ». « S'il suit cette prescription, dit le second texte, c'est alors qu'il devient un serviteur d'Ounnowré et qu'on lui donne dans la campagne d'Aalou un champs ensemencé de blé et d'orge. »

Qu'elle est douce et paisible la nouvelle existence dont va jouir le défunt dans l'hémisphère intérieur ! Qu'elles sont belles ces moissons dans les champs si fertiles d'Aalou ! Combien sera grande sa joie d'être compté au nombre des familiers de l'Être Excellent ! Toutes ces faveurs lui sont promises par la boucle de cornaline ou Tat qu'il n'aura garde d'oublier.

*
* *

L'OUDJA (Voir planche II, fig. *g*.)

Bien important par ses vertus nombreuses, l'*Oudja* (amulette de l'œil), possède un chapitre fort long dans le *Livre des morts*. Il n'a jamais été traduit en entier, mais M. E. de Rougé, dans son ouvrage intitulé « *Etudes sur le Rituel funéraire* », en donne le titre qui indique assez le sens de tout le reste du texte. « Chapitre d'éviter toute lésion au corps de celui qui est dans le Nuter-Kher, de le sauver des atteintes de celui qui dévore les âmes emprisonnées dans le Douaou. Que les fautes qu'il a commises sur terre ne soient pas élevées contre lui ; que la santé soit rendue à sa chair et à ses os, qu'il revienne avec tous les dieux qui s'échappent du Nuter-Kher, qu'il lui soit accordé de sortir et d'entrer partout où il lui plaira ; qu'il accomplisse tous ses désirs et ne soit jamais éconduit. »

« *De le sauver des atteintes de celui qui dévore les âmes dans le Douaou* »..... Il est difficile de déterminer avec exactitude le sens de cette phrase, cependant, par *celui qui dévore les âmes*, le texte veut sans doute désigner le mauvais principe Set, représenté souvent sous la forme des serpents Hem-Hem et Apap (1). Il faut tenir compte ici de la forme symbolique employée si souvent en Égypte, et voir en *celui qui dévore les âmes* l'esprit mauvais qui les tourmente, et que le chapitre de l'Oudja récité par le défunt a le pouvoir de repousser.

Poursuivant la supplication, le texte demande en quelque sorte un pardon pour les actions répréhensibles du défunt sur la terre, le texte implore pour qu'on fasse miséricorde à l'osiris : « *Que*

(1) Voir planche I, fig. 1, le mauvais principe Set représenté auprès du lit du défunt que protègent les déesses Nout et Neith.

les fautes qu'il a commises sur terre ne soient pas élevées contre lui » et ne lui attirent pas le châtiment d'être dévoré dans sa prison.

« ..... *Que la santé soit rendue à sa chair et à ses os.....* » L'osiris n'entendait pas reprendre possession de son corps tel qu'on l'avait déposé dans le sarcophage. La science médicale déjà très développée dans l'antique civilisation de la vallée du Nil (1), ne pouvait laisser ignorer qu'elles étaient les conditions premières de l'existence matérielle, et l'égyptien avait parfaitement conscience de l'insuffisance de ses procédés d'embaumement. Conserver les os, les chairs et les parties essentielles du cadavre, tel était son but, pour le reste, sachant bien que dans sa syringe la momie n'a pas la même intégrité qu'avant la momification, l'osiris prie les dieux, invoque les amulettes pour que ses chairs germent et refleurissent et que son être soit rajeuni, c'est-à-dire pour que son cadavre momifié reprenne les éléments divins qui lui manquent. C'est donc une allusion à la revification qu'il faudrait voir dans ses paroles : « Que la santé soit rendue à sa chair et à ses os. »

Un des supplices de l'hémisphère inférieur était d'être emprisonné dans le Douaou, c'est-à-dire de ne point circuler à volonté dans toutes les parties de l'Égypte mystique d'outre-tombe. Ces beaux voyages de l'osiris qui, en âme vivante et parmi les rameurs de la barque solaire, descend le fleuve céleste vers Mendès et plus tard, en Bennou, le remonte vers Abydos, la ville aimée d'Osiris, combien l'âme enfermée doit souffrir de ne pouvoir les faire.

Adorant Ra son maître, l'Osiris libre s'écrie : « Je suis un homme de ton équipage ; je descends le fleuve vers Mendès en âme vivante ; je le remonte vers Abydos en bennou ; je me désaltère dans le courant du fleuve ; je respire les souffles agréables du Nord ; je prends les offrandes des fleurs qui paraissent dans

(1) Les monuments nous apprennent qu'il y avait des médecins en Egypte qui guérissaient les maladies des yeux et de la peau (très fréquentes dans le pays de Kemt et en Nubie), les fièvres et cent autres affections plus ou moins dangereuses et contre lesquelles certains Papyrus comme le *Papyros Ebers*, par exemple mentionnent les traitements à suivre

Les égyptiens donnaient donc une assez grande importance à l'étude de la médecine. Les remèdes employés sont parfois empiriques et d'une naïveté qui fait sourire aujourd'hui mais dans cent ans qui sait comment seront vu certains des nôtres ?

Thèbes sur l'autel du Seigneur de l'Éternité. (Osiris, papyrus de Luynes).

Que le supplice de sa prison doit être cruel à l'âme qui, privée de ces jouissances, n'en peut faire ce glorieux énoncé !

Pour l'Osiris emprisonné nulle transformation gracieuse, nul désir accompli; c'est en vain qu'il aspire à contempler chaque matin le disque radieux du soleil illuminant les deux terres (la haute et la basse Égypte) (1). C'est en vain qu'il rêve à Osiris et aux splendeurs de son coucher. Mais l'*Oudja* au pouvoir magique peut le sauver de ces tourments, le *Livre des morts* le déclare dans le chapitre qu'il consacre à cet amulette : « Qu'il revienne avec les dieux qui s'échappent du Nuter-Kher; qu'il lui soit accordé de sortir et d'entrer partout où il lui plaira, qu'il accomplisse tous ses désirs et ne soit jamais éconduit. »

*
* *

CONES FUNÉRAIRES (Voir planche II, fig. *h*.)

Les tombes renferment souvent des cônes funéraires en brique sur lesquels l'opinion des égyptologues ne paraît pas encore fixée. Cependant l'égyptien, trop préoccupé de la vie future pour agrémenter son sépulcre d'objets inutiles, n'y a point placé ces cônes sans but. Que représente-ils donc à ses côtés ? Sans toutefois repousser complètement les opinions déjà émises, une hypotèse nous semble plus plausible : tous les objets qui accompagnent la momie sont des emblêmes de la vie future que le défunt doit reprendre dans l'hémisphère inférieur, le cône n'a-t-il pas aussi cette signification ?

En Asie, le cône est la forme phallique par excellence, et en Palestine, chez les peuples Kananéens et les Phéniciens en particulier, les fêtes sacrées de la déesse de plaisir Aschera étaient célébrés sous des bosquets dont les arbres côniques

(1) Les âmes dans l'hémisphère inférieure pouvaient matin et soir contempler le lever et le coucher du soleil. Dans l'acte d'adoration à Harmakhis-Toum de Sar-Amen (papyrus de Luynes) le défunt dit : « Mon âme sort pour voir le disque dans Ken » et plus haut ; O celui que les dieux ont adoré dans son coucher au sein de Nout (l'espace céleste), les formes des dieux te saluent et disent : « Adoration ! Adoration ! ô dieu, seigneur d'éternité, donne que l'on te voie, à la naissance du matin, tous les jours. »

représentaient le phallus (1). Dans tout l'Orient le cône a cette signification; sans doute il en est de même dans le pays de Kemt (l'Egypte).

Pour l'égyptien, les cônes funéraires en terre cuite qu'il emporte avec lui dans la tombe, seraient donc un symbole des plus énergiques de la vie, et l'amulette qui devait aider le défunt à la ressaisir dans l'hémisphère inférieur.

* * *

« Mais, comme l'a pensé fort justement l'éminent égyptologue auquel nous avons emprunté en commençant quelques notes sur l'embaumement et qui va nous retracer encore les cérémonies des funérailles, à quoi servirait au mort de recouvrer la vie s'il devait y marcher sans élégance et sans splendeur? S'il ne devait pas retrouver là-bas, les joyaux, les beaux tissus, les parfums, ces riantes couleurs bleue et dorée qui se sont déployées sur ses épaules dans les fêtes religieuses ou profanes? Ah! il lui faut des ornements dans l'hémisphère inférieur; on passait un collier d'or au cou de la momie, c'était comme une amulette qui lui promettait des parures dans les champs d'Aalou. « A dit l'Osiris N. O mon père (Osiris), père de ma mère Isis, pare moi; regarde moi; je suis un des *parés* qui voient Seb. Réciter sur un collier d'or où est écrit ce chapitre et qu'on place au cou du défunt le jour de la réunion à la terre. »

Avec son collier de talismans, qui ont toute la grâce des plus beaux jouets et les membres recouverts du vêtement embaumé, on peut sans crainte enfermer la momie dans le cartonnage peint où elle dormira d'un sommeil tranquille, à l'abri de la corruption.

Quand toutes ces cérémonies étaient accomplies, qu'on avait placé les amulettes et achevé l'emmaillottement, on déposait en effet le corps dans une sorte de coffre, qui avait la prétention de représenter ce qu'il contenait. Parfois on donnait à la momie plusieurs cercueils, avec le grand sarcophage en bois peint. Selon les villes et les temples, la mode variait : O ma mère Nout, s'écrie

---

(1) On sait que l'acte principal, dans ces fêtes était un coït effréné, sans cesse renouvelé sur des jeunes filles choisies parmi les plus belles et qui vierges jusqu'alors se prostituaient volontairement en cette occasion.

l'Osiris dans une supplication touchante écrite sur le cercueil, toi qui étend tes aîles sur moi, donne que je sois comme les Akhimou-Sekou, comme les Akhimou-Ourdou, sans mourir une seconde fois, dans le Nuter-Kher, à jamais. Nout, l'espace céleste, le ciel immense, allait désormais étendre ses ailes sur la momie silencieuse, jusqu'à l'heure du *rajeunissement*. Que du moins la lumière luise encore sur la tombe du défunt, que le soleil la baigne de ses rayons divins, et que là-bas, au Nuter-Kher, l'âme puisse y voir dans sa marche, malgré Set (les ténèbres), qui couvre de pièges son chemin. « Qu'étende Nout ses deux bras vers moi, repoussant les ténèbres et ramenant la lumière. » Voilà une des formules qu'on lit sur les cercueils de momie et dont nous avons copié le texte avec les variantes, dans les papiers de M. Deveria.

Après l'avoir mise dans le cercueil confié à la garde de Nout, on transportait la momie dans la maison d'éternité. L'Égypte, dans cette circonstance, déployait toutes ses pompes. On peut voir en tête du *Livre des morts* publié par M. Lepsius, la scène de l'enterrement d'Auew-Anteh. *Les monuments divers* de M. Mariette, nous présentent encore le spectacle d'un convoi funèbre. Soulevée par des bras robustes ou traînée par des bœufs, la momie s'avançait vers la chaîne lybique ou la chaîne arabique (on plaçait les défunts sur les hauteurs pour les mettre à l'abri de l'inondation). Les statues d'Isis et de Nephtys, ou deux femmes à la voix gémissante qui remplaçaient les déesses, se tenaient à côté du cercueil. Pendant tout le trajet funèbre, on entendait les lamentations des pleureurs et des pleureuses, qui précédaient et suivaient le défunt. Des prêtres tenaient des vases à libation et des vases d'encens ; les Sotemu affairés ou recueillis sont là, avec la peau de panthère qui est leur insigne sacré. Des esclaves poussent des bœufs ou des génisses que l'on va immoler en sacrifice aux dieux infernaux, sur la tombe du défunt. De tous côtés apparaissent les stèles funéraires, les tables d'offrandes *hotep*, chargées de pain, de vin, de bière, de fruits, de fleurs et de jolies branches d'arbres ; c'était le mort qui faisait ces offrandes à Osiris et à Anubis, pour ne pas être oublié d'eux dans l'hémisphère inférieur : « Proscynème à Osiris, kentament.... Seigneur d'Abydos, Seigneur de Mendès ; à Anubis, Seigneur de la Nécropole, pour qu'ils donnent le repas funéraire, pain, vin, bœuf, oie, de

l'huile, de la bière, de l'encens, tout ce que donne le ciel, tout ce produit la terre, tout ce que le Nil amène de sa source mystique, les souffles agréables du Nord, à la personne de l'Osiris N..... Singulier échange entre le mort et les dieux ! Je vous donne généreusement pour que vous me rendiez au centuple dans l'hémisphère inférieur (1). Avant la VI[e] dynastie, c'est Anubis qui règne seul dans la tombe, et le proscynème ne porte que son nom ; mais à partir de la VI[e] dynastie, Osiris prend la première place parmi les seigneurs du Nuter-Kher. On songe à lui tout d'abord en présentant les offrandes funéraires.

Sous l'ancien empire on portait la momie avec plus de simplicité dans les mastabas (nom arabe), que nous pouvons apercevoir à Saqqarah et à Gizeh. Là il n'y avait pas de place pour les pauvres ni pour les esclaves, qui étaient parfois jetés tout nus à un mètre de la surface du sol. Le mastaba était destiné au personnage distingué. C'est une construction massive et rectangulaire (du moins à Saqqarah), en pierres calcaires ou en briques appuyés sur le sol. Les mastabas les plus élevés n'ont pas plus de huit à neuf mètres de hauteur; les plus petits atteignent à peine quatre mètres. Sur le plateau de Saqqarah, où à Gizeh, à l'ombre de la pyramide et du grand Sphinx, (2) père de la terreur, on devait, avant l'envahissement des sables, éprouver un sentiment étrange, en contemplant les longues rangées des mastabas. Ceux de Gizeh sont parfaitement alignés, comme les maisons dans nos rues. On avait une véritable cité, d'où ne s'échappait aucun bruit, où reposaient dans leur demeure d'éternité ceux qui avaient salué la course du soleil, et taillé en belles et vigoureuses statues les blocs gigantesques, quand Abraham n'était pas encore né.

Le mastaba se divise en trois parties : la chambre extérieure avec un serdab ou couloir, le puits et la chambre mortuaire.

Dans la chambre extérieure ou chapelle, on rencontre une stèle orientée vers l'Est, et contenant le proscynème à Anubis ; c'est là que les parents se réunissaient, plusieurs fois chaque année, à des jours marqués, pour y accomplir, en l'honneur du

---

(1) Voir planche I, fig. 2, une scène extraite du papyrus de Luyr es montrant le défunt debout devant une table d'offrande. Le texte placé au dessus de cette scène est un proscynème à Seb, à la Société des dieux grands et des petits dieux du double côté de l'Égypte, etc.

(2) Symbole d'Harmakhis.

défunt, certaines cérémonies. Le couloir renfermait les statues du mort. Ils sortent des serdabs de l'ancien empire, ces personnages groupés au Louvre autour de la statue d'albâtre de Ramsès II, Sepa, le docteur Oéri, le prêtre Sen. Leurs traits vigoureux dénotent une époque voisine des premiers jours de l'homme.

Dans cette chapelle extérieure, on aperçoit dès l'ancien empire des images agréables ; ce sont les domaines personnifiés qui offrent au défunt leurs produits, des scènes d'agriculture pleines de vérité, des roseaux où l'on poursuit des sarcelles, des pêches, des chasses avec leur butin, des ouvriers de toute espèce exerçant leur métier, tous les spectacles de la vie terrestre où le défunt paraît souvent avec le rôle principal. Ces peintures ont été reproduites dans l'*Histoire de l'art* égyptien, de M. Prisse d'Avennes. Parfois même, la bonne humeur et la verve satirique se sont permis de toucher les parois de la chambre extérieure du mastaba.

Entre la chambre et la chapelle mortuaire on rencontre, la plupart du temps, un puits de dix à douze mètres de profondeur (ceux qui avaient jusqu'à 30 mètres étaient fort rares). Pour empêcher les voleurs de descendre vers la momie, on bouchait avec soin le puits qui y conduisait. Rendre impossible la profanation de la chambre mortuaire, telle paraît-être, là où on l'aperçoit, l'unique raison de l'existence du puits.

Quand à la chambre mortuaire elle-même où la momie dormait dans son cercueil, elle était fort simple sous l'ancien empire. Sans peinture, sans mobilier funéraire (on n'y trouvait que des grains, des fruits, et quelques rares poteries), dans sa rude nudité, elle donne bien mieux la sensation d'un autre monde mystérieux qu'avec toutes les représentation du *Livre des morts* qu'elle portait sous le moyen et le nouvel empire.

Tels sont les mastabas, les tentes où l'on a couché les plus vieux morts d'entre les morts.

Vers la XIe dynastie le serdab semble disparaître. Hélas ! les affirmations nettes, l'égyptologue ne peut pas toujours se les permettre. Qui sait si quelque tombe de cette époque, aujourd'hui cachée, demain en lumière, ne nous découvrira pas un serdab ? On n'a pas encore fouillé tous les tombeaux de Beni-Hassan qui réservent peut-être à la science quelques surprises. Dans tous les

cas vers la XI[e] dynastie on continue d'embellir la chapelle extérieure ; les stèles y deviennent plus nombreuses. Sous le nouvel empire, qui commence avant Moïse, la vie privée avec tout son luxe raffiné est peinte sur les parois ; on voit les bardes de Ramses II qui accordent leurs grandes harpes ; on a l'œil charmé par des villas avec leurs jardins et leurs kiosques aux élégantes colonnettes qui se terminent par des fleurs épanouies : il y a représentées des frises fleuronnées avec les couleurs les plus gaies, des vases colorés dont la poignée est une tête de gazelle. La teinte qui domine partout, c'est le bleu, tant aimé de la vieille Egypte et qui fait honneur à la délicatesse de son goût.

La chambre mortuaire est littéralement envahie par les sombres peintures du *Livre des Morts* ; mais en même temps on y ensevelit avec le défunt un mobilier funéraire qui est parfois d'une richesse infinie. Elles dorment avec leurs bijoux les princesses de la XI[e] dynastie et des temps postérieurs. Elles sont là tout entourées d'objets finement travaillés, en or, en lapis lazuli, en turquoise. Dans la tombe de la reine Aa-Hotep de la XI[e] ou de la XVIII[e] dynastie, M. Mariette a trouvé des bracelets d'or, de petites haches d'or (la hache représente les idées de divin, de sacré), un miroir dont la poignée est une fleur de lotus, une petite barque en or avec son équipage. M. Mariette donne la description de tous ces bijoux, dans son catalogue du musée de Boulaq. Les boîtes de parfums, les colliers précieux, toutes les élégances de la vie mondaine, aussi bien connues dans l'Egypte de la XI[e] dynastie que dans Paris, accompagnent les femmes dans leurs chambres mortuaires. Elles sont tellement éprises de la parure, les filles de Thèbes et de Memphis, qu'elles veulent descendre tout ornées, avec leurs joyaux, dans la tombe (1).

*
* *

On concevra aisément de quelles convoitises ces riches sépultures pouvaient être l'objet. Publiquement faites, les funérailles étalaient avec pompe tout ce que le mastaba devait contenir de précieux et, de la cérémonie même, dans quelques cerveaux devait nécessairement naître la pensée de dépouiller la tombe. Aux

(1) E. Ledrain.

basses époques surtout, les violations de sépultures furent assez fréquentes. Des rapports spéciaux contenus dans divers papyrus comme le papyrus Amhurst et le papyrus Abbott retracent des enquêtes faites par la police du roi sous la XXe dynastie sur des vols nombreux commis dans la nécropole de Thèbes. Ces méfaits étaient-ils sévèrement punis ? On n'en saurait douter même sans la connaissance des monuments qui l'attestent. Mettre à nue pour la dépouiller la momie qu'on avait ensevelie avec tant de soin pour la préserver de la corruption était évidemment le plus grand des crimes aux yeux de l'égyptien. Celui qui exposait l'osiris défunt à la perte de son corps pour l'éternité par la violation de sa sépulture était lui-même mis à mort, privé de sépulture et pour mieux lui assurer cette peine la sentance ordonnait qu'il eût la tête tranchée.

L'horreur de ce supplice, qui atteignait le criminel non-seulement dans son existence humaine mais encore dans sa vie future, n'arrêtait cependant pas toutes les convoitises. Le monde a toujours vu des esprits sceptiques mêmes aux époques et dans les civilisations ou les croyances religieuses se sont affirmées avec le plus d'omnipotence. Jusque dans les hautes classes, où la foi aurait dû être tout particulièrement marquée puisque le roi était adoré comme le représentant de la divinité et assimilé à Osiris de son vivant même, le doute ébranlant quelques conscience s'exprimait en certaines circonstances par des paroles ou par des chants comme le chant du roi Entew, qui est, comme l'a fort bien dit M. E. Ledrain, « mais sous une forme plus originale, la pensée de Catulle : *Les soleils tombent et peuvent revenir ; pour nous, quand notre brève lumière est une fois éteinte, c'est la nuit éternelle, pendant laquelle il faut dormir*. Ainsi profitons de la courte durée de l'existence et divertissons-nous. »

C'est à l'issue des festins, quand le vin et la bière *akhet* avait le plus échauffé les têtes, quand la voluptueuse étreinte des belles filles aux seins nus avait le plus ennivré les convives que les bardes, en suivant d'un œil enflammé la danse lascive des almées entonnaient avec l'accompagnement des sistres, des flûtes et des kinnors la fameuse hymne, dont le double sens parfaitement entendu, était comme la protestation du doute contre les croyances :

Salut au bon prince,

L'homme gracieux.
Le corps se dissout.
Les enfants
Demeurent; il en est toujours ainsi depuis l'époque des ancêtres.
Les bons qui étaient au temps passé restent dans leur tombe.
Les momies
Des purs sont enveloppées dans leurs syringes,
Ceux qui construisent des maisons,
Et ceux qui n'ont pas de maison, vois
Ce qui arrive d'eux.
J'avais entendu les paroles d'Imhotep, et d'Hartatew;
Il est dit dans leurs proverbes :
« Après tout qu'est-ce que la postérité ? »
Les pierres de leurs murailles se sont dispersées,
Leurs demeures sont comme ce qui n'a jamais existé.
Personne ne vient de là-bas,
Qui rapporte leurs dires,
Qui raconte leurs gestes,
Qui encourage nos cœurs.
Vous allez au lieu d'où l'on ne revient pas.
Fortifie ton cœur pour oublier combien tu as joui ;
Assouvis ton désir, pendant que tu vis,
Répands l'huile sur ta tête.
Revêts toi de fin lin orné de précieux métaux ;
Avec la faveur des dieux,
Multiplie tes richesses ;
Cède à ton désir :
Apaises ton cœur avec ce que tu as,
Pendant que tu est sur la terre,
Selon que te dictera ton cœur.
Le jour viendra pour toi
Que l'on entendra plus ta voix,
A cette heure où l'être qui est au repos
Ne saisit plus le cri (des pleureuses.)
Les lamentations ne délivrent point celui
Qui est dans la tombe.
Livres toi en paix aux festins,
Sachant qu'il n'y a personne qui

Emporte son bien avec lui,
Oui, il n'y a personne qui va là-bas et qui en revienne

*
* *

On voit par ce remarquable morceau et par l'exposé des idées qui se rattachaient aux amulettes de quel mélange de doute et de superstition les croyances de la vieille Egypte étaient empreintes. Si les civilisations qui succédèrent à celle des Rhamses furent un peu plus avancées dans leurs aspirations et si elles eurent une métaphysique moins primitive ils faut reconnaître aussi qu'elles ont fait au pays de Kent des emprunts dont on retrouve des traces non équivoques et dont ne sont même pas exemptes les religions contemporaines.

Mais, substituant à l'idée d'une seconde vie, qui est une tendance naturelle des esprits trop éprouvés par l'âpre lutte pour l'existence, celle du progrès universel qui tend déjà à prévaloir de par la science, le monde futurs n'admettront peut-être plus de *survivance* que par les œuvres ayant une influence sur l'amélioration générale terrestre.

S'il est vrai que les organismes sont irrévocablement voués à la désagrégation molléculaire et que les plus merveilleuses conservations de la vieille Egypte ne sont encore dans l'espace des temps qu'une prolongation insignifiante de la durée des choses ; s'il est vrai que tous les grands progrès de notre siècle ne confirment encore que la doctrine du positivisme fondée par Auguste Comte, il faut reconnaître aussi que l'œuvre des Galilée et des Newton n'est pas morte et qu'une véritable survivance se manifeste incessamment en nous par tout ce qui subsiste, sous quelque forme que ce soit et chez tous les individus, des êtres transcendants qui se sont nommés Michel Ange, Beethoven, Denis Papin ou Lavoisier, Shakespeare et Voltaire.

L. GASTINE.

Planche I

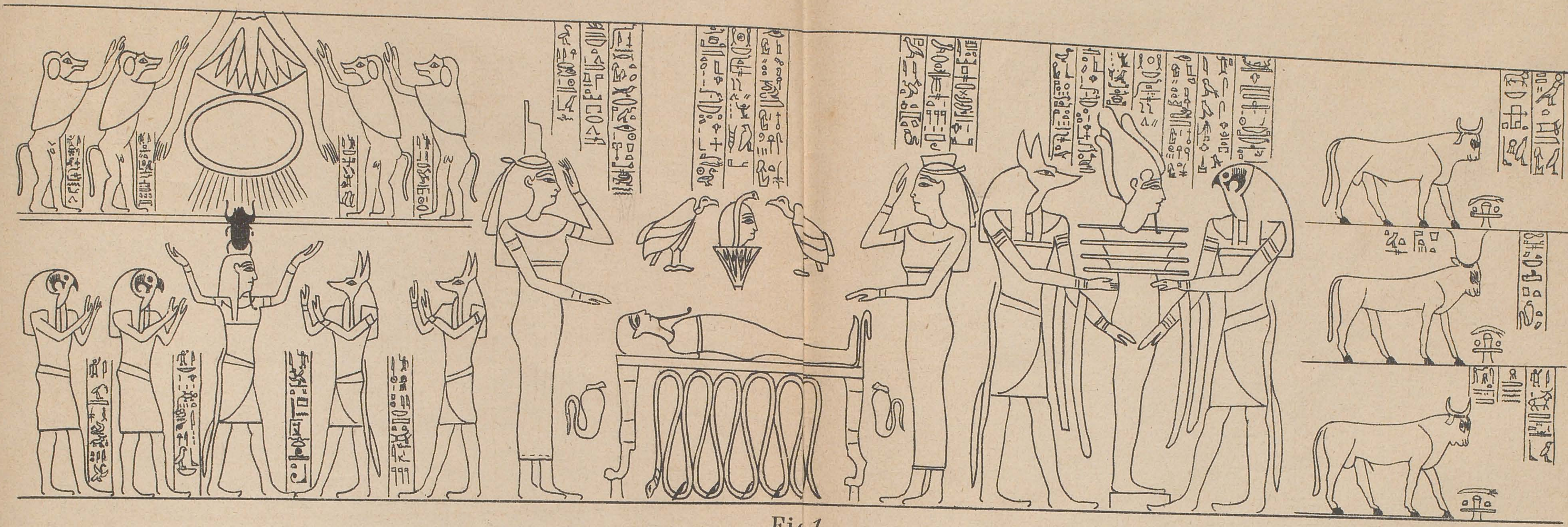


Fig 1



Fig. 2

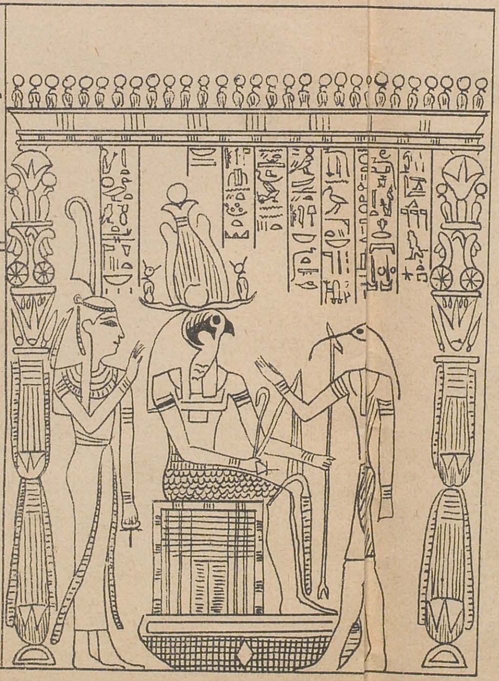


Fig. 3

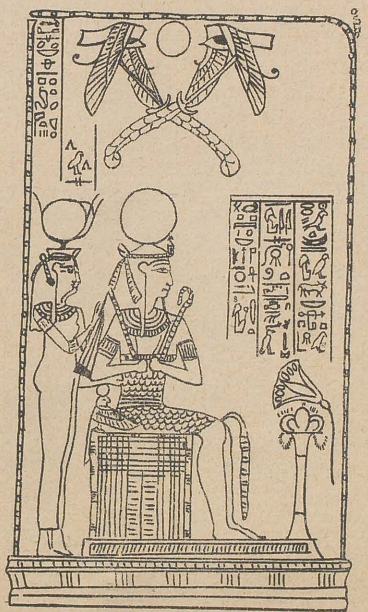


Fig. 4

Planche II

Fig. 1

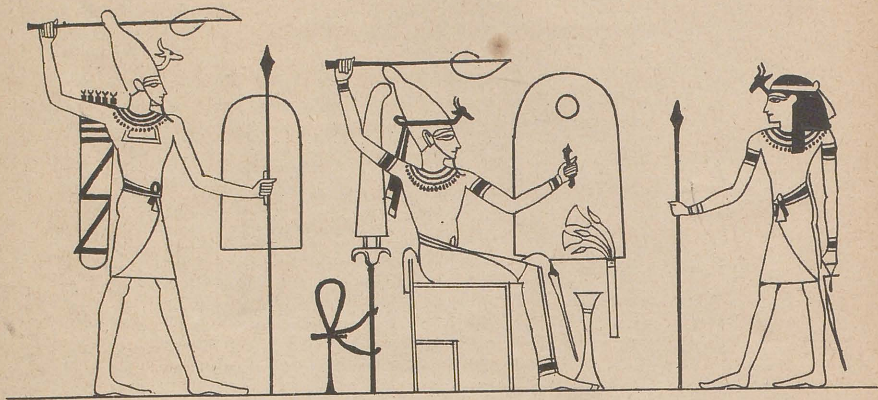


Fig. 1

Fig. 2

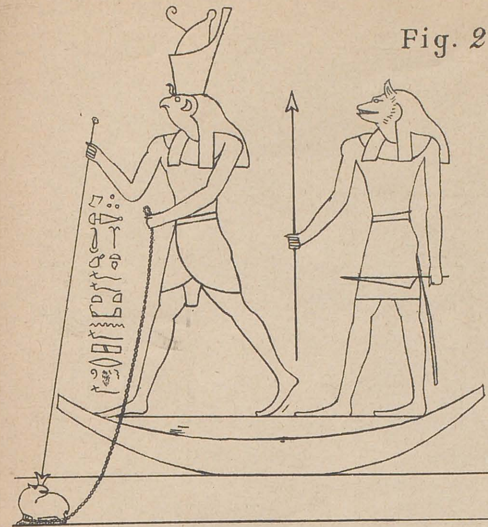


Fig. 2

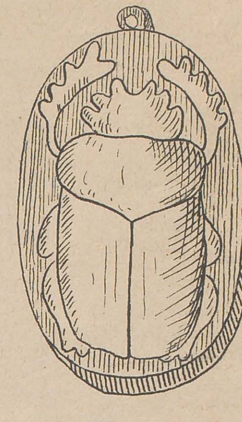


Fig. *a*

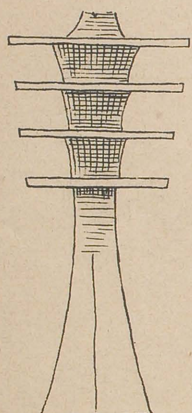


Fig. *b*

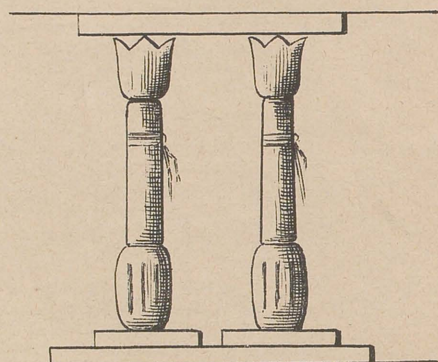


Fig. *c*

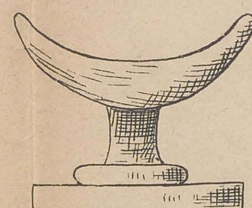


Fig. *d*

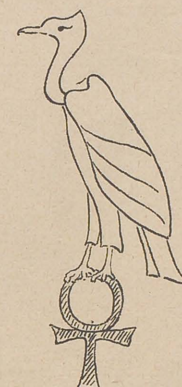


Fig. *e*

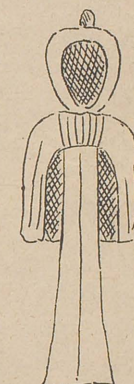


Fig. *f*

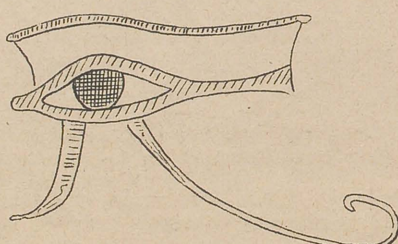


Fig. *g*

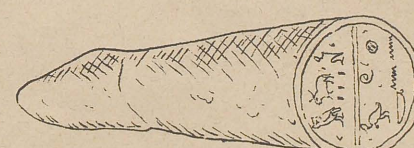


Fig. *h*

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

NEUVIÈME ANNÉE. — TOME VI.
FASCICULES XXIX ET XXX. — AVRIL - SEPTEMBRE 1886.

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 13.
1886

A mon excellent ami ...
témoignage de ma vive sympathie
G. Carrière

COMPTE-RENDU

des travaux de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, pendant l'exercice 1885-1886.

Fondée en 1878, notre Société vient d'atteindre sa huitième année d'existence. Les débuts, vous le savez, ont été laborieux ; c'est la loi naturelle de toute nouvelle création. Néanmoins, le succès a toujours été grandissant. Aujourd'hui, le total des sociétaires actifs est de 536 ; il y a, en outre, 16 membres honoraires, 21 membres correspondants, et nous sommes en relations suivies avec 105 Sociétés savantes ou de Géographie.

Mais avant de présenter à l'assemblée le résultat de nos travaux, permettez-moi, Messieurs, d'évoquer un douloureux souvenir, et de rendre l'hommage qui leur est légitimement dû à deux de nos collègues que la mort a enlevés à notre affection : M. de Foulques et M. Jacquet.

M. Jacquet était un ouvrier de la première heure ; il a occupé pendant longtemps le poste délicat et assujetissant de trésorier. Vous savez tous avec quel soin jaloux il gérait et défendait au besoin nos modestes ressources ; il remplissait avec beaucoup de tact l'office de frein modérateur, lorsque l'un de nous, entraîné par des idées trop généreuses, ne se préoccupait pas assez de ce que l'on appelle le nerf de la guerre. A cet égard, M. Jacquet a rendu de réels services à notre société ; notre devoir est de nous en souvenir.

M. de Foulques s'est toujours signalé dans les importantes fonctions de secrétaire général, qu'il remplissait depuis la fondation de la Société, par un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Dans la période des débuts, où tout était à créer, à organiser, il a été comme le tuteur prévoyant de notre Société, il veillait à tout ; il parait à tout. La faveur inespérée qui m'a donné sa succession m'a permis d'apprécier l'importance des services

qu'il a rendus et de reconnaître, en même temps, mon insuffisance à le remplacer.

Nous devons également un tribut de regrets à M. le lieutenant Pallat, membre de notre Société, mort victime de son dévouement à la science et à l'humanité. Ce grand inconnu de l'Afrique centrale exercera toujours un attrait irrésistible chez les âmes généreuses de la trempe de M. Pallat. Il y a là d'immenses régions, à peine entre-vues, animées par des peuplades sauvages qui rappellent les premiers âges de l'humanité et d'autant plus barbares qu'elles sont inconscientes du mal qu'elles font. Nous devons admirer nous, Société de géographie, tous ces hardis explorateurs dont le dévouement est poussée jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au sacrifice de la vie.

Il est considérable, déjà, l'effectif de ceux qui ont succombé au seuil ou au terme de leur voyage, depuis que notre illustre Réné-Caillé a franchi le premier, sans aide et sans appui, l'immense surface désertique qui sépare le Niger de la côte Algérienne. Lorsque ce grand pays sera connu, on pourra dire que les routes qui y conduiront auront été jalonnées par les cadavres des martyrs de la science et du progrès, martyrs qui valent bien ceux de certains calendriers religieux.

Ce pieux devoir accompli, permettez-moi, Messieurs, de reprendre l'exposé de nos travaux. D'abord, quelques considérations générales rétrospectives.

Le but que la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran a voulu atteindre, c'est, en premier lieu, la diffusion des connaissances géographiques, au sujet desquelles les Français sont taxés, un peu à raison, d'ignorance. Nous voulions en même temps, appeler l'attention des étrangers sur notre beau pays d'Algérie, mettre en relief l'excellence de son climat, la variété de ses produits, les ressources inépuisables d'un sol foncièrement riche et fertile et favoriser ainsi le développement commercial et agricole de la France africaine, l'autre France, selon l'heureuse expression d'Edmond About.

Mais ce programme n'avait pas été jugé suffisant ; il fallait un objectif plus puissant, plus élevé, pour stimuler le zèle des sociétaires et sortir des conditions ordinaires dans lesquelles se meuvent la plupart des Sociétés de Géographie. A cet égard on décida,

dans le principe, de porter tous nos efforts vers la réalisation d'une idée dont les conséquences seront considérables pour la France, pour l'Algérie, et surtout pour notre province : je veux parler du chemin de fer Trans-Saharien.

Nous allons examiner rapidement ce qui a été fait dans chacun de ces trois ordres d'idées :

1° En ce qui concerne la diffusion des connaissances géographiques, l'institution des prix décernés annuellement aux élèves des principales écoles de la Province qui se sont distingués par leur travail et par leur assiduité a été un encouragement puissant. Nos prix sont vivement disputés, ils font naître une intéressante émulation. On a pu voir du reste, dans le dernier concours régional, des travaux cartographiques fort bien réussis, faits par des enfants de quelques écoles d'Oran.

Nous voudrions pouvoir agrandir notre cercle d'action dans cette direction ; mais l'exéguité de nos ressources financières nous impose des limites trop restreintes.

2° Les articles intéressants publiés dans notre Bulletin trimestriel ont attiré l'attention générale. On connaît, on apprécie mieux aujourd'hui notre pays qu'autrefois ; ses produits agricoles, manufacturiers et minéraux sont trés-estimés sur la plupart des marchés étrangers. Sans doute, ces résultats ne sont pas exclusivement dûs à notre activité. Cependant, c'est notre Bulletin qui publie et répand, depuis 8 ans, l'importance commerciale de nos ports. Je dois vous dire, à ce propos, que le mouvement commercial des ports de la Province suit toujours une marche ascendante ; il a été, en 1885, de 1,545,750 tonnes effectives avec un total de 4,272 navires, accusant sur 1884 une augmentation de 92,470 tonnes avec 541 navires. Le port d'Oran figure dans ces totaux pour 705,000 tonnes, avec 2,121 navires ; soit une augmentation de 37,250 tonnes et 320 navires sur 1884.

C'est également la Société de Géographie qui a facilité l'établissement de la carte viticole de la province, laquelle a fait connaître, dans divers Concours ou Expositions françaises et étrangères, que notre département présentait une surface plantée en vignes de plus de 35,000 hectares, soit les 2/5 des plantations effectuées dans l'Algérie tout entière.

D'un autre côté, les travaux érudits, les heureuses découvertes

faites dans le domaine de l'Archéologie sous l'habile direction du commandant Demaeght ont donné à notre Bulletin un attrait très-apprécié des savants étrangers, et lui ont réservé un rang très-flatteur dans les bibliothèques d'Archéologie et de Numismatique.

Du reste, nous correspondons avec presque toutes les Sociétés de Géographie du monde entier. Plus de cent groupes ou associations représentant des milliers d'adhérents, reçoivent notre Bulletin. Je signalerai particulièrement cette circonstance flatteuse, que ce sont les Sociétés étrangères qui demandent, les premières, l'échange de nos publications, échange toujours accepté avec empressement.

Or, on ne saurait nier que ce mode de publication par échanges réciproques de Bulletins a produit des résultats plus heureux pour la connaissance de notre pays que beaucoup d'ouvrages spéciaux, bien faits sans doute, mais qui ne franchissent pas les limites de nos frontières.

La quantité de publications déjà reçues et classées dans notre bibliothèque est considérable. Cette réunion constitue, par la variété des articles et leur origine, une sorte de Recueil encyclopédique de géographie physique et commerciale que les hommes d'étude pourront consulter avec fruit.

3° Arrivons maintenant à la question du chemin de fer Trans-Saharien. Cette idée, naguère dédaignée, a fait son chemin, malgré beaucoup d'incrédules, et pas mal de détracteurs, malgré l'opposition acharnée de deux provinces rivales. C'est grâce aux efforts et aux sacrifices pécuniaires faits par la Société de Géographie que le tracé définitif de cette voie ferrée magistrale passe par la Province d'Oran. C'est là une circonstance très heureuse pour l'avenir de notre Province, laquelle deviendra, pour ainsi dire, la tête de ligne future du chemin de fer Soudanien. Les études de M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines de l'Algérie, et de M. Sabatier, aujourd'hui député du département d'Oran, ont mis en lumière ce point capital, que l'exécution de ce railway est non seulement possible mais encore relativement facile. Le jour où la locomotive pénètrera seulement dans la région Touatienne, nous aurons conquis paisiblement et moralement une grande partie du Soudan occidental. Nous aurons

ouvert alors à l'activité manufacturière de la métropole de vastes débouchés qui nous seront exclusivement réservés, et d'où la concurrence étrangère pourra être écartée, bien mieux que de nos autres possessions coloniales ; celles-ci, en effet, sont ouvertes aux navires de tous les pays, qui bénéficient ainsi de nos sacrifices en hommes et en argent.

L'exécution de ce projet aura encore cet avantage, de fournir un débouché à nos produits agricoles parmi les populations du Sud, alimentées péniblement aujourd'hui en céréales par des caravanes souvent pillées.

Vous savez, d'ailleurs, qu'une section de 350 kilomètres est ouverte depuis Arzew jusqu'à Mécheria ; c'est environ le 1/3 de la longueur qui nous sépare du Touat. Prochainement, espérons-le du moins, nous irons jusqu'aux oasis de Figuig. Notre Société ne doit négliger aucune occasion pour atteindre ce but.

En ce qui concerne particulièrement les travaux afférents à l'année 1885-1886, c'est-à-dire, ceux accomplis depuis la dernière assemblée générale, nous mettrons en première ligne l'achèvement et l'organisation de notre musée, que l'initiative seule de la Commune n'aurait jamais créé. La foule de visiteurs qui va tous les dimanches parcourir nos salles, déjà trop petites, témoigne que nous avons fait là une œuvre de science et de moralisation. Notre Société a donc le droit de s'enorgueillir d'un pareil résultat. Nous signalerons encore l'enlèvement et le transport à Oran des splendides mosaïques de St-Leu. Par l'initiative de notre Société, cette œuvre remarquable à tant de titres, a été tirée de l'oubli et sauvée d'une destruction certaine à brève échéance. Ces mosaïques, qui représentent une valeur énorme, ont été données par notre Société à la ville d'Oran ; elles font le plus bel ornement de notre musée naissant, qu'elles ont enrichi.

Notre Bulletin a subi cette année une modification rendue absolument nécessaire par l'état appauvri de notre caisse financière. Le *Bulletin des Antiquités Africaines*, qui avait été joint au Bulletin géographique, a été supprimé. De sorte que, à l'avenir, notre publication trimestrielle comprendra : 1° La partie géographique, à laquelle on donnera plus de développement ; 2° La partie archéologique, consacrée particulièrement à la Province d'Oran.

Nous avons eu la bonne fortune d'assister à une sorte de conférence intime faite par M. Duveyrier, le célèbre explorateur du Sahara. M. Duveyrier arrivait du Maroc, qu'il avait traversé ; il nous a donné sur ce pays des renseignements qui intéressent vivement notre Province.

M. Faure, un enfant d'Oran, actuellement professeur d'histoire naturelle à l'École vétérinaire de Lyon, a fait, au profit de l'œuvre du Musée, une conférence très attrayante sur l'histoire naturelle ; il a démontré les conséquences philosophiques et morales que les découvertes faites dans cette branche des connaissances humaines avaient eues, au point de vue de la raison et du progrès. Le succès du savant conférencier a été complet.

Le Conseil municipal d'Oran a décidé, dans une de ses séances, que le nom de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran serait inscrit, sur une plaque de marbre, dans une des salles du nouvel Hôtel-de-Ville, pour perpétuer le souvenir de la création du Musée et du don des mosaïques de St-Leu.

Sur la proposition du Comité de la Société, le Conseil municipal a fait l'acquisition, pour le musée, de la collection d'armes et objets canaques apportés de la Nouvelle-Calédonie par M. Moisson, avocat à Oran.

L'exposé sommaire qui précède prouve, amplement, que la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran n'est pas restée au-dessous de la tâche qu'elle s'est imposée. Aujourd'hui, que les assises fondamentales sont établies solidement, notre foi dans l'avenir ne saurait diminuer. Mais nous devons travailler sans relache à faire des adeptes, à augmenter notre effectif par de bons recrutements et surtout, à rechercher des collaborateurs pour notre Bulletin.

Le Secrétaire général,
BOUTY.

COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

pendant l'année 1886-1887

Président :

M. MONBRUN, ✿, avocat.

Vice Présidents :

(Section de Géographie)

M. COUSIN, chef de section à la Cie P. L. M.

(Section d'Archéologie)

M. DEMAEGHT, O. ✱, ✿, officier de l'Instruction publique, commandant du recrutement.

Secrétaire général :

M. BOUTY, garde-mines principal.

Trésorier :

M. CUINET, ✿, directeur des Téléphones.

Secrétaires adjoints :

(Section de Géographie)

M. COUDRAY O. †, directeur du port. d'Oran.

(Section d'Archéologie)

M. THIEFFIN, chef de bureau à l'Ouest-Algérien.

Bibliothécaire :

M. POUSSEUR, directeur de l'usine à gaz d'Oran.

MEMBRES

MM. BRUNIE, ingénieur.
BORELLY, commis à la direction du Domaine.
CARDAILLAC (DE), ✿, procureur de la République
CARRIÈRE, naturaliste.

MM. Chancel, chef de bureau à l'Ouest-Algérien.
Combes, directeur de l'Hôpital civil.
Ehrmann, inspecteur primaire.
Giraud, avoué à Oran.
Mondot, docteur-médecin.
Régnot, rédacteur en chef du *Courrier d'Oran*
Renard, directeur de l'École de Karguentah
Rouire, avocat.

MEMBRES SUPPLÉANTS

MM. Fabriès, pharmacien en chef de l'Hôpital civil.
Daniel, professeur de musique.
Feningre, ingénieur civil.
Gastine, professeur d'agriculture.

Les réunions du Comité ont lieu le premier lundi de chaque mois, à 5 heures du soir, dans une des salles de la Mairie.

(1) Le caïd (au pluriel Kuad) est un [illegible]
populations sous la surveillance de l'autorité française.

(2) Razzia (faire une razzia). Razzier c'est tenter un coup de main pour surprendre brusquement un douar ennemi et lui enlever ses récoltes et ses troupeaux.



(1) Le caïd (au pluriel Kiiad) est un chef de [illegible] populations sous la surveillance de l'autorité française.

(2) Razzia (faire une razzia). Razzier c'est tenter un coup de main pour surprendre brusquement un douar ennemi et lui enlever ses récoltes et ses troupeaux.



MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE II

DESCRIPTION DU LITTORAL ET DES BASSINS MÉDITERRANÉENS

(Suite.)

Fait d'armes de Sidi-Brahim. — « Après le traité de Tanger qui venait d'être conclu en 1845, entre la France et le Maroc, l'émir Abdelkader avait été interné à l'ouest de ce pays. Il y resta peu de temps, et vint se cacher au milieu des populations hostiles de notre frontière, méditant le guet-apens de Sidi-Brahim, où la garnison de Nemours devait trouver une fin si glorieuse.

C'est le caïd (1) Mohammed-Trari, des Souhalia, que ses services antérieurs avaient recommandé à la confiance de l'autorité militaire, qui se fit l'instrument de ce lâche complot. Abdelkader, prêt à rentrer en scène, après quelques années d'effacement, avait réuni ses troupes dans un camp situé à Aïn-Aghbal, en face de Menasseb-Kiss. Ses dispositions prises, son complice, Mohammed-Trari, informa perfidement le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur de Nemours, que l'émir Abdelkader se disposait à razzier (2) les Souhalia et les Djebala, et lui demanda dep rompts secours.

La nuit suivante (22 septembre 1845), Montagnac quittait Nemours, emportant trois jours de vivres et emmenant sous ses

(1) Le caïd (au pluriel Kiiad) est un chef de district ou de tribu administrant les populations sous la surveillance de l'autorité française.

(2) Razzia (faire une razzia). Razzier c'est tenter un coup de main pour surprendre brusquement un douar ennemi et lui enlever ses récoltes et ses troupeaux.

ordres toutes les forces dont il disposait : un escadron du 2e hussards, commandé par le chef d'escadrons Courby de Cognord, et 5 compagnies du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, commandées par le chef de bataillon Froment Coste. Cette petite colonne formait un effectif de 66 cavaliers et 350 fantassins. A la pointe du jour, elle était en vue de Zaouiet-el-Mira, où on faisait le café. C'est là que le colonel de Montagnac fut rejoint par le traître Mohammed-Trari, qui eut avec lui un entretien particulier, à la suite duquel la colonne opéra une marche rétrograde. La colonne alla camper sur la rive droite de l'oued Tiouly; mais ayant aperçu des éclaireurs qui l'observaient des hauteurs voisines, elle leva le camp avant la nuit pour aller dresser ses tentes à Es-Slalou, à 2 kilomètres au sud du marabout de Sidi-Brahim.

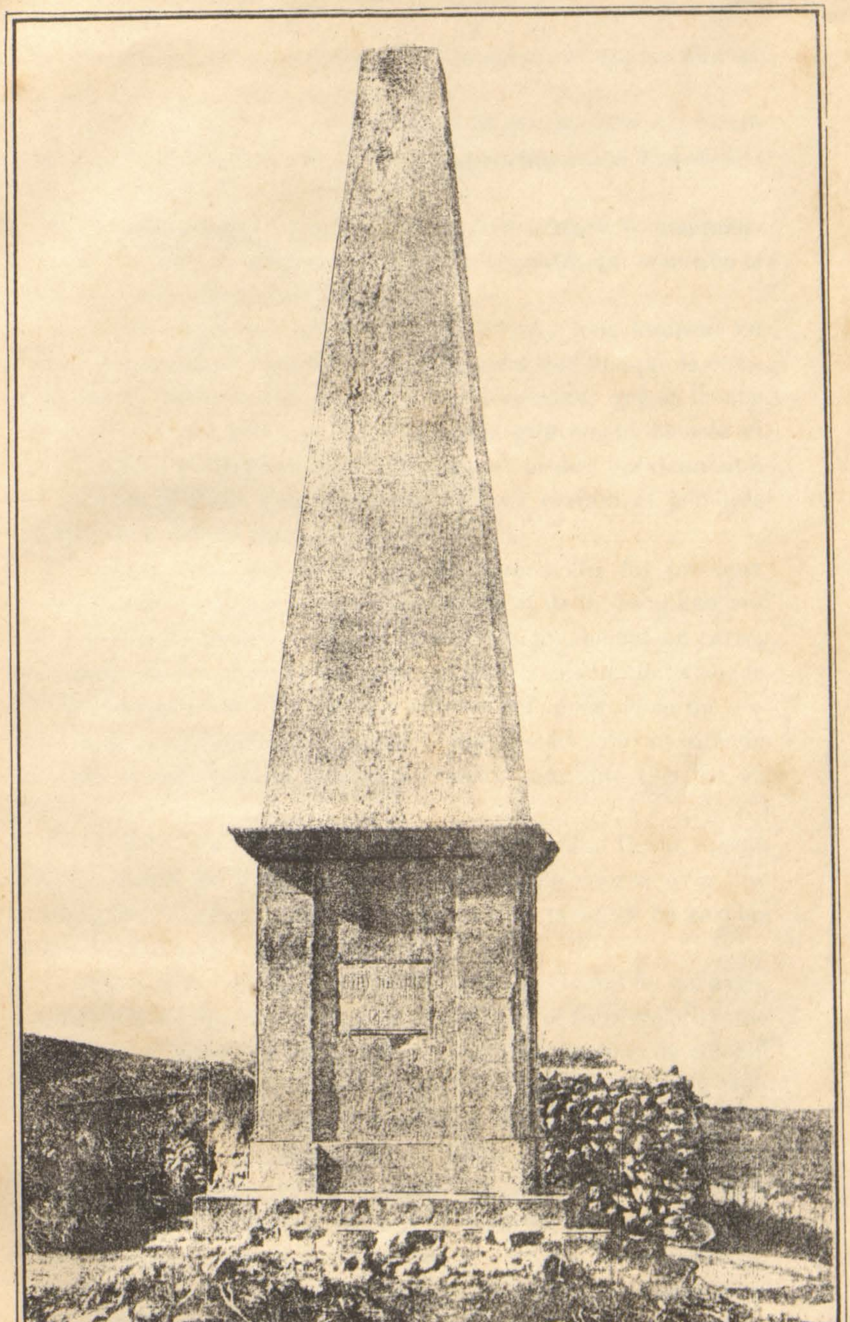
Le 23 au matin, le colonel de Montagnac voyait de son camp les vedettes de l'ennemi, qui l'observaient du haut des mamelons voisins, dont il n'était séparé que par le ravin. Il se décida à les attaquer avec l'escadron de hussards et trois compagnies de chasseurs. Les deux autres, aux ordres du commandant Froment Coste, furent laissées à la garde du camp.

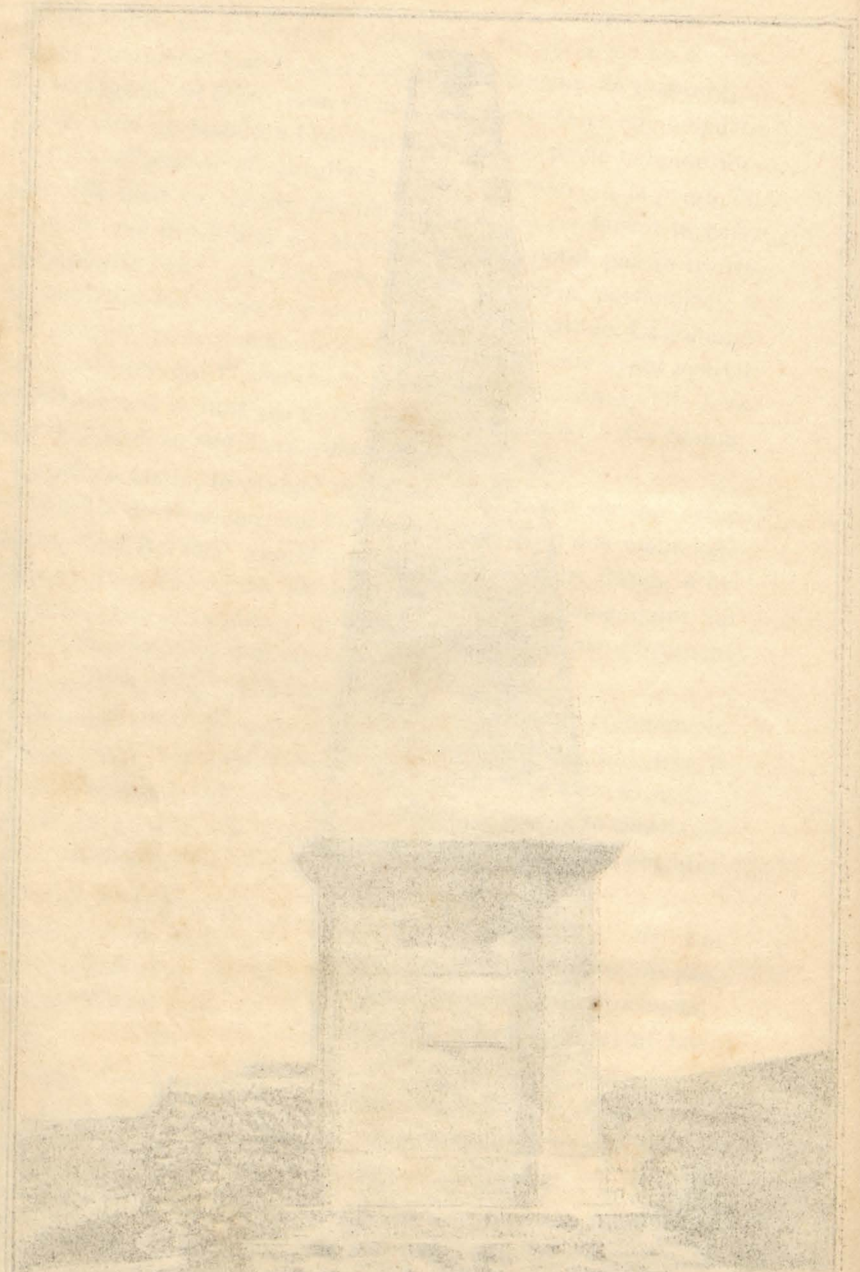
Les cavaliers formant l'avant-garde ennemie étaient commandés par *Bou-Hamidi*, le lieutenant d'Abdelkader, qui tint tête à l'attaque. Au même instant l'émir lui-même arrive avec ses réguliers par le chemin qui couronne les crêtes ; il tourne le Guerbous et prend en flanc et en queue cette poignée d'hommes engagés dans un terrain incliné et raviné.

L'escadron de hussards avait été divisé en deux fractions. La première chargea les cavaliers ennemis, qui, ne se laissant pas aborder, battirent en retraite pour se défiler derrière le Guerbous, entraînant à leur suite nos hussards qui ne soupçonnaient pas le péril.

Cette première fraction de l'escadron fut enveloppée et taillée en pièces. Le Capitaine Gentil de St-Alphonse, qui la commandait, tomba le premier mortellement frappé.

C'est en vain que le colonel de Montagnac et le commandant de Cognord veulent, avec la deuxième division de l'escadron, lui porter secours ; accablés par le nombre toujours croissant des arabes, ils sont refoulés sur les trois compagnies de chasseurs, capitaine de





Chargère, qui s'étaient portées résolument en avant au pas de course.

Devant un ennemi vingt fois plus nombreux, le carré est formé dans le plus grand ordre, et alors commence une scène de destruction unique dans notre histoire.

Montagnac, frappé à mort un des premiers, laisse le commandement au chef d'escadrons Courby de Cognord, qui continue le combat avec le courage du désespoir.

Aucun de ses braves ne songe à se rendre ; tous tombent en s'encourageant à se bien défendre, et ce n'est que lorsque le commandant de Cognord est atteint de cinq blessures, que sa troupe est réduite à dix hommes, plus ou moins grièvement blessés et ayant brûlé leur dernière cartouche, que les arabes parviennent à les enlever, n'osant s'en approcher qu'avec crainte et pénétrés d'admiration devant un courage si héroïque.

Plus tard, ceux qui furent appelés à recueillir les précieux restes de ces héroïques victimes du devoir et de la discipline ont pu voir sur le terrain, que les ossements jonchaient en carré, comment chacun mourut à sa place et dire combien était vraie la poétique expression d'un des merveilleux échappés de ce massacre : « Sans cartouches, ne pouvant plus riposter, ils ont attendu la mort et sont tombés comme un vieux mur que l'on bat en brêche. »

Dès le début de l'action, le commandant Froment Coste, appelé par le colonel de Montagnac, partit au pas de course avec une compagnie, laissant à la garde du camp la compagnie de carabiniers du capitaine de Géreaux.

Il était arrivé à un quart de lieue environ du champ du carnage, quand, tout à coup, la cessation de la fusillade et l'arrivée bruyante de milliers d'arabes lui apprirent que tout était fini avec le colonel de Montagnac. En toute hâte il gagne sur sa gauche un point plus convenable pour sa défense, et y forme en carré sa petite troupe qui, désormais, ne doit plus compter que sur elle-même. Bientôt il est entouré de toutes parts. Le brave chef du 8e bataillon est frappé à la tête ; après lui, le capitaine Burgad, puis tous les chasseurs ; tous se font tuer sur le corps de leurs officiers. Restait le capitaine de Géreaux avec la compagnie des carabiniers du 8e chasseurs à pied !

Ne pouvant plus conserver d'illusions sur l'issue désastreuse de cette lutte, et voyant déjà les arabes envelopper son camp, il s'ouvre au milieu d'eux un chemin à la pointe de la bayonnette, en tête de sa compagnie, à laquelle il communique son irrésistible élan.

Il parvient, à la suite d'efforts prodigieux, à gagner, avec 80 hommes, le marabout de Sidi Brahim, qui ne lui offre qu'un refuge illusoire, mais où il espère être secouru.

La kouba est entourée d'une cour carrée de 15^{m}00 de côté, dont les murs, par suite d'une disposition assez rare chez les arabes, sont crénelés. Il y organise rapidement la défense, et alors commence cette lutte épique qui devait illustrer à jamais, avec le numéro du 8e bataillon, l'arme entière des chasseurs à pied.

Le capitaine adjudant-major Dutertre, prisonnier d'Abdel-Kader, est envoyé à de Géreaux pour l'engager à se rendre avec ses chasseurs. Il court, au contraire, les exhorter à la plus énergique résistance, et, nouveau Régulus, retourne ensuite se constituer prisonnier et a immédiatement la tête tranchée.

L'émir, furieux, ordonne l'assaut. Trois attaques de vive force sont successivement repoussées, les sommations méprisées, et l'ennemi est réduit à bloquer, de loin, 80 hommes exténués, sans vivres et sans eau.

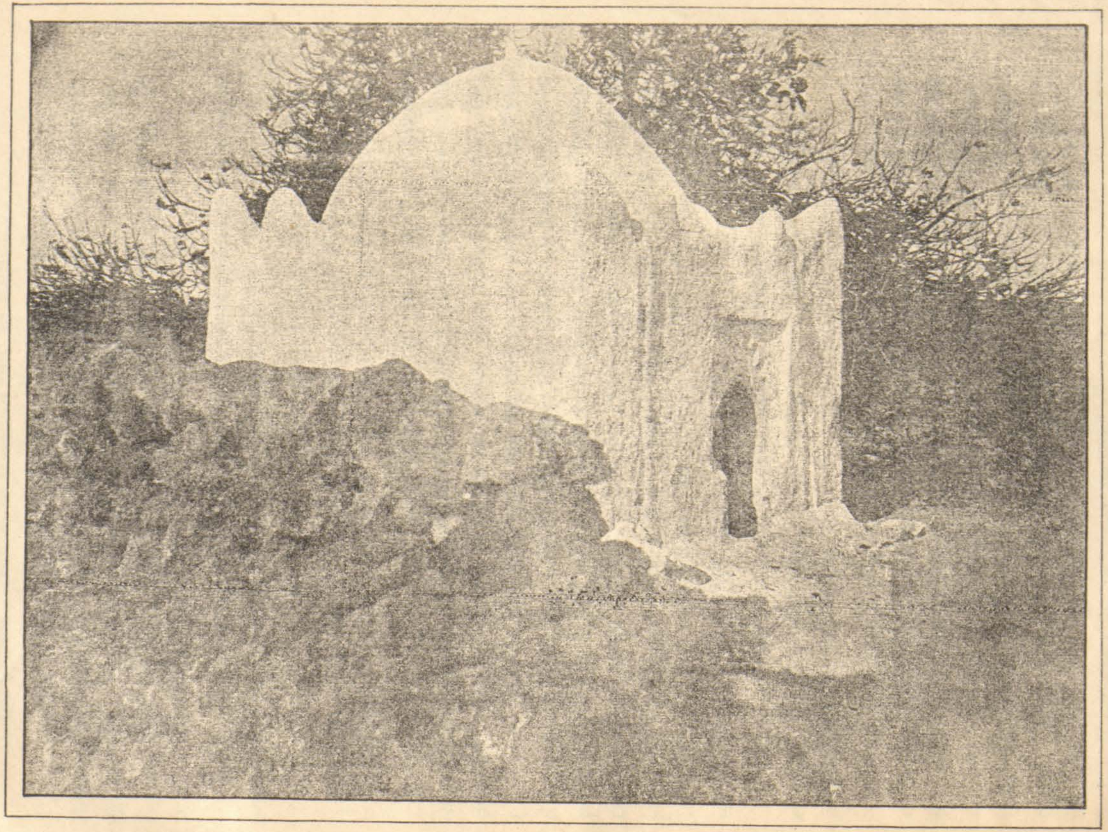
Abdelkader, appelé en toute hâte dans les Trara, s'éloigne, lassé par une si noble résistance et confie l'investissement du marabout aux contingents de ses alliés.

Le 26 septembre au matin, après un blocus de trois jours et trois nuits surtout, trois terribles nuits, la valeureuse troupe, pressée par la faim, surtout par la soif, perdant espoir de se voir délivrée et voyant ses munitions s'épuiser, sort du marabout pour tenter de gagner Nemours.

Animée par cet espoir, elle fond sur les arabes, qu'elle surprend par cette impétueuse attaque.

Elle est bientôt assaillie de toutes parts ; mais son courage est si imposant et sa retraite si hardie, qu'elle gagne Tient, n'ayant perdu qu'un seul carabinier. Elle ne peut franchir ce village qu'au prix de la vie de trois de ses braves soldats.

Le capitaine de Géreaud, blessé lui-même, exhorte ses hommes



à l'abandonner ; mais ceux-ci, hors d'état de le porter et ne pouvant se résoudre à s'en séparer, le traînent par sa ceinture.

Ces braves soldats atteignent ainsi le plateau d'Haoutra, qu'ils descendent au son du clairon, dans l'espoir de se faire entendre de la ville. Ils arrivent à deux kilomètres de Nemours, sur les bords de la rivière, exténués de fatigue et de faim, épuisés par la soif, à bout de forces.

Ils ne peuvent fournir un dernier effort sans prendre un peu de repos dans un lieu où ils se croient déjà en sûreté.

Cette halte leur est fatale ; les gens du village des Ouled-Ziri, qui les domine, ont le temps d'accourir, et, avec le concours des poursuivants qui les serrent de près, les fusillent à bout portant.

Cependant la marche des chasseurs à pied, par ses appels désespérés, avait été entendue de Nemours. Les impotents et les ouvriers ou employés d'administration qui n'avaient pas fait partie de la colonne sortent sous les ordres du capitaine Coffyn, du génie, qui se met à leur tête ; mais il sont en trop faible nombre pour empêcher cette épouvantable et dernier massacre. Perdant eux-mêmes trois hommes, ils ne réussissent à sauver que le caporal Lavayssière et douze chasseurs, qui moururent presque tous quelques jours après des suites des fatigues et privations qu'ils avaient eu à supporter.

Telle est, dans sa simplicité sublime, la narration de ce sinistre combat de Sidi-Brahim, dont le souvenir sera transmis avec orgueil à la postérité.

C'est avec un sentiment de patriotique fierté que nous avons cru devoir citer, presque en son entier, l'émouvant récit de ce brillant fait d'armes, autant pour honorer la mémoire de ces valeureux soldats, morts au champ d'honneur avec le courage et l'abnégation des héros antiques, que pour rendre hommage à la vaillante plume de notre ami, M. le capitaine Guénard, qui a recueilli ces détails et à qui nous devons en grande partie le sombre et touchant récit qu'on vient de lire.

Il nous pardonnera certainement de lui avoir fait cet emprunt, dont la place était marquée d'avance dans la description du pays des Souhalia et des M'Sirda.

Reddition d'Abdelkader (novembre 1847). — C'est encore au marabout de Sidi-Brahim que se passait, le 28 novembre 1847, une des scènes les plus émouvantes de l'histoire du pays.

L'empereur du Maroc, menacé dans sa souveraineté, que convoitait Abdelkader, lassé des agissements compromettants de l'émir, se décida à le chasser de son territoire, miné par de sourdes intrigues. Sa cavalerie le battit à plusieurs reprises et le rejeta sur notre frontière, où campaient nos avant-postes. Abdelkader, perdu, se raîdit contre le destin et tenta de gagner le désert par les Angad. Mais le général Lamoricière le surveillait de près ; Renault, Cavaignac, Mac-Mahon, tenaient sa deïra enserrée dans un cercle infranchissable. La résistance n'étant plus possible, l'émir préféra se rendre que de courir à une mort certaine.

Le 21 novembre, un groupe de cavaliers arabes se rendait à Sidi-Zaher, où campait Lamoricière, pour le prévenir qu'Abdelkader offrait sa soumission, à la seule condition d'être transporté avec sa famille, soit à Alexandrie, soit à St-Jean d'Acre.

Lamoricière accepta, en engageant sa parole, et instruisit immédiatement de ce fait le duc d'Aumale, alors Gouverneur général, qui se transporta par mer à Nemours, à bord du *Solon*.

Un témoin oculaire, le docteur Verdalle, raconte ainsi la scène de la soumission au marabout de Sidi-Brahim, où l'attendait le colonel Montauban :

« Des deux côtés on arriva à peu près à la même heure (2 heures du soir), l'émir le premier, portant comme toujours le simple costume arabe. Il montait un cheval gris, maigre et de mince apparence. Sa jument noire, blessée au passage de la Moulouïa, suivait avec les mulets et les bagages.

« Un bandage roulé autour d'un de ses pieds semblait indiquer une blessure.

« Ses lieutenants, montés aussi peu brillament que lui, paraissaient tous blessés.

« En attendant le général Lamoricière, l'émir eut le temps de reconnaître le champ de bataille de Sidi-Brahim, où (coïncidence fatale) la fortune nous le livrait deux ans après sa victoire, à la place même où il l'avait remportée.

« Quand Lamoricière arriva, quatorze escadrons de chasseurs et de spahis, sous le commandement de Montauban, formaient la haie.

« Abdelkader, suivi de ses officiers, accompagné du général Lamoricière, passa au milieu des troupes comme pour une revue, les tambours battant aux champs, la troupe présentant les armes. A ces honneurs rendus au malheur, et par un sentiment d'orgueil, l'émir releva un instant la tête. Puis l'on marcha en silence.

« Bientôt on passa devant le marabout; les officiers mirent le sabre à la main, les soldats portèrent les armes, les clairons sonnèrent aux champs, les fanions s'inclinèrent.

« *Qu'est-ce que cela,* » dit l'émir. On lui répondit : « *C'est l'hommage rendu au courage des nôtres, le jour où Dieu te donna la victoire.* »

« De là à Nemours pas une parole ne fut échangée. On le conduisit au duc d'Aumale, auquel nous allons laisser la parole : »

« Abdelkader me fut amené à Nemours, où j'étais arrivé depuis le matin. Je ratifiai la parole donnée par le général Lamoricière, avec l'espoir que le gouvernement la sanctionnerait.

« J'annonçai à l'émir qu'il serait embarqué dès demain, 24, pour Oran, avec sa famille; il se soumit non sans émotion et sans quelque répugnance. Il y restera quelques jours sous bonne garde pour y être rallié par quelques-uns des siens. Je les enverrai ensuite tous à Marseille, où ils recevront les ordres du gouvernement.

« Dû, sans nouveaux combats, à la puissance morale de la France, le résultat que nous obtenons aujourd'hui est immense; il était inespéré. Il est impossible de décrire la sensation profonde que cet acte a produite sur les indigènes de la région.

« Le lendemain, le *Solon* déposait l'ex-sultan à Mers-el-Kebir, d'où il était embarqué pour France à bord de l'*Asmodée,* qui le transporta à Toulon avec sa famille et toute sa suite.

« On admire la dignité avec laquelle cet homme, qui avait joué un si grand rôle dans ce pays, se soumit à sa destinée en essuyant un si grand revers.

« Pas un murmure, pas une plainte, pas un regret. Il ne prit la parole que pour recommander au duc d'Aumale ceux qui l'avaient servi. »

Souhalia Tahta. — Cette deuxième fraction de la tribu des Souhalia est à l'est de la première. Son territoire est moins

montagneux ; aussi les indigènes ont-ils tiré un très bon parti de leurs terres. Elle se compose de deux groupes, celui de l'Arcoub au nord, celui de Tient au midi.

Le premier groupe est borné au nord par la mer ; à l'ouest par le ravin des Anabra, qui débouche à l'ouest d'un plateau avancé formant promontoire, sur le haut duquel se trouve le village d'Anabra (altitude 101 mètres), qui renferme une zaouïa ; au sud par le chemin d'Arcoub à Sidi-Aïssa ; à l'est par la limite du territoire de Nemours, formée par la ligne de partage des eaux, entre l'oued Abdallah et l'oued Gazaouanah.

Ce petit territoire est traversé du nord au sud par deux importants cours d'eau, dont il a déjà été parlé, l'oued Arcoub et l'oued Abdallah. Dans la dernière partie de leurs cours, avant de déboucher à la mer, il existe entre ces deux rivières un plateau, à l'est duquel s'élève le petit village connu sous le nom de *Maisons d'Arcoub*.

Sur le flanc sud du mamelon, serpente un chemin allant d'Arcoub à Nemours.

Le deuxième groupe de Souhalia Tahta est complètement séparé du premier par le territoire des *Ouled Ziri*, section de la commune de Nemours, qui le borne au nord. Les ouled Ziri faisaient autrefois partie des Souhalia, dont ils sont originaires. A l'ouest, ce groupe est borné par les Souhalia Fouaga ; au sud par les Djebala, et à l'est par le territoire de Nedroma.

Village de Tient. — Dans la partie nord, à 6 kilomètres et demi de Nemours, sur un plateau entouré de ravins, s'élève le village de *Tient*, le plus important des Souhalia.

Ce village possède des sources et des jardins. Au milieu des maisons, sur une sorte de place, on voit une belle mosquée très ancienne, très fréquentée, d'où s'élance un minaret en forme de tour carrée, orné d'arabesques et de carreaux de faïence.

Au fond des ravins se trouvent les vergers complantés d'arbres fruitiers.

Un gîte de pouzzolane (1) très considérable est situé auprès du

(1) Pouzzolane, produit volcanique, qui a tiré son nom de Pouzzoles, près de Naples. Il est composé de silice, d'alumine et de péroxyde de fer, auxquels sont unis parfois la magnésie, la chaux, la potasse et la soude. Il est employé comme ciment dans les travaux hydrauliques.

village, construit à l'origine de la petite vallée formée par l'oued Tient, petit cours d'eau encaissé en entier dans des terrains schisteux et basaltiques. Près du village, les schistes sont surmontés par des bancs de marbre calcaire cristallisé en petits grains d'un blanc jaunâtre. Un peu au-dessus du village, un autre ravin coulant du S. O. au N. E., va se jeter dans la rive gauche de l'oued Tient, dont l'origine remonte à 1,500 mètres plus haut. C'est sur le monticule formé entre ces deux ravins qu'a été construit le village. Le gîte de pouzzolane se trouve sur les deux rives de cet affluent. Il est coupé sur la rive droite par le sentier qui traverse le village et se dirige vers le sud.

«..... La pouzzolane a été mise à découvert par des déblais de 150 à 200 mètres de longueur formant un escarpement.

« Elle repose sur le calcaire cristallin saccharoïde que l'on voit au bas du ravin. Elle se compose de fragments scoriacés noirs et friables..... (2) »

A l'est de *Tient,* dans la vallée, vers le confluent de l'oued Sidi-Brahim avec l'oued Gazaouana, on rencontre un autre petit village perché sur les flancs de la montagne, qui porte le nom de *Touent.* Il est situé sur la rive gauche de la rivière et possède quelques jardins fruitiers établis au bord de l'eau. Sur la rive droite, à l'ombre d'un grand olivier sauvage, se trouve une petite kouba, *Djamma Sakra,* à côté de laquelle on voit un café maure installé dans une masure, sur le bord de la route.

A deux ou trois kilomètres au sud-est du village de *Tient,* sur la rive gauche de l'oued Sidi-Brahim, on rencontre des grottes dans lesquelles, nouveaux Troglodytes, les indigènes de la contrée se sont creusé des habitations.

C'est ainsi que les grottes d'*Amjoudj*, situées en face du confluent de l'oued El Amsar avec l'oued Sidi-Brahim, forment un village. Un peu au nord-est, à un kilomètre de distance, on trouve les grottes de *Taïma,* également habitées.

La partie méridionale des Souhalia Fouaga, et tout le 2e groupe des Souhalia Tahta sont traversés d'un bout à l'autre par l'oued Sidi-Brahim, qui prend successivement les noms de : oued Sidi-Bou Djenan, oued Zelamet, vers Sidi-Brahim ; oued Sefra, près

(2) Ville. — *Notice minéralogique.*

des grottes d'Amjoudj ; oued Taïma, vers ces dernières grottes, enfin oued Sidi-Brahim, entre Taïma et son confluent, avec l'oued Gazaouanah, à Djamma Sakra, près de Touent. L'oued Sidi-Brahim reçoit lui-même : sur sa rive droite, le ravin Bou M'tameur, l'oued El Amsar, l'oued Yakbech et le ravin de Feddan Slab, qui se réunissent en un seul cours d'eau avant de se jeter dans le Sidi-Brahim ; le Bou Irdzen un peu plus loin.

Sur sa rive gauche : l'Aïn-el-Hammam, l'Aïn-Ferrian et le ravin de Kandek.

Le bassin de l'oued Sidi-Brahim, qui arrose toute la partie méridionale des Souhalia Fouaga et Tahta, a une étendue d'environ treize kilomètres de longueur sur huit de large ; il est limité au nord et à l'ouest par les montagnes des M'Sirda, à l'est par le cours de la Gazaouana, au sud par les montagnes des Djebala qui séparent les bas fonds des M'Sirda, des Souhalia et la plaine de Nedroma, de la vallée de la Mouïlah.

Nemours. — Un établissement militaire a été construit à Nemours vers l'année 1845, au bord d'une plage un peu enfoncée dans les terres et protégée à l'est et à l'ouest par deux fortes pointes, dont les hautes terres rocheuses sont à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

On lui avait d'abord donné le nom de *Djamma-Ghazaouat* (Mosquée, ou réunion des pirates), que les arabes donnaient à la forteresse de Tount, dont on voit encore les ruines à l'est de la ville, sur le plateau de ce nom.

Plus tard, sous le gouvernement général du duc d'Aumale, par ordonnance royale du 24 décembre 1847, on lui donna le nom de *Nemours*, en l'honneur du second fils de Louis-Philippe.

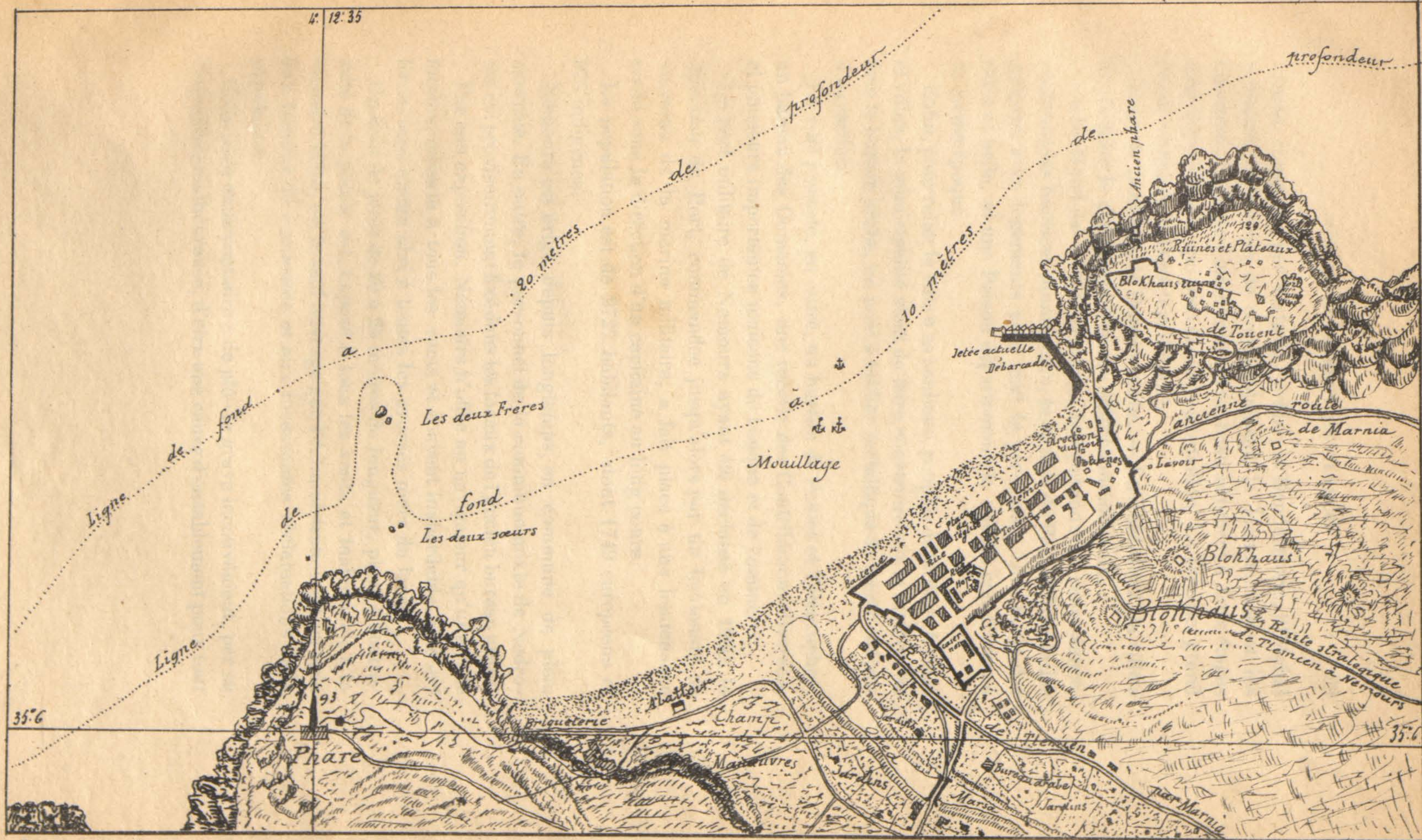
La ville, très coquette, est enserrée à l'est et au sud par de hautes falaises à pic.

Elle occupe une superficie de 11 hectares, 75 ares.

Plusieurs de ses rues sont ombragées de grands arbres et bordées par divers établissements publics, civils et militaires.

Sa banlieue est à cheval sur les deux rives d'un important cours d'eau, l'oued Gazaouanah, dont l'embouchure est barrée par les sables de la plage.

Les principaux établissements sont l'Eglise, d'un joli style



Dessiné par Martinole

Echelle $\frac{1}{10.000}$

PLAN DE NEMOURS

Dressé sous la direction de M.J. CANAL

roman, construite par Viala de Sorbier, la Gendarmerie, l'Hôpital militaire, la Maison de commandement, la Manutention et les Casernes. Celle de l'infanterie est un beau bâtiment à deux étages avec dépendances, qui peut abriter un bataillon. La Douane, grand et bel édifice et la Direction du port.

Dans la banlieue, le Bureau arabe. — En 1881-1882, la ville a vu s'édifier le complément de ses édifices municipaux.

Un bel Hôtel-de-Ville de 44 mètres de façade en style renaissance, renferme les Services municipaux, la Justice de Paix et l'Ecole des garçons avec logements pour tout le personnel. Une Ecole des filles et asile, et une Prison départementale ont été construites à la même époque.

Enfin, pour relier la ville à sa banlieue, peuplée de jardins, fermes et villas, la municipalité vient de faire construire sur la rivière, en face le bureau arabe, un pont à tablier métallique de trente mètres d'ouverture.

La ville possède, en outre, un bureau de Postes et Télégraphes, un bureau des Domaines, une recette des Contributions diverses, et plusieurs importantes maisons de banque et de commerce.

Le port militaire de Nemours ayant été déclassé en 1880, la direction du Port, commandée jusqu'alors par un lieutenant de vaisseau de la marine militaire, a fait place à une lieutenance civile sous la direction d'un capitaine au long cours.

La population est de 2727 habitants, dont 1749 européens et 978 indigènes.

Nemours est érigé, depuis longtemps, en commune de plein exercice. En outre, le personnel de la commune mixte de Nedroma est provisoirement fixé dans les locaux de l'ancien bureau arabe.

Par son exposition, Nemours n'offre au navigateur qu'une rade foraine, ouverte à tous les vents et souvent inabordable. Elle est livrée sans aucun abri à toutes les grosses mers du large.

Un bout de jetée de 20 à 25 mètres de longueur, placé à l'extrémité de la pointe est, exposé à tous les vents et inabordable à la moindre brise, est le seul ouvrage que l'Administration ait accordé aux besoins du commerce et aux incessantes réclamations de la population.

Cette jetée embryonnaire a de plus le grave inconvénient, par sa disposition malheureuse, d'être une cause d'ensablement pour tout

le côté est de l'anse, qui sert de cale de halage et de débarcadère.

Les bâtiments jettent l'ancre en dehors de l'anse par 14 à 15 mètres de fonds de sable et sont obligés, dans ce mouillage en pleine côte, de se tenir constamment prêts à l'appareillage. Au moindre indice de mauvais temps, les navires déradent précipitamment et vont chercher un abri derrière les îles Zaffarines, situées à 48 kilomètres (27 milles) à l'ouest, qui offrent, en toute saison, un abri sûr à la navigation, et ont formé jusqu'ici comme une annexe du port de Nemours.

Cependant, depuis la construction du port de Beni-Saf, les navigateurs ont souvent recours à ce dernier refuge, situé à l'est, et à peu près à la même distance.

« Depuis l'occupation des Zaffarines par l'Espagne, dit Lieussou, dans son itinéraire des ports de l'Algérie (1857), le port de Nemours, ainsi privé du mouillage qui devait le compléter, ne saurait suffire à sa destination ; il y aura lieu dès lors d'établir ailleurs (probablement à l'embouchure de la Tafna) *l'entrepôt maritime du territoire de Tlemcen.* »

La rade de Nemours subit alternativement des ensablements et des désensablements provoqués par les sables fins de la plage, auxquels les tempêtes de N.-O. et de N.-E. impriment un mouvement continuel de va-et-vient.

En 1881, à la suite de persistantes réclamations de la part des négociants de Nemours, l'autorité supérieure, paraissant s'être émue, nomma une commission nautique, dont faisaient partie des capitaines marins et le lieutenant du port, qui conclut à la démolition du bout de jetée actuelle et à la construction d'une autre digue, plus au nord, enracinée à l'extremité de la pointe est, de 200 mètres de longueur et orientée au N. N.-O. Une autre jetée perpendiculaire, enracinée à l'épi qui se trouve au-delà de la Douane, de 150 mètres de longueur, aurait complété le petit port demandé par la population, lequel aurait produit un bassin de débarquement parfaitement abrité de tous les vents, d'une superficie de trois hectares. Mais, malheureusement, on n'a donné aucune suite à ce projet.

Deux ans après (1883), les réclamations devenues plus persistantes, l'Administration fit étudier un nouveau projet de construction de jetée, alors à l'ouest, en s'appuyant sur les roches des *Deux-Sœurs.*

C'est par là, évidemment, qu'on aurait dû commencer, au lieu de dépenser de l'argent en pure perte du côté est, où les ouvrages existants sont plus nuisibles qu'utiles.

Comme le dit excellemment l'amiral Mouchez, dans son instruction nautique sur les côtes de l'Algérie :

« C'est dans la partie ouest des baies que se trouvait l'emplacement le plus naturel et le plus convenable des ports à construire ; mais on a malheureusement négligé de tenir compte de ces conditions topographiques si importantes pour donner satisfaction aux intérêts privés des villes situées à quelque distance plus à l'est.

« Il est beaucoup plus facile de changer quelques maisons et docks que de changer les conditions naturelles d'une localité ou d'un port.

« Il suffit que les navires trouvent un abri sûr, de facile accès, et qu'on puisse établir à leur portée des magasins pour les marchandises et une voie ferrée. Le reste est tout à fait secondaire pour la prospérité d'un port, car il n'est nullement nécessaire que les négociants aient leur domicile privé au milieu de leurs magasins et de leurs marchandises. »

Ailleurs, la plume autorisée de l'amiral Mouchez, dans sa note sur les ports de l'Algérie, lue au congrès pour l'avancement des sciences, qui a tenu ses assises à Alger en 1881, dit encore dans le même sens, au sujet de la construction des ports :

« Il faut d'ailleurs toujours se rappeler que ce n'est pas tant le nombre de millions dépensés qu'il importe de considérer, mais bien l'emploi qu'on en fait. »

Cette absence de tout abri pour la navigation de Nemours porte le plus grand préjudice au commerce et à l'industrie de la région.

Elle s'est fait surtout sentir en 1881 et 1882, lors de la dernière insurrection du Sud oranais, quand il a fallu garnir les frontières de l'Ouest de colonnes d'observation qu'il a été si difficile de transporter et de ravitailler par terre, alors qu'avec un port à Nemours toutes ces difficultés disparaissaient. La solution la plus rationelle à donner à la question du port de Nemours serait, peut-être, la construction d'une jetée convexe de 400 à 450 mètres de longueur orientée à peu près nord-sud et s'appuyant sur les *Deux Frères* les *Deux Sœurs* et le revers intérieur de la pointe ouest, au pied du phare.

La navigation et le commerce y trouveraient leur compte et la batellerie y serait des plus faciles entre ce port et les magasins et quais, actuellement distants de 11 à 12 cents mètres ;

Une nouvelle ville ne tarderait pas à se créer sur la plage ouest autour des nouveaux docks et magasins ; le port serait parfaitement abrité de l'ouest, du nord-ouest, du sud-ouest, et ne recevrait de la houle que par les coups de vent du nord ou de l'est, très rares dans cette région.

Les navires de commerce qui fréquentent le port de Nemours n'ont d'autres droits à acquitter que ceux de douane et de santé.

Commerce et industrie. — Le commerce et l'industrie présentent une certaine activité en produisant annuellement une somme d'affaires qui se chiffre par plusieurs millions, malgré toutes les entraves citées plus haut. Le commerce d'importation porte sur les conserves et les denrées alimentaires de toute sorte, sur les objets manufacturés et les matériaux de construction. L'exportation consiste en fruits et légumes du pays, en alfa, crin végétal, laines, os, cuirs et peaux, écorces à tan, minerais de plomb et de zinc, céréales, fruits secs, et en bétail sur pied. L'industrie du crin végétal a pris droit de cité ; plusieurs importantes usines dont une à vapeur fournissent un précieux aliment à l'activité locale.

L'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, le Maroc sont représentés à Nemours par des vice-consuls.

Les Compagnies de navigation Touache et Transatlantique y ont leurs escales et leurs représentants. Plusieurs autres petites Compagnies oranaises ont établi des services réguliers avec Nemours et les autres ports de la côte.

Enfin, cette ville, qui est desservie par un courrier maritime bi-mensuel, est reliée par voie de terre à Nedroma, Marnia, Tlemcen, et par suite à toutes les autres localités de l'arrondissement par un service croisé et quotidien de dépêches, qui circule sur la route classé depuis peu dans le réseau des routes nationales.

Mouvement de la navigation. — L'amiral Mouchez, dans l'instruction déjà citée, nous donne le mouvement de la navigation dans le port de Nemours pendant la période décennale de 1868 à 1877, qui est le suivant, en navires de toute sorte;

Mouvement de la navigation en 1884 dans le port de Nemours

NATIONALITÉ	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre	Tonnage	Équipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Équipage	Passagers	Nombre	Tonnage	Équipage	Passagers
Français	54	22.527	1 502	541	»	»	»	»	54	22.527	1.502	541
Français-Algériens	87	10 388	1.023	1.152	62	1.955	289	11	149	12 343	1.312	1.163
Anglais	1	1.079	21	»	»	»	»	»	1	1.079	21	»
Espagnols	5	1.265	84	1	14	400	81	3	19	1.665	165	4
Italiens	»	»	»	»	1	41	5	»	1	41	5	»
Portugais	»	»	»	»	3	202	28	2	3	202	28	2
Marocains	»	»	»	»	3	36	22	74	3	36	22	74
TOTAUX GÉNÉRAUX	147	35.259	2.630	1.694	83	2.634	425	90	230	37 893	3.055	1.784

153	en	1868	294	en	1873
174	—	1869	224	—	1874
177	—	1870	334	—	1875
194	—	1871	284	—	1876
247	—	1872	176	—	1877

La moyenne annuelle pendant cette période est de 226 navires.

Les renseignements les plus récents sont ceux de l'année 1884, pendant laquelle le nombre de navires ayant fréquenté le port de Nemours s'est élevé au chiffre de 230, décomposé ainsi que l'indique le tableau ci-contre :

Banlieue de Nemours. — La banlieue de Nemours offre des promenades pittoresques et variées, aussi bien dans la zone maritime que dans l'intérieur des terres. A l'ouest, après avoir passé la porte de Tlemcen, on se trouve dans un quartier peuplé de villas et de jardins échelonnés des deux côtés de la rivière, l'oued Gazaouanah, dont l'embouchure à l'ouest de la ville est constamment barrée par les sables de la plage.

Après avoir franchi la rivière sur un pont métallique de 30 mètres d'ouverture et traversé le champ de manœuvres, on gravit le chemin qui conduit au phare.

Phare de Nemours. — Il est établi sur le sommet de la pointe ouest de la baie dans un coquet bâtiment formant redoute et surmonté d'une tour ronde en pierre de taille. Le plan focal de l'appareil est à une hauteur de 93 mètres au-dessus du niveau de la mer, ses coordonnées géographiques sont : 4° 11′ 12″ de longitude ouest de Paris, et 35° 6′ 0″ de latitude nord.

Sa portée officielle des temps moyens est de 9 milles (17 kil.), mais par les temps clairs il est aperçu à une distance de 18 à 20 milles (environ 37 kil.).

Un peu au sud du plateau sur lequel est édifié le phare, on rencontre la route stratégique et muletière de Nemours au Kiss, construite par le Bureau arabe.

Nous avons dit plus haut que la rivière de Sidi-Abdallah baignait le pied du mamelon du phare, à l'ouest ; le petit cours d'eau a, sur sa rive droite, un affluent dont les rives fertiles et couvertes de

végétation ont permis la création de quelques petites fermes situées à environ 3 kilomètres de la ville.

L'oued Roualen.— Cet affluent est l'oued Roualen, sur les bords duquel s'étalent les fermes Longchamps, près du marabout de Sidi-Aïssi ; Lénic ; Martinez ; Gomez ; Mula ; Bodias ; Aubert ; Martinez ; et la ferme indigène Dar-Maghdad. Sur la rive droite de ce ruisseau serpente la route stratégique de Sidi-Brahim.

A quinze cents mètres à l'est de ce groupe de fermes, sur un petit plateau circulaire aux murailles taillées à pic, est perché comme un nid d'aigle le village des Ouled-Ziri, annexe de Nemours.

Les habitants de ce petit hameau sont de race berbère, bien qu'ils se prétendent Courrouglis (1).

Ils ont joué un rôle tristement célèbre lors de la retraite sur Nemours des derniers survivants de la colonne Montagnac.

Perchés sur la crête de leurs inaccessibles rochers, ils fusillèrent à bout portant les malheureux chasseurs qui se traînaient péniblement sur les bords de la rivière, après trois jours de résistance, sans vivres, pendant lesquels ils avaient épuisé leur dernière cartouche.

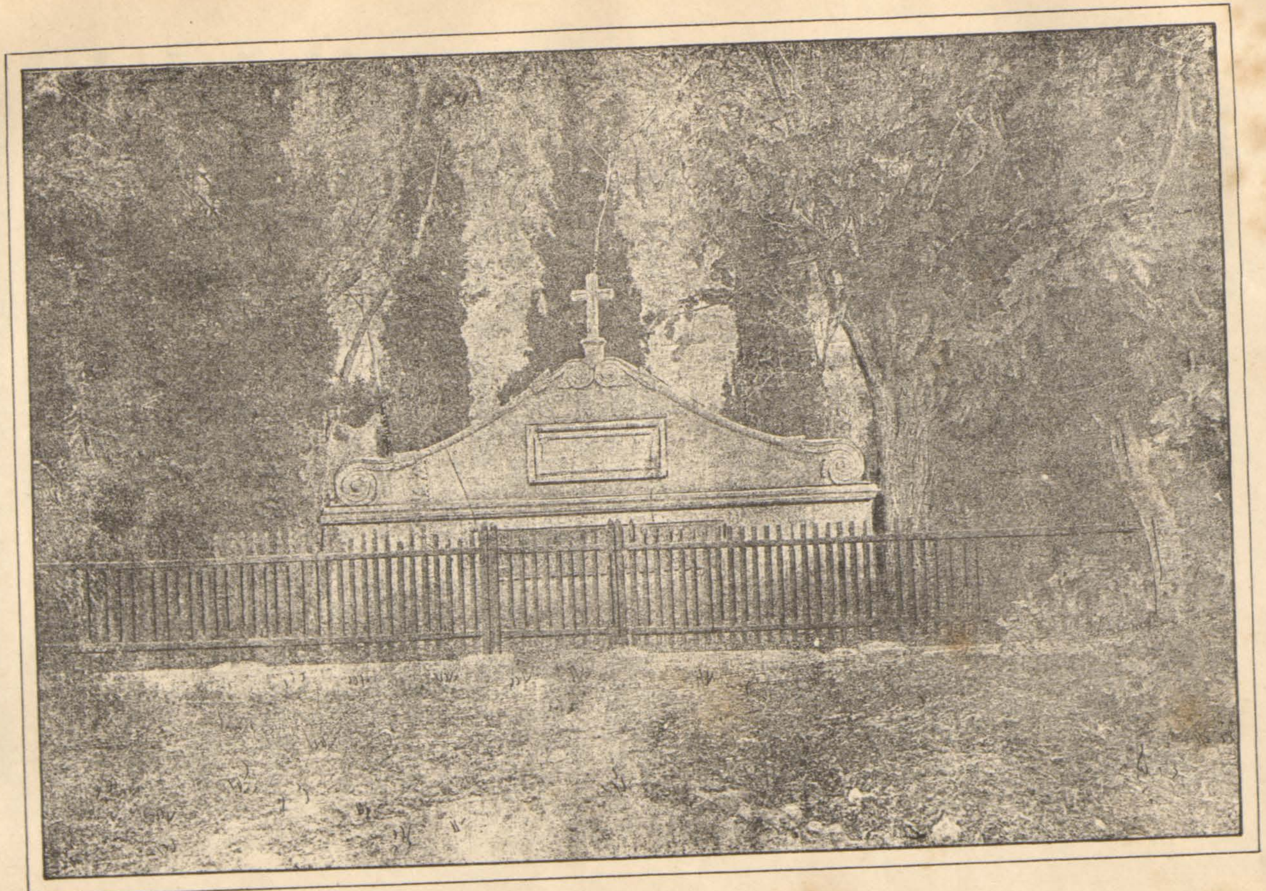
Tombeau du 8e Chasseurs à pied. — Au pied des Ouled-Ziri, sur le côté droit de l'ancien chemin qui coupe plusieurs fois la rivière de Nemours, appelée en cet endroit oued Mersa, entouré d'une grille bordée de hauts cyprès, dans un lieu solitaire qui invite au recueillement, on découvre le tombeau du 8e Chasseurs.

C'est un mausolée, sobre d'ornements, élevé comme l'indique l'inscription gravée sur une dalle de marbre blanc scellée dans le fronton supérieur du monument :

« A la mémoire des soldats de la compagnie de carabiniers du 8e bataillon de Chasseurs d'Orléans et de leurs officiers. MM. de Géraud, capitaine, Chappedelaine, lieutenant et Rogazetti, chirurgien major, massacrés dans ce ravin par les arabes du voisinage, le 26 septembre 1845. »

---

(1) Courrouglis. Expression turque, au pluriel Courrouglia, enfants nés de pères turcs et de mères arabes. Littéralement Courrougli signifie : fils du bras.



Le socle de la façade du tombeau est recouvert d'une table de marbre noir encastrée dans la pierre de taille, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

« Derniers débris de la colonne Montagnac et réfugiés au nombre de 79 dans le marabout de Sidi-Brahim, ils avaient juré de mourir plutôt que de se rendre.

« Pendant trois jours, sans vivres, sans eau, ils repoussèrent les attaques d'Abdelkader. Puis, ayant brûlé leur dernière cartouche, ils se firent jour à travers les arabes qui les bloquaient. Arrivés à 2 kilomètres de Nemours ils furent assaillis par les Ouled-Ziri. Tous succombèrent à l'exception de neuf qui parvinrent à se réfugier dans la ville. »

La description du tombeau du 8[e] Chasseurs nous ayant conduit sur les bords de l'oued Gazaouana, nous allons suivre son cours et en indiquer le bassin hydrographique.

Bassin de l'oued Gazaouana. — L'oued Gazaouana prend sa source au pied du djebel Filahoucen, au sud-est de Nedroma, sous le nom de Chabet-Aghilès. Elle se dirige droit au nord en longeant le pied des montagnes des Beni-Menir. A l'endroit où la rivière coupe l'ancienne route de Marnia à Nemours, elle se redresse brusquement vers l'ouest et prend le nom d'oued Tléta, depuis ce point jusqu'au pont des Trembles. Quelques auteurs arabes lui ont donné dans ces parages le nom de Saf-Saf, à cause sans doute du bouquet de trembles que l'on remarque encore aux abords du joli pont à tablier métallique que le département a fait construire en 1877 pour franchir la rivière.

Des Trembles à Djâmma-Sakra, confluent de l'oued Sidi-Brahim, la rivière porte le nom d'oued Mersa.

Enfin, de ce dernier point à Nemours elle porte le nom d'oued Gazaouana.

Comme nous l'avons déjà fait connaître, l'oued Gazaouana a son embouchure sur le côté ouest de la ville de Nemours.

Ce cours d'eau a un développement de 20 à 25 kilomètres environ. C'est le plus important du littoral ouest.

Le volume d'eau qu'il débite suffit généralement aux irrigations qui se pratiquent sur les deux rives.

En été, cependant, durant les années de sécheresse, le cours d'eau est souvent à sec, bien qu'en hiver il se transforme en torrent infranchissable, changeant de lit, entraînant, ravageant tout sur son passage.

Ces changements de lit, dus à l'impétuosité du courant, donnent à certains endroits, entre les deux berges, une largeur de 150 à 180 mètres.

L'oued Gazaouana arrose Nedroma, la plaine de Mézaoûrou, les Trembles et toute la vallée qui s'étend jusqu'à Nemours.

Principaux affluents. — La Gazaouana reçoit sur sa rive droite, entre Nedroma et les Trembles, trois filets d'eau encaissés dans d'étroits ravins à sec pendant l'été et qui descendent des montagnes Kernaïcha (474^{m}) ; Sidi-Lhassen (543) ; El-Akoum-Kour (433^{m}), situées dans les Beni-Menir.

A la hauteur de Djâmma-Sakra elle reçoit le Chabet-El-Kerke. Les autres affluents de la rive droite sont insignifiants.

Sur la rive gauche, les principaux affluents sont :

L'oued Sbaïr, qui a son origine à l'Ouest et au-dessus de Nedroma, et son confluent au lieu dit les Trembles.

L'oued Sidi-Brahim, le plus important de tous, qui roule des eaux limpides, même en plein été.

Cet oued forme la branche principale de l'oued Gazaouana. Il a son origine au pied du Kerkour, mamelon au sommet duquel est élevée la colonne commémorative du combat de Sidi-Brahim.

L'oued Sidi-Brahim, qui a lui-même d'importants affluents, se jette dans l'oued Gazaouana en face de la petite kouba de Djâmma-Sakra.

Le dernier affluent de la rive gauche est l'oued Tient, qui a son origine au pied du village arabe de ce nom, dans les Souhalia Tahta, et va se jeter dans la Gazaouana, à l'endroit appelé la Pépinière, au pied du village des Oulad-Ziri.

Au point de vue des irrigations, cette vallée ne possède sur la rive droite qu'un canal défectueux, ouvert et entretenu par les indigènes riverains. Sur l'ordre du Gouverneur général, des études ont été faites en décembre 1882 pour doter le pays des barrages qui sont indispensables à son extension agricole.

Un premier barrage, réservoir de 18 mètres de hauteur et 105 de longueur est projeté à 3 kilomètres environ en aval de Nedroma. A cette hauteur, les eaux d'orage recueillies pourraient couvrir une surface de huit hectares, et le volume d'eau emmagasiné s'élèverait à 350,000 mètres cubes. Le réservoir serait alimenté par les crues, très fréquentes en hiver, et pourrait se remplir plusieurs fois par an. Avec deux remplissages on disposerait d'un débit de 85 litres à la seconde pendant la saison des irrigations, ce qui permettrait d'irriguer une superficie de 425 hectares.

Un second barrage de dérivation est projeté à 600 mètres en amont du pont des Trembles, où le cours d'eau est resserré et coule entre plusieurs bancs de rocher, sur un lit sabloneux, ce qui faciliterait l'exécution du barrage. Cet ouvrage serait destiné à arrêter les infiltrations d'eau qui se perdent souterrainement sans profit pour personne. Les terrains à irriguer sont des jardins complantés d'arbres fruitiers de toutes essences, donnant des primeurs en fruits et légumes fort appréciés, qui participent, du reste, à l'alimentation de Nemours et de la garnison de cette place.

Actuellement le débit utilisé n'est que de 10 litres à la seconde. On estime que ce débit serait doublé après la construction du barrage, et que toutes les eaux d'orage viendraient encore augmenter ce volume d'eau.

L'ouvrage proposé serait de 35 mètres de longueur et de 2^{m}50 de hauteur environ. Il pourrait servir à l'irrigation de cent hectares de jardins et de vergers.

On estime que la construction de ce barrage, dont le coût ne dépasserait pas 100,000 francs, serait de nature à rendre à cette belle vallée de la Gazaouana sa prospérité d'autrefois.

Sur l'emplacement même où est établi le pont à tablier métallique des Trembles, il existe une des plus belles carrières de pierre de taille de calcaire bleu veiné de blanc.

Cette carrière, en pleine exploitation, a fourni les matériaux qui ont servi à l'édification des édifices publics et privés de la ville de Nemours.

A trois kilomètres plus loin, sur la rive gauche de la rivière, et aux abords de la ferme Gauthier, il existe une carrière de calcaire dur, gris rosé, qui a également été employé comme pierre de taille dans la construction de plusieurs maisons et ouvrages d'art.

Les deux berges de la rivière possèdent abondamment des calcaires bleus et gris-jaune employés comme moellon à bâtir. La carrière de Monte-Christo notamment, situé à 500 mètres de Nemours, fournit tous les jours d'excellents moellons pour la construction et l'empierrement des routes.

Dans le territoire dépendant des *Ouled-Ziri*, à 4 kilomètres 1/2 de Nemours, sur la rive gauche de la rivière, un village arabe nommé *Kolàa* est établi sur les ressauts du rocher et les escarpements de la montagne. Les indigènes vivent du produit de leurs terres, de leurs troupeaux et des fruits de leurs jardins, resserrés dans le lit et sur les berges de la rivière.

Une mine de fer existe sous le village même. Elle a été exploitée, paraît-il, il y a une soixantaine d'années par les arabes et abandonnée ensuite après une épidémie.

Le minerai était fondu sur place dans une petite forge dont on montre encore l'emplacement à l'intérieur d'une maison du village. Le minerai est composé de fer oligiste micacé et d'hydroxyde de fer; il n'est pas exploité, et la mine paraît abandonnée depuis longtemps.

Entre les Trembles et Nemours la vallée est généralement resserrée et la rivière encaissée par de hautes falaises rocheuses presque à pic.

Parfois la vallée s'élargit notamment vers les fermes de l'Agha (1), Ducommun et d'autres, qui sont admirablement cultivées sur les deux côtés de la rivière.

A partir des Trembles la vue du touriste se repose agréablement sur une quantité d'autres fermes riantes, plus rapprochées, aux vergers couverts d'arbres fruitiers, de vignes, de cultures maraîchères, où croissent les goyaviers, les bananiers, les pamplemousses et autres essences de la flore tropicale.

Citons en passant, les fermes Laboissière, Gauthier, Jean Perrot, Latuyère, Bouchet, Ribon, Huttin, la pépinière Corrieu, les villas Dréveton, Ben-Ichou, Gallo, Monte-Christo.

Plus près de la ville, sur la rive droite, les vertes campagnes aux maisons blanches perdues sous les treilles, appartenant à la

(1) L'Agha est un chef indigène qui commande administrativement un district ou cercle, sous la surveillance de l'autorité militaire. Il a sous ses ordres les caïds de chaque fraction ou tribu.

Veuve Drouin, Jacquin, Josepy, Grassot, etc., qui bordent la route entre le cimetière et l'ancien Bureau arabe, occupé maintenant par le personnel de la commune mixte de Nedroma.

D'après El-Bekri, historien et géographe maure (d'Espagne), qui vivait en 1068 de J. C., la rivière de Nedroma s'appelait El-Macin, son embouchure en formait le port, ou Sahel (1), et ses bords produisaient déjà à cette époque beaucoup de vergers et de fruits. Dans cette localité *(dont il ne donne pas le nom, et qui s'est appelée plus tard Djamma-Ghazaouet)*, se trouvait un bon mouillage et un beau *ribat,* fort bâti par les musulmans et renfermant une garnison de volontaires qui méritaient les grâces divines réservées aux fidèles, qui faisaient la guerre sainte, en allant passer quelques mois dans un ribat. Là, pendant les intervalles du service militaire, on se livrait aux pratiques de la dévotion.

Plateau de Tount. — Entre le ravin de l'Aïn-Hadjar et la mer, couvrant Nemours à l'est, s'élève le plateau de Tount, situé à 129 mètres d'altitude, bordé de tous côtés de hautes falaises à pic, accessible seulement du côté de la terre, perché comme un nid d'aigle au sommet d'un promontoire ; ce point avait été choisi sous l'empire des Berbères et pendant la domination Turque, pour l'établissement d'une citadelle dont on voit encore aujourd'hui les vestiges.

Comme toujours ce sont d'épaisses et hautes murailles de pisé entrecoupées de grosses tours carrées. Ce qui reste de ces maçonneries est encore bien conservé ; les ruines sont majestueuses, imposantes et captivent l'attention du visiteur.

Autour de l'ancien bordj ou forteresse, on voit répandus à terre des amas considérables de pierres et de briques qui attestent l'existence d'un très grand nombre de maisons. On y trouve encore des traces de citernes, de fours et de bains maures.

Sur la crête ouest du plateau, à pic sur la mer, on voit les restes d'une petite tour carrée qui portait l'ancien phare provisoire aux premiers temps de la conquête.

(1) Sahel signifie littoral, rivage, entrepôt commercial et maritime à proximité de la mer.

Le géographe maure *El-Bekri* nous apprend que la forteresse de Tount, qui dépendait de Ternana (1)? est située sur le littoral et couronne une colline que la mer entoure de trois côtés.

On y arrive par le côté oriental, mais l'accès en est très difficile.

« On ne saurait, dit El-Bekri, effectuer la conquête d'une telle place. Elle est occupée par une tribu berbère nommée les *Beni-Mansour*. — Une mine d'antimoine se trouve dans cette colline. Les habitants possèdent des jardins et une grande quantité d'arbres; une partie des figues que l'on récolte à Tount est desséchée au soleil pour être envoyée aux voisins. »

De nos jours le Génie militaire a construit un chemin d'accès partant de la porte de Tount, grimpant en escargot sur le flanc sud du mamelon et aboutissant au sommet du plateau où, éventuellement, il serait facile d'établir une batterie d'artillerie.

A la base du mamelon le terrain secondaire est formé de couches bouleversées de calcaire cristallin alterné à des marnes siliceuses dures. Ce mamelon a été traversé par une éruption basaltique qui s'est répandue en nappe horizontale au-dessus des calcaires et des marnes.

Près du port, au niveau de la voie, dans une grotte appartenant à M. Rigat, qui vient de faire construire au-dessus une maison d'habitation, existe une longue excavation découverte au mois d'août 1847, où l'on voit, parmi les basaltes, des détritus volcaniques susceptibles d'être employés comme pouzzolane.

A l'est du plateau, la côte s'abaisse un peu en pointe sur la mer pour se relever ensuite dans le nord-est. Cet endroit est désigné sur nos cartes et appelé par les arabes *Angue-El-Djemel*, le cou du chameau.

Les terres se relèvent ensuite brusquement en formant sur la mer des falaises escarpées. Sur le flanc de l'une d'elles, à l'endroit connu des marins sous le nom de *Tache blanche*, on trouve un château-d'eau, qui sert d'aiguade, construit au pied de la source *Aïn-Decala*, dont les eaux, captées en 1882 par la commune, doivent concourir à l'alimentation de la ville.

---

(1) Ternana, ancienne place forte détruite qui était située à dix milles du port de Macin et à huit de Nedroma; — Il faudrait la rechercher dans les Souhalia, près de Gamés ou de Béghaoun.

Ce point constitue sur la mer la limite est du territoire de Nemours.

Sur le revers sud de la falaise, à deux kilomètres de la porte de Tount et sur le bord de la route abandonnée qui conduisait autrefois de Nemours à Tlemcen, on voit, entre la route et le ravin de l'Aïn-Hadjar, un château d'eau en maçonnerie coiffé en forme de dôme.

C'est le réservoir de captage de la source Chaveau, dont le débit est de 100 litres à la seconde et qui est employée à l'alimentation de la ville de Nemours, laquelle vient tout récemment de s'augmenter des eaux de la source *Maboule*, qui débite 82 litres à la minute, soit ensemble 182 litres ou un peu plus de 3 litres à la seconde.

(A Suivre).

J. CANAL.

LES TROUBLES

DE LA

FRONTIÈRE MAROCAINE

(MARS-AVRIL 1886)

I. — Origine du conflit

On a donné beaucoup d'importance matérielle aux évènements dont notre frontière marocaine, du côté de Marnia, vient d'être le théâtre de la part des tribus limitrophes de notre territoire.

Bien qu'ils aient failli allumer de graves conflits, il convient, pensons-nous, de les réduire à leur juste valeur, d'après les renseignements puisés à bonne source qu'il nous a été possible de nous procurer.

Une lutte à main armée entre tribus ou fractions marocaines, cela n'est pas rare, et nous sommes assez souvent attristés par l'écœurant spectacle que nous offrent, de temps à autre, nos intéressants voisins, en se pillant, s'incendiant et s'égorgeant mutuellement.

L'origine des troubles actuels n'est pas plus sérieuse que celle de ceux qui les ont précédés ; nous essaierons de la rétablir dans sa sincérité.

Disons tout d'abord que le pays qui a été le théâtre de ces évènements est situé dans l'Amalat d'Oudjda, lequel confine tout au long, à notre frontière de l'ouest.

L'Amalat, ainsi que son nom l'indique, est gouverné par un délégué du Sultan portant le titre d'*Amel,* ou caïd-agha d'un ordre supérieur, personnage à la fois politique et militaire, qui administre toute la contrée.

L'Amalat d'Oudjda est très considérable : il s'étend du nord au sud, depuis la mer jusqu'au delà de Figuig (400 kilomètres environ) ; et de l'est à l'ouest, depuis la frontière française jusqu'à la Moulouïa (100 kilomètres).

Il comprend les tribus ou confédérations suivantes :

Au nord, les *Beni-Snassen* ; puis vers le sud, les *Angad*, dans le territoire desquels se trouve la ville d'Oudjda, chef-lieu de l'Amalat ; les *Mehaïa* ; les *Beni-Guil* ; les *Oulad Djerir* et les *Douï-Ménia*.

A l'ouest, les *Oulad el Hadj* ; enfin, à l'extrême sud, la confédération des *Ksours de Figuig*.

Soit en tout, huit tribus ou confédérations, plus ou moins puissantes, et toutes aussi belliqueuses les unes que les autres.

Parmi ces huit confédérations, trois seulement ont pris part à la lutte actuelle : d'un côté les Mehaïa augmentés de plusieurs fractions des Beni-Snassen ennemies des Angad. De l'autre, les Angad auxquels se sont joints quelques groupes des Beni-Khalled, fraction des Beni-Snassen qui a fait cause commune avec les Angad dès le début de l'action.

Ainsi qu'on le voit, les Beni-Snassen se sont divisés dans les deux camps ennemis.

Les territoires respectifs de ces tribus longent notre frontière : celui des Beni-Snassen, de la mer à Marnia ; celui des Angad, à peu près entre Marnia et El-Aricha ; et celui des Mehaïa, entre El-Aricha et Aïn-Sefra.

Nous n'étonnerons personne en disant que la levée des boucliers a eu pour point de départ une compétition de pouvoir.

Voici en quelles circonstances :

L'Amel d'Oudjda, *Si Abd-el-Malek-ben-Ali-es-Saïdi*, est un homme doux, conciliant, affable, ami de la France, s'efforçant d'apporter la plus grande aménité dans ses rapports fréquents avec nos autorités militaires.

C'est celui-là même qui a fait partie de l'ambassade accompagnée par notre Ministre, M. Féraud, laquelle s'est rendue à Paris en juillet 1885, et de là, à Fez.

Malheureusement, sa chétive apparence, le timbre chevrottant de sa voix et son attitude peu militaire *(il monte rarement à cheval,*

plus souvent à mulet) l'ont quelque fois privé de l'ascendant et de l'autorité si nécessaires à l'exercice du commandement.

Les caïds sous ses ordres, au contraire, sont la plupart violents, tapageurs et indisciplinés. Plusieurs d'entre-eux sont devenus tout puissants dans leurs tribus et se sont montrés souvent réfractaires à l'autorité de l'Amel, qu'ils craignent peu. De ce nombre était *El-Hadj-bou-Beker*, caïd des Mehaïa, personnage d'un grand prestige physique, qui s'était rendu redoutable dans tout son caïdat, où il se livrait, dit-on, à des exactions, sur lesquelles l'Amel feignit de fermer les yeux, jusqu'au jour où les réclamations des opprimés eurent un trop grand retentissement.

El-Hadj-Bou-Beker avait toutes les facultés requises pour faire un bon chef, du moins aux yeux des arabes, qui donnent aux apparences physiques la plus grande importance. Il était encore jeune, 45 à 48 ans, grand, droit et fort :

> C'était un maître du bras ;
> Son œil commandait le respect
> Et sa parole allait au cœur.

Mais, à nos yeux, le vrai, le seul sentiment qu'il avait inspiré c'était celui de la crainte ; il n'était pas aimé, il n'était que redouté.

Une fraction tout entière des Mehaïa, celle des Achache, vint un jour à Oudjda réclamer contre la tyrannie du caïd El-Hadj Bou-Beker, et menaça l'Amel, s'il ne faisait pas droit à ses doléances, d'envoyer des messagers au Sultan pour lui dévoiler ce qui se passait.

Poussé par l'opinion publique et pour mettre fin à un tel état de choses, l'Amel Abd-el-Malek, dont l'autorité et le prestige s'affaiblissaient de jour en jour, résolut de proposer au Sultan la division des Mehaïa en 4 caïdats au lieu d'un, appliquant ainsi une fois de plus la vieille maxime : *Diviser pour régner*.

Cela permettrait d'amoindrir la puissance d'El-Hadj-Bou-Beker, qui portait ostensiblement ombrage, non seulement à l'Amel, mais surtout aux chefs subalternes de son entourage.

Cette proposition ne tarda pas à être agréée par le Sultan du Maroc, Moulay Hassan, d'autant plus satisfait de rétablir la tranquilité dans ses tribus de l'est, qu'il avait en ce moment même une insurrection sur les bras, au sud de ses Etats, près de *Tarudent,* dans le pays de Sous.

Cette décision du souverain eut pour résultat de mettre la fraction El-Achache des Mehaïa sous le commandement d'un nouveau caïd, le nommé *El-Chaïbi,* qui reçut de Fez un cachet *(tabaa)* et le burnous d'investiture.

Aussitôt ce dernier prit possession de son commandement et, afin de préparer son installation définitive, il s'établit en face de Magoura, non loin de notre frontière, s'appuyant ainsi sur les Oulad En-N'ahr, algériens chez lesquels il espérait trouver un refuge, le cas échéant.

El Chaïbi ne se faisait pas d'illusions ; il pressentait les difficultés qu'il aurait à vaincre et les dangers que lui créerait la dignité dont il venait d'être investi. Son pouvoir éphémère fut de bien courte durée.

Le caïd El-Hadj-Bou-Beker, ne pouvant se résoudre à l'amoindrissement et à l'humiliation dont il venait d'être l'objet, résolut de se venger d'une façon éclatante.

Il supposa que El-Chaïbi n'avait obtenu son cachet qu'à force d'intrigues et de cadeaux, et le désigna comme sa première victime. Après avoir réuni discrètement un petit contingent d'une trentaine de cavaliers, pris parmi ses plus fidèles partisans et auxquels ses enfants s'étaient joints, il se porta brusquement, le 22 mars dernier, contre les Achache, qui s'étaient rabattus précipitamment sur notre territoire, entre deux douars des Oulad En-N'har campés vers le pied occidental du djebel Sidi-el-Habed, les surprit inopinément et les razzia avec la dernière barbarie.

Il tua El-Chaïbi, ses deux fils et d'autres membres de sa famille, ainsi que deux ou trois de ses serviteurs.

La lutte fut ardente et sauvage ; les partisans d'El-Chaïbi surpris à la pointe du jour et revenus de leur épouvante se défendirent héroïquement, mais finalement furent complètement battus.

Après avoir exécuté cet acte de cruelle vengeance, El-Hadj-Bou-Beker se retirait du côté de ses campements lorsque, tout à coup, il reçut un coup de feu dans le dos, blessure dont il mourait à quelques centaines de mètres de l'endroit où il avait été si opinément frappé.

II. — Les hostilités

Dès que l'autorité militaire fut au courant de ce qui se passait de l'autre côté de la frontière et en prévision de la lutte qui commençait entre les Mehaïa dissidents et l'Amel, elle prit toutes les dispositions nécessaires pour réprimer toute tentative de violation de notre territoire et rejeter, le cas échéant, les combattants au-delà de nos limites, en les refoulant au besoin par les armes, s'ils s'étaient rabattus en deça de la frontière.

A cet effet, le capitaine Lavergne, commandant supérieur du cercle de Marnia se porta immédiatement sur le point menacé de notre frontière à Aïn-Takbalet, en face et à l'est d'Oudjda, avec une compagnie du 144e de ligne dont il disposait et l'escadron de spahis de la Smâla de Châaba.

En même temps une compagnie de zouaves de la garnison de Sebdou *(capitaine Danet du 4e bataillon)* et une deuxième d'El-Aricha *(capitaine Boyet)* sous les ordres du commandant Zéni s'étaient portées au col de Méchamich, à 15 kilomètres au sud de Gar-Rouban, pour surveiller ce passage.

Ces premières dispositions prises, la garnison de Tlemcen reçut l'ordre de se tenir prête à partir au premier signal.

Cependant, l'assassinat d'El-Chaïbi, un élu du sultan, constituait de la part des Mehaïa dissidents un acte insurrectionnel contre le gouvernement marocain, représenté à Oudjda par l'Amel. Aussi, de ce jour-là, la guerre fut-elle déclarée.

El-Hadj-Sahali, fils aîné de El-Hadj-Bou-Beker, se mit à la tête du mouvement aussitôt après la mort de son père, et envoya ses amis recruter des adhérents parmi les nomades du sud des Mehaïa, et aussi vers le nord, parmi certaines fractions des Beni-Snassen qu'il savait notoirement hostiles à l'Amel.

Pendant ce temps là, Si-Abd-El-Malek réunissait à Oudjda les contingents des Angad, ainsi qu'une fraction des Beni-Snassen, les *Beni-Khalled,* restée fidèle au gouvernement, et se disposait à marcher contre les rebelles.

C'est à ce moment que plusieurs marabouts influents des environs crurent devoir intervenir dans un but de conciliation.

Ils se transportèrent d'un camp à l'autre pour éviter l'effusion du sang, mais leurs tentatives échouèrent devant les prétentions absolues de l'Amel Si-Abd-El-Malek, qui exigeait impérieusement l'entière soumission des dissidents et l'acceptation, sans aucune condition, par les Mehaïa de la scission de leur territoire en plusieurs caïdats.

Pendant ces infructueuses négociations, les rebelles organisés, et en nombre, refusant tout arrangement sur les bases ci-dessus, s'étaient progressivement avancés.

Ils se portèrent brusquement sur Oudjda, le 27 mars au matin, et attaquèrent vivement les Angad aux environs de cette ville. Le combat fut court, mais décisif; les Angad et leurs alliés du parti gouvernemental, commandés par *Bou-Tadjeï*, un des caïds-el-mia de l'Amel, furent culbutés, complètement battus et mis en déroute par les Mehaïa.

Cette défaite inattendue fut un vrai désastre pour l'Amel et ses partisans. Ce dernier eut à peine le temps de battre en retraite sur Oudjda, qu'il savait ne pouvoir défendre, d'y enlever les valeurs lui appartenant et ses bagages personnels, et de s'enfuir vers le point le plus rapproché de la frontière française, que déjà les Mehaïa victorieux arrivaient sur la ville et s'en emparaient sans résistance.

Inutile d'ajouter qu'elle fut saccagée et livrée à toutes les horreurs du pillage.

Un certain nombre de Mehaïa dissidents que l'Amel avait fait précédemment emprisonner étaient détenus dans les prisons de la ville et gardés comme otages. On ouvrit les cachots pour élargir ces prisonniers, et on les remplaça sous les verroux par des habitants notables d'Oudja, les plus compromis parmi les gens de l'entourage de l'Amel que la promptitude du combat de la veille avait empêchés de fuir avec lui.

L'instrument de cette cruelle vengeance fut un maure fort connu de Tlemcen, dont il est originaire, et nommé *Hassan Fassela,* lequel exerce à Oudjda la profession d'armurier, et possède un grand atelier, que nous avons visité en septembre 1885.

Hassan Fassela, apprehendé chez lui par un chef Mehaïa, fut conduit le couteau sur la gorge dans les prisons, qu'on le força à ouvrir, à l'aide des instruments dont il disposait.

Pendant ce temps, l'Amel gagnait la frontière (27 mars) par la route d'Oudjda à Marnia, et couchait le soir au puits connu sous le nom de *Zoudj-el-Beghal* (les 2 mulets), point situé à un kilomètre environ en deça de la frontière, sur le territoire français.

Arrivé là, il faisait prévenir l'autorité militaire en se plaçant sous sa protection.

Le 28 mars, dès le matin, il était rejoint par le commandant supérieur de Marnia, qu'il ne quitta plus de trois ou quatre jours, implorant les secours de la France, à laquelle il a rendu, depuis longtemps, de signalés services dans l'exercice de son administration.

Mais notre intervention lui était formellement refusée. Le malheureux Amel, sous la protection du commandant supérieur, put, en longeant la frontière, gagner la casbah d'Adjeroud, près du Kiss, où il s'enferma avec quelques serviteurs dévoués et tout ce qu'il avait pu emporter d'Oudjda.

Bien que notre patriotisme nous fasse un devoir de ne pas chercher à pénétrer les desseins de notre gouvernement, et nous empêche de rechercher les causes de son abstention systématique dans cette affaire, nous ne pouvons que déplorer un résultat aussi négatif et l'occasion unique, inattendue, qui s'offrait à nous d'aller à Oudjda, sans tirer un coup de fusil et de nous y établir pour maintenir l'ordre si gravement troublé par des voisins aussi turbulents qu'incommodes, qui n'obéissent à aucun gouvernement, ne respectent aucun territoire et ne se plaisent qu'à jeter le trouble sur nos marchés de l'ouest, en paralysant constamment le commerce et l'industrie.

En même temps que l'Amel, les Angad fuyaient aussi de tous côtés, laissant leurs ennemis maîtres d'Oudjda et de tout le pays environnant; ces derniers les poursuivaient partout où ils pouvaient les atteindre, vidant et pillant les silos, coupant les orges en vert et enlevant tous les troupeaux dont ils pouvaient s'emparer. Plusieurs groupes d'Angads des environs d'Oudjda, refoulés vers le nord, se sont alors jetés sur notre territoire avec les troupeaux sauvés du désastre et ont été désarmés et internés chez nos Athia et nos Achaches dépendant du cercle de Marnia.

Le bruit courait alors que les Mehaïa, grisés par leurs victoires et dédaignant les sages conseils de leurs marabouts, se proposaient

de poursuivre les vaincus, et surtout l'Amel jusque sur notre territoire.

C'est lorsque l'autorité militaire française eut vent de cette déclaration menaçante pour la tranquilité de notre frontière, et pouvant amener une violation de notre territoire, qu'elle se décida à envoyer sur les lieux une colonne d'observation qui fut immédiatement organisée à Tlemcen, et mise en route.

C'est ainsi que le 2 avril étaient concentrés à Marnia deux escadrons de chasseurs d'Afrique, un bataillon de chasseurs à pied et une section du 12e d'artillerie.

Ces troupes s'augmentaient de celles déjà réunies dès les premières hostilités et composées d'une compagnie du 144e de ligne, détachée de la garnison de Marnia, et des escadrons de spahis de Châaba et de Medjaed.

Nous suivrons plus loin l'itinéraire de la colonne du général Gand, ainsi que ses marches et mouvements jusqu'à sa dislocation.

III. — Occasion perdue

Il était donc bien avéré que des évèvements très graves se préparaient aussi dans le Maroc Méridional.

Au pays de Sous, l'armée du Sultan, commandée par un de ses fils, a été refoulée par les révoltés de *Sidi-Ben-Haschem*, chef de l'insurrection. Elle se composait de 11,000 hommes réunis à la hâte. A Fez, la consternation fut grande, quand on apprit que l'Empereur lui-même se proposait d'aller en prendre le commandement avec toutes les autres troupes dont il pourrait disposer, afin d'encourager ses soldats par sa présence et de porter secours à son fils, en le dégageant du cercle de feu dont il était entouré.

Or l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne ont des visées spéciales sur ce pays, et ces puissances agissent tantôt d'une façon apparente, tantôt d'une façon occulte, au mieux de leurs intérêts, pendant que la France *hypnotisée*, comme l'a si bien dit à la tribune le général Lewal, se croise les bras et laisse faire, alors que tout, au contraire, l'invite à ne pas se désintéresser de ce qui se passe au Maroc, et particulièrement sur la frontière de l'Algérie.

Ainsi, le général Gand qui était sur les lieux s'est vu contraint, de par la diplomatie, à refuser à l'Amel d'Oudjda, réfugié sur notre territoire, l'appui qu'il venait lui demander pour tenter de regagner cette ville, que le général proposait d'occuper par mesure d'ordre, en s'y maintenant, afin de protéger le représentant du Sultan.

Il ne demandait pour cela que l'adjonction, à sa petite colonne, du bataillon de zouaves cantonné à El-Aricha et d'un peu plus d'artillerie de campagne. Mais il était condamné d'avance à l'immobilité.

Il n'y avait cependant pas que les Angad qui venaient implorer la protection de la France : Au parti adverse, celui des Mehaïa, dont le chef, lui aussi, vint à son bivouac lui proposer l'occupation d'Oudjda, le général dut refuser toute ingérence dans le conflit :

Retro nescio vos ! Arrière, je ne vous connais pas ! Telle était sa consigne.

« Venez, disait-on des deux côtés au chef de la colonne, établissez-vous à Oudjda et vous verrez que dès l'apparition des français chez nous, tous les désaccords s'apaiseront ; toutes les rancunes se tairont pour faire place à la plus entière soumission.

« Ne savons-nous pas que là où les français gouvernent règnent la sécurité, la paix et la prospérité pour tous. Immédiatement les grands travaux surgissent pour donner du pain aux malheureux, qui ne sont plus pressurés par un fisc insatiable. — Venez, et nous vous recevrons à bras ouverts comme des libérateurs, ce sera la fin de la lutte. »

Hélas ! toutes ces belles paroles ont été sans effet ; les ordres étaient précis, la neutralité la plus absolue devait être observée.— *Retro, retro, nescio vos !*

Il en est résulté que, pendant que la petite colonne du général Gand se promenait dans la boue liquide, entre Marnia et Adjeroud, sous la pluie et par un temps affreux, les hostilités un moment suspendues entre les Mehaïa et les Angad reprenaient de plus belle.

(A Suivre).

J. CANAL.

NOTE SUR LE FOUWARA

(Bouche volcanique du Sud Oranais)

Appelé dernièrement par son service à Aïn-ben-Khélil, M. le capitaine Empéroger, chef de l'annexe de Méchéria (Bureaux arabes), m'avait appris l'existence, dans les environs de mon poste, d'un lac d'eau bouillante. « Cette curiosité naturelle du pays « était à 15 kilomètres au Sud de la station et n'avait pas été « visitée depuis l'époque où M. le Général Davoust, duc d'Auers- « tædt, alors Capitaine, avait essayé de se faire descendre dans « ce cratère, tentative rendue inutile par la chaleur qui se « dégageait de cette ouverture. » Tels sont les renseignements que M. le Capitaine Empéroger voulut bien me fournir d'après les on-dit du caïd des Akerma. Grâce à un guide procuré par ce chef indigène sur la demande de M. le Capitaine, chef de l'annexe de Méchéria, je pus aller visiter ce point intéressant.

Dans le ravin qui précède immédiatement le Teniet-es-Sefeia (col situé entre le Djebel-bel-Kerech et le Djebel-el-Araâr), à 200 mètres au-dessus de la plaine, dont 80 mètres environ à pic, s'ouvre un puits elliptique de 1 mètre, 1 m. 50 de dimension à la bouche. Quatre figuiers ordinaires en marquent l'entrée, que de nombreuses scabieuses indiquent encore de leur couleur violacée. Des génevriers s'élancent sur les flancs de la montagne, qu'émaillent des iris, des jacinthes et une variété de vergissmeinnichts foncée.

De cette bouche s'échappe un air chaud qui produit sur l'être humain un effet caractérisé par l'expression employée des Akerma « Kif el Hammam. » On dirait en effet d'un bain maure ! Dans la condensation de cette vapeur on doit chercher la cause de la variété peu usuelle de la végétation abondante en ce point.

A la profondeur de 6 à 7 mètres, la cheminée du puits tourne brusquemment à gauche et s'enfonce dans l'inconnu. De pierres lancées, le roulement se perd peu à peu. Un grondement lointain se fait entendre. Les arabes l'attribuent à un torrent souterrain et

cette supposition leur a fait donner à ce point le nom de Fouwara (1) « source jaillissante ». « Avez-vous vu l'eau, demandai-je à de vieux indigènes envoyés par le caïd pour me conduire à l'emplacement même de cette bouche volcanique ? » — « Jamais, répondirent-ils, mais nous l'entendons. Que les français fassent sauter la montagne et une nouvelle rivière surgira ! » malheureusement ce bruit peut être produit non par un cours d'eau caché, mais par le simple échappement de l'air chaud. On est loin d'un lac d'eau bouillante ou d'une source jaillissante ! Le Fouwara, disent les arabes, est reconnaissable d'assez loin la nuit et à l'aurore par la vapeur qui s'en échappe. Le jour, celle-ci se confond avec celle qu'exhale le sol sous l'influence des rayons solaires J'ignore à quel degré peut atteindre cet air chaud. J'ai pu cependant constater que des plantes, qui recouvraient l'entrée de ce puits, étaient entièrement calcinées.

La bouche volcanique du Djebel-bel-Kerech est située à 25 ou 30 kilomètres au S. O. d'Aïn-ben-Khélil. Pour y arriver il suffit de remonter l'oued Enrid jusqu'à deux chênes verts où se trouve ordinairement le douar des Akerma dit « el Khaïma ». De là on marche directement sur une sorte de cirque que forment les montagnes au Tinet-es-Sefeia. Dans le ravin immédiatement précèdent, sur les pentes sud de la gorge, s'ouvre le Fouwara (2).

Aïn-ben-Khélil, le 29 avril 1886.

A. DU PATY DE CLAM,
Lieutenant au 1er Régiment étranger.

---

(1) D'après l'orthographe proposée par M. Cherbonneau dans la Légende territoriale de l'Algérie. Les indigènes prononcent *Fououara.*

(2) Sur la carte du Dépôt de la Guerre, le Fouwara se trouve à la naissance du petit bras de l'oued Eurid situé au Nord et contre le Teniet es Sefeia.

LES
TRACES DU PASSÉ
A LAMORICIÈRE

(Stations préhistoriques, Altava, Hadjar-Roum.)

Le village de Lamoricière, situé au milieu de la tribu des Ouled-Mimoun, à laquelle fut emprunté son nom primitif, occupe une étroite et longue bande de terrain reliée aux champs d'Hadjar-Roum. C'est dans la vaste région plane de Zaouïet-el-Hamra, qui s'étend vers l'ouest, que les eaux tumultueuses de l'Isser ont profondément découpé cette langue de terre dominant à l'est une plaine basse du nom d'El-Ghor.

Dans l'axe de l'emplacement qu'occupe le village s'ouvre, au sud, dans les montagnes, la vallée supérieure de l'Isser, qui se prolonge bien au-delà des sources de la rivière jusqu'à Sebdou. Par là elle donne accès vers les Hauts-Plateaux et les espaces peu connus du Sud. C'est la vallée des Beni-Smiel, si remarquable entre toutes, qu'elle trouverait à peine ses égales dans les parties les plus pittoresques et les plus riches de la Basse-Auvergne, si une population aussi nombreuse qu'intelligente et laborieuse comme celle de ce dernier pays, avait pendant des siècles donné ses soins à ce sol extraordinaire.

C'est à l'aval de cette vallée haute des Beni-Smiel, élargie brusquement comme un pavillon de trompette, qu'est Hadjar-Roum, à quelques centaines de mètres du village de Lamoricière. Les montagnes, ainsi écartées, forment les côtés d'autres vallées perpendiculaires à la première, et qui viennent se croiser aux lieux que nous décrivons.

Prolongées au loin, ces vallées mettent en communication des contrées immenses qui, sans elles, séparées qu'elles sont par l'infranchissable barrière de hautes montagnes, fussent restées longtemps inconnues les unes aux autres. En l'absence de toute autre preuve, il ne serait nullement téméraire d'affirmer que, depuis que les races humaines occupent le nord-ouest de notre continent triangulaire, ces vallées ont servi de routes, soit à leurs migrations pacifiques, soit aux torrents envahisseurs des conquêtes et que, par conséquent, de tout temps, la possession d'un tel centre a été précieuse, soit pour tirer parti, par le commerce, de pacifiques caravanes, soit pour arrêter l'ennemi en marche ou envahir son sol. C'est une de ces positions dont la garde s'impose et pour l'occupation de laquelle les Français, derniers venus sur cet antique sol, ont dû prodiguer leur sang et leurs boulets, que rencontre de temps à autre la pioche des défricheurs.

Ce pays, dont la possession était si importante, avait une abondance extraordinaire d'eaux et une grande fertilité. Aussi, bien des siècles avant que la guerre ne fût devenue un art, avait-il attiré une population très dense.

A diverses époques du passé, fort éloignées l'une de l'autre, cette population a été fort importante, à en croire les nombreux vestiges que nous avons reconnus L'objet du présent mémoire est de relater les observations que nous avons pu faire.

Il ne faut pas remonter bien haut dans le passé pour arriver au moment où commence l'histoire de cette partie de l'Afrique.

C'est à la lutte de Rome contre les peuples qui l'occupent que nous la voyons naître. Antérieurement on ne sait presque rien d'eux, et le peu qu'on en pourra savoir nous le devrons, soit à l'ethnographie, soit aux diverses branches de la science préhistorique qui, sur d'autres points, a fait de si curieuses révélations.

M. Mac-Carthy est le premier qui ait appelé sur ces parages l'attention du monde savant. Sa première exploration date du mois d'octobre 1849. Avant cette date, comme il nous l'apprend dans son mémoire, sur lequel nous aurons plusieurs fois à revenir au cours du présent travail (1), des reconnaissances militaires avaient signalé, dans la région dont nous nous occupons, l'exis-

(1) Algeria Romana, Ier mémoire. Alger, Bastide, 1857.

tence de vastes débris romains, connus dans le pays sous le nom d'Hadjar-Roum (les pierres romaines).

Ce savant a consacré au beau paysage au milieu duquel s'étalent ces ruines, quelques pages remarquables qu'ont reproduites les auteurs des Guides et la plupart de ceux qui ont donné la description du pays depuis quarante années.

Cette région, où la colonisation n'a commencé à se développer que depuis peu d'années, n'avait point encore, au moment de cette première visite, vu son premier colon. Il est de toute évidence que les découvertes de M. Mac-Carthy furent bien personnelles, car il n'y avait là âme qui vive pour diriger ses recherches ou lui signaler d'autres points intéressants que ce que les reconnaissances militaires avaient porté à sa connaissance. Bien des années après, si j'en dois croire les premiers habitants du village, ce pays fertile disparaissait encore sous une extraordinaire frondaison de térébinthes, de figuiers, d'oliviers, de grenadiers et de vignes sauvages, qui occupaient toutes les places laissées libres par les jujubiers, les palmiers-nains et les ronces, toutes plantes dont les incendies seuls savent d'ordinaire avoir raison pour un temps.

De telles conditions ne facilitaient guère les recherches du savant. Malgré l'importance de leurs résultats, elles ne s'écartèrent guère d'Hadjar-Roum, grande citadelle romaine qu'il qualifie de ville militaire. Il en reconnut entièrement l'enceinte, constata la présence de blocs de marbre, restes de quelque monument luxueux, et emporta de ses trois visites une riche moisson d'inscriptions. Il en avait relevé plus de 40 ; mais aucune ne donnait le nom de la cité détruite.

M. Mac-Carthy entre dans d'ingénieuses considérations pour établir qu'Hadjar-Roum ne fait qu'un avec l'Arina de Ptolémée et Rubræ ou Ad Rubras de l'Itinéraire d'Antonin. Mais sans attendre qu'on lui apportât les preuves de son erreur, M. Mac-Carthy aurait reconnu spontanément le mal fondé de cette opinion, qu'il n'avait avancée que sous réserves, si toutefois ses paroles nous ont été fidèlement rapportées.

Quoi qu'il en soit, pendant les 40 années qui ont suivi la première visite de M. Mac-Carthy, la curiosité des archéologues et des touristes n'a trouvé d'aliments que dans les études contenues dans son mémoire.

Les auteurs des Guides ou des relations de voyages n'ont fait que reproduire son travail, en le modifiant plus ou moins ou même sans se donner ce souci.

Les commentaires d'une inscription découverte en 1877 ou en 1878, vinrent ajouter un chapitre important à l'histoire d'Hadjar-Roum. D'après cette inscription, l'établissement militaire désigné sous le nom d'Hadjar-Roum aurait été édifié par l'empereur Alexandre Sévère, dans le premier tiers du troisième siècle, pour donner un refuge à la population d'Altava, probablement assiégée par les peuples indigènes.

Nous verrons ce qu'était Altava que mentionne l'inscription.

D'après M. Mac-Carthy, Hadjar-Roum était une ville militaire, un établissement principal ayant une direction propre. Nous pensons pouvoir démontrer que ce n'était que la cidatelle ou plutôt une espèce de fort détaché d'une ville beaucoup plus importante, une sentinelle chargée de couvrir cette ville contre les incursions des ennemis du Sud, qui alors comme de nos jours pouvaient si facilement arriver en une nuit, sur leurs chevaux rapides, jusqu'aux pieds de ses murs par la vallée des Beni-Smiel.

Nous avons dit dans quelles conditions difficiles M. Mac-Carthy séjournait à Hadjar-Roum avant 1850, devant tout tirer de son initiative propre. Aussi, son travail présente-t-il bien des lacunes, tant en ce qui concerne l'occupation romaine dans le pays que sur d'autres points importants, qu'il n'eût certes pas négligés de propos délibéré.

Les sciences préhistoriques étaient alors bien près de l'enfance ; leur vulgarisation n'était pas commencée et elles ne s'imposaient aux préoccupations que d'un nombre limité de chercheurs, au nombre desquels le savant algérien ne paraît pas s'être trouvé.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il n'ait rien dit des traces que pouvaient avoir laissées dans le pays ceux de ses habitants qui y avaient précédé les Romains.

Il signale « les vastes escarpements de tuf rougeâtre qui
» forment au nord la limite de la terrasse sur laquelle Hadjar-
» Roum était pompeusement assise, les moellons et les traces de
» fondations qui sont semés sur cet intervalle. »

Ces vastes escarpements de tuf rougeâtre, peu visibles d'en haut, apparaissent, vus de la plaine basse d'El-Ghor, comme une sorte de falaise assez semblable à celle qui domine Tlemcen, mais percée à toutes les hauteurs d'excavations naturelles ou agrandies artificiellement. Les traces du travail de l'homme sont parfaitement visibles dans la plupart de ces grottes, et je me suis souvent étonné de l'élégance de certaines voûtes, arrondies dans la masse des pierres tendres, par des ouvriers certainement primitifs.

C'est par centaines que l'on peut compter ces excavations, tant dans la falaise que dans les gros éboulis semés à ses pieds.

Celles qui ne sont pas de plain pied présentent leur ouverture à toutes les hauteurs du roc. L'accès en est si difficile qu'elles devaient être pour leurs occupants des retraites d'une grande sûreté. Les plus grandes, qui sont au rez du sol, prêtent encore de temps à autre leur abri à quelques nombreuses troupes de Marocains en quête de travail ou à de misérables familles d'arabes.

Nous nous trouvons là, en présence d'une agglomération d'habitations humaines creusées dans le roc, d'un ancien village de Troglodytes, comme on disait avant que des appellations plus exactes eussent été données à ces demeures. C'est un fait que les débris de la vie, qui encombrent le sol et les abords de ces grottes, suffiraient à établir. Mais les traces de travail que portent les parois des cavernes et la découverte de deux haches, l'une de pierre polie, l'autre de bronze, faite fortuitement sous les pieds des promeneurs, en sont de nouvelles preuves. C'est une station préhistorique vierge encore de toute fouille et probablement de grande importance. M. Mac-Carthy n'en a point parlé, et il n'a donné qu'une attention distraite à une fort grande cidadelle à peine séparée de la falaise par la largeur du chemin qui, du village de Lamoricière, descend dans la plaine d'El-Ghor. Elle occupe la plate-forme, bien isolée de toutes parts, d'un escarpement rocheux circulaire qui enserre une étendue de 6 à 8 hectares.

M. Mac-Carthy l'a vue du bas de ses murs, aux trois quarts ruinés, mais s'il l'eût explorée il ne se fût point borné à lui consacrer deux mots seulement, comme il l'a fait.

L'appellation de « vieille kasba » qu'il lui a donnée, a consacré et perpétué jusqu'à ce jour une erreur regrettable. Elle figure

sous ce nom sur divers plans dressés par l'administration civile ou par le génie militaire. Elle a été, au commencement de notre conquête, utilisée pour l'établissement, dans sa partie la plus facile à défendre, d'un blockhaus encore debout au moment où nous écrivons.

L'un des colons de la première heure nous a dit y avoir trouvé un refuge à son arrivée dans le pays. Il n'y en avait pas d'autre que le blockhaus et les grottes.

Nous avons, comme tout le monde, partagé l'erreur que nous signalons, et bien que la vieille citadelle frappât chaque jour nos regards, nous l'avions, sur la foi de sa dénomination, considérée à priori comme un travail arabe à peine digne d'une visite. Nous ne trouvons plus, aujourd'hui, la moindre raison pour justifier pareille apathie.

Cette citadelle n'a rien d'arabe et les débris de tous genres qui en encombrent le sol, surtout les débris de poterie, ne sont point non plus arabes, et ils ne sont pas Romains.

Qui donc l'a édifiée ? Nous ne saurions donner à cette question qu'une réponse hypothétique, en l'absence de points de comparaison. Mais il nous paraît probable que ces restes peuvent être attribués, soit à la dernière époque de l'occupation byzantine, soit à des byzantins restés dans le pays alors que les empereurs d'Orient n'en étaient plus maîtres.

Nous avons reconnu dans la citadelle un profond magasin souterrain, plusieurs grandes meules à huile et une très grande quantité de débris céramiques.

Depuis longtemps nous avions pu constater, sur une étendue de plus de cinq kilomètres, une suite presque ininterrompue de sépultures s'étendant depuis le ravin d'Aïn-Ben-Dâa, au su-dest de la plaine d'El-Ghor, jusque bien au-delà du marabout de Sidi-Toumy, au nord du village de Lamoricière.

Autour des marabouts de Sidi-bel-Kassem-El-Miliani, de Sidi-Caoufy-El-Miliani et de Sidi-Mohammed El-Miliani, de Sidi-Toumy et aux abords de la citadelle que nous appellerons byzantine, les sépultures humaines sont particulièrement denses. Nous en avions été amené à penser qu'il existait chez les musulmans de la contrée certains traits de mœurs religieuses analogues à celles des chrétiens primitifs de la vallée du Rhône, qui, comme on le

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

NEUVIÈME ANNÉE. — TOME VI.
FASCICULE XXXI. — SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1886.

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1886

A mon excellent ami Flamand
Témoignage de ma vive sympathie
G. Carrière

NOTE

Le Comité de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran a décidé de placer en tête de la publication de M. Canal concernant la partie ouest de l'Algérie la lettre ci-après, écrite par M. Reclus.

L'éminent géographe a parfaitement raison. Notre pays serait bien mieux connu et plus justement apprécié, si l'exemple donné par M. Canal trouvait beaucoup d'imitateurs.

Le Comité saisit cette occasion pour faire connaître que tous les travaux qui lui seront adressés, dans le même ordre d'idées, seront parfaitement accueillis et trouveront place dans le Bulletin trimestriel que publie la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

A Monsieur Canal, chef du Service de la Voirie départementale à Tlemcen (Algérie).

Pavillon de Chaintreauville, *Nemours* (Seine-et-Marne), 26-2-86.

Monsieur,

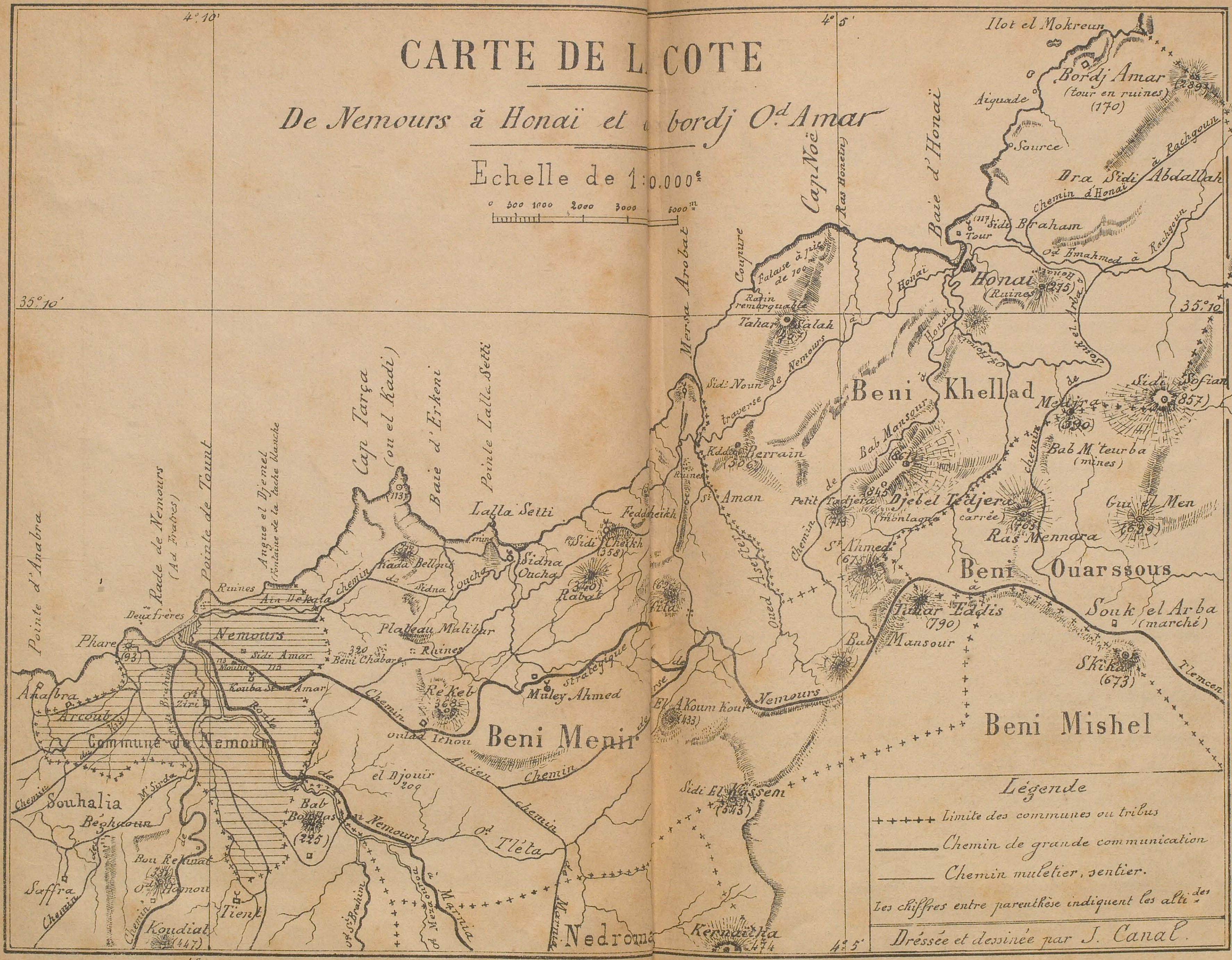
Je mets aujourd'hui à la poste, en la recommandant, votre *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, pages 95-178, que M. Poinssot a bien voulu me confier.

J'en ai retiré instruction et je me servirai, en temps venu, des notes que mon ami Poinssot y a puisées.

Il y a présentement dix-sept arrondissements en Algérie ; avec dix-sept hommes comme vous, on ne parlerait plus aussi légèrement et avec telle ignorance d'un si beau pays.

Ce sont des travaux du genre de celui que vous avez entrepris, et ceux-là seulement, qui permettent aux géographes en chambre comme moi, qui le suis malgré moi, d'aborder la description d'un pays.

Onésime RECLUS.


CARTE DE LA COTE
De Nemours à Honaï et à bordj Od Amar
Echelle de 1:0.000e
0 500 1000 2000 3000 5000m
4°10'
4°5'
35°10'
Ilot el Mokreun
Bordj Amar
(tour en ruines)
(170)
Aiguade
Source
Dra Sidi Abdallah
Chemin d'Honaï à Rachgoun
Ras Slah
(314)
Sidi Braham
Tour
Od Bmahmed à Rachgoun
Baie d'Honaï
Ras Honein
Cap Noë
Coupure
Honaï
(Ruines)
(275)
Tahar Salah
Mersa Arobat
Sidi Noun
traverse de Nemours
Beni Khellad
Sidi Sofian
(857)
Bab M'teurba
(mines)
Kddr Berrain
(326)
St Aman
Bab Mansour
Djebel Tadjera
(montagne carrée)
Ras Mennara
Gui el Men
(1099)
St Ahmed
Beni Ouarssous
Tizar Zadis
(790)
Souk el Arba
(marché)
Bab Mansour
Oued Asefti
Skika
(673)
Tlemcen
Beni Mishel
Cap Targa
(ou el Kadi)
Baie d'Erkeni
Pointe Lalla Setti
Lalla Setti
Sidna Oucha
Sidi Cheikh
(358)
Fedd Cheikh
Rabat
Pointe d'Anabra
Rade de Nemours
(Ad Fratres)
Pointe de Tount
Anse el Djemel
Ruines
Deux frères
Phare
(93)
Nemours
Sidi Amar
Plateau Malibar
Beni Chabars
Ruines
Kouba Sidi Amar
Re Keb
368
Muley Ahmed
Stratégique
Nemours
El Akoum kour
(433)
Beni Menir
Anabra
Arcoub
Commune de Nemours
Ouled Ichou
Ancien Chemin
el Djouir
209
Souhalia
Béghaoun
Bab Boucas
(225)
Nemours
Od T'léta
Sidi El Kassem
(343)
Bou Rekmat
Od Hamou
Saffra
Tient
Koudiat
(447)
Marnia
Nedroma
Kernatcha
474
Chemin
Légende
Limite des communes ou tribus
Chemin de grande communication
Chemin muletier, sentier.
Les chiffres entre parenthèse indiquent les altides
Dréssée et dessinée par J. Canal.

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II

DESCRIPTION DU LITTORAL ET DES BASSINS MÉDITERRANÉENS

(Suite)

De Nemours à Honaï. — A l'est de Nemours, la côte se redresse légèrement et prend la direction nord-est. Elle est généralement rocheuse et élevée.

Le cap Tarça, ou El-Kadi, situé à trois milles de distance, est formé par une double pointe dont la plus élevée, celle de l'est, a 113^{m} de hauteur.

Cette dernière forme une baie rocheuse nommée *Erkeni*.

Plus à l'est, on distingue une troisième pointe, qui sépare la baie d'Erkeni de celle de *Lalla-Setti*, belle plage de sable abritée des vents d'ouest.

Marabout de Sidna Oucha. — Une petite rivière, l'oued *Bou Noua*, débouche au fond de la plage ; c'est sur sa rive gauche que se trouve planté le marabout de *Sidna Oucha*, nom qui signifie : Notre Seigneur Josué.

On distingue du large ses blanches murailles ; on le voit aussi de très loin dans l'intérieur des terres ; ce paysage, au bord d'une plage, est des plus pittoresques.

Le bâtiment est carré ; son entrée fait face à la mer. De chaque côté s'élève un pavillon couvert en terrasse beaucoup plus haut que le reste de la construction.

Puis la cour carrelée en briques, au fond de laquelle un bâtiment rectangulaire, tenant toute la largeur, constitue la kouba ou chapelle.

L'intérieur est à arcades ogivales grossièrement maçonnées en briques.

Dans la partie postérieure, sur la travée du milieu, se trouve ménagé le *mirab* ou sanctuaire, qui est recouvert d'une coupole.

Cet ensemble de constructions est entouré d'un chemin de ronde, de deux à trois mètres de largeur, clôturé par une enceinte continue qui est formée par un mur de $1^{m}60$ de haut et 25 à 30 mètres de longueur sur chaque face.

Le tout est grossièrement crépi, mais blanchi à la chaux.

Des jardins potagers, des vergers, quelques champs de blé et d'orge servent de cadre au marabout; ils sont attribués au gardien de la kouba, qui les cultive à son profit.

Les habitants de toute la contrée viennent en foule, une fois l'an, faire leurs dévotions au saint marabout. Les fêtes, qui durent deux ou trois jours, ont un grand attrait pour les indigènes.

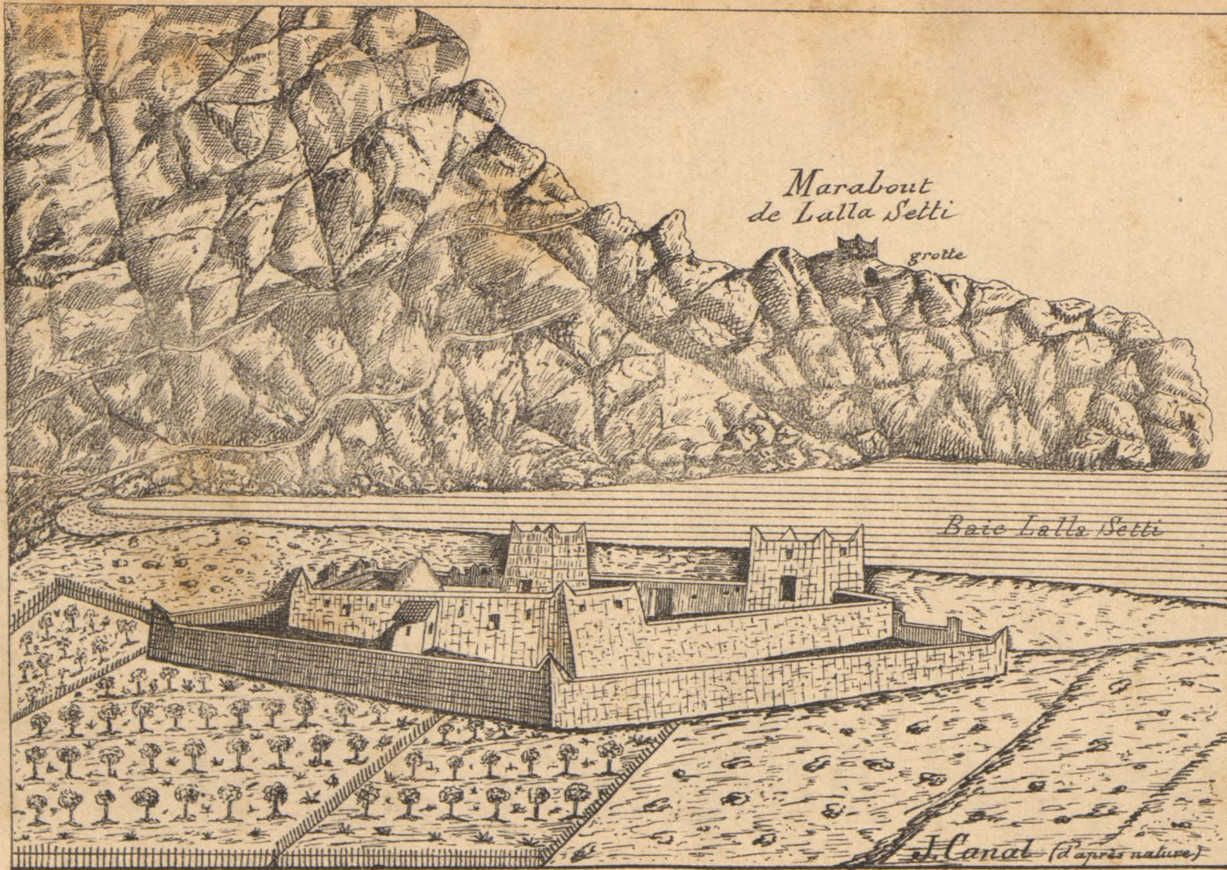
A une faible distance à l'est du marabout de Sidna Oucha, se trouve celui de *Sidi Noun* (Noé).

Si l'on considère que le tombeau du personnage enseveli à Sidna Oucha atteint des proportions inusitées chez les arabes ; que les habitants de cette région sont du type blond aux yeux bleus avec le nez busqué et que leurs monuments portent le nom de Josué et Noé, on est fondé à admettre que les kabyles de la contrée sont d'anciens hébreux convertis à l'islamisme.

Le nom du village des Ouled Ichou *(descendants de Jacob)* en est une autre preuve. Du reste dans les M'Sirda, à l'ouest de Nemours ne trouve-t-on pas les *Haouaren (descendants de Aaron)*. Dans ces villages, d'ailleurs, le type juif est parfaitement caractérisé chez la plupart des indigènes qui les habitent.

Le fond de la baie de Lalla-Setti, en face du marabout, constitue un très bon mouillage pour les caboteurs et les pêcheurs qu'on voit fréquemment y séjourner pendant la belle saison.

Il y a quelques années des indices métallifères ayant été signalés aux abords du marabout de Sidna Oucha, des recherches avaient été tentées en 1875 par M. Theuma, de Tlemcen ; mais aucune suite n'a été donnée à ces premières explorations.



Marabout de Sidna-Oucha

Le gisement se trouve au bord de la mer sur le côté ouest de la pointe de Lalla-Setti, mais il est difficilement abordable par terre, à cause de l'escarpement de la montagne, qui n'a permis qu'une exploration superficielle. Le minerai, qui émerge par quelques affleurements, est un pyrite de cuivre sur quartz, d'une faible teneur.

Ce sont sans doute ces motifs qui ont fait ajourner toute tentative d'exploitation.

Plus à l'est, le long de la côte, on distingue un grand plateau rocheux et boisé ; puis les terres s'élèvent progressivement jusqu'au cap Noé.

Le cap Noé. — Ce cap appelé *Noun* (Noé) par les Arabes, et *Honeïn* par les Espagnols, est très remarquable et facile à reconnaître, de la haute mer, à cause de ses murailles de rocher uni et surplombant dans l'eau. Il est situé par 35°, 11′, 6″ de latitude et 4°, 5′, 8″ de longitude ouest. Le côté ouest du cap est formé d'une falaise grisâtre coupée de deux grands ravins situés à 4 ou 5 kilomètres de la pointe la plus saillante du cap.

Le premier de ces ravins a été creusé par le débouché de l'oued *Djebel bab el Khadra ;* la petite plage que forme son embouchure dans la mer est appelée Mersa Arobat.

Sur sa rive gauche, vers la crête de la berge du ravin, on voit le marabout de *Sidi Noun*, ou Noé, lequel a donné son nom au cap.

Le second ravin est formé par une immense fente des terres échancrées suivant un axe sinueux qui pénètre à plusieurs centaines de mètres dans la montagne.

Cette échancrure peut avoir de six à huit mètres de largeur sur cent mètres environ de hauteur ; c'est un accident naturel des plus remarquables dans cette partie de la côte.

Au fond du ravin, dans un endroit à pic formé par un cirque de murailles infranchissables, se trouve un bassin rempli d'eau de pluie et recouvert de vigne folle grimpante.

Une embarcation refugiée dans cette crique serait complètement invisible de la haute mer. Les pêcheurs italiens de la côte lui ont donné le nom de *Cala Barbajani.*

La partie est du cap Noé aboutissant à la baie d'Honaï est moins escarpée. Elle est bordée de trois ou quatre petits ravins boisés,

formant à leur débouché dans la mer autant de criques abritées des vents d'ouest.

Baie et ruines d'Honaï (1). — Entre le cap Noé et la pointe El Mokreun, se trouve une ravissante plage circulaire au fond du golfe formé par ces deux promontoires. Cette plage est abritée à l'ouest par les hautes terres du cap Noé que nous venons de signaler ; elle est située à environ treize kilomètres à l'est de Lalla Setti et à vingt-un de Nemours.

L'ossature des montagnes qui entourent la baie forme vers le nord-est un brusque changement de direction.

Honaï présente un abri naturel très sûr, dont il serait facile et peu coûteux de tirer parti pour la création d'un centre maritime.

Les pêcheurs de Nemours et de Beni-Saf, les caboteurs, les douaniers y font de fréquentes visites.

Ce que l'on voit de plus curieux, ce sont les ruines de l'antique cité berbère, dont les murailles, attestant l'ancienne splendeur, se trouvent à une centaine de mètres du rivage.

L'enceinte fortifiée est située au fond de la baie, dans un cirque formé par le débouché de 5 à 6 ravins. Elle se compose d'une épaisse muraille de pisé dentelée au dehors par des tours carrées distantes de 7 à 8 mètres. Ces murailles, dont le couronnement a été ébréché par le temps, ont $1^{m}50$ à $2^{m}00$ d'épaisseur et 6 à 7 de hauteur.

La ville d'Honaï, qui pouvait contenir 5 à 6 mille âmes, a été construite vers 1163 de notre ère par le sultan almohade *Abd el Moumen*.

Elle a été évacuée et abandonnée des Arabes lors de la prise d'Oran par les Espagnols.

Origines d'Honaï. — Les avis sont partagés au sujet de l'origine d'Honaï. Les uns croient ces ruines sur l'emplacement d'un ancien poste romain auquel les itinéraires de Plotémée et d'Antonin assignent les noms de *Gypsaria* ou *Artisiga*. L'historien hispano-arabe El Békri indique ce point sous la simple dénomi-

(1) Le lieu que nous désignons sous le nom d'Honaï a porté sur diverses cartes les noms de Noun, Honein et Hone. — MM. Pomel et Pouyane, dans leur carte géologique, lui ont donne le nom de Ahenaï, un peu dur à la diction. Nous croyons devoir lui restituer la vraie prononciation arabe du pays, qui est Honaï (ho-na-ï).

nation de *Hisn Honeïn.* — « Le Hisn Honeïn, château qui domine un bon mouillage très fréquenté par les navires. La forteresse d'Honeïn surpasse toutes celles dont nous venons de faire mention, tant par le nombre de ses jardins, que par la variété de ses fruits. Elle est occupée par une tribu appelée Koumiya (Koumïa).

» Le château d'Honeïn est à 13 milles (au nord-est) de Nédroma, dont il est séparé par la montagne nommée Tagra (Tadjera, la montagne carrée). »

Cette cité maritime paraît avoir été des plus prospères et avoir une certaine célébrité pendant la dynastie des Almohades ; mais il est bien certain aujourd'hui que son origine, bien que mentionnée dans les itinéraires précités, est purement berbère et non romaine.

Les portulans du moyen âge se bornent à signaler ce point, et voilà tout.

On dit, dans le pays, que le sultan Abd el Moumen, qui était originaire des Koumïa, où se trouvait toute sa famille, fonda Honaï pour constituer un douaire à sa mère. Dans le rôle de répartition que fit établir ce souverain en 1160 (557 de l'hégire) pour constituer sa flotte de 460 navires destinés à la conquête de l'Espagne méridionale, chaque ville du littoral était imposée pour un certain nombre d'hommes : Honaï fournit cent matelots, c'est-à-dire autant que Tanger et Ceuta.

Les marchands de Tlemcen ne pouvant plus se rendre à Oran, dit Elie de la Primandaie, après la prise de cette ville par les Espagnols, allaient à Honaï, qui, pendant quelques années, fut l'entrepôt maritime du commerce de l'intérieur. Les galéasses vénitiennes et génoises y faisaient de fréquents voyages.

L esEspagnols, dès leur installation à Oran, occupèrent successivement plusieurs points de la côte.

Naturellement la position nautique, très avantageuse, de ce petit port attira leur attention, et, en 1533, Charles-Quint ordonna d'y établir un poste militaire, qui paraît avoir été ensuite bien délaissé.

D'après Marmol et Ferreras, le port d'Honaï se serait attiré la colère de l'Empereur, en envoyant des corsaires ravager les côtes de l'Andalousie et en faisant une concurrence commerciale très préjudiciable à Oran.

En 1533, lisons-nous, Don Alvarez de Bazan, amiral des galères d'Espagne se présenta inopinément devant Honaï.

Les troupes débarquèrent sans opposition, tous les habitants ayant pris la fuite. L'amiral espagnol prit possession de la ville après l'avoir livrée au pillage, y laissa une forte garnison et s'éloigna.

Les 13 mars et 26 avril 1534, le commandant des troupes écrivait à Charles-Quint :

« Les troupes sont criblées de dettes, pauvres d'argent et dénuées des choses les plus nécessaires à la vie matérielle. Il est dû dix-huit mois de solde aux gens de cheval. »

Léon l'Africain, qui a visité la ville après sa destruction et son abandon par les Arabes, en fait une description des plus originales :

« Hunam (Honaï) est une petite cité ancienne et civile édifiée par les Africains, ayant un petit port ramparé et deux petites tours, qui sont assises à chaque angle d'icelui. Elle est, avec ce, ceinte de hautes murailles et fortes ; mêmement du côté qui est à l'opposite de la mer. Les galères vénitiennes ont coutume d'aborder tous les ans en ce port, faisant de grands profits avec les marchands de Télensin (Tlemcen), parce qu'elle n'en est distante plus haut de 14 milles.

» Mais quand Oran fut prise par les chrétiens, les Vénitiens ne tirèrent plus en cette partie là à cause qu'Oran était plein d'Espagnols ; au moyen de quoi il leur fut fait entendre par les marchands de Télensin qu'ils pouvaient aborder sûrement au port de cette cité.

» Les habitants de laquelle furent jadis nobles et civils, exerçant tous généralement l'art de tissiers de coton ou de chanvre.

» Leurs maisons sont fort belles et bien entretenues ; et y a en chacune d'icelles un puits d'eau douce et vive. En la cour, des treilles de ceps de vigne, et par dedans il y a des carreaux en couleurs diversifiées et les parois des chambres et murailles des maisons toutes enrichies et revêtues de mosaïques.

» Et, lorsqu'on y fut au vrai acertené de la prise d'Oran, tous les habitants vidèrent incontinent les lieux de la cité, laquelle demeure encore inhabitée.

» Hors, que le roi de Telensin a constume d'y envoyer un capitaine accompagné de quelque nombre de soldats, non à autre fin que pour l'advertir quand il découvrira quelque nave de marchandises sur mer.

Le littoral des Trara

Ruines d'Honaï

(N° 7)



Plan général d'Honaï, d'après un dessin communiqué

Echelle de $\frac{1}{4000}$; 0m.001 pour 4 mètres

» Et produisait la possession de cette cité des fruits en grande quantité connus : cerises, abricots, pommes, poires, pêches ; une infinité de figues et olives, mais il ne s'y trouve personne pour les recueillir, et sont sur un fleuve, lequel passe près de la cité, qui fait tourner les moulins à grains.

» En les cotoyant, ces ruines m'incitèrent à grande compassion, considérant la grande calamité pitoyable en laquelle elle était réduite.

» Et j'étais pour lors avec un secrétaire du roi de Télensin lequel allait lever la décime sur une nef gênevoise qui apportait tant de marchandises d'Europe qu'elle fournit la cité pour cinq années, et ce qu'en retira le roi pouvait monter jusqu'à la somme de quinze milles ducats d'or, comme il me fut montré par ce secrétaire. »

Aspect actuel d'Honaï. — Actuellement, entre les ruines de l'ancienne cité et la mer, on voit une jolie petite plage recouverte de sable fin, de forme demi-circulaire, ayant environ 900 mètres de pourtour. Les hautes terres qui la bordent enserrent la baie, dont les fonds, favorables au mouillage, ont 7, 8 et 9 mètres de profondeur.

Avec très peu de dépenses on pourrait améliorer ce port naturel et le rendre accessible et sûr pour les caboteurs et les steamers côtiers. (Voir le plan de la baie d'Honaï)

La vallée étroite et resserrée qui se trouve au sud de la plage est fertile et couverte de végétation.

L'intérieur de l'ancienne enceinte d'Honaï a été transformé en un verger complanté de figuiers et d'amandiers.

Des puits d'une eau limpide et fraîche y ont été conservés.

Deux petits cours d'eau coulent autour des ruines : à l'ouest, *l'oued El M'Sabi* ou *Oued Bregou ;* à l'est, l'oued Honaï, qui descend de la montagne *Rogba-el Hammar* (revers du mamelon).

L'eau y est partout abondante et de bonne qualité. Ce point serait une des positions les plus favorables pour la création d'un centre maritime, car le port, outre les céréales, laines, fruits et autres produits qu'on ne manquerait pas d'y amener, pourrait encore embarquer les minerais de zinc, de fer, de plomb très abondants dans la contrée.

Le service des Ponts et Chaussées a fait étudier, en septembre

1883, un projet de débarcadère à établir sur le côté est de la baie. Cet ouvrage serait orienté E.-O., et formerait un bassin bien abrité de la houle et des vents du large.

On remarquait, naguère encore, les vestiges d'un ancien minaret, respecté par le temps, au milieu de l'enceinte en ruines ; le noyeau central, de 18 mètres de hauteur, témoignait de l'ancienne splendeur du monument qu'il couronnait.

Ce gigantesque pilier n'existe plus ; il a été renversé par la violence du vent en mars 1885.

La population, qui est de race kabyle, intelligente, laborieuse et pacifique, serait d'un grand secours aux colons pour la culture des céréales.

La vigne notamment s'y développerait avec vigueur, à en juger par les échantillons que nous y avons vus dans les vergers.

Les indigènes ont établi des campements au milieu des ruines. Un marché hebdomadaire s'y tient, le mardi, le long de la partie extérieure de l'enceinte du côté de la plage. Un café maure a été construit entre deux tours, appuyé contre la courtine. Il dessert le marché et donne asile aux pêcheurs qui fréquentent la baie.

A Bab M'teurba, sur le revers méridional d'une montagne située à environ 8 kilomètres sud-est d'Honaï, on a découvert des gîtes métallifères très abondants, où l'ingénieur de Trécesson a implanté une exploitation qui promet de donner de fructueux résultats.

Gîte d'hématite manganésifère de Bab-M'teurba. (1) — Le gîte d'hématite manganésifère, dit de Bab M'teurba, est situé sur le versant sud du djebel Nedjra à environ huit kilomètres de la plage d'Honaï, dans les Trara.

Une demande en concession a été introduite le 16 août 1883 par MM. Jacquand et de Trécesson.

Des travaux antérieurs exécutés, avec une persévérante opiniâtreté, par ce dernier ont amené la découverte d'un gisement abondant et riche en teneur, de nature concessible. M. de Trécesson a fait en 1883 les études préparatoires pour l'établissement

(1) L'hématite est un minerai de fer oxydé, hydraté du genre dit Limonite ; elle est plus ou moins concrétionnée et quelquefois terreuse. On en distingue deux variétés principales : l'hématite brune, brillante a la surface, et brune sans éclat à la cassure ; et l'hématite rouge oligiste concretionnée, à la texture finement fibreuse, dont la couleur est gris-rouge. On emploie cette dernière pour la confection des brunissoirs destinés à polir l'or.

des voies ferrées et des plans inclinés qui doivent relier le carreau de la mine à la baie d'Honaï.

D'Honaï à Rachgoun. — A un kilomètre au nord de la baie d'Honaï, on trouve une anse plus petite, mais encore mieux abritée, où débouche un ruisseau, l'*oued Emhamed.*

La pointe du promontoire qui sépare ces deux baies est haute, taillée à pic sur la mer, et couronnée d'un petit plateau boisé surmonté d'une vieille tour en ruines perchée à 117 mètres au-dessus du niveau de la mer ; ce devait être l'ancien poste vigie des forbans écumeurs de mer qui avaient la ville d'Honaï pour repaire.

A côté de la tour, se trouve une misérable kouba, basse, aux arêtes irrégulières, à laquelle on a donné le nom de *Marabout de Sidi Braham.*

A deux kilomètres et demi plus au nord se trouve une remarquable aiguade.

On voit sortir d'un trou percé dans une falaise de roches verticales un jet d'excellente eau, très fraîche, sous lequel les barques peuvent s'approvisionner.

L'amiral Mouchez nous fait connaître que la falaise, en cet endroit, étant très accore, c'est-à-dire taillée perpendiculairement à la surface de la mer, les embarcations peuvent venir se placer sous cette fontaine naturelle, qui est à 2 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, mais qu'on ne peut y accoster qu'avec belle mer, et par des vents d'est et de nord-est.

A mille huit cent mètres au nord de cette aiguade, une découpure de la côte forme deux criques ouvertes l'une vers l'O.-N.-O., l'autre vers le nord.

Cette dernière est peu profonde, mais abordable par les bateaux pêcheurs, qui y trouvent un excellent abri.

Ilot Mokreun. — C'est une roche sans grande importance, distante de la terre ferme de 250 mètres environ. Sa longueur est de 400 mètres et sa largeur de 100 à 150 mètres. La particularité qui la caractérise provient de ce fait que, vue du large, elle paraît très élevée et se termine du côté de l'ouest par deux pointes aiguës en forme d'oreilles d'âne d'une quarantaine de mètres de haut. Sommet de l'ouest, latitude 35°, 13′, 15″ ; longitude, 3°, 56′, 47″.

Bordj Oulad Amar. — Sur la côte, au sud-ouest de l'ilot Mokreun, on distingue à l'altitude de 170 mètres une vieille tour en ruines connue sous le nom de *Bordj Oulad Amar.*

Cette tour domine une baie ouverte au nord, dans laquelle les embarcations trouvent un bon abri contre les vents d'ouest, quand elles accostent au pied de la presqu'île formant la pointe sud de cette baie.

Une autre crique est située à l'ouest de cette presqu'île ; bien que très petite, elle est fort bien abritée des vents du large par les roches qui encombrent la passe.

Baies de Loubar Damah et des Trois iles. — A quatre kilomètres et demi au nord-est de l'îlot Mokreun, on trouve deux autres petites baies séparées par un petit promontoire mamelonné de 90 mètres de hauteur.

Celle située au nord-est, appelée aujourd'hui *Loubar Damah,* a une largeur d'environ 900 mètres, c'est une plage de galets, exposée aux vents du nord-ouest.

On suppose que cette baie est celle à laquelle l'itinéraire d'Antonin donne le nom de *Portus Cœcili,* et qu'il place à 14 milles à l'ouest de Siga.

La deuxième baie, celle du sud, est plus petite, plus profonde et ouverte seulement au vent d'ouest ; les pêcheurs s'y réfugient souvent.

Trois grands rochers situés autour de la pointe et visibles d'Honaï ont fait donner à cette baie le nom de *baie des 3 iles.*

L'oued Ghedaïr débouche dans la première plage, celle du N.-E., et l'oued Etrasy dans la deuxième.

Ces petites rivières baignent des vallées légèrement boisées, dont les terres paraissent propres à la colonisation.

Pointe de Sidi Yacoub. — A 3600 mètres au N.-N.-E. de ces baies de Loubar Damah et des Trois îles, la côte toujours élevée et rocheuse tourne brusquement à l'E.-N.-E., près d'un sommet nommé *Sidi Yacoub,* qui est à 300 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, et dont les environs ont été rendus célèbres par un vif combat soutenu en 1836 par la Division d'Oran, sous le commandement du général marquis d'Arlanges, contre les troupes d'Abd-el-Kader.

Le général d'Arlanges ayant reçu la mission de ravitailler Tlemcen et d'établir un camp retranché à l'embouchure de la Tafna partit d'Oran le 7 avril 1836, et se porta à la Tafna par Arbal, Aïn-Temouchent et les montagnes des Médiouna.

Le 15 avril au matin, un combat des plus vifs eut lieu à Dar-el-Atchoun dans les gorges de la Tafna. Le 16, la colonne atteignit avec la plus grande peine la plage sablonneuse de l'embouchure de la Tafna, en face de l'île de Rachgoun.

Le camp fut établi sur la rive droite, avec une avancée sur la rive gauche de la rivière, dont la largeur est de 30 à 40 mètres.

Mais Abd-el-Kader, plus fort que jamais, qui avait suivi la colonne comme une proie facile à saisir, la tenait maintenant étroitement bloquée du côté de la terre. A la tête de nombreuses et redoutables troupes, l'Emir se sentait fort, mais il se faisait petit ; il montrait seulement ses grand'gardes, qui harcelaient les Français.

Le général d'Arlanges, avant de ravitailler Tlemcen, se détermina à reconnaître cet ennemi invisible, dont l'habileté allait faire sortir la Division de son camp sans lui avoir donné le sentiment de sa position.

En Algérie, les reconnaissances doivent être faites ou avec très peu de monde, ou avec le plus grand nombre possible.

Il faut être ou très leste ou très fort.

Laissons ici la parole au duc d'Orléans ; nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de placer sous leurs yeux cette belle page de l'histoire des campagnes d'Afrique, qui est en même temps un morceau d'éloquence militaire des mieux caractérisés.

Combat de Sidi Yacoub. — « La division tout entière du général d'Arlanges n'avait que 3000 hommes ; c'est le chiffre constant de toutes les colonnes qui ont éprouvé des échecs en Algérie. Il n'amena que 1400 hommes d'infanterie, 250 chevaux et huit pièces de montagne, en tout 1800 hommes, qui passèrent sur la rive gauche de la Tafna dans la nuit du 24 au 25 avril 1836.

» Le gué fut défoncé par la cavalerie avant le passage de l'artillerie, dont les munitions furent mouillées et avariées. Première faute de détail.

» A cinq heures du matin, le fruit d'une nuit passée par l'infan-

terie en silence et sans feu se trouva perdu par la maladresse de sentinelles qui tirèrent sur des patrouilles volantes, fréquemment employées par les Arabes.

» A sept heures, la colonne, se dirigeant à l'ouest, arrive sur une grand'garde qui se replie et contre laquelle on tire le canon hors de portée.

» C'est le rappel de l'armée de l'Emir que l'on bat ; c'est le tocsin des Kabyles que l'on sonne dans ces silencieuses montagnes où le canon retentit à des distances immenses.

» Ils y répondent tous, mais ne se montrent pas encore. Ainsi le veut Abd-el-Kader ; plus les Français seront loin de leur camp, plus il aura beau jeu.

» Au bout de deux heures et demie de marche, le général, inquiet du vide qui se fait devant lui, s'arrête auprès du village arabe de *Sidi Yacoub*, sur une agglomération de contre-forts qui domine toute la contrée, et envoie de là ses cavaliers indigènes à la découverte.

» Leur imprévoyance rend sa prudence inutile. Ils courent sur la droite, où ils avaient aperçu des troupeaux, fouillant les cabanes et s'éparpillant à perte de vue.

» Dès que les spahis sont hors de portée de leurs officiers, des groupes de Kabyles, drapeau en tête, le fusil sur l'épaule, s'approchent rapidement et en silence jusqu'à portée de l'infanterie.

» Dès ce moment la reconnaissance était faite : l'audacieuse confiance de ses allures a révélé l'ardeur et le nombre de l'ennemi ; mais l'on n'a reconnu la nécessité de se retirer que lorsqu'il n'est plus temps.

» La fusillade est très animée du côté de l'infanterie ; les spahis reviennent en désordre.

» Abd-el-Kader paraît alors avec toutes ses forces. Les troupes réunies sous sa main et six fois plus nombreuses n'avaient devant elles, d'un côté, que 1800 hommes sans moyens de transports pour les blessés, obligés de rentrer dans leur camp, dont ils étaient séparés par deux lieues d'un terrain où l'artillerie, mal approvisionnée, ne pouvait ni voir, ni marcher, ni se mettre en batterie.

» Au camp, il restait à peine 600 travailleurs ou éclopés pour garder tout le matériel sur une plage unie, sans défilement possible, et dans des lignes dont le tracé n'était pas encore défensif et présentait de nombreuses lacunes.

» Pas un français n'eut échappé, si l'Emir avait concentré tous ses moyens d'action sur une seule des deux proies entre lesquelles il ne sut pas choisir.

» Ebloui par l'espérance de pouvoir à la fois enlever le camp et écraser le général d'Arlanges, il diminua, en divisant ses forces, son principal avantage : le nombre et l'unité compacte.

» Deux mille de ses soldats, envoyés sans chefs vigoureux pour emporter la plage (car on ne pouvait pas dire encore le camp de la Tafna), s'arrêtèrent devant la ferme attitude du colonel Lemercier, qui mit en bataille derrière son artillerie la petite garnison, que la moindre hésitation eut vouée à une mort certaine.

» Le coup est manqué, et une molle et lointaine tiraillerie qui s'engage sur ce point ne fait même plus diversion à l'action principale qui, à *Sidi Yacoub*, allait décider du sort de la journée.

» Le combat y devenait acharné. Deux faibles colonnes d'infanterie, commandées par les colonels Combes du 47e et Corbin du 17e léger, exécutent péniblement un mouvement parallèle de retraite sur les crêtes, déjà occupées d'avance par l'ennemi.

» A l'arrière-garde et sur les flancs, une ligne serrée de tirailleurs combat pêle-mêle avec les Kabyles : à chaque ravin, à chaque mamelon, il faut s'arrêter et faire un retour offensif.

» Chaque arme fait des prodiges de valeur : dans un terrain où on ne peut charger qu'isolément, plusieurs fois les chasseurs à cheval plongent dans la masse conduite par l'Emir en personne, et donnent ainsi au général le temps de renforcer le réseau des tirailleurs rapidement éclairci, et dont les mailles, s'élargissant de plus en plus, vont bientôt donner passage à l'ennemi, qui s'est déjà emparé des morts et même de quelques blessés.

L'artillerie, qui ménage ses munitions et dont les coups sont comptés, comble de cadavres les intervalles ouverts dans nos lignes. Elle sème la mort, mais non l'épouvante ; elle n'arrête que ceux qu'elle tue, elle n'agit que sur ceux qu'elle atteint ; les autres viennent chercher, de plus près encore, une mort qu'ils semblent envier. On voit ainsi combien l'effet matériel des moyens de destruction à la guerre est limité contre des troupes dont le moral reste inébranlable.

» Les Kabyles comprennent que, dans cette lutte à courage

égal, mais où la mitraille compense le nombre, l'artillerie seule les empêche d'abattre assez de Français pour que la colonne ne puisse plus marcher et meure tout entière.

» El Yali, l'homme au burnous vert, le grand saint en vogue au Maroc, le fabricant inimitable d'amulettes enchantées, le prophète qui avait prédit l'inocuité des boulets français, met le premier la main sur un canon ; le coup qui le tue à bout portant n'ébranle point la foi robuste des fanatiques, décidés à le suivre jusqu'au paradis, où il vient de les précéder.

» Ils saisissent par les roues les pièces que les canonniers tiennent par l'affût ; on se hâche mutuellement les mains sans se faire lâcher prise.

» Abd-el-Kader enflamme l'enthousiasme de ses musulmans ; il leur montre la mer sans vaisseaux, et leur demande d'y rejeter les mécréants qu'elle a vomis sur la terre d'Afrique.

» Un effort général est tenté au moment où les tirailleurs évacuent une crête ; les Kabyles coulent comme un liquide qu'on verse, sur le flanc de la montagne ; ils passent à la course à travers les tirailleurs, qu'ils entraînent avec eux jusque contre les deux petites colonnes d'infanterie, dernière ressource des Français.

» Dans cet instant terrible, une pluie de balles frappe ceux que la crosse ou le yatagan ne renversent pas. Le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major, les aides de camp sont blessés ; le général lui-même est atteint au cou, et les soldats, tout entiers à cette lutte héroïque, n'apprennent qu'ils ont été un instant sans chef qu'en voyant le colonel Combes, auquel le commandement est échu, prendre ses dispositions pour sauver la division d'un anéantissement imminent.

» Le colonel Combes se montra supérieur à cette tâche difficile ; sa sombre énergie se communique et inspire une confiance sans bornes aux troupes, fermes comme un roc. Les deux colonnes, réduites chacune à quatre compagnies, (tout le reste est hors de combat ou mêlé aux Kabyles) exécutent avec un élan chevaleresque une charge à la bayonnette. Les pièces d'artillerie sont sauvées et le capitaine de Martimprez a retrouvé un chemin pour les mettre en batterie sur une hauteur.

» Les tirailleurs dégagés se reforment.

» Le premier soin du colonel Combes est de rendre l'air et le mouvement à ces troupes qui se débattent sur place, étouffées par le poids de l'ennemi.

» Le corps expéditionnaire, plus compacte et plus maniable, opère plus régulièrement sa retraite ; il arrive par une demi-conversion, et, en pivotant sur les deux colonnes de réserve, à la dernière crête qui borde la Tafna.

» Le général d'Arlanges, qui, malgré la douleur de sa blessure, avait repris le commandement, s'arrête dans cette position, où des bastions naturels et un plâteau découvert rendent à l'artillerie et à la cavalerie la possibilité d'agir.

» Il fait une dernière fois face à l'ennemi ; mais l'impuissance lasse même le fanatisme, et le combat cesse à midi.

» L'effet électrique du combat de *Sidi Yacoub,* qui nous coûta 300 hommes mis hors de combat (1), détruisit en un jour l'œuvre pénible de toute une campagne heureuse, et rendit, d'un seul coup, à l'Emir bien plus qu'il n'avait perdu en détail. Le bruit du revers des Français bloqués à la Tafna, valut, en effet, des armées à Abd-el-Kader. »

Après cet échec, le général d'Arlanges était hors d'état de ravitailler Tlemcen et de porter secours au capitaine Cavaignac ; mais il se cramponna sur la plage de Rachgoun, résolu à y accomplir la première partie de sa mission. Il demanda et obtint des renforts, mais quelque rapidité que l'on mit à leur envoi, six semaines s'écoulèrent entre le combat de *Sidi Yacoub* et le débarquement de la brigade Bugeaud ; le temps fut bien long, mesuré aux souffrances éprouvées par les troupes du général d'Arlanges, occupées à un travail manuel des plus pénibles.

Une véritable place forte était déjà construite, lorsque, le 5 juin 1836, quatre vaisseaux mouillèrent à l'embouchure de la Tafna, et débarquèrent trois régiments de ligne : les 23e 24e et 62e.

Le stoïque général d'Arlanges remit au général Bugeaud la place construite sous ses ordres et le commandement des troupes, dont l'estime suivit dans sa retraite l'officier général distingué et brave, mais dont la chétive apparence l'avait souvent privé de l'ascendant si nécessaire à l'exercice du commandement.

---

(1) Les troupes indigènes d'Abd-el-Kader perdirent 2,000 hommes à *Sidi Yacoub.*

Ile ronde. — L'Ile ronde est un rocher de 200m de diamètre, à parois verticales, situé à 400 mètres au N. O. de la pointe de Sidi Yacoub.

La hauteur est de 28 mètres ; cette position a pour coordonnées géographiques 35°, 16′, 36″ de latitude et 3°, 52′, 2″ de longitude.

Depuis cette pointe jusqu'à la Tafna, que l'on trouve à 8335m plus à l'est, la côte est toujours formée d'une falaise élevée et rocheuse, qui n'offre d'autre point remarquable qu'une petite baie d'apparence très pittoresque, ouverte à l'ouest et connue sous le nom de *Baie de Sidi Medani ;* elle est découpée par une presqu'île et quelques gros rochers pouvant donner abri à des embarcations. Les bords en sont escarpés et s'abaissent vers la petite plage de sable qui en forme le fond. L'oued el Ouzer y débouche vers le milieu. Toute la côte depuis Nemours jusqu'à Rachgoun est saine et profonde, et on peut y naviguer par des fonds de 20 mètres à 3 ou 400 mètres du rivage.

Ile de Rachgoun. — En face et au N.-N.-O. de l'embouchure de la Tafna, au lieu dit Rachgoun, on voit émerger du sein des flots l'île d'origine volcanique qui porte ce nom.

C'est *l'insula Acra* des romains, tombant à peu près sur le méridien de la ville espagnole de Carthagène.

Elle est séparée de la terre ferme par un chenal de un mille $\frac{1}{3}$ de large (2470m). Sa longueur, nord-sud, est de 900 mètres et sa largeur de 350 mètres environ.

Une pointe qui la termine au sud-est est garnie de roches sur une étendue de 100 mètres. Les petits navires trouvent un abri des plus sûrs entre cette pointe et les falaises de l'île.

Bien qu'elle soit couverte d'une forte couche de terre végétale, elle n'offre aucune ressource à la culture ; les douaniers et gardiens de phare qui y résident sont obligés, pour la vie matérielle, de se ravitailler à terre.

Sur la vieille carte de *Tofino,* l'île est connue sous le nom de *Caracolès,* ou île des escargots. D'après El Bekri, *Djézira-t-Archgoul,* l'île de Rachgoun avait été occupée par les Berbères : « Elle est si peu éloignée du continent, dit ce géographe, qu'un homme dont la voix est forte peut se faire entendre d'un bord à l'autre quand la mer est calme. »

Hacen, seigneur de Djeraoua, se réfugia dans Archgoul quand Moussa, fils d'Abou Tachefin (1) lui enleva ses autres possessions. Une flotte partit alors du port d'Almeria sur l'ordre de Abderraman Ibn Mohammed, et, chargée de troupes, d'armes et de munitions, elle vint bloquer l'île d'Archgoul.

» On tua un grand nombre de ceux qui s'y étaient réfugiés, et on serra les autres si étroitement qu'ils faillirent mourir de soif, après avoir épuisé l'eau de leurs citernes. Dieu leur vint alors en aide et leur envoya une pluie abondante.

» Les gens de la flotte, croyant que les assiégés avaient renouvelé leur provision d'eau, perdirent l'espoir de les soumettre et mirent à la voile pour revenir chez eux. Ils rentrèrent au port d'Almeria pendant le mois de ramadan 320 (septembre et octobre 932 de J. C.) »

Depuis l'occupation française, cette île a reçu plusieurs fois des garnisons ainsi qu'un poste de douaniers.

En 1836, elle servit de point d'appui aux corps de débarquement des généraux d'Arlanges et Bugeaud, qui y établirent leurs magasins et hôpitaux.

Aujourd'hui, comme par le passé, le meilleur mouillage pour les grands navires est au S.-S.-E., sous le vent de l'île, à une encablure (200^{m}), par des fonds variant de 14 à 18 mètres.

La hauteur des terres est de 60 à 70 mètres. Le pourtour est formé de falaises presque à pic ; au-dessus, se trouve un plateau central, nu et aride, sur lequel au N.-E. est construit le phare.

Plus bas, on voit le bâtiment de la Douane, aux abords duquel subsistent encore quelques traces de citernes et de constructions antiques.

Le débarcadère, parfaitement abrité, se trouve à la pointe sud.

Cette île est très escarpée ; c'est un produit volcanique qui contient dans son sein de grandes quantités de pouzzolane (2), laquelle sert à faire un excellent mortier hydraulique, dont on s'est servi,

---

(1) Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères.

(2) La pouzzolane, ainsi nommée dans le commerce, est une lave volcanique à texture poreuse ou cellulaire, de couleur grise ou noire, formée d'un tuf fondu contenant un feldspath dont la substance est un silicat d'alumine et de soude avec 5 à 6 °/₀ de potasse. Elle a tiré son nom de *Pouzzoles*, village situé près de Naples, où l'on a découvert les riches propriétés de cette matière dans l'exécution des travaux hydrauliques.

pendant les premières années de la construction du port d'Oran et du débarcadère de Nemours, pour la confection des mortiers, avant l'intronisation du ciment.

Phare de Rachgoun. — Le phare de Rachgoun est établi sur le point culminant de l'île, en face et à environ 2400 mètres de l'embouchure de la Tafna, et à 8 kilomètres à l'ouest du port de Béni-Saf.

L'appareil provenant des ateliers *Barbier et Fenestre de Paris*, à anneaux dits catadioptriques, est installé sur une tour carrée en briques et moellons, située au centre des bâtiments.

Le feu tournant de 2ᵉ ordre, à éclats alternativement blancs et rouges, se succédant de 10 en 10 secondes, est placé à 15^m30 au-dessus du sol et à 81^m20 au-dessus des hautes mers. Il a été allumé pour la première fois le 1ᵉʳ avril 1870.

Sa portée lumineuse officielle, pour un état moyen de l'atmosphère, est de 21 milles 9 ($40,558^m,80$), et sa portée géographique de 22 miles 7.

Les coordonnées géographiques de ce phare sont les suivantes :

Latitude nord 35°, 19′ 34″.

Longitude ouest 3°, 47′ 36″.

On sait que le principe de l'intensité de lumière dans un phare réside dans le fait suivant : si un point lumineux, tel qu'une lampe Carcel, par exemple, est placé au centre d'un miroir concave parabolique, tous les rayons lumineux qui vont frapper dans les directions diverses la surface de ce miroir sont réfléchis en un seul faisceau de rayons parallèles. Ainsi, le navire ou l'observateur sur lequel on dirigerait l'axe du réflecteur recevrait tous les rayons émis par le point lumineux, au lieu de n'être frappé seulement que du petit nombre des rayons envoyés dans sa seule direction, comme cela arriverait si l'on n'employait pas l'appareil parabolique.

Le personnel chargé d'assurer le service de l'allumage et l'entretien du phare se compose d'un gardien chef et de deux gardiens auxiliaires, vivant dans l'île, et correspondant par signaux avec la terre ferme. Ils sont ravitaillés tous les quinze jours par Tlemcen, quand l'état de la mer le permet.

D'après les réglements en vigueur, le devoir des gardiens est

d'allumer les lampes à la tombée de la nuit et de les éteindre au lever du soleil. Pendant le jour, ils ont à nettoyer, frotter et préparer l'appareil.

Quant à leur existence, elle est des plus monotones et la même partout, plus ou moins agréable, selon la position des stations et le caractère privé de ses habitants. Les gardiens sont logés dans le phare avec leur famille. Cette disposition a l'avantage d'améliorer leur sort et d'assurer leur remplacement, dans le service, en cas de besoin.

Si peu variée que soit cette existence, elle trouve encore de nombreux partisans, recrutés parmi les anciens militaires et marins.

Terminons la description par la citation suivante d'une pièce de vers dus à la plume de M. André Lemoyne :

> Quand le ciel éteindra ses étoiles avares.
> Pour éclairer l'espoir, l'homme a planté des phares
> Sur les rocs, les écueils, la pointe des ilots;
> Dès que meurt le soleil, la côte illuminée
> Déploie avec lenteur une large traînée
> De sa lumière ardente, à l'horizon des flots.

Baie de Rachgoun. — Rachgoun est le *Portus Sigensis* des romains, qui eurent en ce point un établissement considérable.

La Tafna débouche au milieu de la baie. Cette position maritime a eu de tout temps une certaine importance, à cause de la vallée, qui permet de communiquer avec l'intérieur du pays, et à cause surtout de l'île de Rachgoun, qui offre à tous les navires un abri suffisant.

Il est d'autant plus extraordinaire que ce point n'ait pas attiré l'attention des grands maîtres de la colonisation algérienne, que la fertile et pittoresque vallée de la Tafna offre une ligne de pénétration unique, une voie naturelle, un débouché des plus faciles vers la mer, aux productions de toute la région Tlemcénienne, dont Rachgoun a été le port d'embarquement dans l'antiquité.

Aussi, les populations délaissées de cette contrée ne s'expliquent-elles cet abandon volontaire, que par la jalousie ombrageuse et rivale d'Oran.

Siga ou Takembrit. — C'est à quatre kilomètres en amont de l'embouchure de la Tafna, sur un plateau cotoyé par la rivière,

qu'on rencontre *Takembrit*, (en arabe, les voûtes) emplacement de l'antique *Siga*, première capitale de Syphax, roi des Massessiliens, qui y établit sa résidence, et dont le port, *Portus Sigensis*, qui devait se trouver du côté sud-est, au pied du mamelon, conserve encore aujourd'hui des traces de son existence.

On voit en effet au pied du mamelon de *Takembrit*, au coude de la rivière et sur un grand rocher qui fait saillie dans l'eau, un gros anneau de fer, très oxydé, scellé dans le roc à la manière de nos organeaux d'amarrage.

De plus, les crues de cet hiver dernier (1885) ont mis à nu sur la rive gauche de la rivière, en face la maison Chancogne, des grands murs de quai en pisé, correctement alignés et qui doivent remonter au temps de l'occupation romaine.

Strabon prétend que de son temps *Siga* était déjà en ruines ; mais il doit se tromper, attendu que l'historien latin Méla, parle de *Siga* comme d'une ville importante ; que Ptolémée l'a qualifiée de colonie romaine, et que l'itinéraire d'Antonin lui donne le titre de municipe.

Pline fait observer que cette ville se trouve située en face d'un port espagnol, Carthagène.

Enfin, il est certain aujourd'hui que *Siga* occupait l'emplacement décrit par Léon l'Africain sous le nom de *Ned-Roma* (1)... sur la rivière proche de la Méditerranée :

« Grande cité édifiée par les romains, qui la fondèrent sur un lieu au large circuit de murailles, autour desquelles il y a encore quelques édifices romains. »

A *Portus Sigensis*, ou Siga, a succédé vers le Xe siècle la ville arabe de *Archgoul*, dont, par corruption, nous avons fait Rachgoun.

El Bekti en fait la description suivante :

« *Archgoul* est le port de Tlemcen. La Tafna, rivière sur laquelle est située *Archgoul*, vient du midi et contourne la partie

---

(1) Léon l'Africain confond d'une manière évidente *Siga* qu'il appelle *Ned-Roma*, avec la petite ville de *Nedroma* près de Nemours. En effet, des vieillards indigènes nous ont dit tenir de leurs aïeux, qu'après l'évacuation du pays par les romains, au Ve siècle, les arabes avaient donné à *Siga*, dont l'emplacement porte aujourd'hui le nom de *Takembrit*, non pas le nom de *Ned-Roma*, mais celui de *Dad-Roma* en arabe l'autre Rome ; à cause des vastes proportions de la ville, qui a été un municipe avec évêché, et dont les empereurs romains avaient fait un lieu de déportation.

orientale de la ville ; elle reçoit de petits navires qui la remontent jusqu'à la ville, depuis la mer, l'espace de deux milles (3,600 mètres).

» *Archgoul* possède un beau *djamé* (1) de sept nefs, dans la cour duquel sont une grande citerne et un minaret solidement bâti ; elle renferme aussi deux bains, dont un est de construction antique (probablement romaine).

» Le Bab el Fotouh — porte des victoires — regarde l'occident; le Bab el Emir est tourné vers le midi et le Bab Merniça, vers l'orient. Toutes ces portes sont cintrées et percées de soupiraux (meurtrières ?).

» L'épaisseur de la muraille est de huit empans (environ deux mètres) ; le côté qui regarde le nord est celui qui pourrait offrir le plus de résistance à un ennemi.

» Dans l'intérieur se trouvent plusieurs puits de bonne eau, qui ne tarissent jamais et qui suffisent à la consommation des habitants et de leurs bestiaux. Au sud de la ville est un faubourg.

« Cette cité était habitée par des négociants, quand le prince Aïssa, fils de Mohamed ibn Soleiman, vint s'y installer et en prendre le commandement. » (295 de l'hégire, 907-908 de J.-C.) (2).

Sous les dynasties berbères Archgoul subit le sort de toutes les villes de Maghreb central, tour à tour prises et reprises par divers compétiteurs.

Ibn Kaddou nous apprend qu'en 410 de l'hégire (1019 de J.-C.), sous le règne de El Moher ben Attia, les cités de *Archgoul* et de *Tihert* (Tiaret) ayant été saccagées et réduites en cendres, ce fut Tlemcen qui recueillit dans ses murs les malheureux habitants de ces villes, et sa population s'accrut ainsi de leurs débris.

En 1835, le gouvernement français, pour étouffer le foyer d'insurrection dont Tlemcen était le théâtre, envoya à Rachgoun une expédition, et y créa des établissements abandonnés depuis.

Deux fortes redoutes, dont les vestiges subsistent encore, les forts Clauzel et Rapatel, placées sur les rives de la Tafna, proté-

---

(1) Un *djamé* diffère d'une mosquée (mesdjid) en ce qu'il a une tour du haut de laquelle on fait l'appel à la prière, qu'on y célèbre l'office public des vendredis et qu'on y prononce le *khotba*, ou prône canonique, en présence du représentant du sultan. Le *djamé* est l'église cathédrale ; la mosquée n'est qu'une chapelle. (El Bekri. — Traduction de Slane, p. 4.)

(2) El Bekri, traduction de Slane, page 180.

geaient les débarquements, pendant que l'île de Rachgoun, pourvue de bâtiments, servait de logements, de manutention et d'hôpital.

On a laissé toutes ces coûteuses constructions se détruire sans en profiter ; aujourd'hui on n'y voit que des ruines.

M. Milsom, ingénieur à la Compagnie des mines de Beni-Saf, propriétaire à Takembrit, a découvert récemment une inscription romaine, dans ses terrains qui bordent la Tafna, au pied des ruines de Takembrit.

C'est un fragment de borne milliaire mis à nu par les érosions de la rivière ; sa hauteur est de 1m15 et sa largeur de 0m50.

RES.. FS.. FPI
A. SIGA... M
I
......*A Siga m(illiarum)*
primum

La découverte de cette borne milliaire, atteste l'opinion bien accréditée qui voit dans les ruines de Takembrit celles de la cité de *Siga*, antique capitale du roi Syphax.

Port de Rachgoun. — Malgré tous les enseignements de l'histoire, malgré les qualités nautiques incontestables qui caractérisent le mouillage de Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna, rien depuis la conquête n'a été même tenté, pour doter ce point, qui a été dans l'antiquité le port de Tlemcen, d'un bassin, ou d'un simple débarcadère, permettant aux navires de se mettre à l'abri du côté de la terre ferme.

Les hommes les plus compétents ont vainement affirmé le résultat de leurs observations hydrographiques, rien n'y a fait, et, nous croyons devoir le répéter, la rivalité ombrageuse d'Oran a consacré un monopole commercial à son profit.

Dès 1857, l'ingénieur de la marine Lieusson consignait ce qui suit dans ses *Ports de l'Algérie* :

« La baie de la Tafna offre naturellement un mouillage d'été derrière l'île de Rachgoun ; une belle plage de débarquement et une rivière d'un tirant d'eau suffisant pour le petit cabotage. Ces

qualités sont forts précieuses sur une côte abrupte, sans abris naturels, sans communications possibles avec l'intérieur du pays. L'anse de la Tafna est donc le port naturel et nécessaire de Tlemcem, comme elle en est le port historique.

» L'éloignement d'Oran, l'impossibilité momentanée d'améliorer le port de Nemours lui assurent, dans un avenir plus ou moins lointain, l'exportation des produits d'un riche territoire et le transit des marchandises que les caravanes apportent à Tlemcen, du Maroc et de l'intérieur de l'Afrique. »......

Plus récemment, l'amiral Mouchez, pendant la réunion à Alger, en 1881, du congrès de l'association française pour l'avancement des sciences, a dit, du haut de la tribune à cette assemblée :

» Il y a fort peu d'endroits sur la côte algérienne où l'on rencontre, comme à la *Tafna* et à *Beni-Saf*, une mer assez modérée dans les mauvais temps pour qu'on puisse construire impunément, en pleine côte, des jetées dans des conditions économiques supportables. »........

Le 26 juin 1852, une commission mixte composée de MM. Ancour, ingénieur des ponts et chaussées, Milaire, lieutenant de vaisseau, directeur du port de Mers-el-Kebir et Lhotte, capitaine du Génie (trois oranais) fut envoyée sur les lieux par ordre du général Raudon, gouverneur général de l'Algérie.

Cette commission, après un court examen, conclut à *l'abandon de l'île et de la rade de Rachgoun* comme position maritime, et à *l'ajournement* de tout centre de population.

Cette décision, insuffisamment mûrie, a été désastreuse pour Tlemcen, dont les aspirations ne peuvent que tendre à se relier à la mer.

Si, à cette époque, on eut eu l'idée de créer un petit centre maritime à Rachgoun, il y aurait aujourd'hui un port avec une ville industrielle et commerciale de vingt mille âmes.

Cette position remarquable est encore signalée par Piesse, qui dit à la page 208 de son guide itinéraire de l'Algérie : « L'importance que prennent de jour en jour les centres de la partie occidentale de la province d'Oran peut faire justement supposer le prochain établissement d'un port à la Tafna... La nécessité de ce port est incontestable, si l'on considère que les marchandises,

pour arriver de Tlemcen au port d'Oran, doivent parcourir 140 kilomètres, lorsque, embarquées à Rachgoun, elles n'auraient à parcourir qu'une distance de 60 kilomètres, sur la route de Tlemcen à Rachgoun, que le conseil général a classée comme chemin de grande communication. »

Nous pouvons ajouter que cette importante voie est sur le point d'être classée dans le réseau des routes nationales.

Nous citerons encore un savant qui fait autorité en la matière, l'amiral Mouchez, qui s'exprime ainsi, dans son instruction nautique sur les ports de l'Algérie :

» Il est très regrettable qu'on ne se soit pas décidé à créer un port, ou tout au moins une jetée-abri, devant l'embouchure de la Tafna, en profitant des besoins qu'avait la Compagnie minière de Beni-Saf, et en s'associant à elle pour créer ce port.

» Le bassin que cette Compagnie construit à quelques kilomètres plus Est, au pied de hautes falaises, près desquelles se trouvent les principaux gisements de minerai, sera très petit et ne pourra servir qu'à la Compagnie.

» Quand la mine sera épuisée, il n'aura plus aucune raison d'être à cause des grandes difficultés de communications avec l'intérieur du pays ; d'ailleurs, exposé au nord-ouest, ce port ne sera pas accessible de mauvais temps, et, les jetées éprouveront sans doute de fréquentes avaries, bien que, par un heureux hasard pour la Compagnie, la mer soit un peu moins grosse devant cette côte qu'à quelques lieues dans l'est ou dans l'ouest.

» L'embouchure de la Tafna et l'île de Rachgoun donnaient au contraire de grandes facilités pour la construction d'un port beaucoup plus vaste et d'une utilité plus générale, en offrant un débouché tout naturel à l'ouverture d'une vallée de facile accès.

» En supposant même qu'on ne voulût pas donner aux travaux et aux dépenses une très grande extension, en prenant l'île de Rachgoun comme tête des jetées, il était facile de créer encore un beau port, plus près de la côte, sans de fortes dépenses.

» Il suffisait pour cela de construire une jetée de six à sept cents mètres partant de l'îlot de Siga, courant au N.-N.-E. par des fonds de onze à treize mètres, en donnant une entrée à l'E.-N.-E.

» En laissant ouverte la passe ouest, entre l'îlot et la côte, le courant qui s'y serait établi aurait empêché tout ensablement.

» L'île de Rachgoun aurait offert, à un mille au large, un mouillage de grande rade, suffisamment abrité, en même temps qu'elle aurait garanti la jetée contre les plus gros efforts des vagues, du nord-ouest au nord.

» Un petit chemin de fer de quelques kilomètres aurait facilement mis ce port en communication avec les mines. »

Nous avons cru devoir citer ce passage, en entier, afin de lui laisser toute sa puissance d'argumentation.

Toutefois, cinq années se sont écoulées depuis que cette judicieuse opinion a été émise, et il nous faut fatalement tenir compte aujourd'hui des faits accomplis ; or, les faits accomplis sont ceux de la construction et de l'exploitation du port de Beni-Saf par la Compagnie des mines de Mokta-el-Hadid, concessionnaire pour 99 ans.

En dépit de l'Etat ainsi que du chef-lieu, Oran, qui veut tout accaparer à son profit, le port de Beni-Saf existe. C'est un bassin d'environ seize hectares de superficie, pouvant contenir des navires du plus fort tonnage.

Il résulte d'une brochure intéressante, publiée en août 1884, par l'honorable M. A. Curtet, économiste, conseiller municipal à Oran, et propriétaire à Beni-Saf, que la contrée Tlemcénienne réaliserait, bon au mal an, une économie de 720,000 francs, en confiant au port de Beni-Saf l'exportation et l'importation des produits commerciaux, au lieu de continuer à en faire profiter Oran. Quoique ne partageant pas cet avis, nous croyons devoir laisser la parole à M. A Curtet, qui s'écrie à propos des ports et des chemins de fer :

« Pourquoi la région Tlemcénienne serait-elle donc délaissée ?

» A mon avis, elle doit s'empresser de tenir ce langage de bonne et intelligente économie :

» Au lieu de construire un port, qu'il nous doit aussi bien qu'aux autres contrées, l'Etat en trouve un tout fait, qui lui eût coûté, s'il l'eût édifié lui-même, au moins de 5 à 6 millions, et occasionné une perte d'intérêt annuel de 300,000 francs.

» L'entretien lui coûterait autant, soit 600,000 francs.

» Ne vaut-il pas mieux que l'Etat prenne à sa charge les redevances à payer par le commerce à la Compagnie concessionnaire du port, et qui s'élèveraient à environ 240,000 francs.

» C'est 360,000 francs qu'il économiserait par chaque exercice, en outre de l'avantage de n'avoir pas à débourser le capital de six millions.

» Cette mesure, que la Compagnie concessionnaire du port ne peut entraver, me paraît tellement avantageuse que l'Etat, selon moi, fera bien de ne pas user de la faculté du rachat qu'il s'est réservée. »

A. CURTET.

Malgré la vraisemblance de cette démonstration, les Tlemcéniens ne sauraient partager les conclusions de M. Curtet, lesquelles auraient pour effet, si elles étaient réalisées, de voir consacrer par l'Etat un port privé, insuffisant au commerce, et d'ajourner indéfiniment la création d'un grand port à Rachgoun facilement accessible par terre et par mer.

Cette solution s'imposera d'elle-même si, comme on l'espère, le département de la *Tafna* se crée avec Tlemcen pour chef-lieu et, tout porte à croire que les évènements politiques qui peuvent surgir d'un jour à l'autre à l'ouest de notre frontière rendront indispensable la construction d'un port militaire et de commerce sur la rade de Rachgoun. C'est là le vœu le plus cher des populations de la région Tlemcénienne. Sa réalisation est peut-être plus proche qu'on ne paraît le croire, car on revient peu à peu sur les préventions et l'ostracisme qui ont pesé si longtemps sur Rachgoun.

Le Conseil supérieur de l'Algérie s'en est occupé sérieusement pendant sa session de décembre 1885, en adoptant la proposition d'un crédit de 150,000 francs pour les études d'un grand port sur ce point.

Pour plaider sa cause, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici les arguments topiques invoqués par M. Bézy, l'un des auteurs de la proposition.

On n'insistera jamais assez sur la nécessité de la création de ce port, qui s'impose au commerce Tlemcénien comme une question de vie ou de mort, et qui sera dans l'avenir, comme il l'a été dans l'antiquité, le port militaire du Maghreb central, le port du département de la Tafna.

Laissons la parole à M. Bézy :

« Cette création amènerait un accroissement considérable de richesses dans une région trop longtemps négligée et qui se trouve dans des conditions exceptionnelles pour favoriser les tentatives de colonisation que l'on pourrait y faire.

» La richesse ne s'immobilise pas là où elle se produit ; elle s'épanche forcément aux environs, comme l'eau d'une source, et tout le monde en profite. Je crois donc que la création d'un port à Rachgoun est urgente à étudier.

» Tlemcen, Marnia, une partie du Maroc y apporteraient leurs produits et viendraient y acheter ceux de la métropole.

» La région entre Oran et la Tafna se peuplerait forcément, et les cultures fécondes remplaceraient l'improductive broussaille.

» Il y a, du reste, un double intérêt aujourd'hui à faire étudier immédiatement la création du port de Rachgoun, point si admirablement placé que le général Bugeaud le choisit pour y débarquer son armée.

» L'abri naturel formé par la configuration de la côte et par l'île qui en est voisine se trouve dans de si bonnes conditions qu'on peut s'y livrer à des opérations d'embarquement et de débarquement, les jours où il n'y a pas de tempêtes.

» Les Romains, dont l'exemple peut nous fournir des indications utiles, avaient été séduits par les avantages que leur offrait la situation topographique de la rade, et ils avaient bâti une grande ville *(Siga)*, à six kilomètres en amont de l'embouchure du fleuve, ce qui prouve qu'il était facile d'approcher la côte et d'entrer en rivière.

» Mais, je remonte trop haut et je m'éloigne des deux raisons *contemporaines* que je voulais citer tout à l'heure. J'y reviens :

» Il faut s'occuper immédiatement du port en question parce que les besoins de l'ouest du département augmentent tous les jours et parce que la Compagnie de Mokta-el-Hadid travaille à vendre son port à l'Etat, ce qui empêcherait de construire l'autre.

» Or, la Compagnie minière l'aurait trop belle si elle pouvait se débarrasser de son ours *(sic)* sur le dos des contribuables. Elle mérite certainement d'être soutenue et encouragée, car elle a mené à bonne fin une grande œuvre, mais, en résumé, c'est de la spéculation au profit de particuliers, et les contribuables ne consentiront

jamais à lui rembourser un port qui est mal placé pour tous ceux qui n'ont pas de gisements miniers à exploiter dans les environs.

» Le port de Beni-Saf n'est pas abordable par terre. Il est entouré par un cirque de montagnes qui l'étreignent sur un rayon de 4 ou 5 kilomètres, et au travers desquelles on ne peut pénétrer que par des cols fort difficiles et dont le plus bas est à une côte de 250 mètres. L'argent que l'on pourrait employer à son rachat sera beaucoup mieux utilisé à la construction d'un port à Rachgoun.

» L'amiral Mouchez, actuellement directeur de l'observatoire de Paris, qui connaît admirablement la côte algérienne, pourra donner des renseignements utiles là-dessus. *(C'est en effet ce que nous avons développé plus haut).*

» A l'époque de la construction du bassin de Beni-Saf, on fit observer à la Compagnie que le port installé là où il est aurait deux gros défauts :

» Le premier d'être mal placé pour tout le monde, excepté pour elle ;

» Le second d'être exposé à un ensablement rapide qui exige continuellement d'énormes dépenses de dragages. La Compagnie ne voulut considérer que son intérêt et plaça le port sous ses minières, espérant bien le repasser plus tard à l'Etat. C'est ce but qu'elle essaye d'atteindre aujourd'hui.

Elle est dans son droit, mais nous sommes dans le nôtre en défendant l'intérêt public, que cette singulière acquisition compromettrait.

» Si la Compagnie avait montré des égards pour le public, en construisant son port à Rachgoun, je comprendrais que l'Etat eût l'idée de l'acquérir ; mais, là où il est, il n'est bon que pour l'exploitation minière.

» Les populations intéressées doivent donc veiller à ce qu'on ne le leur donne pas, à la place de celui auquel elles ont droit et dont le Conseil supérieur de l'Algérie a voté l'étude. »

BÉZY.

(*Petit Fanal* du 8 décembre 1885.)

Forme du port à construire. — Nous ne terminerons pas cette étude sans esquisser notre pensée sur les dispositions générales que nous voudrions voir adopter dans la construction d'un grand port à Rachgoun.

Sept années d'expérience acquise dans la pratique des travaux hydrauliques, lors de la construction du port d'Oran (1865-1872), nous autorisent à émettre ici notre sentiment.

Du reste, l'amiral Mouchez, dans son instruction pratique sur les ports de l'Algérie, nous met sur la voie, et il est bon de retenir de prime abord, parmi ses indications, la construction d'une jetée brise lames parallèle au rivage, enracinée à l'est de l'îlot de Siga, et orientée au N.-N.-E. ; ainsi que le maintien d'une passe ouest ouverte entre cet îlot et la terre, au cap Bocchus.

Partant de cette hypothèse, nous donnerions à la jetée du large une longueur de 550 mètres, à 350 mètres de son origine, qui serait appuyée sur l'îlot. Un éperon perpendiculaire à la jetée, de 100 mètres de long, fermerait le côté nord de la grande passe ménagée à l'est pour l'entrée des grands navires. Cet éperon servirait encore à arrêter les mouvements de la houle venant du large.

Un musoir portant un feu de port serait ménagé à l'extrémité est de la jetée du large.

La grande passe de l'est, de 250 à 300 mètres de large, serait formée par l'éperon ci-dessus et l'extrémité nord de la jetée est du bassin.

Elle serait indiquée aux navires par un deuxième feu de port disposé sur le musoir, au bout de la jetée est.

A l'ouest une petite jetée de 100 à 150 mètres de longueur, appuyée sur le cap Bocchus et orientée au N.-N.-O. formerait, avec l'îlot de Siga, la deuxième passe destinée, selon l'indication de l'amiral Mouchez, à éviter les ensablements.

Le bassin proprement dit serait établi, mi partie dans les terres, mi partie en mer.

Il serait formé de deux jetées parallèles distantes de 400 mètres à l'intérieur, et d'une longueur d'environ 600 mètres, reliées entre elles, dans la partie sud, par un mur de quai.

La superficie de ce dernier bassin serait de 24 hectares, et l'avant port intérieur, formé par l'îlot de Siga et la jetée du large, ajouterait

à cette étendue une superficie de 16 hectares, ce qui donnerait en tout comme abri intérieur, 40 hectares, soit douze de plus que celui d'Oran, dont l'étendue n'en compte que 28.

Ajoutons à ces données l'avant port extérieur, formé par l'éperon, l'extrémité de la jetée du large et la jetée est, d'une part, et les mouillages de grande rade qu'offrent les atterrissages de l'île de Rachgoun, et nous nous trouverons dans les meilleures conditions désirables pour constituer à la fois un port marchand et un port militaire susceptible d'abriter, par tous les temps, les escadres et les grands transports de l'Etat, dont Rachgoun, sur la route du détroit de Gibraltar, deviendrait un point de relâche et de ravitaillement.

Le bassin intérieur, ou darse, présentant un développement de sept cents mètres de longueur, permettrait aux vapeurs du commerce et aux voiliers d'accoster à quai, dans un bassin parfaitement abrité.

Les profondeurs, acquises sans aucun draguage, seraient en moyenne de sept mètres à l'avant-port et de six mètres dans le bassin intérieur, lequel pourrait au besoin être creusé plus profondément.

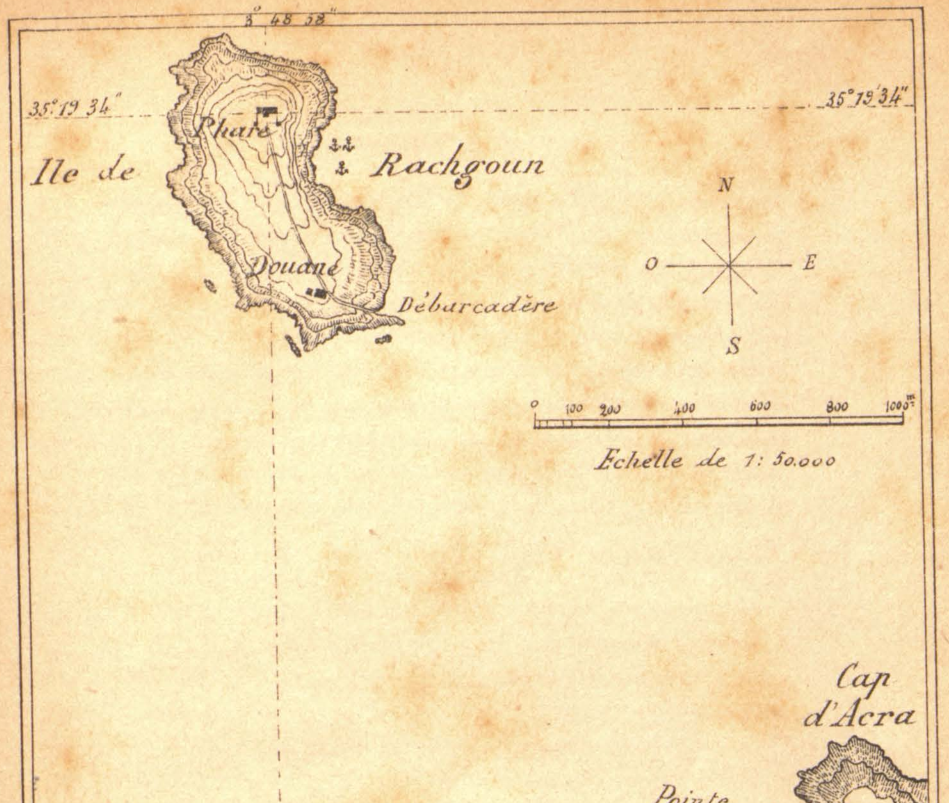
Nulle autre part, on ne trouve réunis tous ces avantages, et le port ainsi construit n'aurait rien à craindre des crues de la Tafna, qui sont généralement insensibles à son embouchure et qui du reste seraient endiguées à l'est et en dehors du port.

Le phare de l'île de Rachgoun serait un excellent point de repère pour la navigation, et l'entrée du port pourrait s'effectuer, par tous les temps, sans difficulté. (Voir ci-contre le croquis de ce projet de port).

Les sondages et les puits actuels révèlent l'existence de la nappe d'eau douce fermée par la barre de la Tafna, à deux mètres seulement de profondeur ; tous les matériaux, sable, pierre, nécessaires à la construction des jetées et des quais, se trouvent abondamment sur place ; en un mot, les conditions d'installation de cet établissement maritime nous paraissent des plus favorables.

D'après notre estimation, nous évaluons à sept millions au maximum la dépense nécessaire pour la création de ce port militaire et commercial à l'embouchure de la Tafna.

En dépit de toutes les économies qu'on a voulu réaliser, par



RADE ET ILE DE RACHGOUN

(Equidistances de 10 en 10 mètres)

suite des nécessités du moment, et pour parer aux dépenses d'entreprises lointaines que le pays à condamnées, malgré la suppression momentanée des directions militaires des ports de Nemours et de Mers-el-Kebir, peut-être même à cause de cela, une direction militaire de port s'imposera fatalement à Rachgoun.

Les nécessités du ravitaillement, la surveillance des côtes ouest algériennes, aussi bien que les besoins commerciaux de cette vaste et riche région Tlemcénienne, rendent, nous le répétons, ce port inévitable, et justifient amplement cette utile création réclamée depuis si longtemps par les populations et les corps élus de la contrée.

Je dois ajouter, pour rendre hommage à la vérité, que l'idée de la construction du port dans l'intérieur des terres m'a été suggérée par M. Fleury, maire d'Hennaya, qui lui-même a présenté à M. le Ministre des travaux publics un avant-projet dans ce sens, pour le port de Rachgoun. Il s'est appuyé, dans la présentation de ce travail, sur les arguments remarquables développés avec succès au congrès international pour l'avancement des sciences tenu, il y a deux ans, à La Rochelle, par un savant ingénieur hydrographe de la Marine, lesquels arguments ont mis en lumière les avantages qu'il y a, au point de vue de la suppression des envasements et des ensablements, à creuser les nouveaux ports dans l'intérieur des terres.

Le port intérieur projeté à La Palice, près de La Rochelle, en est une preuve irréfutable.

Ilot de Siga. — La baie de la Tafna se termine à l'ouest par une pointe rocheuse entourée de brisants appelée *cap Bocchus*, du nom du roi Massessilien.

A 400 mètres au large de cette pointe, au nord-est, on voit émerger un grand rocher. C'est l'îlot de Siga, qui a conservé, de nos jours, le nom romain de la localité.

Cet amas de roches, minées par la mer, a 19 mètres de haut.

C'est là le point d'appui que l'amiral Mouchez indique comme pouvant servir à enraciner une jetée artificielle qui serait dirigée sur l'île de Rachgoun, pour former un port-abri d'une capacité suffisante même pour les plus grands navires.

La baie de Rachgoun ou de la Tafna se termine, à l'est en face de l'île, par un petit promontoire appelé *la pointe du Maure*.

Sa croupe est élevée d'une trentaine de mètres et surmontée des ruines d'une vieille tour, qui communique à la mer par un puits situé dans une crique, à l'est de cette pointe.

On voit encore dans les environs des ruines de fortifications élevées par le général Bugeaud, qui avait mis toute la baie, comme cela a déjà été dit, en état de défense.

(A suivre)

A. CANAL.

LES TROUBLES

DE LA

FRONTIÈRE MAROCAINE

(MARS-AVRIL 1886)

(Suite)

IV. — Angads et Mehaïas

Dès le 5 avril, les éclaireurs de la colonne du général Gand, faisant une reconnaissance sur le djebel Birou (524^{m}), dans la tribu des Achaches, constataient la présence de plusieurs groupes de cavaliers Angad au pied du col de *Rounan*, situé en face du djebel Birou et du Dra-ed-Doum.

De plus forts contingents occupaient le col lui-même et les crêtes environnantes.

Les Mehaïas étaient campés plus au sud à *Tinialïn* ; chacun des contingents ennemis avait eu ses forces augmentées par de nouveaux alliés.

La tribu des Beni-Snassen, qui nous touche de si près, s'était divisée en deux parties à peu près égales, l'une ayant pris parti pour les Angad, l'autre pour les Mehaïa. On affirmait aussi que les notables d'Oudjda avaient écrit au sultan du Maroc, en imputant à la faiblesse de l'Amel et à sa pusillanimité la responsabilité tout entière des désordres qui venaient de se produire sur la frontière.

Le 6 avril, un des principaux chefs Mehaïa vint solliciter une entrevue du général, dont la colonne était campée à *Sidi-bou-Djenan*, à 23 kilomètres au nord-ouest de Marnia. A l'issue de

cette entrevue, le bruit courut que la colonne devait aller occuper Oudjda, afin de mettre l'ordre dans le pays, y faire reconnaître la sécurité, dont on avait tant besoin pour lever les récoltes et aussi pour protéger nos tribus frontières contre les incursions des pillards.

Tel était, du moins, le désidératum des Mehaïa, qui redoutaient pour l'avenir les conséquences de leur extravagante équipée, et n'auraient pas été fâchés d'arrêter les hostilités sous un prétexte honorable, en se plaçant sous la protection de la France.

Or, rien n'ayant transpiré, au dehors, des termes de cette entrevue et le résultat en ayant été négatif, nous devons en conclure, à notre grand regret, que le général Gand, lié par des ordres formels, ne put déférer aux propositions, si séduisantes qu'elles fussent, qu'on venait lui soumettre et encore moins se risquer à passer la frontière.

Les évènements durent, en conséquence, suivre fatalement leur cours; plusieurs combats eurent lieu en vue de la colonne, qui les observait à bonne portée, en deçà de la frontière.

Parfois les campements marocains ne se trouvaient pas à plus de 1,800 mètres de nos troupes, dont ils n'étaient séparés que par l'Oued-Kiss.

Le général voyait bien que cette situation ne pouvait se prolonger, et que les conséquences d'un pareil conflit ne sauraient être douteuses.

Il y avait surtout à craindre que la faiblesse numérique des Angad n'amenât une déroute qui obligerait ces derniers à chercher un refuge sur le sol français.

Comment les Mehaïa, acharnés à la poursuite de leurs ennemis, pourraient-ils respecter la ligne purement fictive qui constitue notre frontière de ce côté? cela était invraisemblable, et, tôt ou tard, on se verrait obligé de repousser les marocains par la force.

Afin de prévenir cette éventualité, le général se porta plus au nord, en suivant les mouvements des dissidents, et, par une marche en avant vers sa droite, il vint camper, le 10 avril, à *Menasseb-Kiss*, sur la frontière même.

Nous avons annoncé plus haut qu'une fraction des Beni-Snassen, les *Beni-Khaled*, ayant fait cause commune avec les

Angad, leurs goums respectifs avaient opéré leur jonction, menaçant les Mehaïa d'une contre-attaque. Ces derniers, exaspérés par l'appui que les Beni-Khaled venaient apporter aux Angad, accentuèrent, le 14 avril, un mouvement en avant, dans la plaine de Trifa.

Mais les éclaireurs du parti rebelle se trouvèrent bientôt, et de nouveau, en présence de la colonne française, établie, depuis le 10, à Menasseb-Kiss, sur la rive droite du cours d'eau qui fait limite entre les deux Etats.

Les Mehaïa, qui paraissaient professer une grande déférence pour la France, en la personne de son général, voulurent à tout prix respecter la frontière et éviter tout conflit avec la colonne.

Ils se rejetèrent à l'ouest sur les Beni-Khaled, auxquels ils brûlèrent sept à huit villages, qu'on vit flamber du bivouac français. Inutile d'ajouter que tous les silos furent pillés et les troupeaux qu'on n'avait pas pu mettre en sûreté au-delà de la frontière, en territoire algérien, razziés jusqu'au dernier.

Cependant, les Angad, renforcés par les Beni-Khaled, opposèrent une héroïque résistance à leurs redoutables adversaires ; le succès du combat resta, ce jour là, aux cavaliers Angad et Beni-Khaled.

Les Mehaïa, un peu démoralisés par cet échec, et ayant appris que, non seulement les *Oulad-el-Hadj*, leurs voisins, se déclaraient contre eux, mais encore que *Moulay-el-Amine*, celui-là même qui, trois ans auparavant, avait décimé, par ordre du sultan, les Guelaïya qu'il était chargé de pacifier, partait de Fez avec une colonne de réguliers pour venir les châtier et rétablir l'ordre, les Mehaïa, disons-nous, évacuèrent précipitamment la plaine de Trifa, et se replièrent vers Ras-el-Aïn, au pied du *Djebel Ichaouen*, près de la redoute du Kiss.

La colonne française d'observation, qui s'était portée précédemment de Menasseb-Kiss à Adjeroud, et de là avait repris son ancien campement, suivit le mouvement de retraite des Mehaïa, et se porta le 18 avril, en forçant l'étape, de Menasseb-Kiss à Sidi-bou-Djenan, où l'on fit grand'halte, et de là à Ras-Mouïllah.

La situation des Mehaïa était alors des plus critiques, plusieurs tribus limitrophes, notamment les *Beni-bou-Zgoug*, s'étant déclarées contre eux, et *Hamoud*, cheik de cette tribu et père d'une des femmes du sultan, les ayant menacés de marcher contre eux et de

les prendre à revers s'ils ne rentraient pas dans leur territoire, lequel est limitrophe de sa tribu.

Les Mehaïa, en effet, ne se dissimulèrent pas que s'ils se trouvaient pris, d'une part, entre leurs adversaires Angads et Beni-Khaled, d'autre part, entre les lascars de Mouley-el-Amine et les contingents des Beni-Bou-Zgoud, leur situation serait des plus graves.

Le 19 avril, leur retraite était, en conséquence, complètement opérée; les dissidents avaient regagné leur territoire, confinant aux Beni-Mataref du cercle de Sebdou.

En même temps, la colonne Gand rentrait à Marnia, et se disloquait à la date du 20 avril, par ordre du ministre de la guerre, qui rendait compte au Conseil des ministres de l'inutilité du maintien de ce corps d'observation.

Les nouvelles ci-dessus, encore ignorées le 18 à Tlemcen, avaient été apportées ce jour-là à Nemours, par un Beni-Snassen de la fraction marocaine des Athia, blessé à la jambe dans un des derniers combats, et qui n'avait pu être soigné dans cette ville, où il avait été transporté le 17.

Le vapeur transatlantique faisant le courrier entre Tanger et Oran, qui toucha le 18 à Nemours, amena le blessé à Oran, où il fut hospitalisé.

C'est ce même vapeur venant de Tanger qui débarqua à Nemours un émissaire du Sultan, porteur d'instructions pour l'Amel d'Oudjda, lequel était encore bloqué dans le bordj d'Adjeroud.

Cet émissaire quitta Nemours le soir même, se rendant à Adjeroud auprès de Si-Abd-el-Malek, qui aurait préféré, sans aucun doute, recevoir un bataillon de réguliers que ce courrier de cabinet, porteur de lettres qui ne pouvaient en rien changer sa situation et ne devaient contenir que des palinodies.

V. — Itinéraire de la colonne

Nous sommes obligés de revenir un peu sur nos pas, afin d'assister à la formation de la colonne du général Gand, que nous allons suivre dans ses diverses étapes, le long de la frontière marocaine.

Le 30 mars 1886, un ordre émanant de la subdivision de Tlemcen prescrivait au 6e bataillon de chasseurs à pied, en garnison dans cette ville, ainsi qu'à deux escadrons de chasseurs d'Afrique, de se mettre en route pour Marnia.

Ces troupes, sous les ordres du commandant Sage, campèrent le soir même à l'oued Zitoun, et arrivèrent à Marnia le lendemain 1er avril, à onze heures du matin ; elles portaient deux jours de vivres de réserve.

On avait utilisé les prolonges du train comme moyens de transport entre Tlemcen et Marnia, mais au-delà, on dut procurer à la troupe des moyens de transport supplémentaires, qui furent mis à sa disposition par les soins du Bureau arabe de Marnia, comme suit :

Chasseurs à pied, 46 mulets de réquisition ;

Chasseurs d'Afrique, 22 mulets ;

Réserve de munitions, 12 mulets chargeant 24 caisses ; Convoi administratif portant deux jours de vivres, 41 chameaux ; Service sanitaire, 10 mulets du train, dont 6 à cacolets et 4 portant des litières. Dix chameaux haut le pied, marchant avec le convoi administratif, constituaient la réserve des transports. Etat-major du général, 8 mulets du train.

L'escorte du général se composait de : un brigadier porte-fanion, quatre Chasseurs d'Afrique et un trompette. (Ce dernier au bivouac seulement).

Par ordre du général Gand, le pain seul, à l'exclusion du biscuit, devait être distribué aux troupes de la colonne, le biscuit étant réservé pour les goumiers et les convoyeurs.

Si nous écrivions ce récit pour des Algériens seulement, nous nous abstiendrions de leur donner des détails qui leur sont familiers et qui pourraient paraître oiseux, mais, ces lignes étant susceptibles de franchir la Méditerranée, nous aimons à croire que les lecteurs de la Métropole nous sauront gré de leur faire connaître la composition d'une colonne de troupes et les conditions particulièrement difficiles qui président en Algérie à leur formation, à leur fonctionnement, à leur commandement et à leur ravitaillement.

A la date du 2 avril, jour de la concentration des différents éléments à Marnia, la colonne était définitivement constituée ainsi qu'il suit :

Etat-major : Le général Gand, commandant ;

MM. Lavergne, commandant supérieur du cercle de Marnia et Graulle, chef du Bureau arabe subdivisionnaire, chargés du service indigène ;

Mathieu, lieutenant au 2e tirailleurs, officier d'ordonnance du général, faisant fonctions de chef d'Etat-major ;

De Carbonnier de Marzac, capitaine adjudant-major au 6e bataillon de chasseurs à pied, faisant fonctions de Sous-Intendant militaire ;

De Royer de Saint Jullien, capitaine, chef du Bureau arabe de Marnia.

Troupes : Infanterie, sous les ordres du commandant Sage : 6e bataillon de chasseurs à pied, composé de quatre compagnies commandées par les capitaines Marion, de Martimprey, Felip et de Latour d'Affaure ; 144e de ligne, une compagnie commandée par le capitaine Saint.

Cavalerie, sous les ordres du chef d'escadrons marquis d'Aubigny ;

4e et 5e escadrons de chasseurs d'Afrique, commandés par les capitaines Schmitt et Chassery.

1er et 2e escadrons du 2e Spahis, commandés par les capitaines Marietti et Beaudoin.

Artillerie. — Une section de montagne, commandée par le lieutenant Rigaud.

Train des équipages. — Détachement commandé par un maréchal-des-logis.

Convoi administratif, commandé par le lieutenant de tirailleurs Rochas, chargé de sa direction.

Service sanitaire. — M. Villiès, médecin-major au 6e bataillon de chasseurs à pied, directeur du service médical de l'infanterie. M. Perradan, médecin aide-major, chargé du service médical de la cavalerie. M. de Lamartinie, vétérinaire, chargé du service pour toute la colonne.

Vaguemestre. — Le sergent-major Clerc, des chasseurs à pied.

Troupes auxiliaires : Le goum des *Beni-bou-Saïd* composé d'environ 50 cavaliers commandés par le Caïd *El-Hadj-Hamed-Ould-Si-Laaredj*, officier de la Légion d'honneur.

Cela donnait un effectif d'environ :

40	officiers.
1.250	hommes de troupes.
50	convoyeurs.
50	goumiers.
1.390	

560	chevaux.
200	mulets.
70	chameaux.
830	

Le 2 avril au soir, tout étant constitué et prêt à mettre en route, le général communiqua pour le lendemain l'ordre de marche suivant :

« 3 avril au matin, départ de la colonne. Un peloton de cavalerie à un kilomètre en avant pour éclairer ses mouvements.

» Avant-garde : une compagnie d'infanterie dans l'ordre réglementaire ; à 500 mètres, gros de la colonne, deux compagnies d'infanterie, bagages, convoi administratif, la 4e compagnie d'infanterie détachant une section d'arrière-garde. — La colonne

marche par le flanc pour ne pas occasionner de dégâts dans les récoltes ; la cavalerie indépendante, à quatre kilomètres en arrière de l'infanterie, de façon à ne s'installer au bivouac que lorsque les faces du camp seront tracées.

» Règle générale : le camp est jalonné par quatre cavaliers et le fanion du général, placé à la droite de la première face.

» A l'arrivée, les compagnies d'infanterie, qui connaissent d'avance l'emplacement qu'elles doivent occuper, se portent sur les faces qui lui sont assignées, sans commandement particulier, forment les faisceaux, mettent sac à terre, sans s'occuper de l'alignement qui ne se prend, pour les tentes, que lorsque la troupe est débarrassée de ses armes et de ses bagages. »

En conséquence des ordres ci-dessus la colonne se mit en marche ; partant de Marnia à 6 heures du matin, elle arriva au camp de Ras-Mouïllah, distant de 17 kilomètres, à 10 heures.

Ordre du 3 avril, soir. — « La colonne séjournera le 4 à Ras-Mouïllah. La cavalerie se tiendra prête à faire dans la journée une reconnaissance sur la frontière. Le chef du bureau arabe de Marnia accompagnera le commandant d'Aubigny dans cette reconnaissance. Les courriers indigènes qui arriveront de nuit devront se présenter sur la 4e face du camp, occupée par les spahis ; les grand'gardes ne les laisseront passer qu'après qu'ils auront été reconnus par un sous-officier de spahis. »

4 avril 1886. — « Séjour à Ras-Mouïllah. Reconnaissance exécutée par toute la cavalerie dans l'ordre suivant :

Un peloton du 1er escadron de spahis, d'avant-garde ; tout le reste en une seule colonne, 1er et 2e escadrons de spahis, 4e et 5e escadrons de chasseurs d'Afrique. »

Ainsi que cela est indiqué dans l'ordre ci-dessus, cette reconnaissance fut dirigée sur le marabout de *Sidi-Bahlil*, situé au nord-ouest et à environ dix kilomètres du camp de Ras-Mouïllah, lequel se trouvait établi à un kilomètre environ à l'ouest du barrage qui vient d'être construit au confluent de la Mouïllah et de l'Oued-bou-Naïm, qui n'est autre que l'Isly.

Les escadrons se dirigèrent dans l'ordre prescrit par le règlement sur le service de sûreté en marche, vers le flanc sud du djebel Biron, dont le sommet est dominé par un point trigonométrique, à l'altitude de 574 mètres.

A mi-côte, la troupe fut arrêtée et dissimulée derrière le marabout de Sidi-Bahlil ; les cavaliers mirent pied à terre.

Au fond de la vallée, dans l'encaissement des terres, on voit le lit de l'Oued-el-Aoudj, qui prend plus bas, à l'est et avant d'arriver au barrage, le nom de Mouïllah.

Le point où se trouvait la cavalerie de la colonne formait un petit col, l'abritant parfaitement de la vue des dissidents.

Les campements de ces derniers furent bientôt aperçus ; ils s'étalaient, pêle-mêle, à quinze ou seize cents mètres de distance, sur le flanc opposé, le long de la rive droite de la petite rivière.

On voyait, de là, tous leurs mouvements, ainsi que leurs allées et venues du camp aux villages marocains de *Oulad-Meriem* et *Oumzara*, séparés par le bois de *Segmimane*. — A cinq heures du soir, la reconnaissance était rentrée au camp.

En même temps, les espions et éclaireurs particuliers venaient annoncer l'intention des Mehaïa de se porter plus au nord, à la poursuite des Angad, réfugiés au pied des contreforts septentrionaux de la chaîne de montagnes formée par les djebels *Bou-Isra* et *Ichaouèn*.

5 avril.— Le camp fut levé à onze heures du matin, et le départ de la colonne fixé à midi, dans la direction des puits de *Sidi bou Djenan*.

Ordre de marche : Un peloton de cavalerie et une compagnie de chasseurs à pied d'avant-garde ; gros de la colonne, 2e compagnie de chasseurs à pied ; section d'artillerie avec deux mulets d'approvisionnements. Les deux autres compagnies du bataillon de chasseurs à pied ; la réserve d'artillerie, les bagages, le convoi. La compagnie du 144e de ligne, détachant une section d'arrière-garde. Enfin la cavalerie en flanc-garde, marchant sur le flanc ouest de la colonne.

Il pleuvait depuis cinq ou six jours ; les terrains étaient détrempés et peu consistants, ce qui rendait la marche difficile et des plus pénibles pour les hommes et pour les chevaux.

Afin de se conformer aux ordres du général, la compagnie

d'avant-garde, qui devait fournir les grand'gardes pour la nuit suivante, prit, en arrivant sur le point indiqué comme devant servir de bivouac, une position défensive lui permettant de couvrir, en cas de besoin, les opérations préliminaires à l'installation du camp.

Puis, le camp installé, elle devait se fractionner en quatre sections et se former en autant de grand'gardes, placées à 400 mètres en avant de chacune des faces.

La pluie tombait à torrents, et le vent était glacé ; la colonne éprouva un peu de retard dans sa marche. A l'arrivée à Sidi-bou-Djenan, pays couvert de récoltes sur pied, on éprouva les plus grandes difficultés pour trouver un lieu de campement convenable, sans commettre de dégâts aux récoltes.

La configuration du terrain ne permettant pas l'installation du camp en carré, comme à Ras-Mouïllah, le général dut adopter une formation trapézoïdale allongée qui l'obligea à placer les troupes dans l'ordre suivant : 1re face, deux compagnies de chasseurs à pied ; 2e face, deux escadrons de spahis ; 3e face, deux escadrons de chasseurs d'Afrique ; 4e face, une compagnie de chasseurs à pied et la compagnie du 144e de ligne. En outre, il fut recommandé à la cavalerie, campée sur les berges du ravin de Bou-Djenan, de ne pas se placer trop près du talweg, afin d'éviter les accidents qui ne manqueraient pas de se produire pendant la nuit, en cas d'orage.

Ce ravin constituait, en effet, une sorte de boulevard, pour aller de la 3e à la 4e face et pour entrer et sortir du camp.

Des emplacements spéciaux durent être assignés à l'artillerie, au train, au convoi et aux autres détachements.

Des ordres de détail furent donnés pour faire respecter les haies et plantations d'arbres qui se trouvaient aux abords du camp. Les grand'gardes prirent les formations défensives que put leur permettre la configuration du terrain environnant.

6 avril. — Séjour à Sidi-bou-Djenan, avec ordre à tous les corps de troupe de se tenir prêts à marcher au premier signal.

C'est ce jour-là que le chef des Mehaïa, *El Hadj Sahali*, s'est présenté aux avant-postes pour demander au général Gand une entrevue, dont il a été rendu compte dans les chapitres précédents, ce qui dispense d'insister sur cet incident, peu important par son résultat négatif.

7 avril. — Mauvais temps, fort vent d'ouest, pluie persistante. Une ration d'eau-de-vie est accordée aux troupes de la colonne, comme mesure hygiénique, à raison de la persistance du mauvais temps. Les spahis touchent, à la place, une ration supplémentaire de sucre et de café.

Vingt-deux nouveaux mulets et onze convoyeurs indigènes sont réquisitionnés par le Bureau arabe pour le transport des bagages des 4ᵉ et 5ᵉ escadrons de chasseurs d'Afrique.

8 avril.— Une prise d'armes générale est ordonnée, à 11 heures et demie pour toute la colonne, sans lever le camp, lequel devra être surveillé par les grand'gardes, qui conservent leurs positions. La cavalerie devra marcher sans paquetages, et l'infanterie sans sacs.

Mais la violence de la pluie empêche la colonne de prendre les armes pour l'opération projetée, et les ordres sont contre-mandés.

Nous avons sous les yeux une lettre écrite, ce jour-là, de Sidi-bou-Djenan par un officier de la colonne à un de ses camarades de Tlemcen ; elle contient le passage suivant que nous en extrayons :

« Nous ne sommes pas encore morts, mais peu s'en faut ; nous sommes presque ensevelis sous la boue, et le canon, hélas, ne nous réveille pas ! Depuis quatre jours nous campons à Sidi-bou-Djenan, à 15 kilomètres de Ras-Mouïllah et à 23 de Marnia. La pluie nous arrête ici, dans la boue jusqu'à la ceinture.

« De la crotte et toujours de la crotte ; hommes et chevaux, bagages, vivres et munitions nagent dans un liquide épais dont on ne peut se dépêtrer.

« Il faudra un beau coup de soleil pour nous tirer de ce mauvais pas.

« Un caïd des Mehaïa est venu avant-hier voir le général ; il n'attend que le beau temps pour tomber sur les Angads et sur l'Amel d'Oudjda, qui était ici hier et ne paraissait pas très rassuré.»

9 avril.— A dix heures trente minutes du matin, prise d'armes générale de toute la colonne, sauf les grand'gardes, qui conservent leurs positions, pour surveiller le camp pendant la marche de la colonne.

Le départ est effectué, à onze heures, dans la direction du *kerkour* de Sidi Brahim, dans les M'Sirda.

L'infanterie marche sans sacs, la cavalerie sans paquetages ; les troupes emportent avec elles un repas froid.

L'ordre de marche est semblable à celui des jours précédents. On suit le chemin de Sidi-Bou-Djenan à Nemours par les M'Sirda.

Après deux heures d'une marche assez pénible, sur un sol tourmenté et montagneux, on arrive, vers une heure du soir, au kerkour de Sidi Brahim. La colonne contourne le mamelon appelé *Guerbous*, et aperçoit tout-à-coup, devant elle, le monument élevé par l'armée à la mémoire du colonel de Montagnac et des héros qui périrent avec lui dans ces fatales journées de Sidi Brahim.

Les troupes forment le carré autour de la pyramide, et, au signal, donné par le général Gand, qui est venu se placer devant elle, au centre, elles portent les armes, pour rendre les honneurs militaires aux restes mortels de nos valeureux soldats, dont la base de la colonne renferme l'ossuaire.

Un silence majestueux, recueilli, plein de lugubres souvenirs, plane sur tous ces hommes à la face bronzée par le soleil d'Afrique. Le général se découvre, les trompettes et les clairons de tous les corps sonnent aux champs, les troupes présentent les armes.

Ces honneurs étant rendus, les corps de troupe se reforment en colonne, et défilent devant cette glorieuse pyramide, qui rappelle à nos jeunes soldats les vertus militaires et la bravoure de leurs aînés, morts au champ d'honneur, pour la gloire du drapeau français, dans un de ces mémorables épisodes de la conquête du pays. *(23 septembre 1845).*

A six heures du soir, la colonne était rentrée à son bivouac de Sidi-Bou-Djenan, après avoir accompli ce pieux pélérinage.

10 avril. — Dès le réveil, à cinq heures du matin, on lève le camp ; les clairons sonnent le boute-charge à 5 heures et demie, et la colonne, mise en marche dans le même ordre que les jours précédents, se dirige vers l'ouest, du côté de *Menasseb-Kiss*, où elle arrive à 11 heures, après avoir parcouru une distance d'environ 18 kilomètres.

11 avril. — Séjour à Menasseb-Kiss. Le camp, qui a été formé la veille, se trouve situé parallèlement et à quelques mètres seulement de la ligne frontière. Le général fait connaître que la rivière qui se trouve devant la première face du camp porte le nom *d'Oued-Kiss ;* c'est la frontière entre le Maroc et l'Algérie occiden-

tale. Il est formellement interdit à tout militaire de la colonne de traverser la rivière, sous quelque prétexte que ce soit. Toute infraction à cette défense sera punie de trente jours de prison.

12 avril. — Deuxième séjour à Menasseb-Kiss. Sur l'ordre du général, le convoi de ravitaillement et les mulets du train qui évacuent les malades sur l'hôpital de Marnia sont escortés par un détachement de douze spahis, commandés par un sous-officier. Ils devront se mettre en marche dès que les troupes auront quitté le camp de Menasseb-Kiss.

13 avril. — Troisième séjour à Menasseb-Kiss. A midi, les troupes de cavalerie prennent les armes et montent à cheval pour opérer une reconnaissance ayant pour but de déterminer l'emplacement des campements respectifs des dissidents, qu'on suppose toujours établis sur les crêtes du *Djebel Ichaouèn,* chaîne de montagnes des Beni-Snassen, séparant la plaine de Trifa de celle des Angad.

La surveillance du camp est confiée aux troupes d'infanterie, qui ne doivent pas concourir à ce mouvement.

A midi un quart, la reconnaissance, composée des quatre escadrons de cavalerie et du goum des Beni-Bou-Saïd, est dirigée au sud-est sur le sommet du djebel *Lalla-Aïcha* (point trigonométrique à 582^{m} d'altitude), en laissant à gauche la route qui conduit à Sidi-Bou-Djenan.

Arrivée vers le sommet de la montagne, qui a été gravie par échelons et en formation préparatoire de combat, la reconnaissance est arrêtée ; elle a atteint son but.

En effet, les cavaliers de première ligne aperçoivent distinctement les campements des Mehaïa, toujours établis sur les crêtes et occupant les villages kabyles de *Lahaza* et de *Bir Isbon.*

A cinq heures, la reconnaissance est de retour à son bivouac.

14 avril. — Quatrième séjour à Menasseb-Kiss. Distribution de vivres et de fourrages, ravitaillement des popotes d'officiers.

Des patrouilles de cavalerie sont envoyées en reconnaissance pour surveiller les mouvements des dissidents.

Ce jour là, un combat assez vif a lieu à l'entrée de la plaine de Trifa, où les Mehaïa sont venus attaquer les Angad. Ces derniers, battus et repoussés, fuient vers *Souk Adjeroud,* le long de la frontière, et les têtes de colonne des Mehaïa viennent bientôt se heurter

à Menasseb-Kiss, sur les grand'gardes du camp français. Or, ainsi que cela a été dit précédemment, ils tiennent à éviter tout conflit avec la colonne, et font demi-tour, en se jetant vers l'ouest sur les villages évacués des Beni-Khaled, qu'ils pillent en les incendient ensuite.

Des hauteurs du Menasseb-Kiss et du Taourart on voit, vers le soir, sept à huit villages qui flambent du côté sud-ouest, au pied du versant nord du djebel *Ichaouèn.*

15 avril. — Le général, craignant que les vaincus, démoralisés et en déroute, ne se réfugient sur notre territoire, suit attentivement les péripéties de la lutte, et, pour cela, se décide à porter sa colonne à Adjeroud

On part à 6 heures du matin, et, après cinq heures d'une marche effectuée dans d'excellentes conditions (le temps s'était remis au beau depuis trois jours), on arriva sur le bord de la mer à Adjeroud, sans laisser un homme en arrière.

On a longé toute la vallée de l'Oued Kiss; la distance parcourue est d'environ 19 kilomètres ; le pays est accidenté, mais très sain.

La colonne campe en carré régulier sur un petit plateau à l'est de la rivière, et à 500 mètres de la plage de *Foum-Adjeroud* (la bouche d'Adjeroud).

De l'autre côté de l'oued Kiss, sur le territoire marocain, et à l'endroit connu sous le nom de *Souk-Adjeroud* (marché d'Adjeroud), on aperçoit, se détachant en blanc sur la couleur sombre du terrain environnant, la redoute ou bordj de ce nom, dans laquelle s'est réfugié l'Amel d'Oudjda.

C'est un grand bâtiment carré, blanchi à la chaux, d'environ 180 mètres de côté, flanqué aux quatre angles de bastions également carrés, mais peu élevés. Les murs des courtines et des bastions, dont la hauteur est d'environ huit mètres, sont crénelés en dentelure à leur partie supérieure. L'épaisseur des murailles est de $1^{m}50$; elles sont construites en pisé pilonné dans des caissons, à la façon des constructions berbères.

Voici dans quelles circonstances ce bordj a été construit :

En 1881, le Bureau arabe de Marnia fit élever sur la rive droite du Kiss, à 3,800 mètres de la mer et en face du marché marocain d'Adjeroud, au lieu dit *El-Aïmeur*, un petit bâtiment devant servir de poste à un demi-peloton de spahis chargé de surveiller l'ex-

trême frontière, et en même temps de pied-à-terre aux officiers du Bureau arabe, quand ils venaient en tournée de ce côté.

Cette petite construction, qui ne mesure pas plus de 15 mètres de côté, et qui n'affecte aucune forme belliqueuse, eut le don d'émouvoir très fort les autorités marocaines, qui décidèrent, en principe, la construction d'une casbah, ou bordj, en face de notre petit poste d'El Aïmeur.

En juin 1883, les travaux furent entrepris avec cinquante travailleurs, fréquemment visités par l'Amel lui-même et des caïds des Beni-Snassen, fraction des Athia, dans le territoire desquels se trouve ce bordj.

Afin de donner le change aux populations, peu rassurées par cet appareil de constructions et l'importance politique qu'on semblait leur prêter, le Sultan fit publier dans tous les marchés des Beni-Snassen et notamment à Ghebal, que, dans peu de temps, des maisons de commerce anglaises allaient s'installer à Souk-Adjeroud, et y vendraient aux indigènes de l'orge à 10 francs et du blé à 20 francs le moud (10 décalitres).

L'histoire de la construction de ce bordj (1) marocain est si intimement liée à notre récit, que nous ne croyons pas inutile d'initier nos lecteurs aux racontars de toute sorte qui circulaient sur les marchés de l'autre côté de la frontière, en 1883, époque de son édification.

Au moment du remplacement par M. Feraud de M. Ordéga, notre ministre à Tanger, le bruit avait couru à Oudjda et dans les Beni-Snassen que le gouvernement français se proposait de reporter à la Moulouïa la limite du territoire algérien, et qu'une colonne expéditionnaire allait être organisée à cet effet. Aussitôt informé de ce fait, l'empereur du Maroc aurait ordonné la construction du bordj, destiné à recevoir une garnison importante et à protéger la frontière de ses Etats.

Cette mesure paraissait, du reste, tout-à-fait insuffisante aux populations riveraines, qui ne doutaient pas que l'annexion fût imminente si le gouvernement français l'avait décidée.

---

(1) Le bordj est une redoute ou forteresse arabe susceptible de renfermer une garnison et à laquelle, par analogie avec les établissements similaires de l'orient, nous avons donné le nom de caravansérail.

Au surplus, les gens des Angad et des Beni-Snassen ne cachaient pas la satisfaction que leur faisait éprouver la perspective de cette mesure, qui ramènerait la tranquillité et la prospérité dans leur pays, autrefois florissant et aujourd'hui si troublé et ruiné par les discordes intestines.

On racontait aussi sur la frontière que le général commandant la division d'Oran devait se rendre à Nemours, dans les derniers jours du mois de juin (1883), pour y organiser une colonne, dont il prendrait lui-même le commandement, et qui serait chargée d'aller prendre possession de toute la partie du territoire marocain située sur la rive droite de la Moulouïa.

Enfin, l'empereur du Maroc devait se rendre en France, au mois de juillet suivant, pour tenter de s'opposer à cette prise de possession qui lui enlèverait un important tribut annuel ; et, si ses démarches demeuraient inefficaces, il reviendrait par l'Espagne, et demanderait l'appui de cette puissance.

Ainsi qu'on le voit, les populations qui entretenaient ces propos avaient peu de foi en la puissance de leur Sultan. Elles envisageaient leur annexion à la France comme un grand soulagement à leurs misères, et paraissaient se complaire à l'idée de la réalisation de cette hypothèse, à laquelle du reste elle sont depuis longtemps préparées.

Aujourd'hui le bordj d'Adjeroud est encore inachevé, c'est-à-dire qu'il ne comprend que les quatre murs sans aucun bâtiment à l'intérieur. L'unique entrée est située au nord du côté de la mer.

C'est là que l'Amel d'Oudjda, campé au milieu de cette vaste cour avec quelques serviteurs dévoués, médite depuis le commencement d'avril sur l'instabilité du pouvoir dictatorial et la fragilité des grandeurs de la terre.

Il recrute des adhérents, réorganise ses goums, et essaie, dit-on, de préparer une revanche contre les Mehaïa, dès que les grains seront rentrés en silos et que la trêve appelée *la paix des épis* sera terminée.

Reprenons maintenant l'itinéraire de la colonne là où nous l'avons laissé.

16 avril. — Séjour à Adjeroud. L'Amel vient de nouveau visiter le général à son bivouac ; ils ont ensemble une longue entrevue.

Le temps s'est complètement remis au beau ; on a oublié les fatigues et les ennuis causés les jours précédents par l'inclémence de la température. Un beau soleil, tiède, doux, réchauffe les soldats de ses gais rayons.

Ceux-ci en profitent pour faire subir à leur linge, au bord de la rivière, une grande lessive. Les officiers se livrent aux douceurs de la pêche et de la chasse ; quelques-uns mieux avisés prennent des bains de mer.

17 avril. — Le camp est levé au petit jour ; départ d'Adjeroud à 6 heures du matin. On retourne au bivouac de Menasseb-Kiss, où la colonne va occuper le même emplacement et dans le même ordre que lors du premier séjour du 10 au 14.

18 avril. — A six heures du matin, départ de Menasseb-Kiss pour Ras-Mouïllah ; grand'halte à dix heures pour déjeuner aux puits de *Souani*, qui se trouvent à trois kilomètres au sud de Sidi-Bou-Djenan.

La cavalerie arrive sur ces puits, et y attend le reste de la colonne. Le général marche avec l'infanterie, et toutes les troupes de la colonne arrivent à une heure du soir à Ras Mouillah, après avoir fait, ce jour-là, une étape de 27 kilomètres.

Un peloton de spahis composé de vingt hommes commandés par un officier est laissé détaché jusqu'à nouvel ordre au poste d'*El Aïmeur*, en face la casbah marocaine que nous venons de décrire, afin d'y observer les mouvements qui pourraient se produire dans le pays après le départ des troupes.

Le général est informé journellement par ses émissaires des dispositions hostiles témoignées à l'égard des Mehaïa, fauteurs de tous ces désastres, par plusieurs tribus limitrophes, qui menacent de venir les châtier s'ils ne cessent les hostilités, ainsi que du mouvement général de retraite opéré par les dissidents vers le sud, dans la plaine des Angad.

Les opérations paraissent terminées ou tout au moins suspendues ; la colonne reçoit l'ordre de rentrer à Marnia.

19 avril. — Départ de Ras-Mouïllah à 6 heures du matin, arrivée à Marnia à 10 heures.

Les troupes forment leur camp en carré devant le front ouest de la redoute ; l'ordre de les renvoyer dans leurs garnisons respectives est parvenu dès le matin.

Le pays limitrophe est tranquille, au moins en apparence.

20 avril. — Séjour des troupes à Marnia, à l'exception des deux escadrons de spahis, qui rallient immédiatement leurs smalas de Chàaba et de Sidi Medjaed.

Dislocation de la colonne, règlement des comptes administratifs et renvoi des goumiers et des convoyeurs.

21 avril. — Les deux escadrons de chasseurs d'Afrique, le 6e bataillon de chasseurs à pied et la section d'artillerie partent pour Tlemcen, par la nouvelle route nationale passant par les Beni-Meister.

Le passage de la Tafna s'effectue à gué, on fait grand'halte pour déjeûner à l'oued Barbata, à 20 kilomètres de Marnia, et on campe à midi au bivouac d'Aïn-Sabra, à 27 kilomètres.

22 avril. — Rentrée des troupes à Tlemcen dans leurs casernements.

VI. — Souvenirs et Regrets

La colonne que nous venons de suivre dans ses opérations venait d'être disloquée, et les hostilités entre nos turbulents voisins avaient pris fin, du moins pour le moment, cela est vrai, mais il faut convenir, en se reportant à quelques années en arrière, que ce sont des désordres ayant identiquement la même origine qui avaient amené, en 1844, la campagne glorieuse dont l'épilogue fut la brillante victoire d'Isly.

A cette époque, les incursions des Beni-Snassen et des Angad sur notre territoire firent échouer à Marnia les négociations entamées entre le général Bedeau et le caïd El Genaouï, gouverneur d'Oudjda. Les combats du 31 mai et du 15 juin en furent la conséquence, et la guerre devint inévitable.

Or, dans le fait récent qui nous occupe, le sultan du Maroc Moulay Hassan était dans l'impossibilité d'intervenir ; toutes ses forces régulières étaient en ce moment employées dans le pays de Sous, et les ordres du Sultan risquaient fort de n'être pas exécutés, à l'extrémité est de son empire, par des populations qui ne reconnaissent son autorité que nominalement.

L'anarchie pouvait donc se développer sans obstacle ni répression parmi ces peuplades ingouvernables, qui bordent notre frontière. Cela pouvait constituer un grave danger pour nos tribus sujettes et fidèles, lesquelles étaient exposées à être pillées, razziées et ruinées pour plusieurs années.

Ce fait ne s'est que trop souvent renouvelé, et les leçons de l'histoire devraient, au moins, nous être profitables. C'était donc un devoir d'humanité pour nous, de saine politique, d'éviter à nouveau ce danger en occupant Oudjda, comme nous y étions du reste sollicités.

Aussi, qu'on me permette de le répéter encore — on n'insistera jamais assez là-dessus — aveugle qui ne l'a pas vu, *c'est une occasion manquée, une occasion unique,* qui ne se renouvellera peut-être jamais aussi naturellement, et dans des circonstances aussi favorables.

VII. — L'Allemagne au Maroc

Pendant que la France persiste dans une inaction que nous autres, profanes de la diplomatie, ne pouvons nous expliquer que par la coûteuse occupation du Tonkin et les évènements dont l'Europe méridionale vient d'être le théâtre (1), les autres puissances agissent.

(1) Il est fait allusion ici au conflit qui a failli éclater en avril 1886 entre la Grèce et la Turquie sur une question de frontières, malgré les menaces agressives des puissances européennes qui ont bloqué les ports grecs. Ce conflit a été évité par les sages et affectueux conseils de la France à la Grèce laquelle a cédé aux conseils de l'amitié plutôt qu'à ceux de la force.

L'Espagne ne cesse de nous faire harceler par ses journaux, criant à tue-tête « *haro sur la France* » au moindre mouvement de troupes et exploitant habilement cette hypothèse : que nous voulons nous annexer le Maroc, ce qui est faux.

Elle nous désigne aux autres nations continentales comme voulant nous emparer de ce pays sous les apparences d'un protectorat déguisé *(sic)*, ainsi, dit-elle, que nous l'avons fait en Tunisie.

Trop faible et trop troublée elle-même pour nous montrer les dents, elle essaie de lancer contre nous le dogue de Germanie, paraissant obéir à un mot d'ordre venu de plus loin.

L'Angleterre fait mieux : Ayant déjà le pied droit sur Gibraltar, une des colonnes d'Hercule, elle voudrait poser le gauche sur Tanger, base de l'autre colonne. Cette dernière ville est déjà aussi anglaise que Gibraltar ; les consuls, les négociants, les industriels, les marins et tutti quanti, lancés par l'insatiable John Bull, y préparent ardemment le terrain, n'épargnant aucun acte d'intrusion dans les affaires du pays pour arriver à le dominer.

L'Italie ne croit pas devoir se départir de son attitude sournoise et dissimulée vis-à-vis de la France, son ancienne bienfaitrice. Les beaux jours de Magenta et de Solférino, qui ont fait son indépendance au prix du sang français, sont aussi oubliés que les neiges d'Antan.

Son ministre à Tanger M. Scovasso, à peine de retour d'Italie, où il était allé prendre un congé (?) et, sans faire part de son intention à ses collègues du corps diplomatique, profitait de la présence dans le port de Tanger de l'aviso italien *A lchassani* pour se rendre inopinément à Mogador, où le sultan était de passage. Il lui apportait, entre autres présents, une mitrailleuse de fabrication italienne. (1) Il est bien évident que le but du voyage de cet ambassadeur a donné lieu à de nombreux commentaires ; il ne pouvait être purement commercial, et on est en droit de supposer que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, l'Italie essayait de prendre sa part d'influence sur l'esprit du souverain du Maroc, afin d'en user, le cas échéant, en faveur de son pays.

(1) Revue de l'Afrique française, mai-juin 1886.

Quant à l'Allemagne, elle, on la voit agir méthodiquement, froidement, patiemment et cela, sans nul souci du qu'en dira-t-on. Dans le courant du mois d'avril dernier, une polémique assez vive s'est engagée entre divers organes de la presse allemande, au sujet de la possibilité d'un conflit prochain entre l'Allemagne et la France. *Le Norddeutsche Allegemeine Zeitung* entre autres fait remonter au général Boulanger, ministre de la guerre, la cause de la tension qu'on remarque depuis quelque temps dans les rapports officiels des deux pays.

Ailleurs, une correspondance particulière du *Bulletin des renseignements commerciaux*, qui s'occupe des affaires intérieures du Maroc, nous donne les renseignements suivants :

« Le gouvernement des provinces marocaines ne peut se décrire; c'est inouï. L'esclavage fleurit toujours, même dans les ports de la côte. L'édifice craque, tout le monde prévoit un changement prochain. — *Je crains que l'Allemagne n'en ait le bénéfice.* — Son ministre à Tanger parle l'arabe, et son influence grandit tous les jours.

Il y a dans chaque ville des commerçants allemands, des médecins allemands. Je suis venu sur le bateau avec un zoologiste allemand qui court le pays sous le couvert de la science. Depuis deux ou trois ans, les zoologistes, les botanistes et autres doctes voyageurs ont beaucoup donné ; c'est mauvais signe. Chacun craint que tout ce manège ne soit la préparation de la prise de possession du Maroc par l'Allemagne. Ce serait un rude échec pour nous...

Si l'on savait en France avec quelle anxiété tous suivent au Maroc la politique française, on déplorerait les chicanes, les misères qui paralysent si souvent les assemblées et le pays lui-même. »

La *Dépêche Algérienne*, qui reproduit cette correspondance, la fait suivre de ces réflexions :

« Cette lettre est la meilleure justification de la campagne que nous avons entreprise dans le but d'amener le gouvernement français à demander la rectification des frontières occidentales de l'Algérie.

L'imprévoyance dont nos gouvernants font preuve dans cette question est vraiment inouïe.

Attend-on que cinquante mille allemands aient débarqué au Maroc pour demander nos frontières naturelles ? La négligence du gouvernement français pourrait nous coûter cher un jour, si elle n'est point immédiatement réparée.

Il n'est que temps d'agir et encore à la condition d'agir vite. »

D'autre part des télégrammes, reçus de Madrid, annonçent que l'Allemagne est fortement suspectée en Espagne d'avoir des vues sur la côte marocaine de l'Atlantique. Des vaisseaux de guerre allemands rôdent, sans cesse, dans ces parages, troublant la quiétude de l'ombrageuse Ibérie, dont les journaux ne cessent d'éveiller l'attention du gouvernement.

Il y a quelques jours on signalait la présence d'un aviso allemand croisant dans les eaux marocaines, entre Mogador et l'embouchure du Rio Oro.

La France ne saurait se montrer moins vigilante que l'Espagne, car il y a longtemps que l'Allemagne cherche un point de pénétration sur la côte occidentale du nord de l'Afrique.

Les troubles intérieurs qui agitent le Maroc se prêtent naturellement aux entreprises de ce genre. « L'empire chérifien se disloque, et est à la veille d'une décomposition totale, mais, dit judicieusement le journal *Paris*, l'Espagne devrait être plus circonspecte à notre égard, car ses intérêts et les nôtres nous commandent, en cette circonstance, de rester unis et de veiller à ce que cet incommode voisin ne puisse pas s'établir aux portes des colonies africaines tant de la France que de l'Espagne. »

Le *Constitutionnel* signale aussi un fait pour le moins aussi insolite que celui cité ci-dessus :

« Dernièrement, un navire chargé d'échantillons de produits allemands arrivait de Hambourg à Tanger. En passant près de Sous, où le Sultan dirige, en ce moment, une expédition militaire, il débarqua neuf de ses matelots à terre et reprit le large.

D'abord le bruit courut qu'ils avaient été envoyés sur la côte pour y effectuer des sondages et que la barque qu'ils montaient avait chaviré. Puis, on prétendit qu'ils avaient été retenus captifs par les cheiks du voisinage. Qu'ils avaient fait naufrage et avaient été amenés en captivité dans l'intérieur, où les indigènes, pour toute nourriture, leur donnaient de l'avoine brûlée et du lait aigre.

En réalité, les neuf marins du *Goitorp* n'ont été nullement inquiétés. Mais pourquoi ce débarquement clandestin ?

Pourquoi ces rumeurs répandues à dessein ?

Est-ce dans le but d'étudier le pays ? — Est-ce afin d'avoir un prétexte pour chercher querelle au Sultan ?

Il y a là évidemment un coup prémédité. Les intérêts européens en général, les intérêts français en particulier, sont menaçés au Maroc ; il importe que l'attention de notre diplomatie soit tenue en éveil.

D'un autre côté, il suffit que les tribus marocaines insoumises limitrophes de l'Algérie, poursuivies par leurs adversaires, cherchent un refuge sur notre territoire ; ou bien, si une insurrection éclate dans le Sud-oranais, que les insurgés aillent opérer sur le territoire marocain, pour troubler les relations des deux pays.

Il importe donc d'en finir une fois pour toutes ; l'autorité du sultan Moulay Hassan est discutée, combattue et va s'affaiblissant de jour en jour ; jamais heure n'a été plus favorable pour engager avec lui les négociations en vue d'obtenir la rectification si nécessaire de notre frontière algérienne. Pour l'avoir plus tard, il faudrait recourir à une guerre ; aujourd'hui il suffirait de faire valoir les droits historiques incontestables de la France à la possession de la rive droite de la Moulouïa.

Ce n'est qu'en 1830, qu'à la faveur de la désorganisation de la régence d'Alger, les marocains franchirent cette limite naturelle jusque-là parfaitement reconnue. »

Mais revenons aux menées de l'Allemagne au Maroc : Le *Courrier du Havre* annonce qu'une nouvelle ligne de steamers allemands est en formation à Hambourg pour faire le service entre ce port et les côtes du Maroc, où des négociants allemands ont déjà établi des comptoirs et fondé un journal dans l'espoir de faire pénétrer leurs produits dans cette partie de l'Afrique. Le Sultan, vivement préoccupé de cette situation et du sort qui le menace, flotte dans d'inextricables indécisions.

Tantôt, sous l'empire d'on ne sait quels conseils, il semble avoir de singulières révoltes contre toute ingérence européenne dans ses Etats, et se prend à défendre l'accès de quelques-uns de ses ports aux navires étrangers qui seraient tentés d'y entrer.

Depuis longtemps déjà, il a cherché à se soustraire aux obliga-

tions créées par les relations internationales, en éloignant les ambassadeurs des puissances étrangères confinés à Tanger avec son ministre des affaires étrangères.

D'autres fois, au contraire, poussé sans doute par de sinistres pressentiments, il cherche à préparer ses sujets aux éventualités d'une occupation étrangère.

Le va et vient continuel des navires de guerre allemands sur la côte occidentale et les efforts de cette puissance pour s'implanter dans le pays ne sont peut-être pas étrangers à ses dispositions d'esprit aussi inconstantes que fantasques.

Ainsi, il paraît que pendant son récent voyage au sud de ses Etats, où il est allé réprimer la révolte du chérif *Sidi ben Haschem*, il aurait adressé un message aux habitants de Casabianca à l'effet de les mettre en demeure d'accepter les conditions présentées par certaines puissances européennes, ou de se préparer à la guerre sainte.

La lecture de ce message, faite publiquement dans les mosquées, à la prière du soir, a produit, paraît-il, le plus fâcheux effet.

La consternation s'est emparée des colonies européennes dans les grandes villes, tandis que la surexcitation gagnait les Marocains. A Salé, notamment, une bande de forcenés s'est rendue sur les batteries du port, et a chargé les canons.

L'un d'eux, n'ayant pas de bourre sous la main, a déchiré violemment sa veste pour charger une pièce sans perte de temps.

L'arrivée sur les lieux du Gouverneur de la ville et son énergique attitude ont enfin calmé les esprits et empêché les choses de prendre une tournure plus fâcheuse à l'égard des Européens.

Voilà bien des enseignements dont nous devrions faire notre profit, exposés que nous sommes à être tous les jours devancés au Maroc par nos bons amis les Allemands.

Caveant, caveant consules.

VIII. — Opinion de la presse

La presse française et celle de l'Algérie ont été unanimes à blâmer sévèrement l'inaction de la colonne du général Gand et le peu de cas que notre gouvernement a fait de cette levée de boucliers.

Tous les journaux, sans exception, se sont élevés avec vigueur contre l'excessive timidité du Conseil des ministres, qui n'avait qu'à laisser faire, en adoptant les propositions et les vues du général Gand, que ses aptitudes en cette question et sa ferme conviction en notre bon droit rendent si sympathique à la population de la subdivision de Tlemcen et à l'armée.

Il est intéressant de passer en revue les diverses opinions émises par les journaux algériens. Elles tendent toutes au même but.

Un correspondant du *Petit Fanal Oranais* écrivait à ce journal, le 19 avril, dans une lettre datée de Nemours :

« Si la France n'était dégoutée des annexions coloniales, ce serait le cas ou jamais de mettre définitivement de l'ordre chez ces voisins incommodes qui n'obéissent à personne et qui ne respectent même pas notre territoire. Que l'on donne carte blanche au général Gand, et ce sera bientôt fait. »

Le *Petit Colon Algérien*, un des journaux les plus répandus, organe de notre député Camille Sabatier, disait en tête de ses colonnes le 22 avril :

« Toutes les fois que des incidents se produisent sur la frontière marocaine, nous éprouvons une sensation désagréable.

» Nos possessions algériennes ne sont séparées du Maroc que par une ligne purement imaginaire, et il en résulte que toutes les insurrections qui se sont produites dans le Sud-oranais ont trouvé sur la frontière marocaine, que les insurgés franchissent si commodément, une base facile d'opérations.

» A l'occasion, les tribus marocaines, sur lesquelles le Sultan n'a qu'une autorité nominale, viennent prêter main-forte à nos insurgés. On l'a assez vu pendant l'insurrection des *Oulad-Sidi-Cheikh*, qui dure depuis le commencement de 1864, et qui s'est rallumée plusieurs fois, grâce au concours des Marocains, après avoir été plusieurs fois éteinte.

» Tout cela doit finir une fois pour toutes, dit la *France Militaire*, qui traite cette question avec une incontestable compétence, et dont nous adoptons pleinement les conclusions.

» Ajoutons avec notre confrère que l'empire Chérifien tombe en décomposition. La succession en sera peut-être recueillie par une puissance qui disposera de fusils perfectionnés, et nous nous dirons alors qu'il nous faut une frontière défendable ; et, pour avoir cette frontière, une guerre sera nécessaire.....

» Aujourd'hui on peut l'avoir sans coup férir, prenons-la donc.

» Le traité de 1845, conclu après la bataille d'Isly, a tracé la frontière marocaine avec la plus impardonnable légèreté ; (1) le général De la Rüe a commis une faute qui pèse lourdement sur nos épaules.

» Il nons faut la rive droite de la Moulouïa jusqu'à l'Oued-Za ; de là une ligne droite, coupant le Chot-el-Gharbi, ira rejoindre l'Oued-Guir, englobant dans nos possessions le pays des Douï-Ménia et la grande oasis de Figuig, où Bou-Amama se ravitaillait en 1882. »

Nous ferons remarquer ici, que le *Petit Colon*, ou plutôt la *France Militaire*, dont il cite l'article, est dans l'erreur : Elle confond, sans doute, le Chott-el-Gharbi avec le Chott Tigri. — En effet, l'Oued Za, qui est formé, au Ras-el-Aïn des Béni-Mathar, par le confluent de l'Oued Charef avec les Ouleds M'ta et Mesoksa, qui descendent d'El Aricha et des Oulad En N'ahr, est un affluent rive droite de la Moulouïa.

D'autre part, l'Oued Guir est bien plus au sud et à environ 175 kilomètres à l'ouest de Figuig, d'où il résulte qu'une ligne droite

(1) Ce traité a été conclu après nos victoires sur terre et sur mer, et alors que nous avions le droit d'imposer aux vaincus toutes nos conditions ! — Le traité se termine, du reste, par cette phrase typique : « Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et l'avenir. » On en reconnaissait donc les défauts et la perfectibilité. *(Note de l'auteur).*

qui couperait le Chott El Gharbi, ou des Mehaïa, n'aurait aucune chance de rencontrer l'Oued Guir et encore moins d'englober Figuig, qui resterait bien au sud, si cette ligne était tracée du N. E. au S. O., ce qui n'est pas pratique.

De son côté l'*Echo d'Oran,* le doyen des journaux de notre province, s'écriait dans un article : « *La vérité sur l'affaire du Maroc.* » — En dehors de l'intérêt que ces événements présentent pour nous, à cause de notre voisinage avec le Maroc, ils doivent être considérés à un autre point de vue que celui de la curiosité et de l'historique des faits et des gestes d'un pays limitrophe.

» On connaît le désir de nos gouvernants d'arriver à la rectification de notre frontière marocaine, l'occasion, ce nous semble, était bonne pour arriver à ce résultat lors du conflit entre les Mehaïa et les Angad, auxquels se sont mêlés nos indigènes des Beni-Snassen.

» Le plan eut été, par exemple, de s'allier avec l'Amel pour abattre les Mehaïa, et, une fois au Maroc, l'Amel ne pouvait que continuer a subir notre protection. Quant à ses ennemis, notre intervention avait précisément pour but d'en avoir raison.

» Aux protestations du Sultan on pouvait répondre que nous n'avions voulu que lui prêter notre aide, en présence surtout des troubles occasionnés sur notre territoire par l'insubordination continuelle de ses sujets ; on le mettait à même de constater son impuissance à réprimer les révoltes incessantes des tribus insoumises qui campent sur notre frontière.

» En un mot, on avait un prétexte entre mille pour réclamer de sa majesté marocaine la rectification de frontières que nous demandons depuis longtemps pour l'Algérie et qui assurera à notre département une plus grande sécurité depuis le littoral jusqu'à Figuig.

» Nous n'insisterons pas davantage sur cette occasion perdue aujourd'hui. Mais, il en est une autre dont nous pouvons tirer un meilleur parti et qu'il s'agit de ne pas laisser encore échapper,

car de longtemps nous n'en rencontrerions pas une aussi favorable :

» L'Amel d'Oudjda est en ce moment réfugié sur notre territoire, (1) d'où, comme nous l'avons dit, il ne peut sortir. Comment va-t-il se tirer de cette situation embarrassante ? La rébellion des administrés de l'Amel exige une répression que le Sultan ne peut effectuer. Ne pourrions-nous pas intervenir et réclamer de ce souverain la possession de cette partie de son territoire qu'il est dans l'impossibilité de gouverner ?

» Avec une indemnité de peu d'importance, on arriverait facilement à bout de ses hésitations (2).

» Sa situation embarrassée nous est un sûr garant qu'avec un simple sacrifice d'argent on arriverait à une prompte solution.

» Nous voulons bien croire que nos gouvernants envisagent comme nous le parti que l'on peut tirer des évènements actuels ; on n'a déjà apporté que trop de lenteurs dans cette affaire.

» M. Tirman a là une occasion de montrer qu'il est bon diplomate ; espérons qu'il ne la laissera pas échapper. »

A son tour, le *Courrier de Tlemcen*, vient de jeter sa note grave de récriminations contre le gouvernement, qui fait la sourde oreille :

« Le conflit marocain, dit ce journal, pour être apaisé à l'heure présente, n'en aura pas moins eu un retentissement sur lequel il nous plaît singulièrement d'insister.

» L'un des journaux les plus sérieux de la métropole, le *Constitutionnel*, en profite pour dicter au gouvernement quelle devrait être son attitude pour étouffer le foyer d'insurrection qui existe, à l'état permanent, à l'ouest de l'Algérie, et assurer la sécurité de

(1) C'est une erreur, l'Amel est bien en territoire marocain, dans la Casbah d'Adjeroud, où il est bloqué ; mais c'est tout comme, ce bordj étant à peine à 300 mètres du Kiss, notre frontière.

(2) C'est aussi l'avis de tous les hommes compétents qui s'occupent de cette question. Une indemnité pécuniaire quelque faible quelle fût sauverait les apparences et sauvegarderait l'amour propre du Sultan.

notre région : ce serait d'établir résolûment notre protectorat sur le Maroc.

» L'idée n'est pas neuve, et nous l'avons vu développer dans tous les organes qui ont traité sérieusement cette question. Tous ont rappelé que nous avions perdu une occasion superbe d'imposer notre protectorat lors de la révolte du Chérif d'*Ouazzan*, tout aussi bien que lors des démêlés relatifs à l'oasis de Figuig. Nous n'en avons pas plus profité à ces diverses époques qu'aujourd'hui même où nos troupes regagnent paisiblement leurs campements. Mais en tout cas, si le terrain militaire paraît n'être point encore à notre convenance, il est un moyen de lutter contre toutes les autres puissances que notre situation de voisinage nous permettrait d'employer avec succès. Pourquoi, faute de mieux, et ce serait du reste déjà beaucoup, ne pas faire la conquête économique de ce pays ?

» Au lieu de cela, non seulement nous ne faisons rien, mais nous assistons impassibles aux progrès des nations qui nous sont les plus hostiles. Le *Constitutionnel*, qui a le mérite de nous inspirer ces réflexions pleines d'actualité, nous apprend que les Allemands viennent de fonder à Tanger un journal publié en français, mais qui ne se gêne pas pour se déclarer le protégé de Bismark.

» Ils créent tous les jours de nouveaux comptoirs au Maroc, avec lequel ils se préparent à signer un nouveau traité de commerce.

» Inutile d'affirmer à nos lecteurs que les relations de l'Angleterre avec nos voisins sont plus suivies que jamais. Nous en apercevons nous ?

» Passons sous silence toutes les réflexions qu'un tel sujet serait bien capable de nous suggérer. Mais nous ne pouvons négliger de reproduire, ici même, la réflexion que le *Constitutionnel* pose en guise de conclusion.

» Il est question en ce moment de construire un chemin de fer qui irait de Tlemcen à Fez, et ouvrirait à nos produits algériens un large débouché.

» — Cette idée est excellente, ajoute aussi le journal métropolitain, et nous espérons bien que le gouvernement en encouragera l'exécution, en ne négligeant pas ce moyen de faire prévaloir au Maroc l'influence française.

« Voilà qui est parler d'or ; c'est par Tlemcen que la jonction avec le Maroc est tout indiquée. Ce n'est pas de notre faute si nos gouvernants semblent si peu s'en soucier. »

D'autres journaux du département adoptent aussi cette idée de construction d'une voie ferrée reliant l'Algérie occidentale et le Maroc, comme une panacée susceptible de conjurer toute nouvelle complication. Mais, là où l'on trouve la plus complète unanimité, là où se rencontre la même similitude de vues dans tous les organes de la presse française et algérienne, c'est dans la pensée convaincue, exprimée avec énergie et persévérance, parfois avec acrimonie, d'une action militaire, pacifique si l'on veut, mais destinée à imposer la présence de nos troupes sur les territoires revendiqués de la rive droite de la Moulouïa, jusqu'à régularisation complète de la question des frontières, la seule soulevée par la France et qui s'impose au gouvernement marocain comme le *delenda Carthago*, pour la sécurité finale de nos frontières de l'ouest.

IX. – Conclusions

Nous ne croyons pas devoir rééditer la question de nos droits incontestables à la possession de la rive droite de la Moulouïa, nous tomberions dans des redites, et le sujet sur ce point nous paraît épuisé.

Toutefois, qu'il nous soit permis de répéter encore que jamais occasion plus belle, plus pacifique, ne s'était offerte et ne s'offrira peut-être plus d'arriver au but de nos légitimes revendications.

La seule puissance européenne qui soit disposée à nous soulever des difficultés à cet égard, c'est l'Espagne ; et bien que la presse madrilène se livre à des commentaires désagréables pour nous, il n'y a pas si longtemps qu'elle nous conviait à un arran-

gement amiable. Mais, les faits qui viennent de se dérouler sous nos yeux prouvent qu'il n'était pas besoin de conseiller l'Espagne.

Il se produit souvent dans la vie des peuples des évènements inopinés qui déjouent toutes les ruses de la diplomatie. Que nous fallait-il, en cette circonstance, pour reprendre Oudjda, perdue en 1844, par la faute justement de nos diplomates ?

Il nous suffisait d'accepter l'offre que nous faisait chacune des parties belligérantes de nous établir à Oudjda, pour couper court à leurs différents.

Pour s'y maintenir sans difficulté, le général Gand ne demandait que l'adjonction à sa petite colonne du bataillon de zouaves stationné à El-Aricha et d'un peu plus d'artillerie.

En protégeant l'Amel Si-Abd-el-Malek, représentant du Sultan, nous venions en aide au Sultan lui-même, mettant ainsi la paix dans son propre territoire et lui évitant, de ce fait, toutes les horreurs qui s'y sont commises.

Mais, nous dira-t-on, vous n'aviez pas le droit de vous établir à Oudjda sans l'assentiment du Sultan ?

A cela nous répondons :

— Où était-il le sultan en ce moment là ?

— Il avait autre chose à faire que de s'occuper d'Oudjda, où, une fois installées, nos troupes se seraient maintenues sans aucune difficulté matérielle.

Le gouvernement marocain aurait, plus tard, accepté le fait accompli, sachant que nous nous y étions déjà établis en 1844, avant la bataille d'Isly et que les populations intéressées, qui connaissent la magnanimité des Français, nous y appellent de tous leurs vœux.

Elles sont lasses, ces populations, d'être spoliées, *mangées*, comme on dit en arabe, par la féodale autocratie des chefs indigènes.

Connaissant notre esprit d'équité et de justice, nos aptitudes spéciales pour la colonisation et le bien-être qui, pour tous, découle de notre contact, elles étaient disposées à nous ouvrir leurs bras. Au reste, avions-nous le droit d'aller nous installer en Tunisie, où le drapeau de la civilisation a remplacé celui de la barbarie ?

— Pas plus qu'au Maroc.

Nous y sommes allés pourtant, et, sauf quelques criailleries de nos reconnaissants amis les Italiens, personne y a-t-il trouvé à redire ?

On a suivi en cela la règle fatale de la destinée des peuples, et jamais conquête plus pacifique, moins sanglante ne s'est opérée, à la satisfaction des populations qui ressentent déjà les bienfaisantes conséquences. (1) .

L'ordre et la tranquillité remplacent à Tunis l'anarchie ; la sécurité s'impose à la place du brigandage, et un régime financier honnête, méthodique, modéré règne, au lieu du gaspillage et des honteuses concussions d'autrefois.

Dans le discours prononcé à Tunis, par M. Cambon, notre résident général, à l'occasion de la fête du 14 juillet, nous relevons les paroles suivantes :

« Les dotations accordées jusqu'à présent nous ont permis de l'ordre dans les finances de la ville et de réaliser quelques améliorations matérielles. Celles que nous attendons nous permettront d'entreprendre d'importants travaux, qui ont déjà fait l'objet d'études approfondies. Leur exécution mettra Tunis à la hauteur de son titre de capitale, tout en imprimant une heureuse impulsion au mouvement des affaires.

Nous avons substitué partout l'ordre au désordre, et, sans nous départir de la plus rigoureuse économie, nous avons créé tous les services publics, et nous avons pris à notre charge les services

---

(1) Les journaux de Tunis relatant la fête du 14 juillet ne tarissent pas en éloges sur l'enthousiasme et la satisfaction éprouvées par la population indigène, charmée de toutes ces merveilles.

« Dès la tombée de la nuit, dit à ce sujet le *Réveil Tunisien*, la foule attirée par le spectacle qu'offrait l'avenue de la marine, circulait nombreuse, pleine d'entrain et d'enthousiasme.

Les arabes, et les israélites surtout, ne pouvaient se lasser de contempler les illuminations. En effet, le coup d'œil était vraiment féerique : L'avenue, restaurée depuis peu, donnait aux promeneurs toutes les facilités désirables pour admirer les beautés de la soirée. Les nouveaux becs de gaz transformés, en répandant une vive lumière sur la foule, faisaient ressortir davantage la variété et la couleur des costumes indigènes. Ils se répandaient en foule compacte dans les rues, prenant part à la fête et ébahis de la transformation de la ville et du mouvement général inusité jusqu'à ce jour. »

De son côté, *Tunis-Journal* dit sur le même sujet : « Qu'il nous soit permis d'adresser nos plus chaleureuses félicitations à la municipalité de Tunis et au comité tunisien, qui ont puissamment contribué par leur initiative à donner à la fête nationale un éclat, une splendeur auxquels nous ne nous attendions pas, mais que nous considérons comme une marque évidente des sympathies que la France et ses représentants ont su s'attirer de la part des indigènes.

La manifestation d'hier est une preuve éclatante du progrès immense que cinq années de bonne et sage administration ont donné à la Tunisie. »

français. En ménageant nos excédants, en apposant une résistance intraitable à toutes les entreprises contre le budget tunisien, en liquidant avantageusement la dette flottante, nous avons pu mettre de côté *30 millions de piastres*. (18 millions 1/2 de francs). La Tunisie était en déficit, elle est aujourd'hui en excédant et a reconstitué l'ancien trésor d'Ahmed Bey. C'est la justification la plus éclatante des hommes politiques qui ont eu confiance dans les ressources de ce pays et du système administratif que nous pratiquons depuis cinq ans. »

Ce n'est pas sans motif que nous avons cru devoir relater ces citations, qui pourraient paraître étrangères à notre sujet.

Nous n'avons pas encore perdu tout espoir de voir appliquer, un jour, au territoire marocain que nous revendiquons, les bienfaits d'une semblable régénération.

M. Féraud, notre sympathique ministre au Maroc, était à Paris ces temps derniers, accompagné d'un cheik marocain du nom du *Kérim Bey*, ancien médecin du Sultan, qui est, dit-on, un zélé propagateur de l'influence française. Il était, paraît-il, chargé d'une mission commerciale. (?)

Qui le sait ? — Peut-on bien se flatter de connaître, au vrai, la nature de cette mission ?

Enfin, à la dernière heure, le télégraphe nous apprend que le comte de Hohenlohe, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, est aussi chargé d'une mission secrète auprès de notre gouvernement, et se rapportant aux derniers évènements du Maroc.

Nous nous plaisons à espérer que cette mission aboutira à un résultat favorable aux intérêts et à l'honneur de la France.

Si le gouvernement de la République a refusé jusqu'ici d'entrer dans les vues de nos généraux qui voulaient profiter de cette occasion, aussi belle qu'inattendue, pour reculer une bonne fois pour toutes notre frontière de l'Ouest jusqu'à la Moulouïa, prétextant que la liquidation de l'expédition du Tonkin ne le permettait pas en ce moment, le Conseil du gouvernement, mieux avisé et tenant à honneur de faire respecter nos intérêts nationaux, s'empressera, nous n'en doutons pas, d'entrer dans cette voie d'expansion naturelle qui lui est indiquée par la grande voix de la presse et par les vœux de tous les Algériens.

Il serait facile de s'entendre, croyons nous, sur le terrain de la

conciliation. *C'est à ce but que devraient tendre tous les efforts de notre diplomatie.*

Si M. de Freycinet, notre honorable président du conseil des ministres, dans la présidence duquel nous avons la plus entière confiance, et si M. Tirman, notre sympathique gouverneur général, dont l'habileté jointe à un sincère attachement pour l'Algérie nous est connue, parvenaient, en réunissant leurs efforts, à résoudre pacifiquement et à notre avantage, cette question brûlante de la frontière du Maroc, ils s'acquerraient de nouveaux et impérissables titres à la reconnaissance du Pays.

En faisant suivre notre récit des considérations et réflexions qu'on vient de lire, nous avons la ferme conviction de nous être fait l'écho de l'opinion publique.

Tlemcen, Mai-Juillet 1886.

J. CANAL

Membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

LA FRONTIÈRE MAROCAINE

OUDJDA

(NOTICE AVEC CARTES ET PLAN)

I. — AVANT-PROPOS

Oudjda est une petite ville marocaine d'environ 6,000 habitants, située au sud-ouest de Marnia *(Lalla Maghrnia)* et distante de ce poste militaire de 26 à 27 kilomètres.

Elle fut fondée, vers l'an 992 de notre ère, par la dynastie fatémide des *Zenata*, qui subjugua tout le Moghreb (1) en enlevant le pouvoir aux Idrissides (Cheurfa).

Oudjda est le centre marocain le plus rapproché de notre frontière.

Cette ville partage avec Figuig (2) le triste privilège de renfermer encore quelques renégats, de donner refuge à nos déserteurs, ainsi qu'aux criminels contumax et à tous les coupeurs de route de la frontière qui vont y chercher asile.

---

(1) *Moghreb*, désigne généralement l'Occident par rapport à l'Arabie.
Le Moghreb *el ouost*, ou central, était le royaume de Tlemcen. - Le Moghreb *el aksa*, ou le plus éloigné, désignait le Maroc proprement dit, ou royaume de Fez.

(2) Figuig est une confédération de sahariens dépendant des Oulad-Sidi-Cheik-Gharaba, composée de neuf Ksour, ou villages fortifiés, réunis par une même enceinte continue et bastionnée. La population de cette oasis est évaluée à 15,000 habitants, disposant de 3,000 fusils. — C'est un des grands marchés intermédiaires entre les produits du Soudan et ceux de l'industrie européenne. Figuig est à 380 kilomètres au sud de Tlemcen, sur le même méridien ; et à 500 kilomètres de Fez (la capitale du Maroc). Aïn-Sefra, notre poste militaire le plus rapproché de Figuig, en est distant de 88 kilomètres.

A ce titre elle a passé jusqu'ici pour une cité mystérieuse, cachée à l'ombre de sa forêt d'oliviers et accessible seulement aux sujets de sa majesté chérifienne.

Nul profane, nul *roumi* surtout ne pouvait pénétrer impunément dans cette « Médinet Kébira » sans s'exposer, à son retour, à se faire dévaliser, sinon assassiner, par les rodeurs.

Les coupables qui s'y réfugiaient étaient hors de l'atteinte de nos gendarmes, et jouissaient en paix d'une impunité presque certaine.

On a vu bien souvent des crimes se commettre en territoire français et les coupables franchir en quelques heures la distance qui les séparait de la frontière marocaine (1), échappant ainsi aux sévérités de Thémis.

Mais aujourd'hui, grâce à l'entente cordiale qui existe entre l'Amel ou pacha, gouverneur de la ville, et l'autorité militaire française, les crimes deviennent beaucoup moins fréquents, et restent rarement impunis.

Nous citerons notamment, comme exemple, le crime d'El-Aricha, commis dans la nuit du 27 octobre 1879, sur la personne de plusieurs soldats du train, surpris vers la pointe du jour, et tués sur une prolonge dont les mulets furent volés.

Ce fait se passait au pied du djebel Mikaïdou, à huit kilomètres à peine, en deçà d'El-Aricha.

L'Amel d'Oudjda fut immédiatement prévenu, son concours empressé et celui des autorités sous ses ordres permirent de mettre la main sur les coupables réfugiés au Maroc, et de les frapper d'une amende collective, avec laquelle on indemnisa convenablement les familles des victimes (2).

Plus récemment, en 1884, le bandit *Mustapha Ben Bahi*, après avoir semé la terreur dans tout le canton d'Aïn-Temouchent et s'y être rendu redoutable par une série de crimes révoltants accomplis avec une audace inouïe, s'était réfugié à Oudjda.

---

(1) La distance de Tlemcen à Sidi Zaher (frontière) est de 60 kilomètres, et celle de Sidi Zaher à Oudjda de 15, soit à peine 75 kilomètres entre Tlemcen et Oudjda.

(2) Une pierre tumulaire érigée sur le lieu du crime par les soins du commandant d'armes d'El-Aricha (mars 1883), porte l'inscription suivante :

« Ici, dans la nuit du 27 octobre 1879, les nommés Mathiot et Cartier, soldats au 13e escadron du Train des équipages militaires, ont été surpris et tués dans l'attaque, par les Hamvan Bekakra et Djemba. — Mars 1883. »

Sa présence y fut dévoilée, et le Caïd Bou-Guedra, d'Hammam-bou-Hadjar, chevalier de la Légion d'honneur, qui s'était mis depuis plusieurs mois à la recherche du bandit, put seul, avec l'aide d'un domestique indigène des plus adroits, se rendre à Marnia, d'où, muni d'un sauf-conduit délivré par le Commandant supérieur, il pénétra dans la ville d'Oudjda. Là, avec l'aide des gens de l'Amel, il s'empara de Ben-Bahi, qui s'était réfugié dans une mosquée, et le ramena, pieds et poings liés, au bureau arabe de Marnia.

Il est bien évident que Bou-Guedra, avec les moyens insuffisants dont il disposait (nous avons été témoin oculaire de ces faits), n'aurait jamais ramené le bandit, sans le concours des askeurs de l'Amel, qui le capturèrent et l'escortèrent jusqu'à Marnia.

Et cela, il faut le dire, grâce aux recommandations pressantes que les autorités militaires de Marnia octroyèrent au Caïd, qu'ils firent accompagner, de nuit, jusqu'à Oudjda.

On peut considérer aujourd'hui, grâce à cette entente et à la vigilance qui s'exerce de part et d'autre, la sécurité à peu près complète, le long de cette partie de la frontière marocaine.

II. — ORIGINES D'OUDJDA. — SON HISTOIRE

La cité d'Oudjda a été fondée par les Berbères à la fin du 10e siècle de notre ère.

Lors de la première invasion du Moghreb par les peuplades arabes venues de l'Orient, le pays tout entier, depuis la grande Syrte jusqu'à l'Océan, était soumis à la dynastie des Idrissides (344 de l'hégire, ou 994 de J. C.), lesquels furent à leur tour chassés du trône de Fez par les Fatémides, dynastie nouvelle qui venait de fonder un royaume en Ifrikïa, et ne tarda pas à se répandre dans tout le Moghreb jusqu'à Fez, qui devint peu après leur capitale.

Sur ces derniers régnait le sultan *Ziri-ben-Attia* (1), qui expulsa les Idrissides de Fez et les rejeta à l'ouest, jusque dans le territoire de Salé. Puis, tournant son ambition vers Tlemcen « *la reine du Moghreb central* », il se mit en marche. Après avoir franchi la Moulouïa (2), il s'arrêta avec ses troupes dans la plaine des Angad, où il éleva la ville d'Oudjda, et y établit son armée, ainsi que les troupes de sa maison. (995 de J. C.). Voulant faire de ce camp une place forte et un refuge en cas de revers, il y fit déposer tous ses trésors et ses armes.

Depuis lors, Oudjda forma le boulevard de la frontière qui sépara le Moghreb central du Moghreb El Aksa, que représentent, de nos jours, l'Algérie et le Maroc.

C'est ainsi que cette ville eut à subir, maintes fois, la violence et les outrages de l'envahisseur. Sentinelle avancée sur la route de Tlemcen à Fez, Oudjda se trouvait forcément sur le passage de l'ennemi ; aussi pour son malheur, les sultans marocains, au faîte de leur puissance et sans cesse en lutte avec Tlemcen, commençaient-ils tout d'abord par s'en emparer à chacune de leurs expéditions.

Après avoir livré cette malheureuse ville à toutes les horreurs du pillage, les vainqueurs y laissaient une forte garnison, afin d'assurer leur retraite en cas de revers. Cela nous prouve qu'au point de vue militaire, Oudjda a été considérée de tout temps comme une place stratégique à occuper de prime abord pour commander le pays des Angad.

C'est ce qui explique aussi pourquoi les astucieux diplomates marocains, profitant de notre ignorance topographique de cette contrée, l'ont englobée dans le territoire de leur pays, lors de la délimitation fixée, en 1845, entre l'Amel *Si Hamida ben Ali* et la Commission présidée par le général de la Rüe. (18 mars 1845).

En 670 de l'hégire (1271 de J. C.), le sultan mérinide Yacoub-ben-El-Hack régnait en maître dans tout le Moghreb el Aksa, lorsque, tournant ses ambitieuses visées sur Tlemcen, toujours con-

(1) Ibn Khaldoun. — Histoire des Berbères.

(2) La Moulouïa est un grand cours d'eau qui, jusqu'à l'occupation française, avait toujours été la limite séparative entre le royaume de Tlemcen et le Moghreb El Aksa (Maroc). Il coule du sud au nord, depuis l'Atlas, où il prend sa source, jusqu'à la mer, dans laquelle il se jette à l'est du cap de l'Agua et en face des îles Zaffarines. C'est la frontière naturelle, obligée, fatale, entre l'Algérie et le Maroc ; on y reviendra certainement tôt ou tard dans l'intérêt même des deux pays.

voitée, où régnait depuis quelques années la dynastie dissidente des *Abd-El-Ouad* (ou Abd-El-Ouadites), il leur enleva plusieurs villes et châteaux-forts du sud, parmi lesquels la cité de *Sidjilmessa* (1), puis de là, se prépara à marcher sur Tlemcen.

Il réunit, à cet effet, toutes les troupes dont il disposait, et se mit en route.

Yaghmoracen, fils de Zian, roi de Tlemcen, et fondateur de la dynastie des Abd-El-Ouadites, se porta courageusement à sa rencontre.

Le choc des deux armées eut lieu à *Isly* près d'Oudjda, champ de bataille que devait illustrer, neuf siècles plus tard, la victoire éclatante du maréchal Bugeaud.

Cette rencontre, impétueuse de part et d'autre, amena la déroute de l'armée Tlemcénienne et la ruine d'Oudjda, qui fut détruite de fond en comble.

Déjà en l'an 647 de l'hégire, Yaghmoracen avait été battu, une première fois, sur le même terrain.

Plus tard, en 694 (1295 de J. C.), le sultan Mérinide Abou-Yacoub-Youssef, mécontent de la façon dont deux de ses envoyés avaient été éconduits et chassés de Tlemcen, par Attman-ben-Yaghmoracen, fils du précédent, quitta Fez et se dirigea sur Tlemcen, avec des forces suffisantes pour châtier son insolent rival.

Arrivé à Oudjda, avant-garde du Moghreb central, il en fit abattre les fortifications, et, pour la deuxième fois, cette malheureuse cité fut saccagée et livrée au pillage.

Mais, deux ans après (696), et tandis qu'Oudjda était demeurée tributaire d'Abou-Yacoub, ce prince marchant encore une fois sur Tlemcen, objectif constant de la convoitise des sultans de Fez, s'arrêta à Oudjda, et ordonna de relever cette ville et d'en réparer les murailles. C'est alors qu'il y fit construire la citadelle (Kasbah), une mosquée et une habitation pour lui-même.

L'année suivante (697 de l'hégire), Abou-Yacoub tenta pour la

---

(1) Sidjilmessa, aujourd'hui Tafilelt, jadis ville célèbre et florissante construite sur un contre-fort à l'est du grand Atlas marocain, à 80 lieues au S.-S.-O. de Tlemcen, dont les ruines et le nom même ont disparu du pays dont elle fut la capitale.

Cette ville était entourée de villages, formant une ceinture de Ksours autour d'elle. Les Miknaça, qui habitaient le territoire de Sidjilmessa, professaient la religion des Kharedjites-Sofrites.

troisième fois une incursion dans les Etats Tlemcéniens, sur lesquels régnait toujours Attman, fils de Yaghmoracen.

Il parvint, cette fois, jusque sous les murailles de Tlemcen, qu'il investit complètement, et construisit des logements pour ses troupes; mais, au bout de quelques mois, voyant la place lui résister vaillamment, il dut décamper et reprendre le chemin de sa capitale.

Avant de rentrer à Fez, il passa par Oudjda, et voulut achever de relever cette ville.

Il y rassembla de nombreux ouvriers, sous les ordres de son frère, Abou-Yaya, chargé de diriger les travaux.

Cette première reconstruction d'Oudjda remonte, en conséquence, au 13e siècle de notre ère.

Dix-huit ans plus tard, en 714 (1314 de J. C.), le sultan Mérinide Abou-Saïd, étant monté sur le trône de Fez, laissé vacant par la mort de son frère, trouva l'esprit public fortement surexcité contre les agissements du gouvernement Abd-El-Ouadite de Tlemcen.

Poussé par ses partisans avides de conquêtes et de butin, il entreprit une nouvelle expédition contre cette ville.

Arrivé sur la Moulouïa, il plaça ses fils, Abou-Lhassen et Abou-Ali, à la tête de deux fortes colonnes, qui formaient les ailes de son armée, et les fit avancer vert l'est.

Entré sur le territoire Tlemcénien sans avoir rompu cet ordre de marche, il y répandit la ruine et la dévastation.

Oudjda, qui avait été rendue depuis longtemps à ses maîtres naturels, les rois de Tlemcen, se trouvant fatalement sur son passage, il dirigea contre la ville un assaut formidable.

Mais la garnison tint bon, aidée de toute la population valide, et le sultan marocain, trouvant dans cette place une énergique et vigoureuse résistance, à laquelle il ne s'attendait pas, passa outre et se porta sur Tlemcen.

Vingt ans après, en 734 (1333-4 de J. C.), le sultan du Maroc, Abou-Lhassen, fils d'Abou-Saïd, ayant eu de nouveaux démêlés avec le gouvernement Abd-El-Ouadite de Tlemcen, organisa une armée de siège pour l'investissement de cette place.

Il s'établit fortement auprès de la ville, et de là, il envoya de nombreux corps de troupes saccager les environs et soumettre les villes voisines, ainsi que les campagnes de l'empire Tlemcénien.

Par son ordre, Oudjda fut prise d'assaut et entièrement ruinée pour la troisième fois.

Cependant les Abd-El-Ouadites, revenus de leur surprise et organisés pour la défense, reprirent bientôt leur toute puissance à Tlemcen.

Ils reconquirent intégralement, à l'ouest, la région d'Oudjda et tout leur ancien empire, qui s'étendait à l'est jusqu'à *Tédellis* (Dellys). La dynastie Hafside régnait alors à Fez, et venait d'achever la conquête de Gibraltar.

Une députation vint apporter au sultan Abou-Lhassen-Bou-Beker des félicitations au sujet de cette nouvelle conquête, et le pria en même temps de vouloir bien empêcher le roi de Tlemcen, Abou-Tachefyn, de ravager les territoires de la frontière du royaume Hafside, parcourus par des bandes de pillards et mis en coupe réglée et dévastés jusqu'aux confins de *Debdou* (1).

Le sultan envoya aussitôt des agents diplomatiques à la cour de Tlemcen, afin d'obtenir, par de vives remontrances, l'évacuation intégrale du territoire Hafside et la réduction du royaume de Tlemcen à ses anciennes limites.

Abou-Tachefyn repoussa vivement ces observations, et y répondit, dit-on, dans des termes inconvenants.

Il arriva même que des esclaves, qui avaient assisté à la réception des envoyés (2) de la cour de Fez, se permirent d'interpeller la députation, en insultant leurs personnes et la dignité de leur maître. (735 de l'H).

Abou-Lhassen éprouva une violente indignation au récit de ces faits ; il équipa aussitôt une armée considérable, et se mit en marche pour le Moghreb central, vers le milieu de l'année 735.

Fatalement il passa par Oudjda, où il laissa un corps de troupe pour en faire le siège et l'enlever de vive force.

Privés de tout secours, les habitants et la garnison d'Oudjda se défendirent vaillamment, et résistèrent pendant longtemps aux

---

(1) Debdou, ville marocaine de 4 à 5 mille habitants, chef-lieu des *Oulad El Hadj*, située sur un col du grand Atlas, à 48 kilomètres a l'ouest de l'Oued Charef et à 140 au sud-ouest d'El Aricha.

Le col de Debdou est un passage fréquenté par les caravanes sahariennes qui viennent s'approvisionner dans le Tell marocain.

(2) Cette réception se fit dans la salle du Conseil du palais du Méchouar, où se trouve, en ce moment, la direction d'Artillerie à Tlemcen.

efforts des troupes assiégeantes ; celles-ci finirent, cependant, par s'emparer de la ville l'année suivante. (736-H.).

Le sultan Abou-Lhassen, aussitôt informé de la victoire de ses troupes, maîtresses d'Oudjda, donna l'ordre de raser ses murailles et fortifications et de passer ses défenseurs au fil de l'épée.

C'était la quatrième fois que cette malheureuse cité disparaissait sous un monçeau de ruines.

III. — DESCRIPTIONS DIVERSES

DE LA VILLE D'OUDJDA D'APRÈS LES AUTEURS ANCIENS

Ainsi que nous venons de le voir, Oudjda est une ville très ancienne. Abou-Obeïd-El-Bekri, Léon l'Africain et plusieurs autres auteurs en font mention dans leurs descriptions géographiques, souvent fort originales.

Ils la dépeignent, ainsi que nous allons le voir, comme une cité très florissante, possédant des eaux abondantes, des bois, des jardins, et protégée contre les incursions des tribus rivales par de hautes et épaisses murailles.

Sous la domination romaine, la Moulouïa ayant toujours été la frontière naturelle et séparative des deux Maurétanies, Oudjda, qui n'était qu'une très petite bourgade, peu connue, dépendait de la Maurétanie Césarienne, devenue plus tard le Royaume de Tlemcen.

Son nom romain ne nous est pas parvenu, mais on sait qu'à 16 milles seulement au nord-est, se trouvait le camp retranché connu sous le nom de *Numerus Severianum,* ainsi appelé en l'honneur de l'empereur Alexandre Sévère, et situé à trois milles au nord de *Numerus Syrorum.*

Cet emplacement de Numerus-Severianum, dont l'identité a été consacrée par la découverte de l'importante borne milliaire, reproduite ci-après, correspond à celui occupé, de nos jours, par le moulin Diooada, près des bains chauds d'Hamman Chigher, sur la rive gauche de la Mouïllah, vers le nouveau pont.

Voici le texte romain de la borne :

M. P. CAESAR
M. AVRELIVS SEVERVS
Alexander. PIVS
FELIX. AVG. P. P. COS. DIVI
MAGNI. ANTONI
NI. FILIVS. DIVI
SEVERI. NEPOS
MIL. NOVA. PO
SVIT PER. T. AELI
VM. DECRIANVM
PROC. SVVM
A. N. SEVERIA
NVM. *Alexan*
drianum
SYR.
M. P. II

Plus tard, sous les Berbères, Oudjda devint le rempart et le poste avancé de Tlemcen.

Nous avons vu précédemment combien cette infortunée cité eut à subir de sièges et d'assauts.

Léon l'Africain, voyageur Toscan, géographe du 16ᵉ siècle (1526) dépeint ainsi la ville d'Oudjda :

« Guagida est une ancienne cité, édifiée par les Africains, en une vaste plaine distante de la mer Méditerranée environ 20 milles du côté du midi, et autant de Télensin (Tlemcen), ou peu s'en faut. Devers midi et ponant,confine avec le désert des Angad,environnée de terres très fertiles avec plusieurs jardins plantés de vignes et figuiers joignant les murailles de la cité.

» Là, passe un fleuve duquel se servent les habitants, tant pour leur boire, que pour autres choses nécessaires.

» Les murailles furent autrefois hautes et fortes ; les maisons et boutiques bâties d'un industrieux artifice ; les habitants riches, civils et magnanimes.

» Mais elle fut saccagée et démolie par les guerres qui survinrent entre les rois de Fez et ceux de Télensin, au nom desquels elle voulait tenir bon.

» Puis, la paix faite, elle commença d'être habitée par gens qui se mirent à édifier maisons, non en si grande quantité toutefois, ni d'une si belle structure qu'elles avaient été par le passé, car, il n'y saurait avoir pour le jourd'hui mille cinq cents logis habités.

» Et, avec ce, de pauvres gens comme ceux qui rendent un si excessif et démesuré tribut au roi de Télensin et aux arabes leurs voisins, qui demeurent au désert d'Angad, lesquels sont vêtus en gros drap et court, en manière de paysans.

» Ils ont aussi coutume de nourrir de grands ânes, qui engendrent de très beaux et grands mulets, qu'ils vendent bien chèrement à Télensin.

» Et usent de la langue africaine ancienne, tellement qu'il s'en trouve bien peu qui sachent parler arabe que corrompu à la mode des paysans. »

De son côté, Obeïd-El-Békri, célèbre polygraphe *maure-andalous*, qui vivait au 11e siècle (vers 1068), nous donne sur Oudjda la description suivante :

« *Tabahrit* (aujourd'hui Adjeroud) est le port de la ville d'Oudjda, dont il est éloigné de 40 milles.

» De Tlemcen à Oudjda, il y a trois journées (1). L'on se rend d'abord à *El Hamma* (2), puis à un village nommé *Es-Chehba* (la grisâtre) (3), puis Oudjda. Cette cité se compose de deux villes ceintes de murailles, dont l'une fût bâtie en l'an 440 (1049 de J. C.) par Yala, fils de Bologuid et membre de la tribu des Ourtoghuin. (?)

» La ville neuve, renfermant plusieurs bazars, est habitée par des commerçants. Le Djamé (4) (grande mosquée) situé en dehors des deux villes, s'élève auprès d'une rivière au milieu de jardins.

» Oudjda est entourée de forêts et de vergers ; les vivres y sont de bonne qualité et le climat très sain.

---

(1) Cette distance est exagérée ; deux journées suffisent largement pour se rendre à cheval de Tlemcen à Oudjda, dont la distance n'est que de 70 kilomètres. Certains cavaliers la franchissent même en un seul jour.

(2) Probablement les bains chauds d'Hammam bou Grara.

(3) El Bekri veut sans doute désigner Blad Châaba, mais il n'y a pas un jour de marche.

(4) Le djammé est à la Mosquée, ce que la cathédrale est à une simple chapelle. Le Djammé possède une haute tour ou minaret, du haut de laquelle le Mueddin fait appel à la prière.
On y célèbre l'office public le vendredi, et on y prononce le Khotba, ou prône canonique, devant le délégué du sultan.
La mosquée ordinaire peut parfois n'avoir pas de minaret.

» Les habitants se distinguent facilement à la fraîcheur de leur teint et à la douceur de leur peau.

» Les pâturages sont excellents et profitent également aux solipèdes et aux ruminants. Un seul de leurs moutons peut fournir jusqu'à 200 onces de graisse. »

Ces descriptions, comme on le voit, ne comprennent que des généralités et n'apprennent pas grand'chose, sinon une splendeur qui n'existe plus aujourd'hui. — Nous verrons plus loin, dans les descriptions modernes, que la ville d'Oudjda paraît avoir bien déchu.

IV. — OUDJDA EN 1885

RELATIONS — SÉCURITÉ

Le voile mystérieux qui cachait autrefois la bourgade marocaine aux indiscrétions des touristes et des curieux est aujourd'hui déchiré.

L'urbanité de l'Amel qui commande le pays, *Si Abd-el-Malek ben-Ali-es-Saïdi*, son caractère bienveillant et libéral, permettent à nos trafiquants, européens ou indigènes, aussi bien qu'aux colons français, de pénétrer dans la ville et de fréquenter son important marché.

D'autre part, la vigilance active du Commandant supérieur de Marnia, jointe à la surveillance incessante exercée sur tous les points de la frontière par le Bureau arabe, donnent aux voyageurs ou commerçants qui fréquentent ces parages une sécurité à peu près complète, ce dont on n'avait joui à aucune époque.

C'est ainsi que tous les jeudis, au grand marché qui se tient sur une vaste esplanade en dehors et au sud de la ville, nos commerçants, venus de Nemours, de Nedroma, de Marnia, de Tlemcen, d'Aïn-Temouchent et même de Sebdou, peuvent exercer en toute sécurité leur commerce ou leur industrie avec les Marocains ; trafiquer en toute sécurité, et faire dans cette ville d'importants achats, dans les articles suivants, qui y affluent abondamment :

Laines, blé, orge, dattes, sel, figues en pain, beurre, huile, miel, nattes en sparterie et tapis en laine, comestibles de toute sorte, drogueries, étoffes, cotonnades, chevaux, mulets, ânes, bœufs, moutons, chèvres, chameaux, etc., etc.

Le marché d'Oudjda se tient au sud et en dehors de la ville sur une esplanade très élevée.

L'enceinte, de forme rectangulaire, est close par un mur en pisé de trois à quatre pieds de hauteur.

A l'intérieur et sur le pourtour du mur de clôture, on voit de petites casemates, dans lesquelles les vendeurs renferment leurs marchandises.

Ce marché hebdomadaire est très animé, surtout en été, au moment de la vente des grains et des laines. Les taxes que l'Amel y fait percevoir sont d'un grand revenu pour sa caisse.

V. — L'AMEL D'OUDJDA

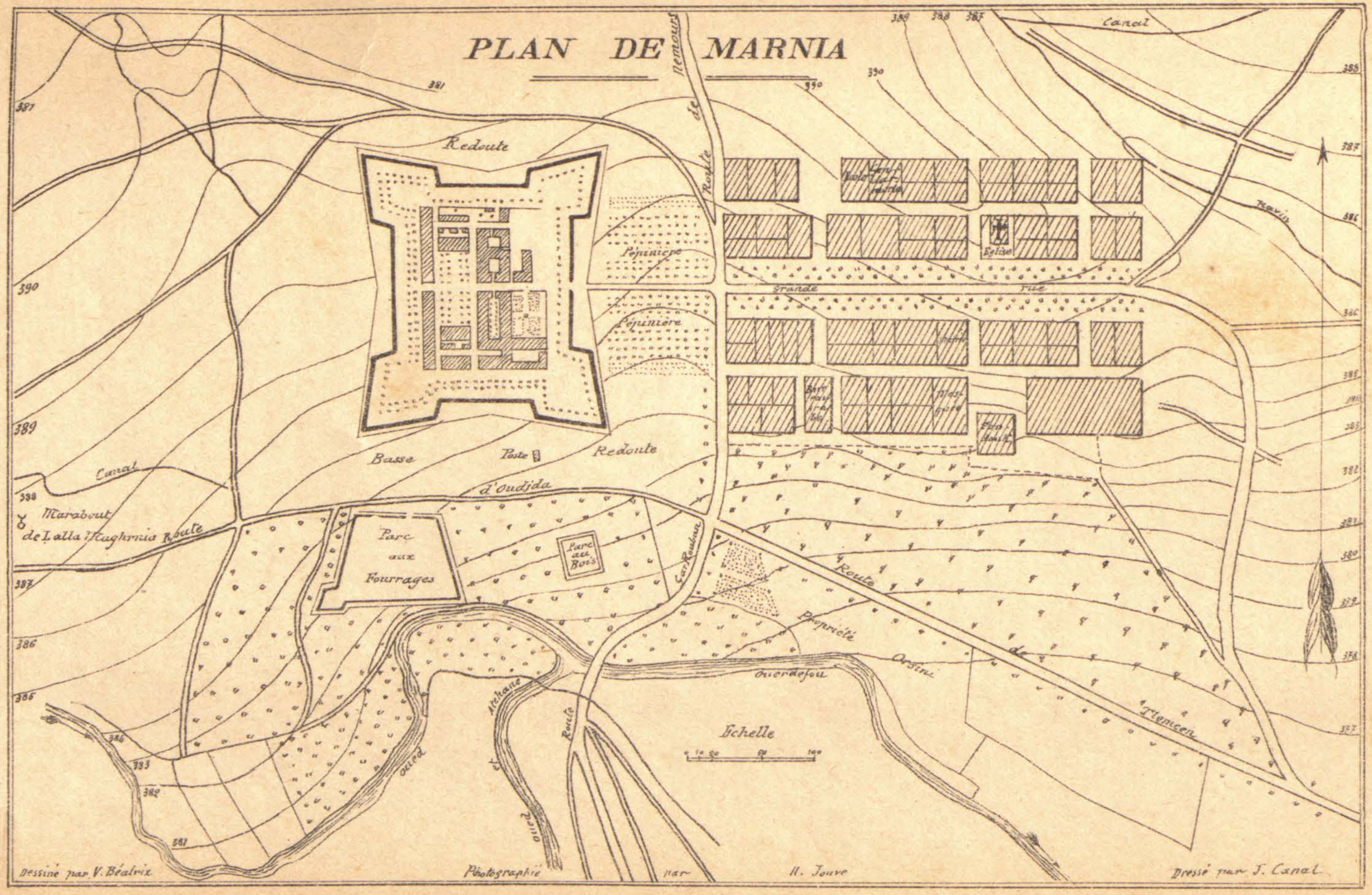
Nous avons parlé plusieurs fois, précédemment, de l'Amel d'Oudjda, disons en quelques mots quelles sont les attributions de ce haut personnage :

L'Amel est un fonctionnaire de rang élevé ; c'est en quelque sorte un gouverneur régional, civil et militaire, dont les pouvoirs (pour ne pas dire l'arbitraire) sont très étendus.

Agent du Maghzen, c'est-à-dire du gouvernement, il est possesseur d'un cachet *(tabâa)*, qu'il a souvent acheté fort cher, et dont il fait usage pour contresigner sa correspondance. Ce sceau est la marque distinctive de sa dignité et de son autorité.

L'Amel ne relève que du sultan, qui le nomme à ces fonctions. Ses pouvoirs civils, bien qu'indéterminés en droit, sont subordonnés aux caprices de l'arbitraire impérial.

Il est investi de l'Administration proprement dite, c'est-à-dire de la police et de tout ce qui concerne le fonctionnement des services publics.


PLAN DE MARNIA
Redoute
Pépinière
Pépinière
Route de Nemours
Grande Rue
Eglise
Canal
Ravin
Basse
Poste
Redoute
d'Oudjida
Canal
Marabout
de Lalla Maghrnia Route
Parc aux Fourrages
Parc au Bois
Route de Tlemcen
Propriété
Oued Ouerdefou
Echelle
Dessiné par V. Béatrix
Photographié par H. Jouve
Dressé par J. Canal

Au point de vue militaire, il a sous ses ordres toute la garnison, les corps auxiliaires et les goums irréguliers de toutes les tribus de l'Amalat.

L'Amalat d'Oudjda est très vaste : il s'étend depuis la mer jusques et y compris le territoire de Figuig ; et depuis la Moulouïa jusqu'à la frontière française, soit environ 450 kilomètres de longueur du nord au sud et 125 de largeur de l'est à l'ouest. (56.250 kilomètres carrés ou 5.625.000 hectares).

Cette étendue correspond approximativement à celle de neuf départements de France.

Elle comprend les territoires des tribus ou confédérations suivantes : Beni-Snassen, Mehaïa, Angad, Oulad-el-Hadj, Beni-Guil, Douï-Ménia et Oulad-Djerir des environs de Figuig.

L'Amel actuel, Si Abd-el-Malek-ben-Ali-es-Saïdi, est un homme d'une cinquantaine d'années, court de taille et légèrement voûté. Ses yeux sont vifs, sa figure blanche, sa barbe grisonnante. Il est instruit, éclairé, bienveillant et d'un commerce des plus agréables.

Le 22 avril 1883, Si Abd-el-Malek, ayant eu connaissance du voyage de M. Tirman, Gouverneur général de l'Algérie, dans l'arrondissement de Tlemcen, se rendit à Marnia pour saluer à son passage le premier représentant de la France en Algérie.

Il y avait fête ce jour-là.

Un déploiement inusité de forces militaires se déroulait devant la redoute.

Les escadrons de spahis de Châaba et de Medjaed, commandés par le chef d'escadrons Goisé, avaient été appelés pour prendre part à cette solennité. Deux compagnies du 16e de ligne, commandées par les capitaines Monchâtre et Marchand, étaient déployées à la droite des spahis.

A leur gauche, sur la même ligne de bataille, on distinguait, correctement alignés une centaine de cavaliers du guich marocain, richement équipés et armés, vêtus de casaques rouges et drapés de burnous d'une blancheur éclatante.

C'était l'escorte de l'Amel, commandée par un Caïd-el-Mia.

Si Abd-el-Malek était accompagné des caïds des Angad, des Beni-Snassen, des Oulad-el-Hadj et des Mehaïa.

Le Gouverneur général, de retour de Nemours, descendit de

voiture, l'Amel mit pied à terre, et, devant le front des troupes, ils allèrent à la rencontre l'un de l'autre. Après avoir été réciproquement présentés par le chef de bataillon Donnier *(aujourd'hui colonel au Tonkin)*, le Gouverneur général et l'Amel se serrèrent les mains avec effusion, puis entrèrent dans la redoute, dont le Commandant supérieur faisait les honneurs.

L'entrevue dura une heure, et fut des plus cordiales. L'interprète Grenade, les capitaines de Vialar et Guénard servirent d'intermédiaires pour les traductions verbales.

Pendant tout le temps que dura cette entrevue, et conformément aux usages internationaux, les troupes demeurèrent sous les armes.

La conférence terminée, M. Tirman prit avec lui dans sa voiture l'Amel, qui était à sa droite, le Commandant supérieur et le Préfet d'Oran, et l'on se dirigea vers l'hôtel de France, où, par les soins de M. Lapique et des gens de l'Agha Si Hamed-ben-Hamed, un déjeuner mixte, français-arabe, avait été préparé.

Une trentaine de convives occupaient la table ; une gaîté communicative ne cessa de régner pendant ce repas, auquel j'eus l'honneur d'être invité.

C'est, du reste, à cette heureuse circonstance que je dois d'avoir connu l'Amel Si Abd-el-Malek.

Au dessert, le Gouverneur se lève, et porte, après un exorde des mieux trouvés, un toast à *Si el-Hadj-Moulay-Hassan*, sultan du Maroc, notre voisin, heureux, dit-il, de pouvoir affirmer de vive voix à l'Amel l'intérêt réciproque qu'ont les deux pays limitrophes à nouer et à entretenir des relations amicales, pour le bien public et l'affermissement des liens qui unissent les deux gouvernements.

L'Amel se lève à son tour, et répond, en termes très émus, qu'il est on ne peut plus heureux de constater une fois de plus les bonnes et cordiales relations qui unissent les deux pays depuis de longues années.

Que du reste, sa présence à cette table, à la droite du représentant le plus autorisé du gouvernement français, ami du sien, ne peut que confirmer la certitude de ces bons rapports. Il profite de cette circonstance, si heureuse pour lui, d'assurer à M. le Gouverneur général sa respectueuse et profonde sympathie pour sa personne, et le remercie vivement pour l'honneur qui lui est fait et les marques d'intérêt dont il est l'objet.

Disons, en terminant, que cette entrevue eut des résultats très satisfaisants, et, pour principal effet, de faire lever l'interdit qui empêchait, depuis l'insurrection de 1881, les populations marocaines de venir se ravitailler sur nos marchés algériens.

VI. — EXCURSION A OUDJDA

Depuis fort longtemps, je rêvais au moyen de visiter la ville d'Oudjda, lorsque une occasion bien inattendue vint s'offrir.

C'était le 15 septembre 1885, c'est-à-dire au lendemain des courses et des fêtes de Marnia, dont on conservera longtemps le souvenir.

Le Commandant supérieur actuel, M. Lavergne, par une de ces aimables et gracieuses invitations qui lui sont si familières, me permit de réaliser mon rêve.

Au milieu d'un grand concours d'étrangers, de touristes, d'officiers de toutes armes venus pour assister à ces fêtes, qui avaient été présidées par le sympathique général *Gand*, commandant de la subdivision, on organisa une caravane dont le caractère devait être essentiellement privé, afin de ne pas éveiller la susceptibilité de nos voisins. Le départ de Marnia s'effectua à six heures du matin ; les uns à cheval, d'autres en voiture, et le trajet dura quatre heures environ.

L'Amel d'Oudjda était absent. De retour de France, où il avait été envoyé en mission par le Sultan, en compagnie du ministre résident français, M. Féraud, Abd-el-Malek, se trouvait à Fez, où était réunie la mission militaire et diplomatique dont notre éminent représentant était le chef.

L'Amel avait délégué, pour le représenter et recevoir les visiteurs, un de ses Kalifats, (1) son frère Si Abd-el-Kérim-ben-Ali es-Saïdi.

---

(1) Khalifat, lieutenant de l'Amel qui assiste ce fonctionnaire dans toutes ses attributions, en qualité d'adjoint.

Ce dignitaire se porta au devant de la caravane.

Il était escorté de deux chefs de fractions : Mohammed-ben-Tahla et Chirkh-ould-Ahmed-ould-Khatir des Angad ; de deux caïd-el-mia (capitaines), de son Khodja (secrétaire) et de quelques cavaliers des environs d'Oudjda, convoqués à cet effet.

A un kilomètre de la ville, sur une vaste esplanade, il rejoignit la voiture du capitaine Lavergne, qui venait de s'arrêter à son approche. Abd-el-Kérim mit alors pied à terre, selon la coutume musulmane, et vint saluer les visiteurs. Le Commandant supérieur et le Caïd des Beni-bou-Saïd, El-Hadj-Hamed-ould-si-Laaredj descendirent de voiture.

Les deux chefs échangèrent alors les salutations d'usage, et Abd-el-Kérim, après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes et fait former son peloton d'escorte, fit exécuter devant eux une brillante fantasia.

Avec le reste de la caravane, venu au pas, nous arrivâmes vers dix heures, c'est-à-dire après quatre heures de marche.

On peut donc, d'après le pas des chevaux et en tenant compte des quelques temps d'arrêt, estimer à environ 26 kilomètres la distance qui sépare Oudjda de Marnia.

La route est à peu près directe, orientée du nord-est, au sud-ouest, sans aucun accident remarquable autre que deux ou trois petits ravins à sec, qui la coupent transversalement du nord au sud et mentionnés plus loin.

Le chemin est plat comme le terrain environnant. D'un bout à l'autre, c'est toujours la même plaine (1) rocailleuse à peine ondulée, couverte de jujubiers et de lentisques, aux branches desquels on voit accrochées d'épaisses grappes d'escargots blancs.

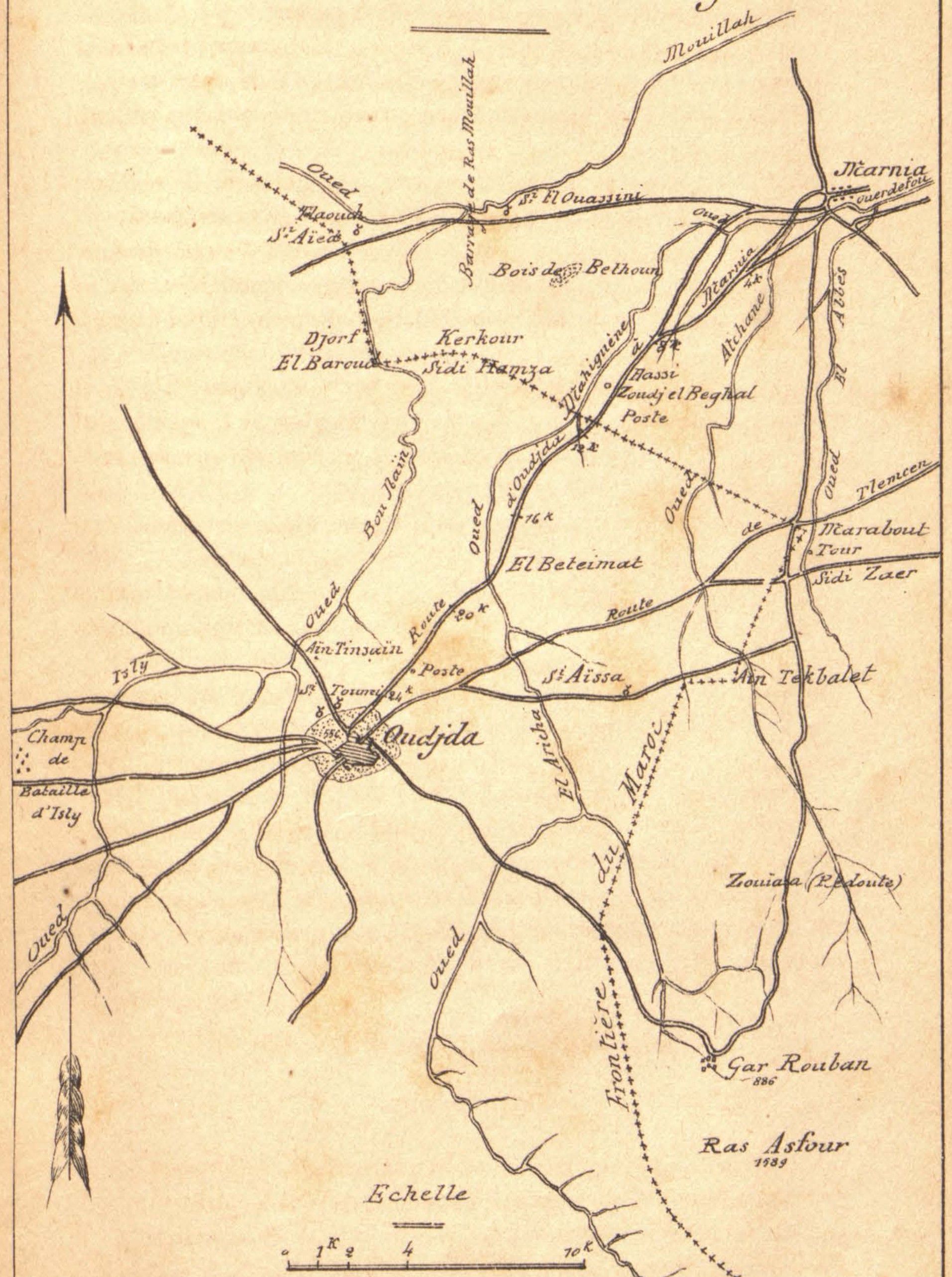
VII. — ITINÉRAIRE DE LA ROUTE

Nous avons dit qu'Oudjda se trouve au S. O. de Marnia.

En quittant ce dernier poste militaire, qui est à l'altitude de 390,

(1) La plaine des Angad.

ITINÉRAIRE
de la route de Marnia à Oudjda



Dessiné par V. Beatrix — Photographié par R. Jouve — Dressé par J. Canal

la direction à suivre est celle du N. E. au S. O. On passe à gué l'Oued Ouerdfou.

Le terrain s'élève ensuite très légèrement avec quelques ondulations peu sensibles ; il est couvert de hautes broussailles, et n'est presque pas cultivé.

Vers le 8e kilomètre, on aperçoit, au nord et à 2 ou 3 milles mètres du chemin, une petite forêt de térébinthes, connue sous le nom de bois de *Bethoum*.

Au 11e kilomètre, on fait une halte au puits dit : *zoudj el beghal* (les 2 mulets), ouvrage maçonné, près duquel se trouve un poste de six tentes des Beni-Ouassin.

Il est chargé de surveiller la route, de prêter assistance aux voyageurs et de fournir des relais aux courriers officiels. La frontière passe entre le 12e et le 13e kilomètres. *Rien ne l'indique sur le sol;* elle est, du reste, contestée par le Maroc en ce point.

Le terrain s'élève encore légèrement ; on se trouve à la côte 550m d'altitude.

Au 18e kilomètre, on coupe l'Oued-El-Aricha, ravin à sec assez encaissé, dont le lit est couvert de galets, et sur lequel se trouve un puits marocain appelé : *El Béteïmat*.

Jusque là rien de saillant, ni sur le chemin, ni aux abords ; on ne voit que de grandes broussailles, clair-semées, de lentisques et de jujubiers sauvages.

Plus loin, la vue se perd, en avant et sur la droite, dans l'immensité de la plaine des Angad. Elle est bornée au contraire, vers la gauche au sud, par le massif montagneux de Gar-Rouban.

A sept ou huit kilomètres en avant d'Oudjda, on rencontre la source de *Tinsaïn*, poste des douanes marocaines composé de 4 à 5 tentes, chargé également de surveiller la route et de protéger les voyageurs.

VIII. — EN VUE D'OUDJDA

Après avoir dépassé la crête d'une dernière éminence, (alt. 590), le terrain s'abaisse de nouveau, et nous apercevons, à 8 kilomètres

au devant de nous, la ville d'Oudjda, (*Médinet-es-Soltane*) à demi-cachée dans sa forêt d'oliviers.

Cette dernière distance est vite franchie; nous touchons à la lisière des bois, sans voir encore les maisons.

Nos cavaliers d'escorte, les moghznia de Marnia, nous disent qu'il y a ainsi, autour de la ville, une ceinture d'oliviers de deux kilomètres d'épaisseur.

Nous pénétrons sous ces bois par une espèce de chaussée élevée en remblai, à la façon des voies romaines ; les cavaliers dédoublent les files, en raison de l'exiguité du chemin, qui est très étroit et bordé de murs de clôture en pisé entourant chaque jardin.

Imaginez un vaste échiquier irrégulier formé par des milliers de jardins, presque tous incultes en cette saison.

Chaque jardin, quelque petit qu'il soit, est entouré d'un mur en pisé de un à deux pieds d'épaisseur, établi à hauteur d'homme, c'est-à-dire à une moyenne de 1^{m}70 au dessus du sol, sans porte ni brèche pour y pénétrer.

Nous nous étonnions de la singularité de ces hermétiques clôtures, lorsque les cavaliers indigènes qui nous accompagnaient nous firent remarquer, de loin en loin, des petits trous demi-ronds, comme des chatières, bouchés à l'aide d'un fagot d'épines, qui servent à la fois de passage au jardinier et de vanne aux eaux d'irrigation.

Ces clôtures maçonnées des jardins, construites à l'instar de celles de tous les Ksour du Sud, constituent, à vrai dire, un système défensif de barricades, des mieux compris, le long duquel le chemin que nous suivions serpente en zigzags à travers les mailles de cet interminable et capricieux labyrinthe.

IX. — LES JARDINS SOUS LA FORET

Le contraste est singulier et frappant entre le rideau vert, épais, animé, formé par la haute cime de ces oliviers séculaires, et le terrain nu, aride, jaunâtre des vergers sur le sol desquels repose le pied de ces grands arbres.

De loin en loin, à proximité des canaux, on aperçoit quelques petits carrés de légumes mal venus, mal arrosés, étiolés, aux feuillages rabougris et languissants.

Ce sont des haricots, des fèves, des pastèques, concombres, citrouilles et autres cucurbitacées; du maïs et aussi un peu de sorgho.

Cependant ces jardins si desséchés à leur pied, si verdoyants à leur tête, constituent toute la gaîté et toute la fortune d'Oudjda.

La vue se perd dans le feuillage de ces interminables vergers, qui paraissent avoir le culte de leurs arbres séculaires comme on a le culte des vieux parents.

Tantôt, le bruit des pas de nos chevaux est couvert du gazouillement de nombreux oiseaux, folâtrant dans les branches ; puis, tout à coup, le bruit cesse, et le silence devient si profond, qu'on perçoit, à de longues distances, le murmure somnolent et rythmé du vent agitant le feuillage.

Quel pays! les oiseaux au moins y vivent plus commodément que les hommes ; ils se nourrissent abondamment et profitent du peu de fraîcheur qui se dégage de cette végétation concentrée.

La brise de mer, qui arrive jusque là légèrement tiédie par son passage sur la plaine brûlante de *Trifa* (Béni-Snassen), agite parfois ses masses inertes, et donne le mouvement et la vie à ces feuillages aériens souvent silencieux et inanimés.

Au moment où nous passons, (9 heures 1/2 du matin) par une chaleur torride, et sans le moindre brin d'air dans l'atmosphère, la nature se tait; elle paraît encore reposer.

En effet, on ne voit pas les oiseaux; c'est à peine si on les entend changer de place, paraissant se déranger à regret lorsque la caravane passe trop près d'eux.

A l'abri des grandes ramures de ces oliviers, ainsi que dans les clairières, on aperçoit quelques bouquets d'arbres fruitiers, amandiers, grenadiers, figuiers, abricotiers et brugnonniers. Les figuiers dominent; puis, les arbres les plus communs sont le pommier et l'abricotier.

Les pommes sont petites et de couleur claire, de goût fade, légèrement acide, rappelant le goût et la couleur des azeroles et des pommes à cidre.

L'abricotier est plus grand, plus majestueux ; ses feuilles aux

formes arrondies, bien nourries, luisantes, donnent une ombre délicieuse et fraiche.

Pendant la saison des fruits, l'abricotier s'en recouvre en quantité si considérable que le feuillage disparaît sous les boules d'or, ainsi qu'on le remarque quelquefois sur l'oranger et le citronnier.

Les premiers abricots sont cueillis et consommés comme fruits de table ; les derniers, plus mûrs, sont conservés, séchés au soleil sur des claies en roseau, et préparés pour faire le fonds de la cuisine arabe dans les maisons aisées.

L'abricot sêché sert, avec de la viande et des sauces au *felfel* (poivre rouge), à préparer une grande variété de *tajdines*, ragoûts de différentes sortes au bouillon de mouton.

Quelques-uns de ces jardins sont complantés de vignes aux pampres échevelés, qu'on laisse grimper capricieusement, comme la vigne folle, dans les hautes branches des arbres.

Après avoir marché pendant près d'une heure sous ces voûtes de feuillage et traversé à gué plusieurs canaux aux eaux vives et claires, nous atteignons enfin les premières maisons d'une sorte de faubourg, qui précède la ville.

Les rues en sont étroites et tortueuses, les maisons clair-semées, le sol couvert d'immondices.

On se heurte à chaque instant à des cordes en zigzags.

Les maisons de ce faubourg sont précédées de petites cours ou écuries à ciel ouvert, cloturées par des murs en pisé à hauteur d'homme ; elles sont couvertes de fumier et souillées de toutes sortes d'ordures.

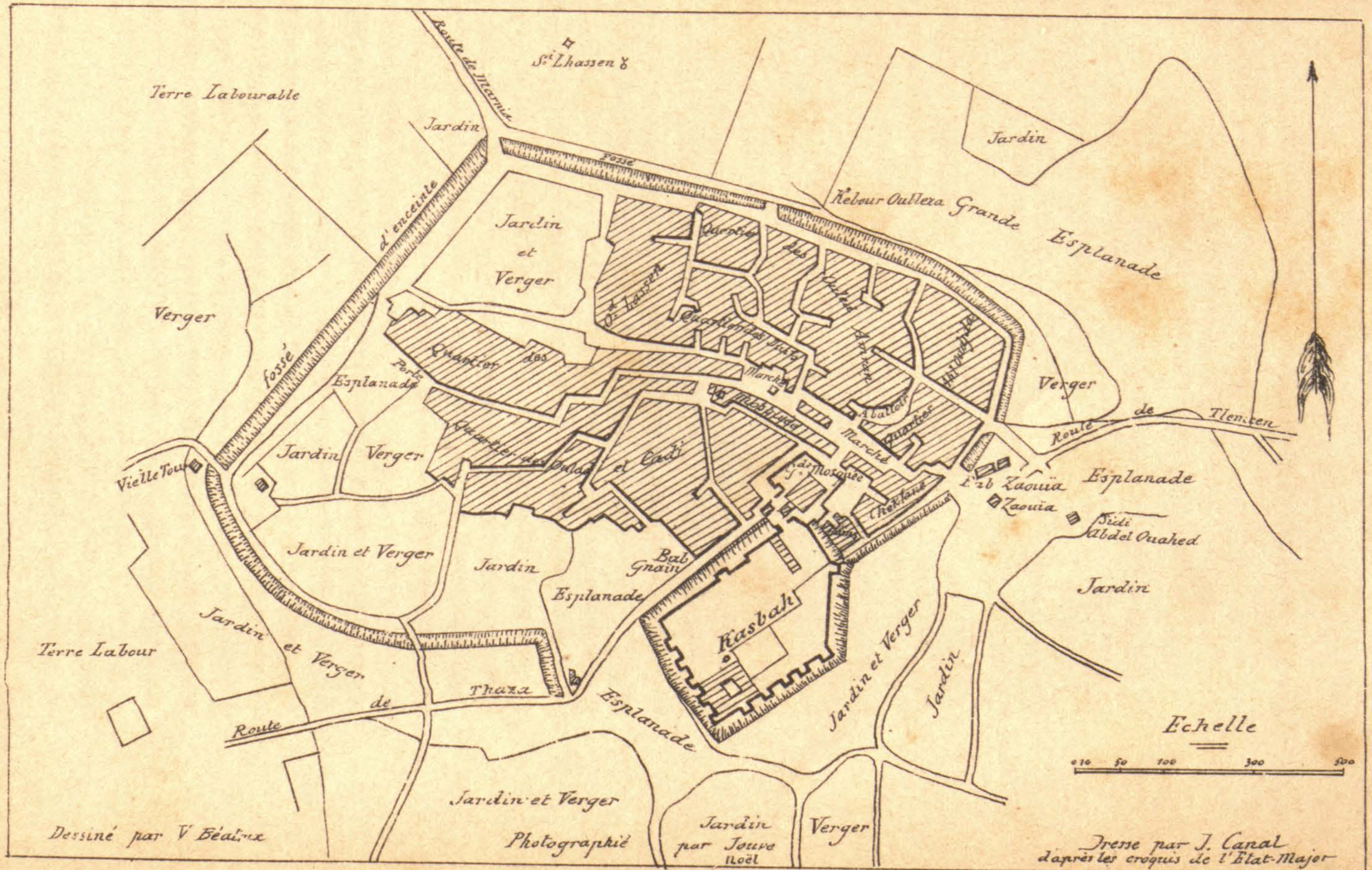
Quelle déception ! quelle désillusion, pour nous, que la vue de cet attristant spectacle soulevant le cœur par ses odeurs nauséabondes et le contact, qu'on ne peut éviter, de ces matières organiques surchauffées et décomposées par un soleil de 40 degrés.

Entre le faubourg et la ville, règne un boulevard étroit, malpropre et tortueux comme tout le reste, près duquel s'élèvent la Kouba de Si Abd-el-Ouahed et une grande zaouia (1).

---

(1) On sait que la Zaouïa est une sorte de collège religieux, de faculté oblatiale, où l'on reçoit gratuitement les étudiants. On y apprend le Koran et les commentaires des livres religieux ; la théologie musulmane et la jurisprudence civile.

PLAN DE LA VILLE D'OUDJDA



et les notes prises sur place le 15 7bre 1886.

X. — LA VILLE

Nous entrons par la porte de l'est, nommée *Bab Zaouïa* (porte de la Zaouïa).

La ville est entourée d'une ceinture de hautes murailles droites, en maçonnerie de pisé. Les remparts, aux crêtes déchiquetées et en ruines, ressemblent à toutes les fortifications arabes.

C'est dire qu'ils sont délabrés à demi-démolis et abandonnés au vandalisme des bêtes et des gens.

Après avoir franchi cette première enceinte, on arrive sur une place de forme rectangulaire, bordée de boutiques basses et noires, où sont accroupis de nombreux marchands.

C'est la place du marché intérieur et permanent ; elle est animée au delà de toute expression, et nous avons grand'peine à nous frayer un passage à travers cette cohue, beuglant et vociférant à qui mieux mieux.

Ici, ce sont des monceaux de fruits ou de légumes entassés, en forme de pyramides : oignons, piments, aubergines, concombres, tomates, cornichons longs et recourbés, pastèques, melons, pommes, figues, etc , etc.

Les raisins sont plus soigneusement rangés dans des corbeilles placées sur le bord des boutiques.

Là, ce sont des *dellal*, (crieurs publics) chargés d'objets de toute sorte qu'ils vendent à la criée.

Des marchands de nattes et de paillassons, qui déroulent leur marchandise et l'étalent aux yeux des badauds, en hurlant pour attirer l'acheteur.

Nous piétinons sur des montagnes d'épluchures de melon et de pastèque laissées sur la place, sur des détritus de toute sorte. Nous défilons dans les rues de la ville, au milieu d'une double haie de curieux qui nous regardent en dessous, d'un œil farouche et inquiet.

Après avoir tourné à notre gauche, vers le côté sud, nous pénétrons dans une deuxième enceinte qu'on nous dit être la citadelle ou casbah, demeure officielle de l'Amel.

Au moment où nous franchissons la porte au double arc ogival,

les hommes de garde sortent du poste et se rangent contre le mur.

Près d'eux se tient un caïd-el-mia, capitaine de compagnie, sérieux comme un centurion romain, drapé de son burnous blanc, coiffé du fez pointu à paillettes d'or, et armé du yatagan à fourreau de velours garni d'agrafes en argent.

On nous dit que c'est le commandant d'armes de la forteresse. Il nous salue militairement, en portant la main droite ouverte à hauteur de sa coiffure.

On lui rend le salut. Un capitaine français lui demande en passant combien il a de soldats sous son commandement. Il répond : « *Derouack tenach en-nass, barka.* »

— En ce moment douze hommes seulement. — J'entendis les jeunes officiers qui étaient derrière moi réprimer avec peine un léger éclat de rire, à la vue de ce poste composé de trois soldats d'infanterie *(askeur)* en armes, porteurs de fusils de modèles différents et commandés par un quatrième armé d'un flissa ou long couteau à manche courbe.

A son commandement, les hommes s'alignent, portent et présentent les armes, puis rentrent au corps de garde.

Les commandements prononcés avec assez d'aplomb, en mauvais français, que nous appelons le *langage sabir*, sont le dernier reste de l'enseignement pratique donné à Oudjda par l'ancienne mission militaire, *el-arsa*, longtemps commandée par MM. les capitaines Payern et Journée, fort connus au 2e zouaves.

Ils nous rappelèrent la diction et l'intonation assez burlesques de certains tirailleurs algériens peu familiarisés avec notre langue.

Nous passâmes, après un petit temps d'arrêt, en rendant le salut, tout en tenant le sérieux que les lois de la politesse et des convenances nous commandaient en pareille circonstance.

XI. — LA CASBAH (1)

Cette deuxième enceinte, dont les murs sont aussi délabrés que ceux des remparts extérieurs, forme l'avant-cour de la casbah.

(1) La Casbah forme une citadelle distincte quoique contiguë à la ville. Cette dernière, par opposition avec la citadelle, porte le nom de Medina.

A gauche de l'entrée, on voit la grande Mosquée avec son minaret élevé, décoré de faïences plaquées et d'arabesques en brique ; puis, plus loin les bains privés de l'Amel.

A droite on remarque une rangée de petites boutiques, qui sont tenues par les soldats et les gens de service.

Toute la partie centrale et l'extrémité du côté droit sont réservées pour le parc aux chevaux.

Les écuries sont inconnues au Maroc ; c'est au milieu de cette cour que nous mettons pied à terre, sans apercevoir d'abri ni pour les bêtes ni pour les gens. Les chevaux sont parqués sur deux rangs de cordes comme dans le plus vulgaire des fondouks, mais avec cette différence que, dans ces derniers établissements, on enlève quelquefois le fumier.

Il paraît qu'ici, cela se fait une ou deux fois dans l'année, à l'aide d'une *touïza* (corvée).

Les chevaux sont débridés et dessellés, mais on cherche vainement le long des murailles des chevilles ou porte-selles ; c'est un luxe inusité.

On est obligé de laisser traîner à terre tous les objets de harnachement.

Au fond de cette cour, du côté sud, nous franchissons une troisième porte intérieure, donnant accès dans une nouvelle enceinte, où se trouvent, cette fois, les appartements de l'Amel et de ses officiers.

Avant de passer cette dernière porte, chacun se précipite, sur la droite, vers un puits, où on peut enfin se désaltérer.

Cela tombe à merveille : l'intensité de la chaleur et la longueur du chemin nous avaient passablement fatigués.

Une peau de bouc attachée au bout d'une corde fait l'office de seau, dans lequel on puise à l'aide de petits *mardjènes* ou récipients en cuivre.

La nappe se trouve à une profondeur d'environ 8 mètres ; l'eau y est excellente et d'une fraîcheur délicieuse.

C'est le seul puits que nous ayons aperçu dans l'intérieur de la Casbah.

Dans la seconde cour où nous venons d'entrer, nous trouvons moins d'encombrement et plus de propreté.

Les portes de toutes ces enceintes successives sont toujours du même style ogival particulier à l'architecture arabe.

A gauche de l'entrée se trouve un grand bâtiment qu'il est facile de reconnaître pour le harem. Une seule porte et pas de fenêtre à l'extérieur. Des négrillons à veste rouge, esclaves (1) de l'Amel prennent leurs ébats aux abords.

Au fond de l'allée de ce bâtiment réservé au sexe faible, derrière une deuxième porte, une douzaine de jeunes femmes, dissimulant aussi mal que possible leur visage sous des voiles transparents, se pressaient entre-elles avec une avide curiosité pour apercevoir tous ces étrangers qui passaient.

A droite de la cour, on voit les locaux affectés aux officiers. *(à Oudjda comme en Tunisie, ou dans la principauté de Monaco, il y a plus d'officiers que de soldats).*

Plus loin, du même côté, sous une vérandah au sol recouvert par des paillassons, se trouve la salle des gardes et des courriers *(rekass).*

C'est là que sont reçus et hébergés les spahis et Khialas moghznia du bureau arabe de Marnia qui font le service de la correspondance.

Enfin, au bout de la cour, nous arrivons à la porte d'un bâtiment appelé *la maison européenne*, en souvenir de l'ancienne mission.

Des fonctionnaires ou mokaddem, qui se tiennent à droite et à gauche, nous indiquent l'escalier, en nous saluant, il faut le reconnaître, avec des démonstrations très affectueuses.

Nous devons cette cordiale réception à l'estime dont jouit de l'autre côté de la frontière le sympathique commandant supérieur actuel, qui vient de nous précéder, et aussi à l'attitude aussi conciliante qu'énergique qu'a su prendre, vis-à-vis de nos voisins, le chef du bureau arabe de Marnia, en contact journalier avec eux.

Cette maison est l'ancien local qui avait été mis à la disposition de la mission militaire dont nous avons parlé plus haut.

---

(1) Il existe au Maroc beaucoup de nègres et de négresses venus du Soudan. La plupart des Maures ont des négresses comme domestiques. L'enfant d'une négresse avec son maître est libre, mais celui provenant d'un étranger est esclave et susceptible d'être vendu.

Sur le palier de l'étage nous rencontrons la même affluence de caïds et d'officiers marocains, respectueux et cordiaux.

Disons en passant que l'escalier qu'on nous fait grimper n'a pas été construit suivant la formule $2\ h + l = 0{,}68$, car il nous faut joliment lever le pied pour l'escalader.

Bref, nous sommes introduit dans un vestibule.

Le capitaine Lavergne et ses invités ont été installés dans la salle d'honneur à gauche. Quant à nous, après les salamaleks d'usage, on nous fait pénétrer à droite dans une vaste salle dite *bit-ed-diaf* (salle des hôtes).

Des tapis moelleux, en laine de Rebat, sont disposés sur le sol : on s'y étend avec volupté.

C'est là le seul luxe de cette grande pièce aux murs blanchis à la chaux.

Le plafond, coupé en deux par une ligne d'arcades, est formé de planchettes de thuya et d'olivier, alternées et posées en pointe, comme nos parquets dits à feuilles de fougère. Les planchettes reposent sur des rondins de thuya noircis par la fumée et dont les abouts, encastrés dans les murs, sont soutenus par d'autres petites planchettes saillantes formant corbelet.

Les croisées microscopiques, comme des meurtrières de rempart, sont au niveau du sol, et servent à communiquer avec les terrasses. Les chassis, veufs de leurs vitres, sont dans un état de délabrement complet et sont dépourvus de la plupart de leurs ferrures.

Les volets extérieurs sont sans peinture, brûlés par le soleil, disjoints, vermoulus et, en partie, suspendus obliquement par un seul de leurs gonds.

On voit que l'incurie la plus complète règne en maîtresse dans ces locaux en ruine, où les chefs sont plus préoccupés de l'amour du lucre, que du désir d'entretenir convenablement ces habitations.

J'ignore si les appartements particuliers de l'Amel sont plus confortables, il y a lieu d'en douter, le seul ameublement des intérieurs arabes, même les plus luxueux, ne consistant qu'en un amoncellement de tapis.

Tous nos compagnons de voyage, civils ou militaires, nous avaient rejoints au *dar diaf* (maison des hôtes).

Une armée de serviteurs, tous jeunes et de bonne mine, nous entouraient, prévenant nos moindres désirs.

Un détail à noter est le suivant : presque tous ces jeunes Marocains mis à notre disposition pour nous procurer de l'eau fraiche ou du café, selon le goût de chacun, presque tous, dis-je, parlent le français et ne perdent pas un mot de nos conversations.

On leur demande en arabe : *atéhni el ma beurda* (donnez-moi de l'eau fraiche).

Ils vous répondent aussitôt en français : « Voici de l'eau fraiche, elle vient d'être tirée. »

Est-ce que nos rusés amphytrions ne les auraient pas choisis tout exprés pour connaître nos impressions sur notre visite à Oudjda ? — Dans ce cas, leur but n'aurait pu être atteint que si ces jeunes gens avaient su feindre de ne pas comprendre notre langue.

XII. — DÉJEUNER ARABE

L'heure du déjeuner étant venue, on s'éparpille par groupes, le plus commodément possible.

Je ne ferai pas l'historique de ce déjeuner, qui ressembla à toutes les diffas mille fois décrites : charbas, œufs durs, brochettes de foie, tadjines de toutes sortes, méchouis, gâchouchs, chelada, khodra, halaouate, fakia, etc., etc., et fut terminé par le café.

Nous fûmes affranchis du désagrément de manger, en ne buvant que de l'eau, grâce à la sage précaution d'un de nos compagnons qui avait eu soin de se munir de deux excellentes bouteilles du vin de son cru.

Pour rendre justice à nos hôtes, disons que de nombreux serviteurs nous servaient avec une certaine grâce et donnaient satisfaction à tous nos désirs.

Une fois les estomacs consciencieusement substantés, on se répandit dans les rues de la ville, malgré le soleil de plomb qui dardait sur nous ses impitoyables rayons.

XII. — LES RUES

La rue la plus large a deux mètres, les maisons sont basses et sales, les murs couleur de suie, les plafonds gras et enfumés.

On remarque que ces derniers sont tous confectionnés de la façon déjà décrite, au moyen de planchettes de thuya disposées en feuilles de fougères.

Il est midi ; on est en nage et la circulation est très difficile au milieu de cinq à six cents curieux en burnous, qui nous enserrent de toutes parts et suivent tous nos mouvements.

Les maisons sont si basses et la ville si dépourvue de plantations d'agrément, que le soleil ne projette pas une seule ombre dans ces dédales puants que nous suivons, avec cette tenace curiosité particulière aux touristes.

Oudjda est dépourvue de fontaines publiques ; c'est là une de nos premières remarques. L'eau courante des canaux est exclusivement employée aux irrigations des jardins extra-muros.

Or, l'alimentation des ménages s'effectuant au moyen de puits particuliers, ménagés dans la cour des maisons, dont le seuil est interdit aux étrangers et aux gens de passage, il en résulte que ces derniers, pour étancher leur soif, sont obligés d'avoir recours aux porteurs d'eau.

Ces industriels méritent une mention spéciale.

Ce sont généralement des nègres ; ils parcourent les rues chargés d'une peau de bouc remplie d'eau, en agitant une grosse sonnette.

Dès qu'un passant demande à boire, le porteur d'eau s'arrête, et ramène du côté gauche la peau de bouc qu'il porte sur son dos ; le récipient se termine en bas, par une tubulure garnie d'un tube en métal, que le nègre bouche avec le pouce de sa main gauche.

Dans sa main droite, il tient une clochette, retenue au poignet par une cordelette, et une tasse en cuivre de la forme des *quarts* de nos soldats.

Il lâche la cloche et approche la tasse de la tubulure, soulève son pouce gauche, qui ferme le tube; et remplit la tasse d'un jet de liquide plus ou moins froid, qu'il offre moyennant 2 *flouss*, (environ 2 centimes 1/2 de notre monnaie).

Nous nous mettons à la recherche de menus objets de maroquinerie indigène, dans le but d'emporter un souvenir d'Oudjda ; mais nos recherches sont vaines : on ne trouve rien, ou presque rien.

Nous constatons que Tlemcen est bien mieux approvisionné de tous ces objets de fantaisie et de luxe, dont on n'aperçoit à Oudjda que quelques médiocres spécimens, qu'on cherche à nous vendre le plus cher possible.

Les étagères des magasins sont à moitié vides, et les marchands ne se dérangent même pas, quand on leur demande un objet quelconque.

La poudre seule abonde dans tous les magasins ; on la vend dans des caisses ou des couffins, qui s'étalent à découvert dans tous les coins.

Parmi les artisans, les armuriers sont en majorité.

Il n'est pas de rue dans laquelle on n'aperçoive des ateliers remplis de féraille et de vieilles armes démodées, qu'on cherche à réparer et à mettre en état.

Tous les passants qui circulent dans les rues sont armés de couteaux *(mouss)* et de pistolets, *(kabouss)*. Ils ont tous leur poire à poudre, en bois évidé, ressemblant à une petite guitare. L'extérieur est souvent en peau recouverte de clous dorés ; sur les côtés, sont appendus des sachets contenant des balles et des capsules.

Un de nos compagnons, ayant acheté un de ces objets à un passant, une foule se rassembla aussitôt autour de nous, et chacun souleva son burnous pour nous offrir sa poire à poudre.

Les couteliers sont également nombreux ; ils martellent le mouss sur des enclumes fixées en terre. Deux morceaux de corne forment la garniture du manche, et la trampe de la lame se fait au marteau. Les longs couteaux qui n'ont rien d'élégant se vendent 1 fr. 50. Nous demandons des fourreaux, mais ces objets en bois recouvert de cuir rouge se vendent séparément, chez un autre marchand, à raison de 0 fr. 50. On court en chercher, mais le fabricant pris au dépourvu n'en a plus.

Notre camarade, le lieutenant Rédier, en commande alors une grande quantité pour nous tous. Il paraît que ces gaînes de couteau se font sur mesure et qu'il est indispensable de les commander à l'avance.

Les marchands de tissus sont tout aussi dépourvus. On ne peut trouver à acheter, dans toute la ville, une ceinture de laine ; pas une *djebira* (espèce de sabretache en filali rouge à peu près disposée, par plusieurs poches superposées, comme celle de nos anciens hussards), pas le moindre porte-monnaie arabe.

On se demande à quoi servent tant de magasins qui bordent les rues, puisqu'on ne trouve rien à y acheter.

Un officier de mes amis, auquel je sers d'interprète, me prie de lui trouver un sabre arabe à fourreau de cuir, du genre de ceux appelés *sekine.*

Après avoir cherché dans cinq ou six rues, j'en aperçois enfin un seul debout contre les étagères d'un petit magasin.

Le marchand sérieux, accroupi derrière son comptoir, drapé dans ses burnous, nous accueille avec la froideur habituelle à ses pareils.

J'entre et je demande à acheter le sekine.

Le marchand, sans bouger, ouvre la bouche pour me dire d'examiner l'objet. Son air semble ironique, et je me demande — où il veut en venir.

Le sabre extérieurement paraît en bon état. La poignée en corne noire, ornée de fils de cuivre, est garnie de sa petite garde en fer recourbé.

Le bas du fourreau est terminé par un petit manchon en cuivre ciselé. J'en demande le prix. — *Kaddache adda es sekine ?* (Combien vends-tu ce sabre). Le marocain, sans se déconcerter, répond :

Khamstach duro (75 francs).

Je m'exclame avec étonnement sur la cherté de cet objet, dont le pareil à Tlemcen ne vaut pas plus de 10 francs, et je lui dis :

— *Rali besef be khamstach douro ra'k mahboul.* (C'est beaucoup trop cher 75 francs ; tu es fou).

Le dialogue suivant s'établit alors entre nous.

— *Lalla, rekhice ; ma n'tayah ma nzid.* (Non, c'est bon marché et je ne surfais pas).

— *Goul-li es somma lakheraniya.* (Dis-moi le dernier prix).

— *Ana n'goul-eh khamstach douro.* (Je te l'ai déjà dit, 75 fr.)

— *Ana-tik arba douro* (Je t'en donne 20 francs).

— *Akbed batal derouak.* (Prends-le pour rien alors).

— *Ana ma nakehdach batal.* (Je ne veux pas l'acheter pour rien).

— *Nbia lek h'aqq ma chrite.* (Je vous le vends au prix que je l'ai acheté).

— *N'aqqce chouïya.* (Diminue un peu).

— *Ma nendjemche.* (Je ne peux pas).

— *Aamel maïa el maquoul.* (Fais-moi un prix raisonnable).

— *Mouhal.* (C'est impossible).

Voyant mon insistance, le marchand finit par me dire :

— *Karredjah men eldjoua ou choufou el halid.* (Otez le fourreau et examinez la lame).

Ces dernières paroles étaient dites d'un ton équivoque, d'un air mystérieux.

Je dégaînai la lame hors du fourreau, et cette longue énigme s'expliqua. — Au lieu d'une mauvaise lame rouillée de facture arabe, j'avais en main un ancien bancal recourbé de chasseur d'Afrique, brillant, bien conservé, quoique d'un modèle réformé.

Je compris toutes les réticences insolites du marchand marocain. Cette lame forte et bien polie, remontée à la mode arabe, avait dû être ramassée sur le champ de bataille d'Isly, car d'un côté de la lame était gravée cette inscription :

Manufacture de Chatellerault, mai 1843.

C'était, en effet, une relique : j'en offris vainement vingt-cinq francs, le marchand refusa.

Notre visite se termina par l'atelier de l'armurier Hassan Fassela, originaire de Tlemcen, où travaillaient une demi-douzaine de jeunes apprentis marocains.

Les amas de ferraille, de vieilles armes en réparation ou hors d'usage dont l'atelier était rempli, ne nous offrirent rien d'intéressant, mais le patron Hassan, qui parle très bien le français, s'offrit gracieusement pour nous reconduire jusqu'à la Casbah, en achevant notre tournée par les quartiers non encore explorés.

Dans les rues, une foule de mendiants des deux sexes, à la face pâle, aux yeux chassieux et malpropres, aux vêtements rapiécés et en lambeaux, sollicitaient notre charité. Ils faisaient réellement pitié.

XIV. — DIVISION DES QUARTIERS

Oudjda se divise en six quartiers, ou *homâ*, séparés entre eux par de grandes portes, placées en travers de la rue et fermées la nuit.

Chaque quartier a ses biens publics, ses mosquées, son *fondouk* (auberge-écurie), ses bains maures, etc., etc.

Il est administré par un notable appelé *Mokaddem-el-homâ*, agent de surveillance qui relève de l'Amel ; le mokaddem se fait rendre compte de tout ce qui se passe, espionne ses administrés, qu'il peut au besoin mettre en prison préventive, et exerce à l'occasion le rôle de juge de paix.

Les Mokaddem-el-homâ font partie de la grande Djammâa, ou conseil municipal présidé par l'Amel.

Les six quartiers d'Oudjda sont : au nord,

Les oulad-Lhassen ;

Les oulad-Amran ;

Les Ahl-Oudjda.

Au centre, le quartier juif, appelé *Mellah*.

Au sud-est, les Cheikian ; ces derniers habitent les abords du Djammé, ou grande mosquée.

Au sud-ouest, les oulad el Kadi.

La Casbah se trouve au centre, entre ces deux derniers quartiers.

Tous les soirs, la ville est fermée par ses portes extérieures, lesquelles sont fortement bastionnées et défendues par des remparts en maçonnerie.

Du côté est, sur la route de Tlemcen par sidi-Medjaed, se trouve la porte de la Zaouïa (bab Zaouïa), ainsi nommée en l'honneur de l'établissement d'enseignement voisin qui porte ce nom.

On sait que la Zaouïa est une sorte de séminaire dirigé par des légistes et des théologiens, où les élèves sont instruits dans la jurisprudence du droit musulman, et les préceptes du Koran.

Les Khouan, ou frères d'un même ordre religieux, y trouvent tout ce qui constitue la vie matérielle et intellectuelle.

On y commente aussi les textes de certains auteurs, notamment Sidi-Bokhari, auteur du livre *Recueil de vérités*.

Les étudiants sont groupés dans la Zaouïa proprement dite, et les jeunes éléves, qui n'apprennent qu'à lire, écrire, calculer et réciter quelques versets de Koran, sont relégués dans une autre partie du bâtiment appelée *Medersa* (école).

Du côté sud, derrière la Casbah, on voit une autre porte appelée, *bab-el-guenaïm* ; elle donne accès à la route de Taza.

La troisième porte est à l'ouest; elle sépare les quartiers oulad Lhassen et oulad Kadi.

Le côté nord est complètement fermé et dépourvu de porte.

La quatrième et dernière se trouve au nord-ouest, à l'extrémité de la rue des Juifs. Elle aboutit à la route de Marnia par un léger contour.

Cette voie est la plus directe que peuvent suivre les cavaliers, à travers la plaine des Angad, pour se rendre sur le territoire français.

Les rues d'Oudjda sont, en général, très étroites ; on ne peut y circuler qu'à pied ou à cheval ; aussi les véhicules qui avaient conduit les visiteurs ont dû être dételés et laissés en dehors de la ville.

XV. — LES HABITANTS

« Il serait difficile de parler des qualités des habitants, car ils n'en possèdent presque aucune ; leur fanatisme et leur duplicité ne sont même pas rachetés par le courage individuel que possèdent les arabes nomades ; l'intérêt est leur seule guide, la crainte de l'autorité leur seul frein. » (1)

Les habitants d'Oudjda, comme tous les musulmans, sont sournois et peu communicatifs.

Dissimulés en ce qui concerne les choses de leur intérieur, qu'ils ont soin de cacher aux yeux jaloux de leurs voisins, afin de ne pas attirer l'attention sur leur fortune ou leurs biens.

---

(1) Erckmann. *Le Maroc moderne.*

Ils sont en général de petite taille et de faible corpulence. Comme type, ils sont loin de ressembler à ces robustes marocains du centre ou du littoral qui viennent travailler sur nos chantiers, la tête nue entourée d'un mince turban blanc, vêtus du *sérouel* (pantalon de toile blanche) et couverts de la jellaba Kabyle.

Les Oudjdidi sont sournois, malingres, sales, leur visage est cuivré, avec des expressions inquiètes, le nez un peu aplati, les yeux petits et chassieux, mais cependant assez vifs.

La plupart d'entre eux portent sur le visage des marques de la petite vérole.

Ils sont vêtus misérablement de loques en lambeaux sordides, noires, composées comme chez nos indigènes telliens de la camidja ou gandoura serrée à la taille par une large ceinture de cuir, du haïk et du burnous maculé de tâches de tous les tons.

La tête est coiffée de la chéchia recouverte d'un linge appelé *kembouch* et serrée par le *khett*, longue corde de laine ou de poil de chameau.

J'ai vu beaucoup d'hommes portant des marques de scrofules ou de syphilis ; d'autres ont les yeux ternes, le teint mat, et les lèvres gonflées, blémies et tailladées par les fièvres.

Malades ou valides, tous sont armés jusqu'aux dents.

On voit peu ou pas de femmes dans les rues ; celles que nous avons pu apercevoir avaient le visage découvert, mais elles étaient d'un âge si avancé qu'il n'est guère possible de porter un jugement exact sur la généralité du type.

XVI. — INTÉRIEUR DES MAISONS

Notre curiosité excitée, nous demandons à visiter, si cela est possible, un intérieur de maison. Notre cicérone Hassan Fassela s'y emploie, et quelqu'un s'offre aussitôt pour nous introduire chez lui.

La maison est basse, mal tenue et commune, comme toutes les autres, à deux ou trois ménages. Il n'existe aucune décoration extérieure et pas d'autres ouvertures que la porte d'entrée.

Le corridor d'accès, sorte d'allée rectangulaire, est coudé de façon à ce que du dehors on ne puisse voir ce qui se passe à l'intérieur.

La cour est assez spacieuse, pavée ou bétonnée suivant les circonstances ; un logement de deux ou trois pièces ouvre sur chaque face.

Un puits est ménagé dans un coin de la cour ; il est commun à tous les habitants de la maison.

Nous pénétrons dans un logement par l'unique porte qui donne le jour et l'air, avec parcimonie, à cette habitation noire et enfumée.

Les pièces sont longues et étroites ; cela provient de la difficulté que l'on trouve dans le pays à se procurer des bois de construction autres que des rondins ou perches de thuya.

La porte toujours ouverte permet cependant au soleil de pénétrer obliquement pendant quelques heures du jour.

L'extérieur seul est souvent badigeonné au lait de chaux ; l'intérieur est sale ; les murs sont noircis par la fumée des réchauds.

Le plafond, comme ceux déjà décrits, formé de perches et de planchettes se perd dans l'obscurité de la pièce. C'est le refuge des araignées, des tarentes et autres parasites de la maison.

Les femmes se sauvent à notre approche ; on voit que c'est un mouvement contraint et de commande. On les rassure sur nos intentions, et le silence se fait dans le logement visité.

La première pièce est encombrée d'objets ménagers, traînant pêle-mêle.

Dans la seconde, plus obscure, se dresse un métier à tisser, bizarrement charpenté, recouvert de fils tendus verticalement et horizontalement, à travers lesquels court une navette. Des petits coups de maillet secs se font entendre à intervalles réguliers.

Les yeux, d'abord éblouis par l'éclat de la lumière extérieure, finissent par s'habituer à cette demi-obscurité ; et nous distinguons, alors, derrière le métier, la forme confuse de la tisseuse, assise à terre et nous regardant avec de grands yeux noirs effarés.

La fabrication des étoffes pour burnous, haïks, djerbis, couvertures, n'est pas une production commerciale ; c'est une industrie purement ménagère, et chacun tisse pour soi ; encore ne voit-on

que des tissus grossiers, destinés à des objets de première nécessité.

Dans une deuxième cour plus grande que la première, on nous fit voir d'autres femmes rangées côte à côte, accroupies sur le sol et occupées à tisser des *flidjs*.

Le flidj est une longue pièce d'étoffe, large d'un demi-mètre, épaisse et composée de ficelles fabriquées soit avec du palmier soit avec des poils de chameau cordés, qui forment la chaîne longitudinale, et mélangées transversalement de fils de laine formant la trame.

Ces flidjs sont employés à confectionner des tapis, des tentes de campement, des djelel pour couvrir les chevaux.

Ils servent aussi à fabriquer des sacs doubles appelés *tellis*, employés à la conservation et au transport des grains et du charbon.

Les fils formant la chaîne sont tendus d'un bout à l'autre de la cour ; les femmes sont accroupies le dos au mur, les mains allant et venant à travers la trame, en frappant le tissu pour le serrer.

D'autres cardent la laine, la teignent dans des chaudrons fumants, ou filent à l'aide de petites quenouilles.

D'un autre côté de la cour, le long du mur, nous apercevons, suspendues sur des cordes, des lanières de viande qui sèchent au soleil pour être conservées.

Ces viandes, découpées en petits morceaux et accommodées au *felfel* (poivre rouge), avec du riz, des tomates ou des pommes de terre, servent à confectionner un mets appelé *tadjine-be-Kheléha*.

Les chiens de la maison, qui n'ont cessé d'aboyer depuis notre entrée, nous suivent jusqu'à la porte, et nous effectuons notre sortie, après avoir distribué quelques pièces de monnaie aux bambins déguenillés qu'on nous présente.

Nous nous arrêtons ensuite, quelques instants, devant la boutique d'un barbier. C'est aussi simple que rustique.

Dans une sorte d'échoppe enfumée, de six mètres carrés, une banquette assez large, placée à $0^{m}60$ au dessus du sol et recouverte de paillassons, règne sur tout le pourtour.

Les murs latéraux de la boutique sont entièrement nus ; celui du fond est orné de 4 ou 5 assiettes creuses, enluminées de fleurs,

sorte de plats-à-barbe, suspendus à des clous par des nœuds de ficelle. Quelques rasoirs à demi-ouverts complètent le tableau.

Au surplus, aucun meuble embarrassant ; ni bahut, ni escabeau, ni glace.

Le client, vêtu de la traditionnelle jellaba rayée, est assis sur l'une des banquettes, les jambes croisées, dans la position accroupie, la tête baissée sur sa poitrine, les mains croisées enlaçant ses genoux. Le barbier, qui est un nègre robuste, bien planté, porte pour tout vêtement une gandoura en cotonnade blanche, serrée à à la taille par une cordelière de coton tressé.

Sa tête est recouverte de la calotte rouge, posée à plat et doublée intérieurement de la coiffe de feutre blanc.

Après avoir savonné à la main la tête du patient, il prend un rasoir, l'essaie sur l'ongle du pouce de sa main gauche, et le repasse, en lui donnant le fil, sur la paume de sa main ouverte.

Le patient reste immobile et en équilibre sur sa banquette. Le barbier lève ses longs bras au dessus de la tête du client, et se met en devoir de le raser entièrement, par petits secteurs, en allant du sommet vers les bords. Lorsque le cuir chevelu est mis à nu, comme un gros œuf d'autruche, il le savonne de nouveau, et repasse sur les endroits dont le luisant lui paraît encore défectueux.

Puis, quand le rasoir a fini son œuvre, le client se lève, se place la tête courbée vers la porte de la rue, et le barbier lui administre une douche d'eau pour lui rincer la tête, laquelle est ensuite séchée pour clore l'opération.

Dans la rue, les Mokaddem-el-homâ font enlever les ordures et nettoyer un peu le passage, à l'aide de *touïzas* ou corvées réquisitionnées à cet effet.

Comme ils n'ont pas de moyens de transport, tels que brouettes, camions, tombereaux, ils accumulent les immondices et, les envoient dans les terrains vagues, en dehors de la ville, en les chargeant dans de vieilles nattes à dos d'âne ou de mulet.

Nous étions tous en nage et commencions à avoir assez de cette promiscuité malpropre, dans ces rues surchauffées par le mouvement de la foule compacte, dans une atmosphère étouffante.

Mais nous n'étions pas au bout : au retour d'une rue, une horreur plus immonde devait nous écœurer encore davantage :

accroupi contre un mur, sur le sol, nu comme un ver, ou plutôt comme Adam avant le péché, un homme d'une cinquantaine d'années demandait l'aumône aux passants, en gesticulant des invocations à l'Eternel.

Les bras levés au ciel, les yeux blancs sans cornée ni pupille, *(ce mendiant était aveugle)* ce nouveau Labre se livrait à des contorsions des plus bizarres.

Les gens qui l'entouraient nons dirent que c'était un saint béni de Dieu. L'un d'eux, en effet, que je questionnai plus particulièrement me dit :

« *Allah houa ihennik, ou ellard bsât leh* ».

Ce qui veut dire : « Dieu lui donne la tranquillité, et la terre lui sert de tapis. » Eté comme hiver, il ne porte aucun vêtement. Il n'a pas d'abri, et habite constamment la rue, dans cet état, la nuit comme le jour.

Sa peau est bronzée et luisante comme celle d'un lézard, mais avec des tonalités hideuses, noirâtres et repoussantes.

Chacun de nous met dans sa main ouverte une pièce de monnaie, et nous passons écœurés de ce triste spectacle. Nous avons hâte de regagner la Casbah, où nous attend le reste de la caravane, et pour arriver plus vite, nous longeons le Mellah, ou quartier des Juifs.

XVII. — LES JUIFS

Comme dans les autres villes du Maroc, les Juifs habitent un quartier spécial, placé au centre, et auquel on donne le nom de Mellah.

Ce quartier est encore plus sale que les autres, bien qu'il soit surveillé par un mokaddem spécial. Les enfants d'Israël sont logés les uns sur les autres dans les arrière-boutiques.

Leurs longues tuniques noires sont luisantes de crasse et d'usure. Ils sont toujours vêtus de couleur sombre ; le blanc leur

est interdit. On les voit tous coiffés d'une toque noire, fixée à la tête par un foulard roulé, et chaussés de sandales ou babouches noires.

Lorsqu'ils sortent de leur quartier ils sont forcés de marcher pieds nus.

Les Juifs marocains sont méprisés et honnis par les populations musulmanes, à l'égal des esclaves.

Leur caractère lâche, bas, égoïste, pusillanime, leurs habitudes sordides et mercantiles ne sont pas faits d'ailleurs pour leur attirer les sympathies des Musulmans.

Ils ne peuvent acquérir de propriétés ni posséder de jardins ; l'usage d'un cheval leur est interdit, mais, lorsqu'ils voyagent hors de la ville, on leur tolère l'emploi de la mule ou de l'âne.

Le quartier qu'ils habitent, bien que surveillé par un mokaddem de l'Amel, est administré particulièrement par un des leurs, sorte de syndic, portant le titre de cheik, qui a le droit d'infliger des amendes et dispose d'une geôle provisoire. Il est placé sous l'autorité immédiate du mokaddem-el-hôma.

Les Juifs payent à l'Amalat un impôt particulier appelé *ksia* ; ils sont, par tempérament, peureux, timides et obséquieux, envers les Marocains.

Cela ne les empêche pas de pratiquer l'usure à 7 ou 8 % par mois et de tenir ainsi leurs clients par la bourse. Cela leur fait supporter patiemment les humiliations et vexations de toutes sortes qu'on ne manque pas de leur faire subir à l'occasion.

Quelques israëlites d'Oudjda sont sujets français ; ceux-là sont traités moins durement que les autres, parce qu'ils ne manqueraient pas d'aller se plaindre des persécutions dont ils pourraient être l'objet aux autorités françaises.

Ces types de juifs marocains me rappelent le sonnet suivant, que j'emprunte à la plume de mon compatriote M. H. Terrayl d'Aumale, dans ses *Iambes algériens*.

Le Juif

« Ils étaient bien haïs mais ils étaient bien vils. »

VICTOR HUGO.

Il passe... voyez-le, le front bas, l'œil baissé,
Rasant les murs, traînant un restant de babouche ;
Il suppute des doigts quelque nouvel assai
De lucre, et le — pour cent — se débat sur sa bouche.

A peine hasarde-t-il un coup d'œil prompt et louche
Sur le passant distrait dont le bras l'a froissé
Brutalement ; il s'est plus encore ramassé,
Tant il a peur de voir un spadassin farouche.

Ah ! mais, si l'un de vous, talonné par la faim,
Avait jamais recours à ce vieux aigrefin,
Pareil au vieux Shylok du drame,

Le vieux juif redressant son torse deformé
De sa fiévreuse main vous tiendrait empaumé
Pour vous écorcher jusqu'à l'âme.

(H. TERRAYL).

XVIII. — LES AISSAOUA

Après plusieurs allées et venues, nous longions la grande rue du quartier des Oulad-Lhassen, lorsque tout-à-coup nous fûmes refoulés en arrière et acculés contre les boutiques. Une foule compacte, silencieuse, marchant à petits pas, en marquant des temps d'arrêt, avançait lentement vers nous, en barrant le passage. Les notes stridentes d'une musique indigène, avec tam-tams, derboukas et grosses caisses, se faisaient entendre par intervalles.

Au milieu de ce grand cercle de curieux, auquel ils donnaient des impulsions saccadées, une douzaine de quasi démoniaques se livraient, en marchant, à des contorsions indescriptibles.

On nous dit que c'étaient les Aïssaouas.

J'en avais vu souvent à Nédroma et à Tlemcen, mais jamais d'aussi endiablés.

On nomme Aïssaoua en Algérie et au Maroc, les adeptes d'une secte fanatique dont le fondateur était un marabout renommé, appelé Sidi-Aïssa ; le célèbre charlatan, qui simulait une vie des plus austères, des plus détachées des biens de ce monde, après avoir, sa vie durant, accompli des prodiges surprenants, où la jonglerie se mêlait au surnaturel, eut le don de transmettre à ses disciples la faculté de subir, sans aucun danger, les tortures corporelles les plus violentes, tout au moins en apparence.

Ceux que nous avions sous les yeux étaient placés sur deux rangs, l'un devant l'autre ; ils étaient nu-tête, et n'avaient, pour tout vêtement, que leur gandoura serrée à la taille par une ceinture de cuir.

Les musiciens marchant derrière eux à pas cadencés faisaient sortir de leurs instruments des bruits assourdissants.

Ces instruments affectaient les formes les plus singulières ; plusieurs d'entre eux, ressemblant à de grossières clarinettes, étaient terminés à leur extrémité par deux cornes de bœuf évidées et ouvrant leur pavillon extérieurement (*zemmar*).

Les Aïssaoua, sur deux rangs, marchaient à reculons.

Ils balançaient leur tête, aux cheveux longs et flottants, avec une violence inouïe et, par mouvements brusques, alternativement d'avant en arrière. Leurs jambes repliées tantôt en l'air, tantôt à terre, accompagnaient les mouvements de la tête.

Au bout d'un certain temps, les danseurs font demi-tour puis trois pas en avant, un pas en arrière ; le mouvement de leur tête oscille maintenant de droite à gauche ; leur buste produit des fléchissements verticaux suivant l'articulation des genoux, de façon que leurs reins viennent toucher leurs talons, puis se relèvent brusquement, comme mus par un puissant ressort.

Les yeux, injectés de sang, leur sortent de la tête, leur bouche écume, leurs allures sont tout-à-fait diaboliques. Ces hallucinés ont les mains crispées ; la musique achève de les rendre fous, et

parfois l'un d'eux tombe en catalepsie ; un autre le remplace sans autre émotion d'aucune part.

Et le mouvement se poursuit ainsi en avant, par à-coups, dans les principales rues de la ville.

En voyant ces malheureux dans cet état, nous nous étonnons que des accidents cérébraux ne se produisent pas plus fréquemment. Hassan Fassela, qui nous accompagne toujours, nous dit que les Aïssaoua se réunissent ainsi le premier vendredi de chaque mois ; qu'ils procèdent à cette gymnastique infernale par une sorte d'entraînement progressif, qui leur permet de tenir ainsi pendant cinq à six heures consécutives, après lesquelles ils tombent inanimés dans des poses extatiques. L'un de nous demande si on doit leur jeter quelques pièces de monnaie.

— Gardez-vous en bien, dit Hassan, ces fanatiques vous les rejeteraient à la face, leurs pratiques ayant pour eux un caractère religieux de profonde conviction et non de vénalité.

La musique redouble, nous sommes littéralement assourdis, et avons les plus grandes difficultés à nous échapper de cette mêlée.

« Ces exercices terrifiants, dit le vicomte de Pulligny, dans ses *Six semaines en Algérie*, bien faits pour inspirer la pitié, méritent quelques explications, car les Aïssaoua ne sont qu'une des sectes exaltées ayant de tout temps exploité le besoin de merveilleux des populations crédules de l'Orient, et employé toutes des moyens également violents.

« L'Europe était encore plongée dans les ténèbres de l'obscurantisme, quand l'empire d'Orient atteignait l'apogée de sa splendeur, et le fanatisme religieux, appuyé sur une théocratie puissante, avait dû faire appel aux sciences occultes pour créer du nouveau et rehausser son prestige.

« Les Marabouts, les Santons, comme les Fakyrs de l'Inde, tous ambitieux, moitié croyants et moitié charlatans, pratiquaient les jeûnes, s'imposaient les privations les plus austères, se mutilaient, se tailladaient, livrant leur corps aux plus épouvantables tortures, pour obtenir la vénération des fidèles. Le religieux derviche, en sa qualité de moine pieux, cherche à prendre l'individualisme, la connaissance du *moi*, et il aspire à noyer cet individualisme

étroit, borné, misérable, dont il a la conscience, dans l'infini, dans *Allah*.

« Pour sortir de la prison des sens, autant que pour arriver à s'étourdir et à perdre connaissance, au point de n'être plus l'esclave de ce *moi* humain, il se livre à des exercices étranges, tournant violemment sur lui-même dans une valse folle, comble de l'insanité, qui lui donne peu à peu le vertige, puis le délire, et finit par le plonger dans une voluptueuse extase.

« La musique, les chants l'aideront dans sa transmutation, car la mélodie est la voix de l'esprit, comme le langage ordinaire est celle des besoins matériels ; les parfums, tout imprégnés de poésie, contribueront à lui faire quitter le monde inférieur pour les sphères idéales ; en opposition avec les senteurs désagréables qui inspirent un sentiment de répulsion, ils transportent l'âme par une exaltation factice.

« Toutes ces œuvres du fanatisme musulman sont donc combinées pour faire perdre l'état sensuel et procurer cette volupté appelée la vie de l'esprit ; aussi commandent-elles le respect, bien qu'elles mènent à la folie extravagante, sans aucun but utile ; elles doivent également inspirer la commisération à tout étranger témoin de ces exercices barbares. »

XIX. — LES CHARMEURS DE SERPENTS

Avant de rentrer à la Casbah, un de nos camarades avait demandé s'il n'y avait pas à Oudjda des charmeurs de serpents. Hassan Fassela, notre aimable cicérone, avait promis de nous en montrer.

Il nous guida, dans ce but, du côté de la place du marché vers la porte de la Zaouïa, par laquelle nous avions pénétré dans la ville, et de là, en longeant extérieurement les fossés du rempart, plus au nord, nous arrivâmes à une autre porte que nous n'avions pas encore vue.

C'est là que se tenaient les charmeurs de serpents.

Trois ou quatre musiciens jouant de la derbouka et de la flûte (guesba), accroupis contre le rempart, forment le fond du tableau ; autour d'eux, en cercle, une centaine de badauds, la plupart des enfants, forment le cadre.

Pour amasser la foule, les musiciens souflent et tapent sur leurs instruments aux notes discordantes. Les *guesba* sont de longues flûtes en roseau, sur lesquelles sont imprimés au fer rouge des dessins assez bizarres. Les *defoufs* sont des tambours de basque semblables à ceux des gitanos espagnols. Les *teboul* sont les grosses caisses ou tambours simples qu'on fait vibrer avec les doigts. Enfin la *derbouka* (au pluriel *drâbek*) est un cylindre en poterie dont l'un des côtés est fermé par une peau de tambour, sur laquelle le musicien tape à deux mains, en tenant son instrument sous le bras gauche. La grande clarinette, ou cornemuse, à corne de bœuf, porte le nom de *zemmar*.

Je laisse à penser quelle cacophonie doit résulter de la réunion de pareils instruments.

Lorsque la foule est suffisamment compacte, le chef, assis sur le sol, au milieu du cercle, se lève, et, après une invocation prolongée, coupée de silences, à laquelle répondent les musiciens, il ouvre une sorte de coffre mystérieux, duquel sortent lentement trois ou quatre serpents. Dès qu'ils sont hors de la boite, les reptiles se répandent brusquement dans toutes les directions au grand émoi des spectateurs, qui se reculent effarés.

Parmi ces reptiles, on pouvait distinguer plusieurs couleuvres *(haïya)* et deux vipères à cornes fusiformes, auxquelles dans le pays on donne le nom de *lefäa*.

A un signe du charmeur, les musiciens font entendre une modulation plaintive au son de laquelle il ramène promptement ses serpents au milieu du cercle.

Alors, au commandement du chef marocain, qui se tient debout, une baguette à la main, le bras étendu la tête en arrière, dans une pose athlétique, les reptiles, sans doute sous l'influence de la musique, se livrent à des exercices de toute sorte, se roulent, se déroulent, se dressent debout sur leur queue, et, finalement, se concentrent en rampant dans un cercle tracé par le charmeur avec sa baguette.

Après cette première exhibition, les reptiles sont de nouveau

relégués dans leur boîte, pour n'en ressortir que l'un après l'autre. Le charmeur se livre ensuite avec ses sujets à une foule d'exercices plus ou moins variés suivant leurs aptitudes au dressage.

Ces exercices consistent généralement : à prendre l'un des serpents par le milieu du dos, le redresser et le présenter à la foule en faisant le tour du cercle ; à l'enrouler autour de son cou, de sa ceinture, le faire descendre en liberté le long de ses jambes, etc.

Quand le tour des vipères est venu, le Marocain en prend une dans le coffre, l'excite au moyen de certains mouvements et de paroles incohérentes, et, avec une adresse remarquable, l'introduit dans sa bouche afin de prouver son innocuité.

Il est incontestable que ces bateleurs, quelle que soit leur dextérité, ne peuvent se livrer à ces exercices sur des animaux vénimeux qu'après les avoir désarmés des crochets à venin qui caractérisent cet ordre d'ophidiens.

La musique se tait, et tout rentre ensuite dans le silence ; un des musiciens tend son tambour au milieu du cercle, et les spectateurs les plus généreux jettent quelques *flous* dans le tambour. La foule s'écoule, se renouvelle, et, après un temps d'arrêt, les exercices recommencent.

XX. — RELIGION — MOSQUÉES

En rentrant à la Casbah, nous rencontrâmes le commandant supérieur de Marnia et ses amis, qui visitaient l'intérieur de la Mosquée, sous la conduite de Si-Abd-el-Kérim. Le grand Muphti en faisait les honneurs, accompagné de tout un personnel d'imams tolbas, mokaddems, mueddins, etc.

L'intérieur de cette mosquée ressemble à celui de toutes les mosquées connues ; il se compose d'une quadruple rangée de piliers carrés, formant cinq nefs contiguës d'arcs ogivaux.

Le sol, bétonné, est entièrement recouvert de nattes, les murs refouillés d'inscriptions arabes. En somme, rien d'extraordinaire, pas même la traditionnelle coupole découpée à jour qui couvre le *mirab* ou sanctuaire.

Aussi ne m'attarderai-je pas à cette description.

Je savais par renseignements que les rites musulmans étaient très divisés à Oudjda ; j'employai donc les quelques instants dont je disposais à questionner un jeune imam, aux allures aimables et parlant un peu le français ; il me donna de très intéressants détails sur la pratique de la religion musulmane dans cette ville.

L'islamisme fut propagé dans tout le Maroc par *Moulay Idris ben-Abd-Allah, el Kemel,* c'est-à-dire le complet fondateur de la dynastie des Idrissides.

Chassé de l'Arabie en 790 de J. C. (174 de l'H.) et venu à Fez, ainsi que cela a été dit, pour se soustraire aux persécutions du Kalife *El-Hadj-Abassid-el-Mehdi,* il y devint tout puissant, grâce au prestige religieux dont il sut se faire une auréole.

Escorté par un serviteur fidèle, esclave affranchi, du nom de Er-Rached, qui devint plus tard son favori et son premier ministre, Idris atteignit Oulili (1), près de Fez, et de là, il établit bientôt sa domination sur tout le Maroc.

Dans ce pays, tous les actes de la vie, tous les phénomènes physiques ou naturels s'expliquent par le Koran, évangile musulman, assemblage incohérent de préceptes moraux, religieux, civils et politiques, mêlés d'exhortations, de promesses et de menaces relatives à la vie future, et de récits empruntés à l'antiquité biblique ou à la tradition arabe.

Le Koran passe aux yeux des musulmans pour avoir été dicté au prophète Mahomet par Dieu lui-même.

En général, tous les chérifs du maroc font précéder leur nom du mot *Moulay* ou *Mulay,* qui veut dire *mon maître.*

Les habitants d'Oudjda sont tous serviteurs religieux, soit de *Moulay Taïeb,* soit de *Si Mohammed-bou-Zian,* de Kénatza.

Le grand maître actuel du premier de ces rites, la puissante congrégation de Moulay Taïeb au Maroc, est le chérif d'Ouazzan, *Si el-Hadj-Abd-es-Selam,* qui passe pour descendre de Fathma, femme de Mahomet. Sa généalogie chérifienne est, paraît-il, plus exactement établie que celle de son cousin l'empereur régnant *Moulay Hassan,* laquelle présente, dit-on, une lacune.

---

(1) Oulili, ville située sur le djebel Zérhoun, montagne complantée de gros oliviers à 25 kilomètres O. N. O. de Fez.

Si Abd-es-Selam est le chef de la branche cadette des descendants directs de Moulay Idris, le conquérant du Maroc, et son grand pontife. A ce titre, il est le représentant le plus élevé de l'autorité religieuse.

Sa haute situation lui donne, comme principaux privilèges, le pouvoir de donner l'investiture aux Sultans, aux Empereurs du Maroc, et le droit de rendre inviolables sa maison, ses mosquées, zaouïas et autres asiles.

Son amitié marquée pour la France, son mariage avec une Européenne, la présence d'un de ses fils au lycée d'Alger et sa récente soumission à la France, dont il a été déclaré diplomatiquement le protégé, ont eu pour effet de soulever des tempêtes de jalousie chez nos voisins. Son prestige politique en a peut-être souffert, mais sa suprématie religieuse n'a nullement été amoindrie à la suite de ce dernier rapprochement.

D'autres ordres religieux comptent encore à Oudjda quelques adeptes, mais en très petit nombre ; ce sont :

Les Kerzaz..................	environ	100
Moulay Abd-el-Kader Djilani.		100
Si Abderrahman.............		30
Derkaoua..................		50
Tedjini.....................		20
Mekahlia..................		70

Les établissements religieux se rencontrent en assez grand nombre; les principales mosquées d'Oudjda sont:

Celle de la Casbah affectée à l'Amel, à sa famille et à tous ses serviteurs ; elle est située dans l'intérieur de la forteresse.

Celle de Sidi-Okba, sur la place qui précède le quartier juif.

La grande mosquée, située sur une autre place, qui dessert le quartier des Oulad-el-Kadi.

En dehors de la ville, on remarque, à l'est près de la zaouïa, la Kouba de Si-Abd-el-Ouahed ; et au nord, sur une vaste esplanade unie qui sert de champ de manœuvres et de fêtes, celle de Sidi-Lhassen.

MOSQUÉE DE SIDI-YAYA A OUDJDA

Les Angad possèdent sur leur territoire, sur un mamelon dominant la ville d'Oudjda, au sud, une Kouba dédiée à Sidi-Yaya (*Saint Jean*).

Ils prétendent, d'après une vieille légende, que ce saint, étant parvenu en ce lieu, pendant le cours de ses pérégrinations, s'y arrêta pour prier.

Comme il n'avait pu, faute d'eau, faire auparavant ses ablutions, il envoya une négressse *(khadem)*, qui l'accompagnait parmi ses gens, chercher un peu d'eau dans une maison située près de là.

La maîtresse de cette maison accueillit fort mal la négresse et lui dit :

« Puisque votre maître est un saint, qu'il prie, et Dieu lui enverra de l'eau tant qu'il en aura besoin. »

Sidi-Yaya, entendant ces paroles, frappa le sol de son bâton de voyage, et aussitôt une source d'eau claire et abondante jaillit sur la pente du mamelon, dans un endroit où l'on n'avait jamais vu, jusqu'alors, sortir une goutte d'eau du sol.

C'est en souvenir de ce miracle que la Kouba de Sidi-Yaya fut élevée quelque temps après.

Bargès dit également, d'après la même légende, que le grand roi Salomon visita le nord de l'Afrique et séjourna, pendant un an, dans la ville de Tlemcen. (Note de M. Boitel).

XXI. — LA GARNISON

Nous ne quitterons pas Oudjda sans dire un mot de la garnison, absente en ce moment, car cette force armée est plutôt attachée à la personne de l'Amel qu'à la défense de la place.

Aussi, l'a-t-elle accompagné dans son voyage à Fez, de sorte qu'il ne reste en ville que les quelques askeurs d'infanterie rencontrés le matin.

En temps ordinaire, la garnison ne comprend que de l'infanterie, dont le chiffre varie fréquemment, suivant les fluctuations budgétaires.

Pendant les derniers troubles du Sud Oranais, elle avait été portée à 400 hommes, c'est-à-dire *quatre mia,* ou compagnies, commandées chacune par un *Caïd-el-mia* (1) (capitaine) et le tout placé sous le commandement d'un *Caïd-Agha* (chef de bataillon).

Aujourd'hui, elle est réduite à 60 hommes d'infanterie.

Leur uniforme, qui a la prétention d'imiter celui de nos tirailleurs algériens, se compose d'une chechia (calotte) rouge, à gland de couleur variant avec la compagnie ; d'une veste de drap rouge à passe-poils noirs, dans le genre de celle de nos spahis ; d'un pantalon étroit de toile bleue retenu aux hanches par une tresse de laine passée dans un coulant et d'une large ceinture de laine rouge, sur laquelle est fixé un ceinturon en filali, (2) ou cuir rouge à boucle de cuivre.

A ce ceinturon sont appendus des sachets à poudre et à balles.

La chaussure est facultative et n'est pas fournie par l'Etat, ce qui fait que la plupart des askeurs marchent pieds nus.

En grande tenue, ils ont en plus une giberne en filali rouge, passée en bandoulière de gauche à droite.

Les officiers sont coiffés d'un fez rigide, conique, orné de tresses dorées. Leur tenue est sensiblement la même que celle des hommes de troupe ; seulement, le drap est plus fin, et ils se couvrent d'un burnous de fine laine blanche, garni de pompons de soie.

Ils sont armés d'un sabre court, légèrement recourbé, à fourreau de cuir rouge, retenu par un gros cordon tressé en laine foncée de couleur amarante, qui est porté en bandoulière.

L'armement des hommes varie selon les ressources de l'Amel ;

---

(1) Les 4 caïds el mia du cadre des compagnies sont maintenus en temps de paix, malgré l'absence de troupes sous leurs ordres.

(2) Peau de mouton ou de chèvre tannée et teinte en rouge ; c'est ce que nous appelons la basane, fabriquée au Maroc, et particulièrement au Tafilalet.

il est habituellement composé de vieux fusils, la plupart hors de service, de tous les anciens modèles réformés, depuis le mousquet à pierre jusqu'au fusil à percussion.

Quelques-unes de ces armes sont munies de bayonnettes.

Le fourreau, quand il y en a un, est porté au moyen d'un coulant passé dans le ceinturon. Dans le cas contraire, la bayonnette nue est plantée dans les plis de la ceinture et portée derrière le dos.

D'autres soldats ne voulant pas s'astreindre à ce port de la bayonnette, ou l'ayant laissé rouiller après le fusil, sans pouvoir la retirer, sont obligés de la laisser en permanence au bout du canon.

En marche, le fusil, la plupart du temps rouge d'oxide, est, malgré cela, soigneusement enveloppé dans un étui d'étoffe de laine ou de drap rouge

En dehors de cette petite garnison, qui le suit en marche, l'Amel possède une garde particulière, composée d'une douzaine de cavaliers du *guich* ou *maghzen*, qui sont au service de sa personne.

On les nomme *Moghaznia*.

Ces cavaliers touchent une solde spéciale pour eux et leur cheval, qui est leur propriété. Ils sont vêtus d'un séroual ou pantalon de toile, quelquefois de drap, d'une ou plusieurs camidja (chemise) passées sur le pantalon, d'un cafetan, ou longue veste bigarrée et d'un burnous.

Ils sont chaussés de babouches jaunes, *temmag* (bottes), ce qui fait qu'ils ont tous les pieds blessés par l'œil de leurs gros étriers.

Le Caïd-el-mia (capitaine) est coiffé d'un gros turban négligemment enroulé sur la tête. Il est armé du grand sabre (*sekine)*, d'un fusil, et porte la cartouchière en velours noir brodée d'or.

Les grades sont peu nombreux au Maroc. En principe, il n'y a ni généraux ni colonels : le gouvernement serait trop peu confiant en ces hauts dignitaires militaires, qui pourraient se créer une trop grande autorité et chercher à se soustraire au despotisme du Sultan.

Les grades sont ainsi répartis : Caïd-Agha, chef de bataillon ; Khalifa du Caïd-Agha, espèce d'adjudant-major, suppléant le chef de bataillon ;

Caïd-el-mia, capitaine commandant cent hommes ;

Mokaddem, sergent.

Dans certains corps spéciaux, on rencontre d'autres grades, mais il n'y a rien de fixe dans leur répartition.

Tels sont :

Le M'lazem, lieutenant ;

Le Bach-Chaouch, adjudant ;

Le Chaouch, caporal ou brigadier.

Mais cela n'a rien d'absolu, et tout dépend de l'arbitraire du Sultan et de ses lieutenants.

XXII. — RETOUR A MARNIA

Mais il est trois heures ; je m'étais attardé à causer avec les officiers marocains : on vient me prévenir que les chevaux sont sellés pour le retour et que le capitaine Lavergne a déjà donné le signal du départ.

Nous quittons la Casbah ; le poste de trois askeurs sort comme le matin et nous rend les honneurs.

Les voitures, que l'exiguité des rues a obligé leur propriétaire à laisser hors de la ville, prennent la file.

Celle du commandant supérieur, qui est en tête, est escortée, jusqu'au delà des oliviers, par le Khalifa Si Abd-el-Kérim, son Khodja et deux caïd-el-mia, suivis de près par quatre cavaliers.

L'ordre de marche est semblable à celui du matin ; le temps, brumeux, est beaucoup moins chaud ; aussi la colonne s'ébranle au grand trot.

Nous quittons Oudjda sans regrets, sans nous retourner pour lui dire adieu.

Pour moi, cette visite est une amère déception. Je m'étais imaginé Oudjda, une ville sainte, dévote comme une cité abbatiale ; une réduction de *La Mecque*, fanatisée par ses marabouts, dominée magistralement par la Casbah, comme Avignon par son palais des Papes, ou Rome par le fort Saint-Ange

J'avais rêvé Oudjda, une ville fière, propre, policée, aux blanches maisons, aux minarets élancés dans l'espace, aux remparts épais et dentelés, une cité mystérieuse impénétrable aux étrangers, aux roumis surtout.

Au lieu de cela, je me trouve surpris de tant de misère, de simplicité et d'abandon.

En partant dès l'aube, j'espérais pouvoir m'étonner d'aller déjeûner au Maroc, à Oudjda, et de rentrer le soir à Marnia ; au lieu de ces émotions longtemps sollicitées que je devais aller chercher en plein territoire marocain, je n'éprouvais que déception et dégoût ; je revenais le cœur serré par le spectacle de cette incurie, de cette coupable insouciance des fonctionnaires marocains chargés d'administrer la ville et uniquement préoccupés de percevoir des impôts, complaisamment enfouis dans la caisse du Sultan, sans en jamais sortir pour l'amélioration de la chose publique.

Le retour s'est effectué sans aucun incident digne d'être noté. Nous suivons au pas, avec quelques temps de trot, la route du matin, longue, droite, monotone, et, à cinq heures du soir le même jour, 15 septembre 1885, nous sommes tous de retour à Marnia sur la terre française quittée pour un jour.

Après avoir franchi le gué de l'oued Ouerdefou et remonté la berge opposée à hauteur du chemin d'accès, entre le village et la redoute, on découvre les remparts de cette dernière, sur lesquels flotte, dans sa tranquille majesté, le drapeau tricolore.

Sa vue réjouissante nous pénètre d'une douce émotion, heureux de le revoir, même après une si courte absence ; chaque cœur français le comprendra.

En passant le pont-levis de la citadelle, on se découvre pour le saluer, car pour nous tous, le drapeau de notre chère France, c'est le noble symbole de la patrie ; c'est l'emblème de l'honneur national.

Tlemcen, décembre 1885.

LES TUMULUS SÉPULTURES

D'ARZACQ ET DE THÈZE (Basses-Pyrénées)

Me trouvant dernièrement dans les Pyrénées, il me fut parlé de plusieurs élévations de terre, évidemment artificielles, situées sur les landes qui se déroulent au nord d'Arzacq, à l'ouest de Thèze, et dominent le ruisseau du Gabas. Toute cette région, constituée par une succession de collines s'arrondissant quelquefois en dos d'âne, comme à Coudures, le plus souvent s'étendant en plateau comme d'Arzacq à Samadet, fait partie, avec Ger en Bigorre, Pomarez, Estibeaux en Chalosse, de la vaste traînée glaciaire coulée aux temps diluviens des Pyrénées.

Les découvertes archéologiques, faites à Ger par M. le Colonel Pothier, à Pomarez par M. Dufourcet et les membres de la Société de Borda, me donnèrent le désir de me livrer à des fouilles.

Les premiers tumulus, qui me furent indiqués, s'élevaient sur un *touya* appartenant au maire de Coubluc, à 1500 mètres du village et à l'embranchement des chemins vicinaux de Pouliacq et de Coubluc.

Décidé à faire ouvrir ces deux tertres, et muni de l'autorisation du propriétaire, je m'abouchai avec une équipe de terrassiers espagnols.

Premier Tumulus de Coubluc

Le plus grand des tumulus était de forme ovale et mesurait 24 mètres de largeur sur 27 de longueur ; orienté de l'est à l'ouest parallèlement à la chaîne des Pyrénées, sa hauteur atteignait 1 m. 50 environ et sa surface était sensiblement aplanie.

Les travailleurs commencèrent à ouvrir, au centre, une fosse de 3 mètres de côté. A 50 centimètres de profondeur, la bêche dégagea de la terre noire un fragment de poterie. Les tessons se succè-

dèrent ensuite, au nombre d'une cinquantaine, isolés et séparés par des pelletées de terre. Le plus grand n'aurait pas recouvert une carte de visite. Je supposai, en l'absence de foyer de débris pour ainsi dire, que les vases étaient déjà brisés lors de l'enfouissement et noircis à l'intérieur comme à l'extérieur, qu'ils avaient dû éclater sous l'action du feu. Aux cassures, couleur de brique, on reconnait de l'argile mélangée de sable et rougie par la cuisson. A leur courbure très gracieuse, on peut supposer qu'ils étaient faits au tour. Leur épaisseur ne dépasse pas huit millimètres et descend jusqu'à cinq.

L'un des vases pouvait ressembler à un pot de fleur ordinaire. Un autre, dont il reste un débris orné, d'un petit mamelon à deux lobes prolongé, des deux côtés, par une ligne en relief qui se recourbait sur le bord supérieur, ne devait guère dépasser douze centimètres de hauteur sur dix de diamètre de panse.

Un troisième, figuré, grâce à un fragment assez considérable du fond, mesurait sept centimètres de diamètre et avait la forme ovale du précédent.

Le côté caractéristique de ces morceaux de poterie est la présence constante de la ligne courbe, et l'absence de la ligne coudée, que nous retrouverons plus tard.

Les Espagnols me firent remarquer de nombreuses traces de feu, et ils ramassèrent, à travers, des charbons entiers de la grosseur du doigt, conservés dans une guangue noirâtre.

Sur une autre face de la tranchée, côté est, à la profondeur de un mètre cinquante et au niveau des charbons et du sol naturel, une bêche heurta contre une grosse pierre qui rendit un bruit sourd.

Ce bloc irrégulièrement cylindrique était long de trente centimètres environ et large de quinze.

A ma grande satisfaction, je constatai, tranchant sur la couleur jaune d'argile de l'ensemble, des taches d'oxydation rougeâtres et vertes. Ces taches et le poids de l'objet me firent croire qu'il était formé, pour la plus grande partie, de fer et de cuivre.

La tranchée inutilement approfondie ensuite jusqu'à deux mètres, je l'abandonnai, pressé d'analyser cette dernière découverte. Plusieurs instruments de métal étaient là enchevêtrés ensemble, déformés par le feu, et comme pétrifiés dans l'argile qui, durcie par la chaleur, les avait renfermés dans son moule.

Je désagrégeai, avec le plus de précaution possible, cette brique hétérogène, en la frappant à petits coups de marteau. Dégageant, au fur et à mesure, avec un couteau, ces débris de la croûte terreuse qui les revêtait, j'eus des objets ressemblant vaguement à une hache, à une tête de lance, à une pointe de flèche; puis très distinctes, des tiges de fer tordues, et des feuilles de cuivre, rouges encore sous le vert de gris.

Dans ces tiges repliées, je reconnus vite l'épée gauloise au fer à deux tranchants, qui, en dépit du courage, avait laissé la victoire aux légions de César mieux armées.

Le tronçon le mieux conservé a, de lame, trente-trois millimètres de largeur sur trois d'épaisseur, et il n'en reste que le talon jusqu'à sa jonction à la poignée.

Cette poignée, protégée par une garde dont il reste trace, et qui semble n'avoir tenu à l'épée que d'un seul côté, était revêtue d'une mince couche de bronze.

Les feuilles de cuivre, en trèfle, que j'examinai ensuite, ressemblaient à la partie supérieure de la fleur de lys. J'y vis d'abord, à tort, je crois, le couronnement d'un bâton de commandement. C'est plutôt le pommeau de la poignée. Les feuilles en sont retenues par un rivet de même métal, qui déborde à l'extérieur, et devait retenir deux plaquettes de bois ou de corne.

La tête de lance est en feuille de laurier, et la pointe de flèche, renflée au centre, s'amincit à ses extrémités.

Dans d'autres morceaux de fer informes et presque à l'état de minerai, se voit du bois à moitié carbonisé, reste du manche d'instruments de métal.

La hache, sous son petit volume (quarante-cinq millimètres sur cinquante), est relativement lourde.

Le tranchant, aux angles aigus, est émoussé, et le dos est arrondi pour contenir dans une douille apparente, une petite tige.

Il semble que toutes ces armes, à part la hache, aient été composées, probablement pour leur donner plus de résistance, de minces lames de fer, accolées et façonnées ensuite au feu de la forge. Mon attention fut attirée en dernier lieu, par une légère plaque de cuivre de la grandeur d'un petit bronze romain. Bien qu'elle n'offrît, sous sa couche d'oxydation, aucune trace de lettres,

ce devait être une monnaie. Sa forme hexagonale rappelait les pièces de bronze de l'ancien royaume de Navarre.

Le long examen que je viens de relater me donne la conviction que ce tumulus est une sépulture peu antérieure à la conquête des Gaules. Si l'épée de fer est bien gauloise, son pommeau trifolié est copié sur le romain. Tous ces objets ne présentaient aucun ordre, aucune symétrie d'arrangement. Le guerrier mort avait dû être déposé sur un bûcher bâti sur une couche d'argile, ayant auprès de lui ses armes et des vases renfermant des offrandes à la divinité. Après l'incinération, sans se préoccuper de recueillir les restes dans des urnes, les assistants recouvrirent simplement le tout de terre.

Nous constaterons dans l'examen d'un autre tumulus l'observation d'un rite contraire.

Deuxième Tumulus

Durant le cours de ces premières recherches, M. le Curé de Coubluc m'apprit qu'un fermier, habitant sa commune, avait, en retournant un champ, trouvé de grands blocs de pierre enfouis sous un tertre, et les avait extraits pour niveler le sol.

Nous étant rendus ensemble chez cet homme, nommé Denys, nous vîmes devant sa porte épars des quartiers de roches crayeuses. M. le Curé les reconnut comme de même nature, que les moellons, extraits des carrières de Roquefort, situées à quelques kilomètres de là, sur le versant nord, du bassin de Gabas.

Denys nous raconta que, pendant qu'il travaillait, l'hiver dernier, son champ, sa charrue s'accrochait à des pierres lorsqu'il sillonnait un monticule situé au milieu.

Il creusa un trou à cette place, et mit à jour deux piliers distants de cinquante centimètres l'un de l'autre.

Parvenu à une profondeur d'un mètre cinquante, il enleva les déblais, qu'il transporta devant sa porte, et recouvrit de terre la base des piliers, qu'il avait brisés au fur et à mesure de l'excavation, et qui se prolongeaient plus profondément encore.

En remuant ces pierres éparses sur le bord du chemin, je ramassai un éclat de galet rappelant assez exactement la forme de l'empreinte d'un pied humain et en ayant la dimension.

Sur le recto et le verso, des lignes en relief assez régulières et parallèles se croisaient avec d'autres lignes, et formaient par ces hachures des carrés de sept à huit millimètres de côté.

Troisième Tumulus

En nous rendant au champ Denys, que nous trouvâmes couvert d'un blé en herbe, qui nous interdisait toute recherche, nous fûmes dédommagés de notre course par la découverte d'un superbe tumulus isolé au milieu d'un *touya* sis à moitié chemin de Coublue et de Pouliacq.

Le propriétaire du terrain, M. Sarthou, nous ayant gracieusement accordé la permission de le fouiller, les espagnols l'attaquaient dès le lendemain. La tranchée fut toujours ouverte au point central, en carré au côté de 3 mètres. Le diamètre de ce monticule, à peu près rond, était de 20 mètres en moyenne.

Nous ne recueillîmes dans une première couche d'un mètre que des pierres rondes. Parmi ces galets, qui avaient été apportés là des bords du Gabas, je recueillis quelques éclats, que la bêche des travailleurs n'avaient pu produire et qui affectaient la forme de haches ou de couteaux.

A d'autres de trancher la question et d'y voir des armes protosidériques ou de vulgaires cailloux.

Nous avions une profondeur d'un mètre cinquante, et nous étions arrivés, après la couche de terre noire de bruyère, à l'argile, sol primitif de la lande.

Au milieu de traces de charbon, un ouvrier mit à découvert un vase brisé, mais conservant sa forme et placé renversé sur le sol. Il ressemblait absolument à un saladier et n'en différait que par sa grande épaisseur, qui atteignait à certains points 15 millimètres.

Au-dessous de ce premier vase renversé, se voyait une ligne circulaire, le sommet d'un autre vase placé normalement. Dégagée au couteau avec précaution, j'eus une urne ovale de vingt centimètres de haut, munie de quatre anses.

L'intérieur renfermait de la terre et, au centre, une substance crayeuse, très poreuse et très légère, un résidu de cendres d'ossements.

Mon attention fut attirée sur les anses du vase, qui avaient la forme d'une moitié de noix, par une racine traversant l'une d'elles.

Je reconnus en les dégorgeant qu'elles étaient percées toutes quatre d'un trou large comme un crayon. Mon urne était un pot au feu avant de servir à des funérailles, et se suspendait par des cordelettes au-dessus du foyer. Ce simple ustensile de ménage, d'un modèle véritablement artistique et bien supérieur à ceux de nos marchés, est de la famille des poteries figurées et énumérées comme Gauloises, par M. l'abbé Cochet dans son ouvrage sur les sépultures préhistoriques de la Normandie, et peut se comparer aussi, suivant l'expression de ce savant, à « un coquetier moins son pied ou à un œuf coupé un peu plus haut que la moitié de sa coque. »

Pendant que je procédais à cet examen, mes ouvriers, à côté des deux vases, en découvraient deux autres brisés. Je n'eus de l'un que le fond, muni de petits pieds à peine saillants, destinés à lui permettre d'aller au feu, quelques fragments ovales des côtés et une seule anse semblable aux quatre adhérentes sur l'urne cinéraire, à laquelle du reste cette poterie devait ressembler.

Avec les tessons que l'on me remit ensuite, je reconstituai le « *toupin de Garos* », ayant la forme de deux troncs de cône soudés ensemble, et portant une anse creuse et verticale. Mon modèle, dont la base a dix centimères de diamètre, et dont le bord est recourbé en façon de pot à barbe, est conforme aux deux dessins qui font suite à l'intéressante brochure de M. Dufourcet « De Dax à Castelsarrazin ».

En outre de l'absence du fer et de la présence d'armes de pierre, ce troisième tumulus différait du premier, où les débris de poterie étaient séparés par le groupement des tessons, se rapportant distinctement à quatre vases.

Quatrième Tumulus et Cinquième

Le vendredi, troisième jour des fouilles, revenant à notre point de départ, nous ouvrîmes le tumulus placé à côté du premier, et dont le diamètre était à peu près le même. La tranchée, approfondie

durant toute la journée, ne nous fit découvrir, mêlés à une sorte de fondation en galets superposés, que des tessons rares et informes, et des éclats de pierre ressemblant à des armes. Ce lit de galets, dont le carré de surface était d'un mètre cinquante environ, s'approfondissait de plus d'un mètre jusqu'au sol primitif de la lande.

Ainsi, sous le tumulus de terre, existait un autre tumulus véritable de pierres amoncelées, reposant sur une couche de charbon.

Ce fait ne s'est pas présenté isolé. Un dernier tumulus creusé devant moi à dix kilomètres de là, sur une lande appartenant au sympathique maire de Thèze, M. de Fanget, permit d'extraire deux mètres cubes au moins de galets, toujours placés sur des charbons.

*
* *

Malgré le petit nombre de tumulus explorés et le mauvais état de conservation des trouvailles, ces fouilles présentent un intérêt sérieux par la divergence de leurs résultats. Les conclusions que j'en tirerai n'auront pas de prétentions scientifiques, mais seront toutes d'induction.

En matière préhistorique, mes connaissances rudimentaires prennent leur source dans cette remarquable conférence faite par M. Alexandre Bertrand, au Trocadéro en 1878, et reproduite dans la revue archéologique. Il divise les Gaules d'avant l'histoire, en deux zones dont la ligne de démarcation partant de Bruxelles sur la vallée du Rhône aboutit à Marseille : à l'Ouest, les dolmens celtiques ; à l'Est, les tumulus gaulois.

Cette ligne idéale a été brisée sur certains points, et notamment dans notre région du sud-ouest, par des poussées de la nation envahissante. A la longue, l'élément gaulois dut poursuivre l'élément celtique jusque dans ses derniers retranchements, pour de conquérant devenir conquis à son tour, et soutenir la lutte pour la vie contre un nouveau vainqueur : le Romain.

Nos modestes fouilles servent à préciser ces évolutions.

Les landes d'Arzacq, de Samadet, d'Aire, de Pomarez, s'étendent le long de la Chalosse, qui est le premier contrefort des Pyrénées, et dont l'extrémité nord vient baigner son versant à pic dans l'Adour.

Ces régions élevées, protégées par le fleuve, et de pentes escarpées, durent être le dernier refuge des populations maîtresses du sol, contre les envahisseurs battant la plaine.

Les Celtes de l'âge de pierre, premiers propriétaires du sol, dans leur pays libre, élevaient, à ciel ouvert, les colonnes de pierre de leurs menhirs.

Les grandes pierres droites, dont j'ai vu les débris, étaient recouvertes de l'amas de terre du tumulus.

Cette sépulture est sûrement mégalithique, et la pierre plate que j'ai recueillie en est une preuve nouvelle. Ce galet est sillonné de lignes qui se croisent, et ce dessin purement linéaire est la caractéristique de l'âge de pierre.

Mais, en enfouissant ainsi leurs monuments, les Celtes mélangeaint-ils leurs vieilles coutumes avec les rites du vainqueur ? — N'était-ce pas plutôt un soin pieux des fils des anciens morts, qui recouvraient la tombe de leurs pères pour la préserver des insultes des Gaulois ?

A côté de ce tombeau celtique se place, comme antipode, le premier tumulus. Les fragments de poteries, d'armes de fer et d'ornements de cuivre qu'il renfermait, dénote une civilisation avancée, voisine de l'invasion romaine.

Dans laquelle de ces deux époques extrêmes faudra-t-il ranger les autres tumulus d'Arzacq et de Thèze ?

Il en est deux que je crois pouvoir attribuer à la période celtique : ceux dans lesquels un amas de galets se cache sous la calotte de terre.

Des tumulus de même nature ont été découverts par M. Dufourcet à Pomarez, par M. le docteur Testut à Nauthéry, près d'Aire.

Disséminés ainsi tout le long de la Chalosse, ils ne constituent plus des faits isolés. Je crois pouvoir induire de ces faits l'existence, à un moment déterminé, dans ce pays, d'un usage funèbre passé jusqu'ici presque inaperçu.

Ces sépultures, il me semble, peuvent se rapporter à un genre de tombes mégalithiques, assez rare en Bretagne, très nombreux

dans le pays de Galles et en Ecosse : le Caïrn. Les caïrns sont des tertres artificiels formés de débris de rochers. Chacun des membres de la tribu venait apporter sa pierre à l'édifice funèbre.

Dans nos tumulus n'en est-il pas de même ? Sur une couche de charbons, une masse compacte, large et épaisse de galets. Nos sépultures ne sont-elles pas de véritables caïrns et ne manifestent-elles pas l'existence d'une race du cycle de l'âge de pierre plus ancienne peut être, probablement plus récente que celle des menhirs et des dolmens ?

A quelle époque attribuer le troisième de nos tumulus, où une urne cinéraire était recouverte par une coupe renversée ? De nombreux résultats identiques ont été obtenus par les explorateurs. L'urne et le vase renversé ont été fréquemment rencontrés, et toujours sans trace de fer ou de bronze. Plusieurs archéologues ont cru y voir la tombe d'un berger.

Il me semble que le petit nombre relatif des tumulus sur nos plateaux, où pourtant abondent les touyas non retournés depuis des siècles, démontre que ces élévations de terre ne couvraient que les cendres des chefs et des premiers de la tribu. Pour ensevelir un berger on n'aurait pas déplacé et transporté ces masses de terre.

Ce qui tendrait à me faire croire à une sépulture protosidérique, c'est la présence à côté de vases mortuaires, à côté d'armes de pierre, de nombreux galets transportés de main d'homme, et qui étaient peut-être un souvenir conservé par une génération plus jeune de l'antique usage des Caïrns.

Et si toujours le tumulus Gaulois s'élève au-dessus, c'est pour ainsi dire le drapeau protecteur du conquérant sur la cendre des vaincus.

En résumant ici mes recherches, je ne livre mes appréciations que sous bénéfice d'inventaire. Si mes conclusions ne sont qu'un produit de mon imagination, les résultats matériels restent.

Quoiqu'il en soit, je suis heureux d'avoir pu, non en savant mais en simple ouvrier, contribuer à extraire une ou deux pierres du vieil édifice préhistorique que nous cherchons tous à déblayer.

De CARDAILLAC.

FOUILLES DE TIMSIOUIN

(RÉGION DE SAIDA)

Les ruines de Timsiouin se trouvent dans la vallée de l'Oued Berbour, tribu des Djaâfra-Cheraga (fraction des Ouhaïba), à environ 45 kilomètres S.-O. de Saïda (Pl. 1).

La situation topographique qu'elles occupent est des plus favorables. Elle commande tout à la fois une des grandes voies de pénétration de la région intermédiaire Saïda, Daya et Bel-Abbès, dans les Hauts-Plateaux, et deux des têtes de vallée qui, descendant des Hauts-Plateaux, donnent accès dans le Tell. L'Oued-Berbour coule au N.-O., en partant des massifs qui dominent Saïda; il va rejoindre l'Oued-Sefioun, qui arrive des massifs de Daya. Ils forment à eux deux l'Oued-Hounet, qui va plus loin, en décrivant un arc de cercle dont la corde serait la voie ferrée d'Arzew à Saïda, se confondre avec l'Oued-Saïda. Timsiouin se trouve dans une anse de l'Oued-Berbour, à 7 ou 8 kilomètres en amont de sa jonction avec l'Oued-Sefioun.

La région est très riche : terres arables, forêts, pierres de construction, chaux, ressources minières, cours d'eau assez abondants pour fournir une force motrice, on y trouve tous les éléments d'une colonisation.

Les ruines de Timsiouin étaient connues déjà, et quelques fouilles y avaient été pratiquées, notamment par M. le Capitaine Graulle, alors chef du Bureau arabe de Saïda, qui y avait découvert un fort beau bas-relief mithrique (Pl. 8). Quelques espagnols les avaient aussi sondées, dans le but sans doute d'y chercher un trésor.

Pour ma part, j'y ai pratiqué deux grandes fouilles, l'une en 1885 et l'autre en 1886. Elles ont duré chacune de dix à douze jours. Je les ai surveillées moi-même, avec le concours très actif de M. l'Agent-voyer Sibieude. Malheureusement, les résultats n'ont point été aussi satisfaisants qu'on aurait pu l'espérer, surtout au

point de vue épigraphique, car il ne m'a été permis de relever aucune inscription.

Nous avons commencé par débroussailler et déblayer entièrement l'ensemble des ruines, que je crois être celles d'un oppidum, afin de pouvoir en lever le plan général. Nous avons dégagé ensuite les principales constructions, et nous avons pratiqué plusieurs sondages dans tous les sens.

L'oppidum (Pl. 2) s'élève sur un mamelon qui domine l'anse dont j'ai parlé. Il paraît présenter une double enceinte, comme une redoute dans une ville. La plus grande enceinte mesure 300 mètres de côté environ. La ligne des crêtes qui relie l'oppidum aux plateaux voisins est défendue par une série de blockhauss. En bas, au pied de la deuxième enceinte, et dominant l'anse de la rivière, s'élève un très important bâtiment, qui paraît être un temple ou une citadelle. Plus bas encore, dans l'anse même de la rivière, subsistent des restes de construction en fortes pierres de taille, toutes munies d'une levette : on dirait d'un réservoir ou d'une citerne.

Les constructions de la citadelle sont des plus importantes. Des pans de mur se dressent encore à plus de dix-huit pieds du sol et dominent le paysage. La conservation de cette partie est excellente, et nous avons pu en reconstituer exactement le plan. J'en ai mis à jour les substructions, qui sont fort vastes et compliquées. Ce sont des cryptes soutenues par une grande quantité de piliers en briques, d'une élévation de 1^{m} à 1^{m}40.

Les procédés généraux de construction sont d'ailleurs les mêmes que ceux de l'époque ; à signaler seulement un grand usage des briques creuses en forme ovoïdale engagées bout à bout les unes dans les autres.

Les objets recueillis dans ces fouilles sont les suivants :

1° Un morceau de bois de charpente, qu'on a trouvé encastré dans la maçonnerie, et qui est curieux à cause de son rare état de conservation. Ce paraît être du bois de pin ou de thuya, essences qui forment encore les forêts actuelles de la région ;

2° Quelques fragments d'ampoules en verre, une bague, et deux fragments d'ornement, qui paraissent provenir d'une boucle et d'une agrafe ;

3° Quarante pièces de monnaies, dont quatre d'une conservation parfaite : deux Gordiens, un Alexandre Sévère et un Commode.

En outre, nous avons réussi à grand peine, en faisant de longs détours hors de toute voie frayée, à transporter, pour être offert au Musée d'Oran, le bas-relief mithrique autrefois découvert par M. le Capitaine Graulle et qui était resté jusqu'alors abandonné sur place.

La présente note, qui contient des indications toutes sommaires, n'a qu'un caractère provisoire. Je me propose en effet de poursuivre encore des fouilles sur ce point ; et je ne veux point désespérer que nous ne réussissions enfin à mettre la main sur quelque monument épigraphique, qui nous fixera sur l'âge ou l'identité de cette colonie.

A en juger par la succession des médailles trouvées et par leur degré divers de conservation, il semble que l'on peut fixer à la fin du IIIe siècle, ou au commencement du IVe, l'époque de l'abandon et de la ruine de l'oppidum.

Peut-être sommes-nous en présence d'un poste détaché de cette cohorte II Brevcorum, dont on a retrouvé les traces à Takhemaret (N.-E. de Saïda), et qui, après la suppression de la Légion III Augusta, paraît avoir été chargée de garder la ligne des crêtes des Hauts-Plateaux et les têtes de vallée dans les bassins supérieurs de la Mina et de l'Oued-Saïda.

Je voudrais également arriver à déterminer la carte de l'occupation romaine dans le bassin constitué par les vallées de l'Oued-Berbour, l'Oued-Sefioun, l'Oued-Hounet et l'Oued-Ouizert. Plusieurs vestiges y avaient été signalés. Mais j'ai été amené à reconnaître qu'ils n'ont rien de commun avec cette occupation. Ce sont des monuments berbères. En l'état, je ne connais de façon certaine, comme représentant cette occupation, que l'emplacement de Timsiouin.

10 juin 1886.

Ivan LAPAINE.

M. Lapaine a fait hommage au Musée d'Oran des monnaies et autres objets trouvés dans les fouilles qu'il a fait exécuter à Timziouin ; il y a fait aussi transporter le bas-relief Mithriaque découvert par M. le capitaine Graulle au même endroit.

On voit, d'après le dessin (pl. 8) que nous donnons ici de ce bas-relief, mesurant dans son état actuel $1^{m}22$ de long sur 1^{m} de large, qu'il y manque la tête et les bras de Mithras, ainsi que la partie antérieure du taureau zodiacal. Il diffère peu de ceux trouvés en Italie et conservés au musée de Naples et au Vatican ; il a aussi une assez grande analogie avec celui du Louvre, provenant d'une grotte du Mont Capitolin. Sur le bas-relief de Timziouin, comme sur ceux-là, le sacrifice est représenté au milieu d'une grotte. Le dieu, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau flottant jeté sur l'épaule, presse sans doute du genou gauche le taureau qu'il immole. Un scorpion, symbole de l'Automne, pique le taureau aux parties génitales, et un serpent lèche le sang de la victime. A gauche, se tient le Génie de la Nuit, sous la forme d'un jeune homme, en tunique courte, tenant des deux mains une torche renversée ; enfin, un corbeau est perché au-dessus de la grotte.

Ce bas-relief Mithriaque est le deuxième trouvé en Algérie. Le premier a été découvert, en 1861, à Sétif ; il ressemble aussi beaucoup au nôtre, mais il est accompagné d'une inscription, qui a son intérêt, puisqu'elle nous apprend qu'il a été consacré « *au dieu Mithra, l'invincible* » par la 10ᵉ et la 7ᵉ Cohortes de la 2ᵉ Légion, surnommée *l'Herculéenne* (1).

D'autres documents attestent que le culte du *dieu soleil* a eu de nombreux adeptes dans les provinces romaines du nord de l'*Afrique* : ce sont les inscriptions trouvées dans les ruines de *Thagaste* (Souk-Ahras), *Chidibbia* (Slouguia), *Calama* (Guelma), dans la Proconsulaire ;

Dans celles de *Lambaesis* (Lambèse), *Diana* (Aïn-Zana), *Thabudeï* (Touda), dans la Numidie ;

A *Sitifis* (Sétif), dans la Maurétanie Sitifienne ;

A *Caesarea* (Cherchell), *Icosium*, (Alger), *Auzia* (Aumale), ?. (Mousaïaville), *Zukkabar* (Afreville), et enfin, tout récemment, entre Aïn-Toukria et Teniet-el-Had, sur le territoire de l'ancienne Maurétanie Césarienne. Cette dernière inscription remonte au règne de Commode ; celles de Souk-Ahras, Slouguia et Aïn-Zana appartiennent aux règnes d'Aurélien, de Probus et de Numérien ;

(1) Voici cette inscription : DEO INVICTO MYTRE LEG. II HERCULIAE. FEC CORS. X ET VII. VOTVM SOLVERVNT L A.

les autres ne portent aucune indication qui permette de leur assigner une date.

M. Lapaine émet l'idée que le poste romain dont il a fouillé les ruines a peut-être été occupé par un détachement de la Cohorte II Brevcorvm, *après la suppression de la Légion III Augusta*, ce qui laisserait supposer qu'avant le règne de Gordien III, qui a licencié cette légion, les garnisons du sud de la Maurétanie césarienne étaient tirées de ce corps. Nous savons par les inscriptions publiées dans les recueils archéologiques, notamment par celle d'Aflou, que quelques-unes de ses cohortes ont fait partie de colonnes expéditionnaires envoyées dans le sud de la Césarienne pour réprimer des mouvements insurrectionnels, mais on ne trouve aucune trace de leur séjour prolongé dans cette province.

Quant à la Cohorte II Brevcorvm, son souvenir est consacré par deux inscriptions : l'une trouvée à Cherchell (n° 9391 du *Corpus*) et l'autre à Souïk, près de Tagremaret (arrondissement de Mascara) (n° 183 du *Bulletin de correspondance Africaine*).

Vingt-cinq autres corps auxiliaires ont laissé des traces de leur passage ou de leur séjour dans la Maurétanie césarienne. Ceux qui, d'après le nombre d'inscriptions retrouvées qu'ils ont laissées, paraissent y avoir séjourné le plus longtemps, sont :

L'*Ala Parthorum,* qui avait sa portion principale à *Caesarea* (Cherchell) et des détachements à *Altava* (Lamoricière) et à ? (Chanzy) ;

L'*Ala Thracum*, qui occupait les postes d'*Auzia* (Aumale), *Rapidum* (Sour-Djouab), ? (Berouaguia), *Manliana* (Miliana) et Altava ;

La *Cohorte des Sardes,* stationnée à *Rapidum* et à *Altava* ;

La *Cohorte des Sycambres,* qui avait son état-major à *Caesarea* et peut être un détachement à ? (St-Denis-du-Sig) ;

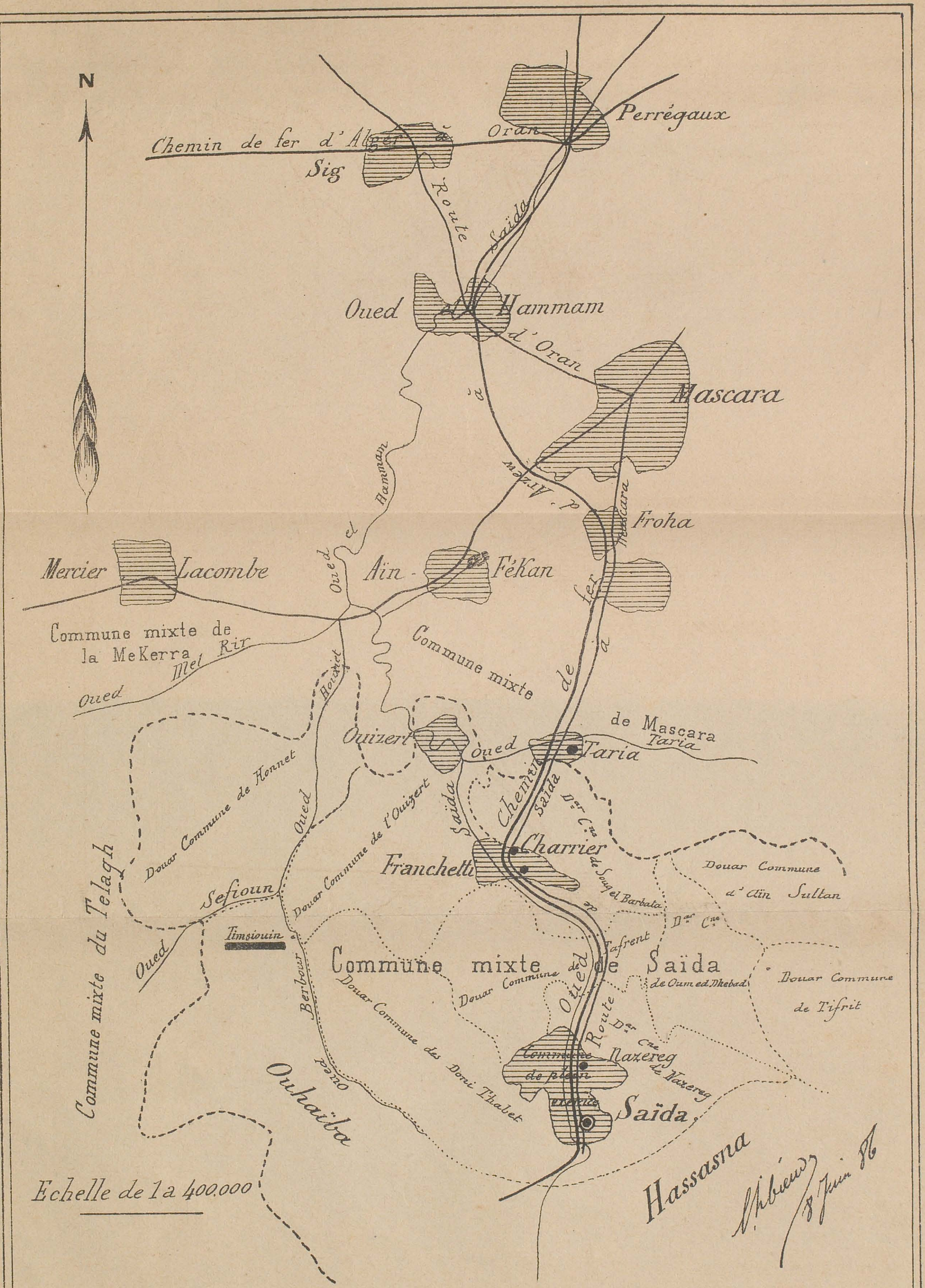
L'*Ala Exploratorum Pomariensium*, qui constituait la garnison permanente de *Pomaria* (Tlemcen), d'où elle tirait son nom ;

Enfin le *Numerus Syrorum*, qui était stationné dans l'oppidum qui portait son nom, *Numerus Syrorum* (Lalla-Maghrnia).

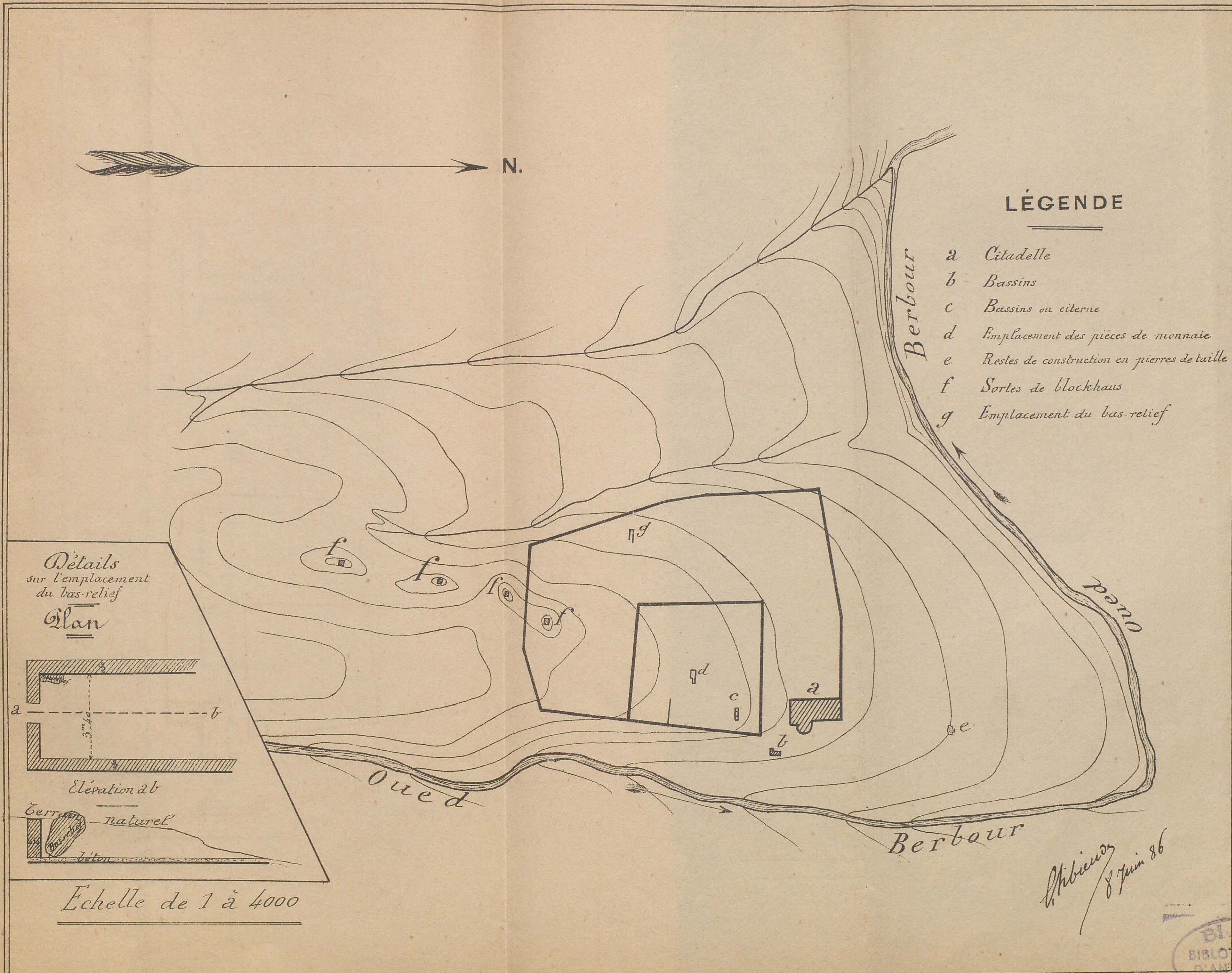
L. Demaeght.

Plan de rattachement à l'ensemble de la région de Saïda

Pl. 1

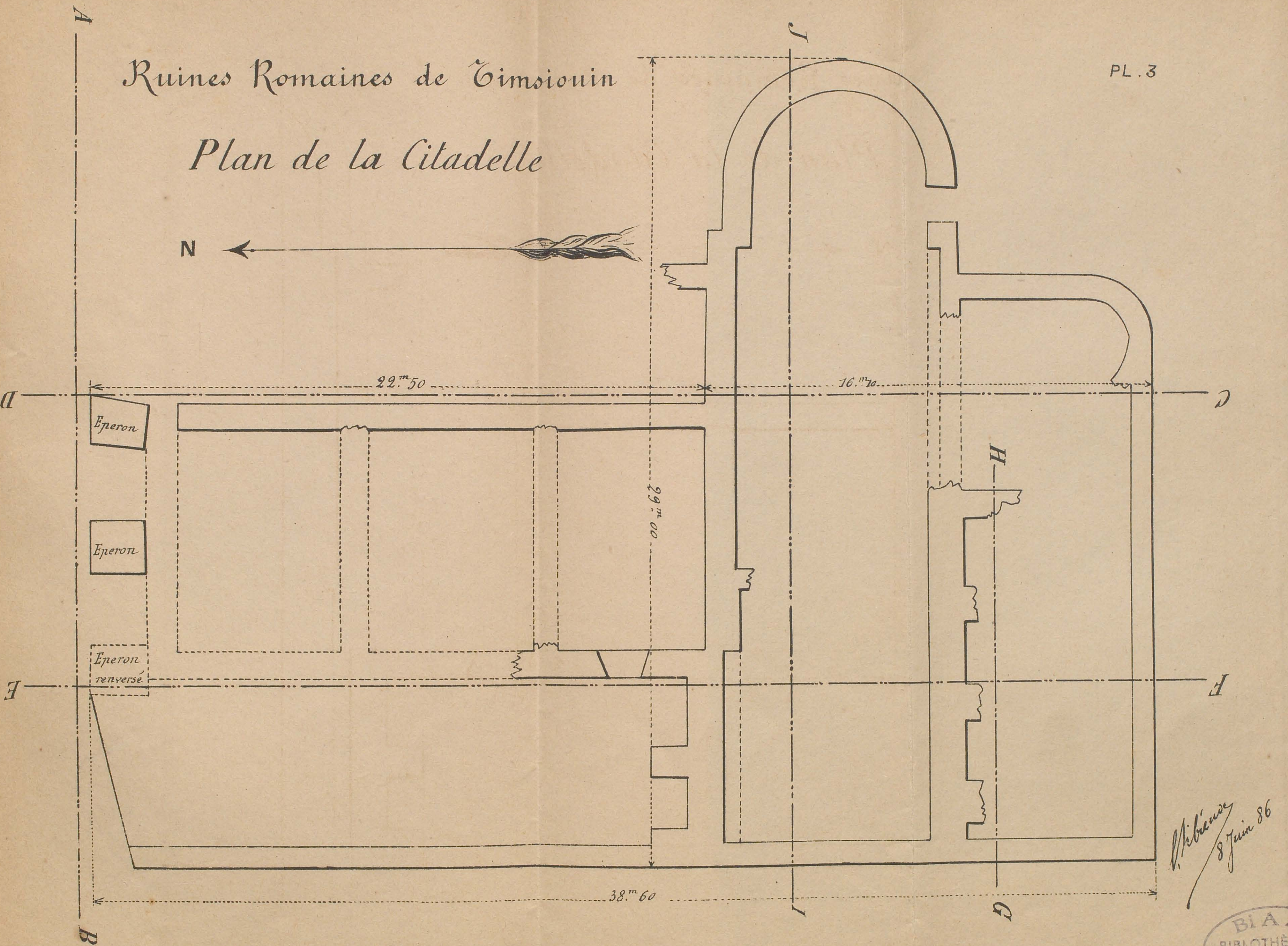


PLAN DE L'OPPIDUM



Ruines Romaines de Timsiouin

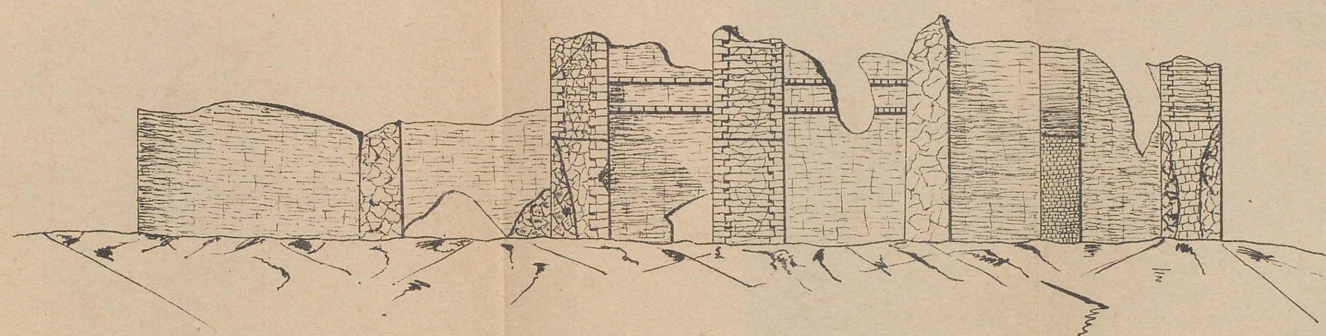
Plan de la Citadelle



Ruines Romaines de Timsiouin

PL. 4

Élévation suivant A B

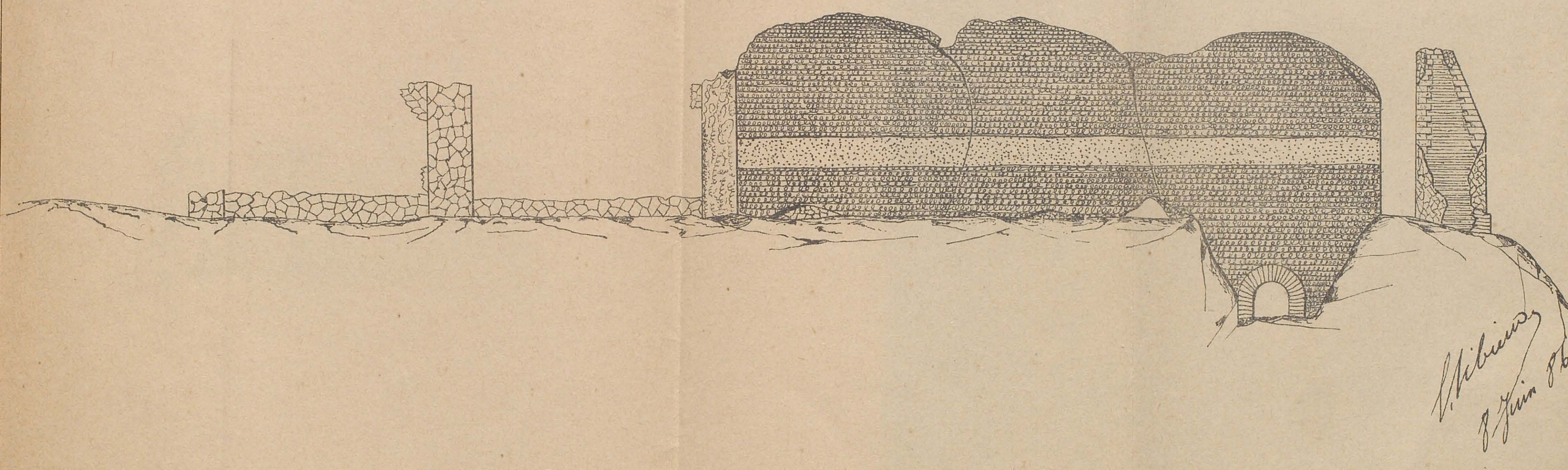


8 Juin 86

Ruines Romaines de Timsiouin

PL. 5

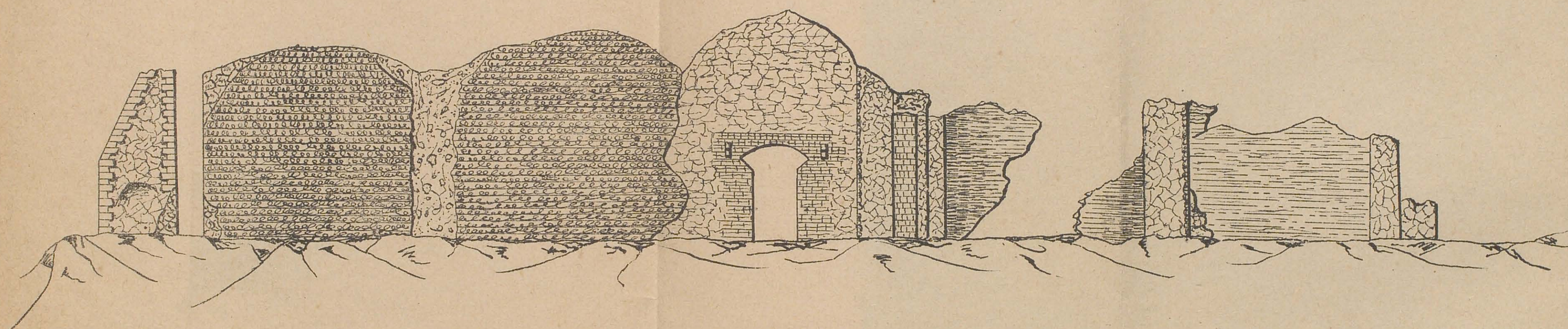
Elévation suivant CD



Ruines Romaines de Timsiouin

PL. 6

Élévation E F

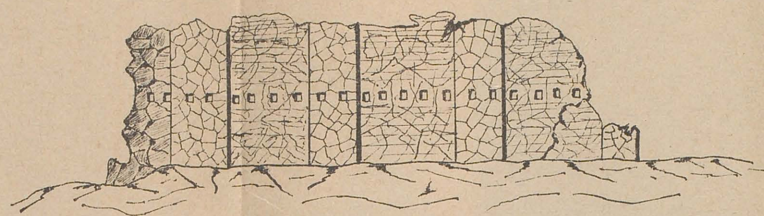


[illegible] / 8 Juin 86

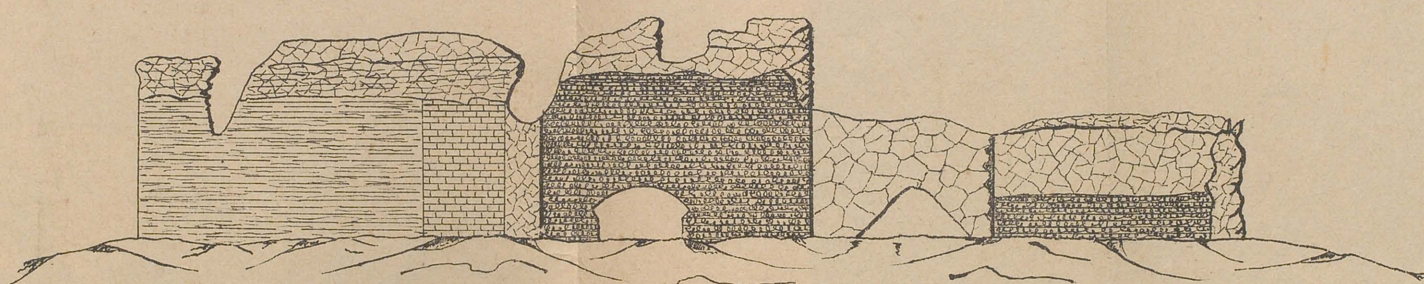
Ruines Romaines de Timsiouin

PL. 7

Elévation G H



Elévation I J



8 Juin 86



Inscriptions inédites de la province d'Oran

NVMERVS SYRORVM

(Lalla Maghrnia)

N° 1065. — Sur une stèle de 0m,60 de long sur 0m,40 de large :

Un rameau (comme celui de l'inscription n° 1067).

D M S
A V R E L I A S
A T V R A Q V I *(sic)*
V I C S I T A N N I S
5 X L D I S C E S X K A L
N O V E M B E S D O
M R V M A N N P R C C C
E T L X X X V *(23 octobre 424 de J. C.)*

A remarquer : à la 7e ligne, RVM pour ROM (ulam) ;

Lettres liées : IT à la 4e ligne et ET à la 8e ;

A la 8e ligne, le V a la forme du 6 arabe (٦)

Aurelia Satura est morte quelques mois après la mort d'Honorius, dont la sœur Placidie, gouvernant au nom de son fils Valentinien III, amena, par sa conduite injuste à l'égard de Boniface, proconsul d'Afrique, la trahison de ce dernier et, par suite, l'invasion des Vandales, qui, en 428, sous la conduite de leur roi Genséric, franchirent le détroit des Colonnes d'Hercule, et débarquèrent en Maurétanie, au nombre de 80,000 combattants.

N° 1066. — Sur une stèle de 0m,70 de long sur 0m,30 de large :

D M S
R A N I V S
/ / / / / / / P I
Q V I V I X I T
5 P M X X X V
R A N I V S M
O D A R E F R A
T E R D O L / / / /
E R D O / / / / /
10 R O M V L A / / / /
P O S V I / / / /
A / / / / / /

Cette inscription est fruste, et une cassure de la pierre a emporté la fin des cinq dernières lignes. La forme des lettres indique une basse époque.

Les deux épitaphes qui précèdent ont été trouvées sur les bords de l'Oued Ouardefou, au sud et à 150 mètres du bureau arabe de Lalla Maghnia, où elles sont actuellement déposées.

La formule DOMVS ROMVLA ne se rencontre que dans les inscriptions tumulaires de *Numerus Syrorum*.

DAMOUS

Sur la rive droite de la Tafna, à trois kilomètres en amont du caravansérail de Mechera-Guedara, où l'on remarque quelques vestiges de l'occupation romaine :

N° 1067.



D(*is*) Ma(*nibus*) S(*acrum*). — Iulia secunda viksit (*pour vixit*) an(*n*)is 22. An(*no*) Pr(*ovinciae*) 444 (483 de J. C.)

La petite stèle schisteuse qui porte cette inscription mesure 0m,51 de long sur 0m,28 de large et 0m,06 d'épaisseur. Elle m'a été remise par M. Meissonnier, administrateur de la commune mixte de Nedroma, pour être conservée au Musée d'Oran.

QVIZA

(Près de Pont-du-Chélif)

N° 1068. — Sur un fragment de tablette en marbre blanc de 0m,03 d'épaisseur, trouvé par moi dans les ruines de l'ancienne Quiza, situées à trois kilomètres en aval du Pont-du-Chélif, sur la rive droite du fleuve :



Ce fragment, aujourd'hui au Musée d'Oran, devait appartenir à quelque inscription monumentale. Les lettres qui ont 0m,074 de hauteur, sont de la plus belle facture et admirablement gravées. Toutes mes recherches pour retrouver d'autres parties de cette inscription sont demeurées sans résultats.

L. DEMAEGHT.

NOTE

concernant les arabes exécutés à Saint-Denis-du-Sig et quelques crânes provenant d'un cimetière arabe des environs d'Oran.

Dans une note, insérée dans le bulletin de lA'ssociation française pour l'avancement des sciences (congrès de Grenoble, 1885), j'ai fait ressortir l'importance des études anthropologiques locales, pour la détermination des caractères éthniques.

Depuis lors, je me suis occupé de recueillir en Algérie des documents utiles à l'étude des types humains vivant sur notre sol. Bien que d'innombrables mélanges aient altéré le fond des races primitives, je pense qu'on peut encore retrouver des caractères spéciaux à chaque groupe.

Le classement des observations recueillies me permettra, plus tard, de tirer des déductions, lorsque j'aurai obtenu une moyenne suffisante. En attendant, les diverses notes anthropologiques que je publierai porteront le titre général de : *Matériaux pour servir à l'étude des types anthropologiques de l'Algérie.*

Grâce à l'obligeance de personnes toujours prêtes à faciliter les observations utiles à la science, les têtes des deux arabes exécutés à Saint-Denis-du-Sig, le 2 octobre 1886, ont été soumises à mon examen.

Cette circonstance m'a permis de comparer les mensurations prises sur les têtes vingt-quatre heures après la décapitation avec les mensurations que j'ai obtenues plus tard, en opérant sur la boîte osseuse dépouillée.

Broca a démontré (*) que, par suite de la résistance et de l'épaisseur des parties molles, le diamètre transverse est toujours plus

---

(*) *Comparaison des indices céphaliques sur le vivant et sur le squelette*, par M. Broca, in bull. soc. anthrop. 2e serie, t. III, 1868.

grand sur le vivant. En consultant les chiffres du tableau que j'ai dressé, les anthropologistes que la question intéresse pourront apprécier les variations des diamètres et celles des indices.

J'ajoute, pour augmenter la série, les résultats que m'ont donnés quelques crânes provenant d'un cimetière arabe des environs d'Oran.

La lecture du tableau désigne un type dolichocéphale, à face haute.

Les dents sont remarquables par la régularité de leur arrangement, comme par leur conservation ; c'est du reste un caractère particulier aux Arabes.

Chez ces derniers, les sutures sagittale et lambdoïde se ferment de bonne heure. Dans les races inférieures, dit Broca (*), la soudure des sutures débute quelquefois même avant l'âge de 25 ans ; elle peut être presque aussi précoce, dans les races supérieures, chez les individus peu intelligents et complètement étrangers à la vie intellectuelle, tandis que, dans les conditions opposées, le début de la soudure peut être retardé bien au delà de 40 ans.

Tous ceux qui ont eu sous les yeux les photographies prises peu de temps après l'exécution ont été frappés de l'expression d'angoisse empreinte sur le visage de Bouazza. Cette face crispée, cette bouche entrouverte d'où semblent s'échapper des cris de souffrance, traduisent fidèlement les anxiétés terribles du dernier instant.

La rigidité musculaire s'était effacée lorsque j'ai eu l'occasion d'examiner les têtes des suppliciés. Par suite du relâchement des chairs, une expression indifférente avait remplacé les contractions que chacun a pu remarquer en consultant les photographies.

G. CARRIERE,
Elève du laboratoire d'anthropologie de l'école
des hautes études de Paris

(*) *Instructions craniologiques et craniométriques.*

Mensurations concernant les arabes exécutés à Saint-Denis-du-Sig et quelques crânes provenant d'un cimetière arabe des environs d'Oran

		Têtes des Décapités		Crânes des Décapités		Crânes du cimetière arabe		
		BOUAZZA	MILOUD	BOUAZZA	MILOUD	n° 3	n° 4	n° 5
	Couleur des yeux	châtains foncés	bleus					
	Couleur des cheveux	châtains foncés	chatains clairs					
	Age probable	30 ans	35 ans			adulte	adulte	adulte
	Taille	1 m 70	1 m 67					
DIAMÈTRE	Antéro postérieur maximum	196	189	191	182	183	184	190
	Transverse maximum	145	145	134	135	135	141	135
	Frontal minimum	100	103	94	96	94	97	101
	Auriculo-bregmatique	142	142					
	Basilo-bregmatique			134	132	133	140	135
	Astérique			120	127	100	109	127
	Bi-auriculaire	131	121	119	115	121	115	125
COURBES	Médiane frontale sous-cérébrale			20	26	24	22	22
	— — totale			126	110	123	115	132
	— pariétale			130	120	130	130	130
	— occipitale sus-iniaque			73	80	66	80	73

COURBES	Médiane occipitale cérebelleuse..			45	35	60	43	42
	Transversale totale............			430	430	427	440	445
	Horizontale totale.............	560	550	518	503	508	525	530
	Transversale sus-auriculaire ...			298	310	305	315	310
FACE	Ligne naso-basilaire...........			105	100	102	105	102
	Longueur ophryo alvéolaire.....	90	77	96	90	100	96	91
	— — mentonnière..	137	128	143	136	143	148	142
	Largeur bi-zygomatique	130	131	129	126	130	132	135
	Longueur bi-orbitaire externe ...			96	95	99	97	104
	— — interne.. .	28.5	28	24	29	21	18	27
	Ligne naso-spinale.............	58	50	57	48	58	50	50
	Largeur squelettique du nez	34	34.5	24	24	28	26	33
	Largeur orbitaire			40	37	41	41	43
	Hauteur orbitaire			34	30.5	37	30	33
Trou occipital	Longueur			42	35.5	33	34	36
	Largeur......................			32	29	30	31	31
INDICES	Céphalique	73.98	76.71	70.15	74.17	73.79	76.63	71.05
	Vertical.....................	72.44	75.13	70.15	72.53	72.67	76.08	71.05
	Frontal......................	68.96	71.03	70.15	71.20	69.62	68.79	74.81

EXTRAIT DES SÉANCES DU COMITÉ

Séance du 7 juin 1886

ORDRE DU JOUR :

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction, des Beaux-Arts et des Cultes annonçant l'envoi de divers ouvrages accordés à la Société.

M. Trotabas, président honoraire de notre Société, délégué à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, rend compte de son mandat.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes au sujet d'un catalogue à dresser des manuscrits appartenant aux Société Savantes.

Lettre de M. le Ministre concernant la subvention annuelle de 800 fr. alloués à notre Société ; disposition à prendre à cet égard.

Lettre de M. le Ministre relative au service des échanges internationaux avec la Belgique.

M[lle] Alessi, libraire à Oran, fait ses offres de service pour la fourniture des prix à donner aux élèves des écoles du département.

M. Carrière, membre de la Société, demande que le Comité fasse l'acquisition de divers instruments servant à la mensuration des crânes.

Le bureau du Comité est chargé de préparer le budget pour l'exercice 1887-1888.

M. Charles Robert, membre de l'Institut, est nommé membre honoraire de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

Formation des Commissions du Bulletin :

Section de Géographie. — MM. COUSIN, Président, MONDOT, COUDRAY.

Section d'Archéologie. — MM. DEMAEGHT, Président, CARRIÈRE, THIEFFIN.

Séance du 7 juillet

ORDRE DU JOUR :

Lettre de la Société de Géographie commerciale de Nantes relative au Congrès géographique de 1886, dont cette ville sera le siège.

Communication d'un projet d'école de géographie et d'ethnographie à Paris ; on demande l'avis de notre Société au sujet de cette création.

Envoi par M. le Ministre d'un questionnaire recommandé aux Sociétés Savantes, et concernant les prix moyens des principales denrées alimentaires.

Circulaire Ministérielle conseillant l'étude et la préparation, d'ores et déjà, du programme du Congrès des Sociétés Savantes en 1887.

M. Pousseur, membre du Comité, présente quelques observations ayant pour objet de consacrer le droit d'entrée gratuit du musée en faveur des membres de la Société de Géographie.

Le Comité se déclare en vacance et suspend ses travaux jusqu'au mois d'octobre.

Séance du 4 octobre

Il est rappelé, pour ordre, que le Comité a été consulté pendant les vacances sur la question du choix de l'acquisition et de la distribution d'ouvrages à donner, à titre de prix, aux élèves des écoles communales d'Oran, soit dix-sept écoles de garçons et dix écoles de filles.

M. le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes demande l'avis de la Société sur la convenance de changer la date de la réunion des Sociétés Savantes de la Sorbonne. Il propose de fixer cette date à la semaine de la Pentecôte.

Le Comité vote des félicitations à M. Canal, agent-voyer départemental à Tlemcen, membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, pour le zèle et le dévouement qu'il apporte à tout ce qui intéresse la prospérité de notre Société.

M. Bouty propose un modèle de carte nominative à distribuer aux membres de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

Séance du 2 novembre

Ordre du jour :

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes envoie une circulaire à propos des études sur les assemblées générales des communes.

M. le Ministre des Travaux publics envoie un exemplaire du volume contenant tous les documents relatifs à la mission dirigée, au sud de l'Algérie, par M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines de l'Algérie, ayant pour objectif l'étude des divers tracés proposés pour le chemin de fer transaharien.

La Société de Géographie Commerciale du Hâvre annonce que le Congrès des Sociétés de Géographie de 1887 aura lieu dans cette même ville.

M. Monbrun, président de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, annonce que le Conseil général du département d'Oran, a inscrit sur son budget de 1887 une allocation de 500 fr. au profit de notre Société.

La question relative au choix de la ville d'Oran, pour le siège du Congrès des Sociétés Savantes en 1888, a été mise de nouveau en discussion. — M. le docteur Mondot est prié, à cette occasion, de prendre les informations nécessaires.

Séance du 6 décembre

ORDRE DU JOUR :

Il est donné lecture du programme des questions mises au concours par la Société Industrielle d'Amiens pour l'année 1886-1887. Ce programme sera déposé au secrétariat et mis à la disposition des personnes qui désireraient concourir.

La Société de Géographie de Lisboa (Portugal) annonce par une circulaire qu'elle est la seule Société reconnue officielle avec des sections organisées à l'ile Fayal et au Brésil.

M. Canal, agent voyer départemental, manifeste le désir de voir apporter diverses modifications à la composition et au mode de publication de notre bulletin.

Un membre du Comité propose de faire imprimer le catalogue, aujourd'hui terminé, des ouvrages de notre bibliothèque.

Séance du 3 janvier 1887

ORDRE DU JOUR :

Proposition faite par M. Kaltbrunner relativement à la reproduction, dans une publication périodique, géographique, du sommaire du bulletin de notre Société, avec le développement suffisant, moyennant l'envoi d'un numéro du bulletin.

Proposition d'échange faite par la Société *Leopoldino-Carolino* de Halle (Prusse) et la *Societate Litterae* de Francfort.

M. Bouty propose de souscrire pour une centaine d'exemplaires à l'ouvrage de M. Derrien, sur l'histoire d'Oran.

M. Demaeght informe le comité que M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, a émis l'avis, dans un rapport fait au Ministre, qu'une subvention de 1.000 fr. soit allouée à notre Société. Le Comité vote des remerciements à M. de Villefosse.

M. Mondot, qui avait été chargé, dans la séance du 2 novembre, de prendre des informations au sujet du Congrès des Sociétés Savantes en 1888, informe le Comité qu'une réponse affirmative lui a été faite par M. Gariel, secrétaire général de la Réunion des Sociétés pour l'avancement des sciences. M. Gariel devant venir à Oran en 1887, on règlera alors les questions de détail.

M. Cousin dépose sur le bureau un exemplaire du dernier bulletin de la Société de reboisement, dont il est le président.

La Société de Géographie Commerciale du Hâvre fait part de la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de son président, M. Adolphe Pes.

Depuis le 7 juin, il a été admis 35 nouveaux membres actifs, on a prononcé 6 radiations.

Le Secrétaire général,

BOUTY.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME VI. — 1886

TABLE DES MATIÈRES